

1007

2053  
DCE  
Mie feur

SP/M

Document du  
Fonds international de développement agricole  
Réservé à usage officiel

6/11/95  
3774

DC  
pour EX exploitation  
et Note

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Projet de promotion des micro-entreprises rurales  
RAPPORT DE PREEVALUATION  
Documents de travail

Division Afrique 1  
Département de la gestion des programmes

CONFIDENTIEL  
RAPPORT No  
Septembre 1995

Le présent document fait l'objet d'une distribution restreinte et ne peut être utilisé par les destinataires que dans l'exercice de leurs fonctions officielles. Son contenu ne peut être par ailleurs révélé sans l'autorisation du Fonds international de développement agricole (FIDA).

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Projet de promotion des micro-entreprises rurales

RAPPORT DE PREEVALUATION

Document de travail 2

LE FINANCEMENT RURAL

Table des matières

	<u>Pages</u>
I. LA POLITIQUE MONETAIRE DE L'U.E.M.O.A.	1
II. LE SYSTEME BANCAIRE	2
A. Banques	2
B. Etablissements financiers	3
C. Activités	4
III. LA CNCA ET SA REORGANISATION	5
IV. LES CAISSES MUTUELLES D'EPARGNE ET DE CREDIT	6
A. Population cible	6
B. Objectifs	6
C. Localisation géographique	6
D. Organisation et fonctionnement	7
E. Activités	7
1. Mobilisation des ressources	7
2. Les activités de crédit	8
3. Les autres services d'appoint fournis par les caisses	9
F. Les relations avec l'administration/l'AT/CPEC	9
G. Le cadre de concertation	9
H. Le cadre réglementaire	10
V. CAISSES D'EPARGNE ET DE CREDIT DANS LA ZONE DU PROJET	10
A. La Caisse Mutuelle du Sénégal	10
1. Population cible	10
2. Objectifs	10
3. Réseau du CMS	11
4. Organisation et fonctionnement	11
5. Activités	12
B. Le programme de Développement Intégral de la Moyenne Casamance (PRIMOCA)	13



# REPUBLIQUE DU SENEGAL

## Projet de promotion des micro-entreprises rurales

### RAPPORT DE PREEVALUATION

#### Document de travail 2

## LE FINANCEMENT RURAL

### I. LA POLITIQUE MONETAIRE DE L'U.E.M.O.A.

1. Le Sénégal est membre de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (U.E.M.O.A.), regroupant le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger et le Togo. L'activité des établissements de crédits, au Sénégal, s'exerce par conséquent dans le cadre de la politique monétaire et du crédit et de la réglementation bancaire définies par les autorités de l'U.E.M.O.A. La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (B.C.E.A.O.) est chargée de gérer le système monétaire, bancaire et financier de l'UEMOA.

2. Dans ces Etats, la politique monétaire a évolué depuis 1993. A compter de cette date, les Autorités ont décidé, d'appliquer un nouveau dispositif de gestion monétaire qui se caractérise par l'abandon par la Banque Centrale des instruments administratifs au profit exclusif des mécanismes des marchés. Ce dispositif se compose de trois volets:

- le marché monétaire par adjudication d'enchère régionale;
- le système des réserves obligatoires; et
- le régime des accords de classement.

Par ce système, les banques primaires ne font plus systématiquement recours au refinancement pour leurs emplois, mais doivent mobiliser l'épargne pour assurer le financement des besoins de l'économie nationale, restituant ainsi à la monnaie son caractère d'appoint.

3. La politique des taux aussi s'est modifiée. Cette nouvelle politique des taux repose sur:

- l'utilisation de taux directeurs propres à l'institut d'émission;
- la libéralisation des conditions de banque; et
- le marché monétaire rénové.

4. Ainsi les taux débiteurs applicables à la clientèle sont désormais fixés librement entre les parties, sous réserve des dispositions légales relatives au taux de l'usure, défini comme le double du taux d'escompte de la BCEAO. Chaque banque applique un taux de base qui doit être proche du taux directeur de la Banque Centrale. Cette nouvelle politique des taux vise:

- à mieux responsabiliser le système bancaire; et
- à assurer une meilleure concurrence au sein du système bancaire et une plus grande transparence dans la facturation du coût du crédit.

## APPENDICES

1. Principaux indicateurs du Sénégal
2. Répartition des services de l'Etat



# PRINCIPAUX INDICATEURS DU SENEGAL

## SUPERFICIE : 196.712 Km<sup>2</sup>

<b>POPULATION</b>		<b>EDUCATION-FORMATION (1991-92)</b>		<b>INDICATEURS STRUCTURANTS</b>		<b>AGRO-SYLVOPASTORAL (1990-91)</b>	
- Population totale (1988)	6.912.573	- Nbre universités	2	- Nbre établissements humains	14 000	- Superficie cultivée (ha)	1860800
- Taux brut de natalité (1986)	47‰	- Nbre d'étudiants (1992)	21946	- Nbre Ets humains ruraux	48	- Production céréales par habit	141 kg
- Taux de croissance	2,9%	- Nbre d'écoles élémentaires	2458	- Nbre communes	317	- Superficie Cultures vivrières	53,8%
- Taux d'urbanisation	39 %	- Scolarisés enseignement élémentaire	725496	- Nbre communautés rurales	135	- superf. cultures de rente	46,18%
- population moins de 20 ans	57,7 %	- Taux scolarisation primaire	54,7 %	- Nbre Ets humains de plus de 2500 habts	21,5 %	- Taux classement forêts	31,71 %
- Densité au km <sup>2</sup>	37 habts	- Nbre écoles enseignement moyen	264	- Ponds démographique de la capitale	8,4	- Cheptel bovin national	2494000
<b>ELEMENTS DE SURVIE ET-DE DEVELOPEMENT HUMAIN</b>		- Scolarisés enseignement second. général	137878	<b>ENVIRONNEMENT - QUALITE DE VIE</b>		- Cheptel ovin - caprin national	5947000
- Superficie cultivable (millions hectares)	3,8	- Nbre Etabl. enseignement second. techn.	45093	- Déficit pluviométrique au nord	30-40%	- Taux croissance agriculture(1985-91)	2,9%
- Superficie cultivée / cultivable	47,3%	- Nbre Etabl. enseignement second. techn.	14	- Déficit pluviométrique au Sud	25-30%	- Taux de croissance élevage (1985-90)	4,3%
- Sois exondés, cultivés et acidifiés (ha)	430.000	- Scolarisés enseignement second. techn.	7511	- Forêts classées, Parcs, Réserves (millions d'hectares)	8,4	- Croissance Activ. forestière (1985-91)	0,5%
<b>EAU - HYDRAULIQUE (1990)</b>		- Taux d'alphabétisme	68,4 %	<b>INDICATEURS ECONOMIQUES</b>		<b>PECHE (1991)</b>	
- Longueur conduite d'eau (ml)	3357257	<b>EMPLOI (1990)</b>		- PIB prix courant (milliards F CFA)	1580,1	- Taux de croissance (1985-90)	2,7 %
- Nbre branchements eau pour 1000 hbts urbains	22,4	- Population active (1988)	2347553	- PIB prix constant (milliards F CFA)	1495,4	- Nbre de pêcheurs (1989)	45000
- Taux couverture des besoins en milieu urbain	77 %	- Population active occupée (1988)	2037195	- PIB par habitant (prix constant F CFA)	204893	- Nbre d'emplois Induits	165000
- Taux de couverture des besoins en milieu rural par forage	28,3%	- emploi agricole	68,6 %	- V.A. sect. primaire (milliards F CFA)	318,6	- Production totale (Tonnes)	435500
- Nbre de forages motorisés	668	- emploi moderne	7,6 %	- V.A. sect. primaire / hab F CFA	43653	- Nbre Ports de pêche	8
- Points d'eau modernes non motorisés	3200	- emploi informel	23,6%	- Taux de croissance PIB (1987-90)	2,4 %	- Valeur ajoutée (1990 milliards F CFA)	35,9
- Puits artisanaux	40000	- Taux de chômage	11,7 %	- Consommation totale des ménages (prix courant 1990 milliards F CFA)	1217,4	<b>INDUSTRIE - MINES</b>	
<b>ENERGIE (1990)</b>		- Taux d'activité en milieu rural	50 %	- Consommation par habitant F CFA	168803	- Nbre d'unités industrielles (1989)	278
- Consommation d'électricité	850 gwh	<b>SANTE (1990-91)</b>		- Importation crétales par habitant (1989)	87,6 kg	- Projets agréés en 1990	38
- Taux de croissance demande d'électricité (1985/89)	2,4 %	- Espérance de vie (1988)	54,2 ans	<b>REVENUS-CONSOMMATION (1990)</b>		- Nbre d'emplois (1991)	44797
- Part des combustible ligneux dans la consommation d'énergie domestique	54 %	- Taux de mortalité	15,8‰	- PIB prix constant (milliards F CFA)	1580,1	- V.A. industries-mines (1989 milliards F CFA)	158,7
- Part de l'électricité consom. domestique	5 %	- Taux de mortalité infantile-juvenile	190,8‰	- PIB par habitant (prix constant F CFA)	204893	<b>ARTISANAT (1991)</b>	
- Part produits pétroliers cons. domest.	40 %	- Nombre d'hôpitaux	17	- V.A. sect. primaire / hab F CFA	43653	- Nbre d'entreprises	77927
<b>FEMMES (1990-91)</b>		- 1 hôpital pour	405 500 hbts	- Taux de croissance PIB (1987-90)	2,4 %	- Nbre d'emplois artisanaux	158.288
- Population féminine	51,3 %	- 1 centre de santé pour	135 150 habts	- PIB prix courant (milliards F CFA)	1580,1	<b>TOURISME (1991)</b>	
- Nbre groupements féminins	3614	- 1 poste de santé pour	10 520 habts	- PIB prix constant (milliards F CFA)	1495,4	- Nbre établissements	171
- femmes dans effectif agents de l'Etat	15,3%	- 1 cas de santé pour	2 801 habts	- PIB par habitant (prix constant F CFA)	204893	- Nbre de chambres	6828
- femmes effectif emploi moderne	8,2%	- 1 médecin pour	16 935 habts	- V.A. sect. primaire (milliards F CFA)	318,6	- Nbre de lits	13652
- femmes secteur informel	46,4%	- 1 infirmier pour	7 380 habts	- V.A. sect. primaire / hab F CFA	43653	- Taux d'occupation	34,5 %
- filles effectif enseig. élémentaire	45,3%	- 1 sage-femme pour	6 203 habts	- Taux de croissance PIB (1987-90)	2,4 %	- Recettes brutes (devises milliards F CFA)	37,9
- filles effectif enseig. moyen	35,2%	<b>COMMUNICATIONS - TRANSPORTS (1990-91)</b>		- Consommation totale des ménages (prix courant 1990 milliards F CFA)	1217,4	<b>COMMERCE</b>	
- filles effectif enseig. sec. général	32,7%	- Km routes non revêtues	10 238	- Consommation par habitant F CFA	168803	- Nbre emplois secteur moderne	21300
- filles effectif enseig. sec. technique	33,5%	- km route revêtues pour 100 km <sup>2</sup>	1,92	- Sage-femme/1000 fem. âge de procréer	2,82	- Balance commerciale (1990 milliards F. CFA)	71,8
- filles effectif enseig. universitaire	24,80%	- Nbre lignes téléphoniques principales pour 100 habts	0,51	- Indice synthét. de fécondité (enf./femme)	6,3	- Taux de croissance (1985-1990)	3,3 %
- Indice synthét. de fécondité (enf./femme)	6,3	- Km voie ferrée	1086	- Mortalité maternelle p. 1000 naissances (1989)	5,3	- Valeur ajoutée (1989 milliards F. CFA)	39,5
- Mortalité maternelle p. 1000 naissances (1989)	5,3	- Nbre de ports	4	<b>INDICATEURS ECONOMIQUES</b>		- Taux de croissance (1985-1990)	2,7 %
<b>AGRO-SYLVOPASTORAL (1990-91)</b>		- Nbre aérodromes	16	- PIB prix courant (milliards F CFA)	1580,1	- Taux de croissance (1985-1990)	2,7 %
- Superficie cultivée (ha)	1860800	<b>REVENUS-CONSOMMATION (1990)</b>		- PIB prix constant (milliards F CFA)	1495,4	- Taux de croissance (1985-1990)	2,7 %
- Production céréales par habit	141 kg	- PIB par habitant (prix constant F CFA)	204893	- PIB par habitant (prix constant F CFA)	204893	- Taux de croissance (1985-1990)	2,7 %
- Superficie Cultures vivrières	53,8%	- V.A. sect. primaire (milliards F CFA)	318,6	- V.A. sect. primaire / hab F CFA	43653	- Taux de croissance (1985-1990)	2,7 %
- superf. cultures de rente	46,18%	- V.A. sect. primaire / hab F CFA	43653	- Taux de croissance PIB (1987-90)	2,4 %	- Taux de croissance (1985-1990)	2,7 %
- Taux classement forêts	31,71 %	- Taux de croissance PIB (1987-90)	2,4 %	- Consommation totale des ménages (prix courant 1990 milliards F CFA)	1217,4	- Taux de croissance (1985-1990)	2,7 %
- Cheptel bovin national	2494000	- Consommation par habitant F CFA	168803	- Importation crétales par habitant (1989)	87,6 kg	- Valeur ajoutée (1989 milliards F. CFA)	39,5
- Cheptel ovin - caprin national	5947000	- Consommation totale des ménages (prix courant 1990 milliards F CFA)	1217,4	<b>INDICATEURS ECONOMIQUES</b>		- Taux de croissance (1985-1990)	2,7 %
- Taux croissance agriculture(1985-91)	2,9%	- Consommation par habitant F CFA	168803	- PIB prix courant (milliards F CFA)	1580,1	- Taux de croissance (1985-1990)	2,7 %
- Taux de croissance élevage (1985-90)	4,3%	- Importation crétales par habitant (1989)	87,6 kg	- PIB prix constant (milliards F CFA)	1495,4	- Taux de croissance (1985-1990)	2,7 %
- Croissance Activ. forestière (1985-91)	0,5%	<b>REVENUS-CONSOMMATION (1990)</b>		- PIB par habitant (prix constant F CFA)	204893	- Taux de croissance (1985-1990)	2,7 %
<b>PECHE (1991)</b>		- PIB par habitant (prix constant F CFA)	204893	- V.A. sect. primaire (milliards F CFA)	318,6	- Taux de croissance (1985-1990)	2,7 %
- Taux de croissance (1985-90)	2,7 %	- V.A. sect. primaire / hab F CFA	43653	- Taux de croissance PIB (1987-90)	2,4 %	- Taux de croissance (1985-1990)	2,7 %
- Nbre de pêcheurs (1989)	45000	- Taux de croissance PIB (1987-90)	2,4 %	- Consommation totale des ménages (prix courant 1990 milliards F CFA)	1217,4	- Taux de croissance (1985-1990)	2,7 %
- Nbre d'emplois Induits	165000	- Consommation par habitant F CFA	168803	- Importation crétales par habitant (1989)	87,6 kg	- Valeur ajoutée (1989 milliards F. CFA)	39,5
- Production totale (Tonnes)	435500	- Consommation totale des ménages (prix courant 1990 milliards F CFA)	1217,4	<b>INDICATEURS ECONOMIQUES</b>		- Taux de croissance (1985-1990)	2,7 %
- Nbre Ports de pêche	8	- Consommation par habitant F CFA	168803	- PIB prix courant (milliards F CFA)	1580,1	- Taux de croissance (1985-1990)	2,7 %
- Valeur ajoutée (1990 milliards F CFA)	35,9	- Importation crétales par habitant (1989)	87,6 kg	- PIB prix constant (milliards F CFA)	1495,4	- Taux de croissance (1985-1990)	2,7 %
<b>INDUSTRIE - MINES</b>		- PIB par habitant (prix constant F CFA)	204893	- V.A. sect. primaire (milliards F CFA)	318,6	- Taux de croissance (1985-1990)	2,7 %
- Nbre d'unités industrielles (1989)	278	- V.A. sect. primaire / hab F CFA	43653	- Taux de croissance PIB (1987-90)	2,4 %	- Taux de croissance (1985-1990)	2,7 %
- Projets agréés en 1990	38	- Taux de croissance PIB (1987-90)	2,4 %	- Consommation totale des ménages (prix courant 1990 milliards F CFA)	1217,4	- Taux de croissance (1985-1990)	2,7 %
- Nbre d'emplois (1991)	44797	- Consommation par habitant F CFA	168803	- Importation crétales par habitant (1989)	87,6 kg	- Valeur ajoutée (1989 milliards F. CFA)	39,5
- V.A. industries-mines (1989 milliards F CFA)	158,7	- Consommation totale des ménages (prix courant 1990 milliards F CFA)	1217,4	<b>INDICATEURS ECONOMIQUES</b>		- Taux de croissance (1985-1990)	2,7 %
<b>ARTISANAT (1991)</b>		- Consommation par habitant F CFA	168803	- PIB prix courant (milliards F CFA)	1580,1	- Taux de croissance (1985-1990)	2,7 %
- Nbre d'entreprises	77927	- Importation crétales par habitant (1989)	87,6 kg	- PIB prix constant (milliards F CFA)	1495,4	- Taux de croissance (1985-1990)	2,7 %
- Nbre d'emplois artisanaux	158.288	<b>REVENUS-CONSOMMATION (1990)</b>		- PIB par habitant (prix constant F CFA)	204893	- Taux de croissance (1985-1990)	2,7 %
<b>TOURISME (1991)</b>		- PIB par habitant (prix constant F CFA)	204893	- V.A. sect. primaire (milliards F CFA)	318,6	- Taux de croissance (1985-1990)	2,7 %
- Nbre établissements	171	- V.A. sect. primaire / hab F CFA	43653	- Taux de croissance PIB (1987-90)	2,4 %	- Taux de croissance (1985-1990)	2,7 %
- Nbre de chambres	6828	- Taux de croissance PIB (1987-90)	2,4 %	- Consommation totale des ménages (prix courant 1990 milliards F CFA)	1217,4	- Taux de croissance (1985-1990)	2,7 %
- Nbre de lits	13652	- Consommation par habitant F CFA	168803	- Importation crétales par habitant (1989)	87,6 kg	- Valeur ajoutée (1989 milliards F. CFA)	39,5
- Taux d'occupation	34,5 %	- Consommation totale des ménages (prix courant 1990 milliards F CFA)	1217,4	<b>INDICATEURS ECONOMIQUES</b>		- Taux de croissance (1985-1990)	2,7 %
- Recettes brutes (devises milliards F CFA)	37,9	- Consommation par habitant F CFA	168803	- PIB prix courant (milliards F CFA)	1580,1	- Taux de croissance (1985-1990)	2,7 %
<b>COMMERCE</b>		- Importation crétales par habitant (1989)	87,6 kg	- PIB prix constant (milliards F CFA)	1495,4	- Taux de croissance (1985-1990)	2,7 %
- Nbre emplois secteur informel	323000	<b>REVENUS-CONSOMMATION (1990)</b>		- PIB par habitant (prix constant F CFA)	204893	- Taux de croissance (1985-1990)	2,7 %
- Nbre emplois secteur moderne	21300	- PIB par habitant (prix constant F CFA)	204893	- V.A. sect. primaire (milliards F CFA)	318,6	- Taux de croissance (1985-1990)	2,7 %
- Balance commerciale (1990 milliards F. CFA)	71,8	- V.A. sect. primaire / hab F CFA	43653	- Taux de croissance PIB (1987-90)	2,4 %	- Taux de croissance (1985-1990)	2,7 %
- Taux de croissance (1985-1990)	3,3 %	- Taux de croissance PIB (1987-90)	2,4 %	- Consommation totale des ménages (prix courant 1990 milliards F CFA)	1217,4	- Taux de croissance (1985-1990)	2,7 %
- Valeur ajoutée (1989 milliards F. CFA)	39,5	- Consommation par habitant F CFA	168803	- Importation crétales par habitant (1989)	87,6 kg	- Valeur ajoutée (1989 milliards F. CFA)	39,5

REFERENCE : Documents sectoriels et régionaux (1990 - 1991) — Superficies Cultivées (moyennes 1986-90)



19. Mil-Sorgho : Cette culture de base occupe près de 40 % des sols. Après avoir augmenté en 1993/94, la production a de nouveau chuté de 10 % en 1994/95. L'augmentation actuelle des prix des céréales (+ 15 %) garantit cependant le revenu des producteurs. La dévaluation n'a pas eu l'effet escompté de substitution du riz par les céréales locales, les importations de riz n'ayant que faiblement diminué suite à cette mesure.

#### D. Le secteur artisanal

20. Le recensement national des artisans du Sénégal réalisé en 1992 a permis de décompter sur l'ensemble du territoire près de 80 000 entreprises installées qui emploient au total 160 000 personnes. Le recensement a également montré que la région de Dakar abritait plus du quart des entreprises artisanales avec 30 % des effectifs totaux de main-d'oeuvre. Les régions de Kolda et de Tambacounda accueillent pour leur part, respectivement 9 % et 4 % des entreprises artisanales.

21. A l'échelle nationale, on observe la prédominance de l'artisanat de production (70 % des entreprises), suivi de l'artisanat de service (19 %), puis de l'artisanat d'art (13 %). Les corps de métiers les plus représentés dans l'artisanat de production sont par ordre d'importance: la couture/confection, la fabrication de produits alimentaires, la boulangerie-pâtisserie, la chaudronnerie, la menuiserie (bois, métal), et le forgeage. Pour ce qui est de l'artisanat de service, les corps les plus représentés sont : la coiffure-tressage, la mécanique générale, la meunerie et les métiers de réparation (cycles, montres, radio-TV, ...). Les entreprises d'artisanat d'art comprennent par ordre d'importance les métiers suivants : broderie, tissage et filature, bijouterie, poterie et céramique, sculpture.

22. Les entreprises artisanales emploient en moyenne deux personnes permanentes par unité. Le personnel des entreprises artisanales est principalement constitué par des hommes (78 % des emplois). Le statut juridique le plus courant est l'entreprise individuelle.

#### E. Emploi

23. Malgré les mesures prises pour réduire le nombre des fonctionnaires, l'Etat reste le principal employeur avec environ 66 000 salariés dans les services ministériels et quelque 20 à 25 000 employés dans les entreprises publiques ou d'économie mixte. On estime à 100 000 personnes le nombre des actifs qui arrivent chaque année sur le marché du travail. Une majorité d'entre eux ne trouvent pas de place dans le secteur formel. Le chômage et le sous-emploi posent des problèmes chaque année plus aigus. Selon une enquête menée à Dakar en 1991, 24,4 % de la population active serait au chômage. Dans le secteur agricole, la pression démographique et la dégradation des sols dans des zones comme le vieux bassin arachidier conduisent à l'exode rural et à l'émigration.

#### F. Salaires et prix

24. Le rôle de l'état dans la fixation des prix et dans le soutien des produits de première nécessité est en diminution depuis le début des années 80. Seuls les prix de certains produits tels que le riz, le sucre, l'huile de cuisson, le charbon, l'électricité ou l'eau sont encore contrôlés.



32. Parmi les institutions publiques habilitées à contribuer au développement du secteur privé, notamment en matière d'assistance technique et d'animation commerciale, on peut citer le Ministère de l'agriculture, le Ministère du commerce et de l'artisanat, le Ministère de l'industrie, le Ministère de l'environnement et de la protection de la nature (exploitation des produits forestiers), le Ministère de la pêche et des transports maritimes. Les établissements publics à caractère industriel et commercial comme l'Institut sénégalais de recherche agricole (ISRA) et l'Institut de technologie alimentaire (ITA) peuvent également contribuer à améliorer les technologies et procédés de production. Aux niveaux décentralisés, les sociétés nationales ou régionales de développement telles que la SAED et la SODEFITEX ont tout intérêt, dans le cadre de la nouvelle politique de désengagement de l'Etat vis-à-vis des activités de production et de commercialisation, de promouvoir l'émergence de partenaires privés (voir à l'Appendice 2 la liste de ces organisations publiques ou parapubliques).

33. D'autres institutions publiques ont été créées par l'Etat pour assister les entreprises privées dans des domaines spécifiques tels que l'organisation professionnelle, la promotion des investissements ou l'assistance en matière contractuelle. Ce sont les Chambres de commerce, d'industrie et d'agriculture et les Chambres de métiers, le Guichet unique, la Société nationale d'études et de promotion industrielle (SONEPI), le Centre international du commerce extérieur du Sénégal (CICES) et, soutenue par la Banque mondiale, l'Agence d'exécution des travaux d'intérêt public contre le sous-emploi (AGETIP).

34. Les institutions privées qui peuvent apporter un appui au développement des entreprises sont souvent celles qui peuvent représenter leurs intérêts vis-à-vis de l'administration et des pouvoirs publics. Ce sont les associations privées comme le Conseil national du patronat du Sénégal (CNPS) et les syndicats comme le Syndicat professionnel des industries du Sénégal. Il faut dire que le secteur informel des micro-entreprises n'a, de fait, pas accès à ces représentations, du fait de son manque d'organisation.

32. Parmi les institutions publiques habilitées à contribuer au développement du secteur privé, notamment en matière d'assistance technique et d'animation commerciale, on peut citer le Ministère de l'agriculture, le Ministère du commerce et de l'artisanat, le Ministère de l'industrie, le Ministère de l'environnement et de la protection de la nature (exploitation des produits forestiers), le Ministère de la pêche et des transports maritimes. Les établissements publics à caractère industriel et commercial comme l'Institut sénégalais de recherche agricole (ISRA) et l'Institut de technologie alimentaire (ITA) peuvent également contribuer à améliorer les technologies et procédés de production. Aux niveaux décentralisés, les sociétés nationales ou régionales de développement telles que la SAED et la SODEFITEX ont tout intérêt, dans le cadre de la nouvelle politique de désengagement de l'Etat vis-à-vis des activités de production et de commercialisation, de promouvoir l'émergence de partenaires privés (voir à l'Appendice 2 la liste de ces organisations publiques ou parapubliques).

33. D'autres institutions publiques ont été créées par l'Etat pour assister les entreprises privées dans des domaines spécifiques tels que l'organisation professionnelle, la promotion des investissements ou l'assistance en matière contractuelle. Ce sont les Chambres de commerce, d'industrie et d'agriculture et les Chambres de métiers, le Guichet unique, la Société nationale d'études et de promotion industrielle (SONEPI), le Centre international du commerce extérieur du Sénégal (CICES) et, soutenue par la Banque mondiale, l'Agence d'exécution des travaux d'intérêt public contre le sous-emploi (AGETIP).

34. Les institutions privées qui peuvent apporter un appui au développement des entreprises sont souvent celles qui peuvent représenter leurs intérêts vis-à-vis de l'administration et des pouvoirs publics. Ce sont les associations privées comme le Conseil national du patronat du Sénégal (CNPS) et les syndicats comme le Syndicat professionnel des industries du Sénégal. Il faut dire que le secteur informel des micro-entreprises n'a, de fait, pas accès à ces représentations, du fait de son manque d'organisation.



SOCIETES D'ETAT et SOCIETES D'ECONOMIE MIXTE

Ministère de l'agriculture

-Société nationale de commercialisation des oléagineux du Sénégal (SONACOS)

-Société nationale d'aménagement des terres du Delta et de Vallée du Fleuve Sénégal (SAED)

-Société de développement et de vulgarisation agricoles (SODEVA)

-Société de développement agricole et industriel (SODAGRI)

-Société nationale de la tomate industrielle (SNTI)

-Société de développement des fibres textiles (SODEFITEX)

Ministère de l'hydraulique

-Société nationale des forages (SONAFOR)

-Société nationale d'exploitation des eaux du Sénégal (SONEES)

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Projet de promotion des micro-entreprises rurales

RAPPORT DE PREEVALUATION

Document de travail 1

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET INSTITUTIONNEL

Table des matières

	<u>Pages</u>
I. GENERALITES	1
II. SITUATION ECONOMIQUE	3
A. Aspects généraux	3
B. Comptes nationaux	4
C. Le secteur agricole	4
D. Le secteur artisanal	5
E. Emploi	6
F. Salaires et prix	6
G. Finances publiques	6
H. Commerce extérieur	7
III. SUPPORT INSTITUTIONNEL AU SECTEUR PRIVE	7

APPENDICES

1. Principaux indicateurs du Sénégal
2. Répartition des services de l'Etat



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Projet de promotion des micro-entreprises rurales

RAPPORT DE PREEVALUATION

DOCUMENTS DE TRAVAIL

Table des matières

1. Environnement économique et institutionnel
2. Le financement rural
3. Les activités productives
4. Formation à la micro-entreprise rurale
5. Organisation et gestion
6. Suivi-Evaluation
7. Coûts détaillés du projet
8. Analyse économique et financière

REPUBLIQUE DU SENEGAL  
Projet de promotion des micro-entreprises rurales

RAPPORT DE PREEVALUATION

DOCUMENTS DE TRAVAIL

Table des matières

1. Environnement économique et institutionnel
2. Le financement rural
3. Les activités productives
4. Formation à la micro-entreprise rurale
5. Organisation et gestion
6. Suivi-Evaluation
7. Coûts détaillés du projet
8. Analyse économique et financière



11. Cette ventilation fait ressortir la situation suivante:

- i) l'importance des crédits à court terme dans le portefeuille, d'où un effort non suffisant en matière d'équipements agricoles ou d'investissements ruraux; et
- ii) la fragilité du portefeuille crédits dont la part hautement risquée représente le tiers des engagements. Les impayés litigieux et immobilisés ne sont couverts par les provisions qu'à hauteur de 67%. Les risques non provisionnés s'élèvent de ce fait à 2,3 milliards de FCFA, soit l'équivalent du capital social nominal de la CNCAS.

Au 30 septembre 1992, les pertes de l'exercice atteignaient 1,5 milliard de FCFA, ce qui représentait 65% du capital de la banque.

12. En 1993 et début 1994, l'évolution de la CNCAS a été caractérisée par:

- l'absence de remboursement, même partiel, des arriérés sur le Fleuve bien que la récolte ait été bonne et que les agriculteurs aient partiellement bénéficié d'un gain exceptionnel grâce à la dévaluation;
- le début des saisies de matériel agricole et de biens personnels des emprunteurs défaillants, ce qui montre la détermination de la Caisse de donner la priorité au recouvrement du crédit; et
- l'adoption de conditions plus strictes pour l'octroi des crédits, telles que l'obligation d'une épargne correspondant à 20% du prêt, à conserver dans un compte bloqué jusqu'au remboursement final du prêt, et un taux d'intérêt de 17% par an, frais non compris, pour les lignes de crédit non conventionnées.

13. La politique du Gouvernement vis-à-vis de la CNCAS est de la mener progressivement vers sa privatisation. Dans ce cadre, il a été décidé de vendre 16,52% de son capital aux producteurs ruraux (agriculteurs, éleveurs et pêcheurs), l'Etat ne conservant que 23% des actions du capital. A défaut des entrepreneurs, l'Etat a nommé comme "fidéo-commis" la BOAD pour porter ses actions. Le poids de l'Etat se trouve ainsi réduit au niveau des décisions.

#### IV. LES CAISSES MUTUELLES D'EPARGNE ET DE CREDIT

14. Les circuits de financement formel ont montré leur limite en matière de fourniture de services financiers de proximité. Pour s'affranchir de la contrainte ressource, les communautés rurales et urbaines au sein des populations de base vont imaginer des variétés de système d'épargne et/ou de crédit qui seront diverses par leur taille, leur degré de structuration, la philosophie, les objectifs, les moyens techniques financiers et humains avec le soutien de partenaires. Ainsi est né le système des expériences d'épargne et de crédit. Ce système recouvre l'ensemble des expériences basées sur le rôle central de l'épargne pour alimenter le crédit.



Activités	Invest	Crédit	A1	A2	A3	A4	A5	A6
<b>18. VANNERUE</b>								
Durée de remboursement du prêt (ans)	1 3			2	5	10	10	10
Nombre d'unités financées				2	7	17	27	37
Nombre cumulatif				16	40	80	80	80
Besoins en fonds de roulement	10	8		0	0	0	0	0
Besoin crédit moyen terme (MT)		0						
Rbt crédit 1ère année				0	0	0		
Rbt crédit 2ème année					0	0	0	0
Rbt crédit 3ème année						0	0	0
Rbt crédit 4ème année							0	0
Rbt crédit 5ème année				0	0	0	0	0
Total								
Montant des dotations pour crédit à MT				0	0	0	0	0
Montant des dotations des crédits à court terme				16	40	80	80	80
TOTAL DOTATION CREDIT				16	40	80	80	80
Contribution bénéf.		2		4	10	20	20	20
<b>19. CUELLETTE</b>								
Durée de remboursement du prêt (ans)	21 3			5	6	7	8	8
Nombre d'unités financées				5	11	18	26	34
Nombre cumulatif				750	900	1,050	1,200	1,200
Infrastr. apport en nature bénéficiaires	150			400	480	560	640	640
Besoins en fonds de roulement	100	80		0	0	0	0	0
Besoin crédit moyen terme (MT)		0						
Rbt crédit 1ère année				0	0	0		
Rbt crédit 2ème année					0	0	0	0
Rbt crédit 3ème année						0	0	0
Rbt crédit 4ème année							0	0
Rbt crédit 5ème année				0	0	0	0	0
Total								
Montant des dotations pour crédit à MT				0	0	0	0	0
Montant des dotations des crédits à court terme				400	480	560	640	640
TOTAL DOTATION CREDIT				400	480	560	640	640
Contribution bénéf.		20		100	120	140	160	160
<b>20. Transformation fruits et légumes</b>								
Durée de remboursement du prêt (ans)	12 3			5	5	5	5	5
Nombre d'unités financées				5	10	15	20	25
Nombre cumulatif				1,500	1,500	1,500	1,500	1,500
Infrastr. apport en nature bénéficiaires	300			2,000	2,000	2,000	2,000	2,000
Besoins en fonds de roulement	500	400		3,000	3,000	3,000	3,000	3,000
Besoin crédit moyen terme (MT)	750	600						
Rbt crédit 1ère année								
Rbt crédit 2ème année				-864	-994	-1,143		
Rbt crédit 3ème année					-864	-994	-1,143	
Rbt crédit 4ème année						-864	-994	-1,143
Rbt crédit 5ème année							-864	-994
Total				-864	-1,857	-3,000	-3,000	-2,136
Montant des dotations pour crédit à MT				3,000	2,136	1,143	0	0
Montant des dotations des crédits à court terme				2,000	2,000	2,000	2,000	2,000
TOTAL DOTATION CREDIT				5,000	4,136	3,143	2,000	2,000
Contribution bénéf.		250		1,250	1,250	1,250	1,250	1,250



Activités	Invest	Crédit	A1	A2	A3	A4	A5	A6
<b>12 Forge moderne: Fabrication de de charnues et hoes à partir de kits découpés percés</b>								
Durée de remboursement du prêt (ans)	3			5	5	0	10	10
Nombre d'unités financées				5	10	10	20	30
Nombre cumulatif				1,500	1,500	0	3,000	3,000
Infrastr. apport en nature bénéficiaires	300	240		1,200	1,200	0	2,400	2,400
Besoins en fonds de roulement	3,480	2,768		13,840	13,840	0	27,680	27,590
Besoin crédit moyen terme (MT)								
Rbt crédit 1ère année				-3,986	-4,583	-5,271	-5,271	
Rbt crédit 2ème année					-3,986	-4,583	0	0
Rbt crédit 3ème année						0	-7,971	-9,167
Rbt crédit 4ème année				-3,986	-8,569	-9,854	-13,242	-9,167
Rbt crédit 5ème année								
Total								
Montant des dotations pour crédit à MT				13,840	9,854	-8,569	17,826	14,438
Montant des dotations des crédits à court terme				1,200	1,200	0	2,400	2,400
TOTAL DOTATION CREDIT		752		15,040	11,054	-8,569	20,226	16,838
Contribution bénéf.				3,760	3,760	0	7,520	7,520
<b>13. GRANDE BOUTIQUE VILLAGEOISE</b>								
Durée de remboursement du prêt (ans)	3			5	5	5	5	5
Nombre d'unités financées				5	10	15	20	25
Nombre cumulatif				3,000	3,000	3,000	3,000	3,000
Infrastr. apport en nature bénéficiaires	600			2,000	2,000	2,000	2,000	2,000
Besoins en fonds de roulement	500	400		2,000	2,000	2,000	2,000	2,000
Besoin crédit moyen terme (MT)	500	400		2,000	2,000	2,000	2,000	2,000
Rbt crédit 1ère année				-576	-662	-762	-762	
Rbt crédit 2ème année					-576	-662	-662	-762
Rbt crédit 3ème année						-576	-576	-662
Rbt crédit 4ème année							-576	-662
Rbt crédit 5ème année				-576	-1,238	-2,000	-2,000	-1,424
Total								
Montant des dotations pour crédit à MT				2,000	1,424	762	0	0
Montant des dotations des crédits à court terme				2,000	2,000	2,000	2,000	2,000
TOTAL DOTATION CREDIT		200		4,000	3,424	2,762	2,000	2,000
Contribution bénéf.				1,000	1,000	1,000	1,000	1,000
<b>14. PETITE BOUTIQUE VILLAGEOISE</b>								
Durée de remboursement du prêt (ans)	1			10	15	25	25	25
Nombre d'unités financées	3			10	25	50	75	100
Nombre cumulatif				2,000	3,000	5,000	5,000	5,000
Infrastr. apport en nature bénéficiaires	200	200		2,000	3,000	5,000	5,000	5,000
Besoins en fonds de roulement	250	400		4,000	6,000	10,000	10,000	10,000
Besoin crédit moyen terme (MT)	500	400		4,000	6,000	10,000	10,000	10,000
Rbt crédit 1ère année				-1,152	-1,325	-1,523		
Rbt crédit 2ème année					-1,728	-1,987	-2,285	
Rbt crédit 3ème année						-2,880	-3,312	-3,808
Rbt crédit 4ème année							-2,880	-3,312
Rbt crédit 5ème année				-1,152	-3,053	-6,390	-8,477	-7,120
Total								
Montant des dotations pour crédit à MT				4,000	4,848	6,947	3,610	1,523
Montant des dotations des crédits à court terme				2,000	3,000	5,000	5,000	5,000
TOTAL DOTATION CREDIT			150	6,000	7,848	11,947	8,610	6,523
Contribution bénéf.				1,500	2,250	3,750	3,750	3,750



Activités	Invest	Crédit	A1	A2	A3	A4	A5	A6
<b>3. EMBOUCHE OVINE</b>								
Durée de remboursement du prêt (ans)	3			20	30	50	50	50
Nombre d'unités financées				20	50	100	150	200
Nombre cumulatif				10 000	15 000	25 000	25 000	25 000
Infrastr. apport en nature bénéficiaires	500	765		15 296	22 944	38 240	38 240	38 240
Besoins en fonds de roulement	956			800	1 200	2 000	2 000	2 000
Besoin crédit moyen terme (MT)	50	40						
Rbt crédit 1ère année				-230	-265	-305		
Rbt crédit 2ème année					-346	-397	-457	
Rbt crédit 3ème année						-576	-662	-762
Rbt crédit 4ème année							-576	-662
Rbt crédit 5ème année				-230	-611	-1 278	-1 695	-1 424
Total								
Montant des dotations pour crédit à MT				800	970	1 389	722	305
Montant des dotations des crédits à court terme				15 296	22 944	38 240	38 240	38 240
TOTAL DOTATION CREDIT				16 096	23 914	39 629	38 962	38 545
Contribution bénéf.		201		4 024	6 036	10 060	10 060	10 060
<b>4. EMBOUCHE BOVINE</b>								
Durée de remboursement du prêt (ans)	3			3	8	15	15	15
Nombre d'unités financées				3	11	26	41	56
Nombre cumulatif				1 500	4 000	7 500	7 500	7 500
Infrastr. apport en nature bénéficiaires	500	1 390		4 169	11 117	20 844	20 844	20 844
Besoins en fonds de roulement	1 737	56		168	448	840	840	840
Besoin crédit moyen terme (MT)	70							
Rbt crédit 1ère année				-48	-56	-64		
Rbt crédit 2ème année					-129	-148	-171	-320
Rbt crédit 3ème année						-242	-278	-278
Rbt crédit 4ème année							-242	-278
Rbt crédit 5ème année				-48	-185	-454	-691	-598
Total								
Montant des dotations pour crédit à MT				168	400	655	388	149
Montant des dotations des crédits à court terme				4 169	11 117	20 844	20 844	20 844
TOTAL DOTATION CREDIT				4 337	11 516	21 499	21 230	20 993
Contribution bénéf.		361		1 064	2 891	5 421	5 421	5 421
<b>5. BATTAGE DE MIL</b>								
Durée de remboursement du prêt (ans)	3			0	2	2	4	4
Nombre d'unités financées				0	2	4	8	12
Nombre cumulatif				0	160	160	320	320
Besoins en fonds de roulement	100	80		0	5 920	5 920	11 840	11 840
Besoin crédit moyen terme (MT)	3 700	2 960						
Rbt crédit 1ère année				0	0	0		
Rbt crédit 2ème année					-1 705	-1 961	-2 255	
Rbt crédit 3ème année						-1 705	-1 961	-2 255
Rbt crédit 4ème année							-3 410	-3 921
Rbt crédit 5ème année				0	-1 705	-3 655	-7 625	-6 176
Total								
Montant des dotations pour crédit à MT				0	5 920	4 215	8 175	4 215
Montant des dotations des crédits à court terme				0	160	160	320	320
TOTAL DOTATION CREDIT				0	6 080	4 375	8 495	4 535
Contribution bénéf.		760		0	1 520	1 520	3 040	3 040



Activités	Invest	Crédit	A1	A2	A3	A4	A5	A6
<b>3. EMBOUCHE OVINE</b>								
Durée de remboursement du prêt (ans)	3							
Nombre d'unités financées			20	30	50	50	50	50
Nombre cumulatif			20	50	100	150	200	200
Infrastr. apport en nature bénéficiaires	500		10,000	15,000	25,000	25,000	25,000	25,000
Besoins en fonds de roulement	956	765	15,296	22,944	38,240	38,240	38,240	38,240
Besoin crédit moyen terme (MT)	50	40	800	1,200	2,000	2,000	2,000	2,000
Rbt crédit 1ère année				-230	-265	-305		
Rbt crédit 2ème année					-346	-397	-457	
Rbt crédit 3ème année						-576	-662	-762
Rbt crédit 4ème année							-576	-662
Rbt crédit 5ème année				-230	-611	-1,278	-1,695	-1,424
Total								
Montant des dotations pour crédit à MT				800	970	1,389	722	305
Montant des dotations des crédits à court terme				15,296	22,944	38,240	38,240	38,240
<b>TOTAL DOTATION CREDIT</b>				16,096	23,914	39,629	38,962	38,545
Contribution bénéf.		201		4,024	6,038	10,060	10,060	10,060
<b>4. EMBOUCHE BOVINE</b>								
Durée de remboursement du prêt (ans)	3							
Nombre d'unités financées			3	8	15	15	15	15
Nombre cumulatif			3	11	26	41	56	56
Infrastr. apport en nature bénéficiaires	500		1,500	4,000	7,500	7,500	7,500	7,500
Besoins en fonds de roulement	1,737	1,390	4,169	11,117	20,844	20,844	20,844	20,844
Besoin crédit moyen terme (MT)	70	56	168	448	840	840	840	840
Rbt crédit 1ère année				-48	-56	-64		
Rbt crédit 2ème année					-129	-148	-171	
Rbt crédit 3ème année						-242	-278	-320
Rbt crédit 4ème année							-242	-278
Rbt crédit 5ème année				-48	-185	-454	-691	-598
Total								
Montant des dotations pour crédit à MT				168	400	655	388	149
Montant des dotations des crédits à court terme				4,169	11,117	20,844	20,844	20,844
<b>TOTAL DOTATION CREDIT</b>				4,337	11,516	21,499	21,230	20,993
Contribution bénéf.		361		1,084	2,891	5,421	5,421	5,421
<b>5. BATTAGE DE MIL</b>								
Durée de remboursement du prêt (ans)	3							
Nombre d'unités financées			0	2	2	4	4	4
Nombre cumulatif			0	2	4	8	12	12
Besoins en fonds de roulement	100	80	0	160	160	320	320	320
Besoin crédit moyen terme (MT)	3,700	2,960	0	5,920	5,920	11,840	11,840	11,840
Rbt crédit 1ère année				0	0			
Rbt crédit 2ème année					-1,705	-1,961	-2,255	
Rbt crédit 3ème année						-1,705	-1,961	-2,255
Rbt crédit 4ème année							-3,410	-3,921
Rbt crédit 5ème année				0	-1,705	-3,665	-7,625	-6,176
Total								
Montant des dotations pour crédit à MT				0	5,920	4,215	8,175	4,215
Montant des dotations des crédits à court terme				0	160	160	320	320
<b>TOTAL DOTATION CREDIT</b>				0	6,080	4,375	8,495	4,535
Contribution bénéf.		760		0	1,520	1,520	3,040	3,040



Document de travail no 2  
Appendice 3

TAUX D'INTERET PRATIQUES PAR LES  
CAISSES D'EPARGNE ET DE CREDIT

Raison social	Taux d'intérêt débiteur % / an	Taux d'intérêt créditeur % / an
CMS	15 à 24	4,5 à 7
FBLECK	10	3
CAPEC / FARPAS	24	8
CS	5	0
CE/UCAD	24	6
CRECIS	15	6
MECH	17	7
CVEC	15 à 20	8 à 13
CAPEC LOUGA	24	6
PRIMOCA	17	6
Taux moyen	16,9	5,8

République du Sénégal  
Projet d'appui aux micro - entreprises rurales

REPARTITION DES GUICHETS DES BANQUES  
ET ETABLISSEMENTS FINANCIERS

Raison sociale	Guichets permanents		
	Lieu	Nombres	Total
I - Banques			
CITIBANK	Dakar	1	1
Massraf Fayçal Al Islami Sénégal ( MFIS )	Dakar	1	1
Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Sénégal ( BICIS )	Dakar Louga Richard Toll Rufisque Saint Louis Thiès Mbour Podor	8 1 1 1 1 1 1 1	15
Société Générale de Banques au Sénégal ( SGBS )	Dakar Kaolack Ziguinchor Kolda Tambacounda	6 1 1 1 1	10
Banque Islamique du Sénégal	Dakar	1	1
Compagnie Bancaire de l'Afrique Occidentale ( CBAO )	Dakar Ziguinchor Kaolack Touba	4 1 1 1	7
Banque de l'Habitat du Sénégal ( BHS )	Dakar Ziguinchor	1 1	2
Caisse Nationale du Crédit Agricole du Sénégal ( CNCAS )	Dakar Thiès Matam Ndioum Tambacounda Mbour Kaolack Ziguinchor Kolda St Louis Sédhiou Richard Toll Diourbel	2 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	14
Crédit Lyonnais Sénégal ( CLS )	Dakar	4	4
II - Etablissements financiers			
Compagnie Ouest Africaine de Crédit Bail LOCAFRIQUE	Dakar	1	1
Société de Crédit et d'Équipement au Sénégal ( SOCREs )	Dakar Louga Kaolack	1 1 1	3
Société de Promotion et de Financement " Le crédit Sénégalais "	Dakar	1	1
Société Générale de Crédit Automobile ( SOGECA )	Dakar	1	1
SENINVEST	Dakar	1	1



**ACCORD DE RETROCESSION**

**ET**

**PROTOCOLE D'ACCORD**

**PROJET DE PROMOTION DES MICRO-ENTREPRISES RURALES**

**(PROMER)**

**ACCORD DE RETROCESSION**

**ENTRE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL**

**ET**

**LE CREDIT MUTUEL DU SENEGAL (CMS)**

**(projet)**



**Attendu que** le Fonds International de Développement Agricole (ci-après désigné "le Fonds") s'est engagé à financer une partie des coûts en devises et en monnaie locale du projet d'appui aux micro-entreprises rurales (PROMER) (ci-après dénommé "le projet");

**attendu que** le projet comporte un volet "ligne de crédit" correspondant à la partie du projet relative à l'octroi de crédit à moyen et court terme dont l'exécution est confiée au Crédit Mutuel du Sénégal (CMS) et la constitution d'un fonds de risque;

**attendu que** le CMS intervient en tant que cofinancier à hauteur de 50% des besoins en crédits à moyen et court terme aux micro-entrepreneurs;

**attendu que** par accord de crédit n° ..... du ..... (ci-après désigné "l'Accord de crédit"), le Fonds a accepté de consentir à la République du Sénégal, ci-après dénommé "l'Etat" ), un crédit d'un montant de .....(ci-après désigné "le Crédit");

**attendu que** l'Etat, selon les termes de l'article.....section .....de l'Accord de crédit, doit rétrocéder au CMS une partie des fonds du crédit équivalent à ....., cette partie du crédit est ci-après désignée le crédit rétrocédé;

**attendu que** .....a été nommé Institution coopérante pour l'administration du crédit;

**attendu que** les activités de crédit se feront conformément à la réglementation en vigueur dans l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA);

**attendu que** l'Etat et le CMS ont accepté de conclure le présent Accord de rétrocession pour servir de cadre aux interventions du CMS.

**PAR CES MOTIFS, LES DEUX PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT:**

## **ARTICLE III - DECAISSEMENT DES FONDS**

### **Section 3.01: Ouverture de compte**

Le CMS ouvre dans ses livres un compte en FCFA destiné à recevoir les fonds du crédit rétrocédé et à couvrir les règlements dus au titre des dépenses effectuées dans le cadre de l'exécution de la partie ..... du projet et correspondant aux dépenses de la catégorie.....de l'accord de crédit.

### **Section 3.02: Mobilisation des fonds**

Les fonds destinés au financement des dépenses de la catégorie.....ci - dessus visées seront versées par tranches successives dans ledit compte par le fonds sur demande exclusive de la Direction de la Dette et de l'Investissement adressé à l'institution coopérante.

Les demandes de reconstitution des sommes retirées du compte pour règlement des dépenses autorisées se feront contre présentation à la Direction de la Dette et de l'Investissement des documents et autres pièces justificatives attestant que les paiements ont été effectués au titre de la catégorie.....et qu'ils ont atteint au moins 50% du montant, de l'avance précédemment versée.

### **Section 3.03: Délai de décaissement**

Le dernier décaissement devra s'effectuer au plus tard , le .....ou toute autre date qui aura été convenue entre l'Etat et le Fonds.

Toute nouvelle date retenue sera immédiatement communiquée au CMS.



Foot

~~Handwritten notes in red ink, possibly including 'K' and 'H'.~~

Handwritten notes in the top right corner.



DC  
your EX  
not



Faint, illegible text at the bottom of the page, possibly bleed-through from the reverse side.

## ARTICLE III - DECAISSEMENT DES FONDS

### Section 3.01: Ouverture de compte

Le CMS ouvre dans ses livres un compte en FCFA destiné à recevoir les fonds du crédit rétrocédé et à couvrir les règlements dus au titre des dépenses effectuées dans le cadre de l'exécution de la partie ..... du projet et correspondant aux dépenses de la catégorie.....de l'accord de crédit.

### Section 3.02: Mobilisation des fonds

Les fonds destinés au financement des dépenses de la catégorie.....ci - dessus visées seront versées par tranches successives dans ledit compte par le fonds sur demande exclusive de la Direction de la Dette et de l'Investissement adressé à l'institution coopérante.

Les demandes de reconstitution des sommes retirées du compte pour règlement des dépenses autorisées se feront contre présentation à la Direction de la Dette et de l'Investissement des documents et autres pièces justificatives attestant que les paiements ont été effectués au titre de la catégorie.....et qu'ils ont atteint au moins 50% du montant, de l'avance précédemment versée.

### Section 3.03: Délai de décaissement

Le dernier décaissement devra s'effectuer au plus tard , le .....ou toute autre date qui aura été convenue entre l'Etat et le Fonds.

Toute nouvelle date retenue sera immédiatement communiquée au CMS.



## Table des matières (suite)

	<u>Pages</u>
VI. LE FINANCEMENT DES MICRO-ENTREPRISES RURALES	15
A. Les besoins de financement	15
B. Le financement dans le cadre du projet	15
1. Problématique du financement	17
C. Principes d'intervention	18
D. Modalités d'intervention	18
1. Bénéficiaires	19
2. Objet	19
3. Apport personnel	19
4. Durée	19
5. Taux d'intérêt	19
E. Mesures d'accompagnement	20
F. Moyens et résultats attendus	20
1. Moyens	21
2. Résultats attendus	21
G. Indicateur de suivi de la composante	21

## APPENDICES

1. Répartition des guichets des banques et établissements financiers
2. Couverture géographique des caisses d'épargne et de crédit
3. Taux d'intérêt pratiqués par les caisses d'épargne et de crédit
4. Organismes d'appui aux structures mutualistes d'épargne et de crédit
5. Détermination du montant de la ligne de crédit et du fonds de risque
6. Protocole et Accords
7. Cartes de répartition du réseau du CMS

## ARTICLE 1 - LA RETROCESSION

### Section 1.01: Définitions

Chaque fois qu'elles sont employées dans le présent Accord, et à moins que le contexte ne s'y oppose, les expressions définies dans l'Accord de crédit conservent la même signification.

### Section 1.02: Montant

Au titre de la catégorie .....de l'annexe.....de l'Accord de crédit, l'Etat rétrocède au CMS qui accepte sous forme de crédit, l'équivalent en FCFA .....

### Section 1.03 Utilisation

- a) Les fonds ainsi rétrocédés sont exclusivement destinés au financement des opérations afférentes à la partie ..... du projet telle que décrite à l'annexe ... de l'Accord de crédit.
- b) Le Crédit Mutuel du Sénégal assurera l'octroi:
  - des crédits à court terme pour les fonds de roulement nécessaires au fonctionnement des micro-entreprises rurales;
  - des crédits à moyen terme destinés à financer les équipements des micro-entreprises rurales. Le CMS assurera l'octroi des crédits à des individus ou à des groupements encadrés par le projet sous réserve du respect, par les bénéficiaires des procédures du CMS.
- c) Le CMS refinancera à partir des fonds rétrocédés les autres institutions mutualistes qui financeront les micro-entrepreneurs ruraux. Les conditions de refinancement seront préciser dans un accord de collaboration entre le CMS et l'institution.
- d) Les conditions d'octroi de crédit à court et moyen terme seront celles en vigueur actuellement au niveau du réseau du CMS et dans la zone du projet et doivent être de tout temps acceptables pour le Fonds.

### Section 1.04: Fonds de risque

Il est prévu un fonds de risque pour couvrir les crédits irrécouvrables. La mise en oeuvre de ce fonds sera précisée dans le protocole d'accord à passer entre le CMS et l'Unité de gestion du projet.

Le montant de la dotation en fonds de risque est fixé à 4,5% des montants des crédits octroyés

### Section 1.05: Risque de change

L'Etat prend à sa charge les risques de change conformément à l'article ..... de l'Accord de crédit.



## II. LE SYSTEME BANCAIRE

5. Le système bancaire sénégalais compte au 31 mars 1995, neuf banques et cinq établissements financiers. La liste des banques et établissements financiers s'établit comme suit:

### A. Banques

- CITIBANK;
- Massraf Fayçal Al Islami Sénégal (MIFIS);
- Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Sénégal (BICIS);
- Société Générale de Banques au Sénégal (SGBS);
- Banque Islamique du Sénégal;
- Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest (CBAO);
- Banque de l'Habitat du Sénégal (BHS);
- Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal (CNCAS); et
- Crédit Lyonnais Sénégal (CLS).

### B. Etablissements financiers

- Compagnie Ouest-Africaine de Crédit bail - LOCAFRIQUE;
- Société de Crédit et d'Equipement au Sénégal (SOCRES);
- Société de Promotion et de Financement "le Crédit sénégalais"; et
- Société d'Investissement (SENINVEST).

6. Répartition des guichets des banques et des établissements financiers (voir appendice 1). Le système bancaire totalise 60 guichets permanents contre huit pour les établissements financiers. D'une manière générale, les guichets des banques se trouvent dans les grands centres qui sont généralement les chefs-lieux des régions et la ville de Dakar détient 29 guichets sur les 60 que compte le système bancaire. La Banque ayant le réseau le plus développé est la BICIS avec 15 guichets, suivie de la CNCAS (14 guichets) et de la SGBS (10 guichets). De plus le système financier sénégalais comprend la Caisse Nationale d'Epargne qui est intégrée à l'Office des postes et dispose d'un réseau de 130 bureaux.

5. Les contraintes et les atouts du Sénégal ont été synthétisés de la façon suivante par la Direction de l'aménagement du territoire du Ministère de l'intérieur:

**Contraintes:**

- une sécheresse persistante (depuis plus de deux décennies);
- invasion des eaux marines, salinisation des nappes et recul du littoral;
- problèmes d'approvisionnement en eau potable et en énergie domestique;
- salinisation, acidification et érosion des sols, ensablement des niayes et des cuvettes;
- très forte dégradation des formations végétales, surtout dans les zones sahélienne et soudanienne;
- forte pression sur les terres (bassin arachidier);
- pollution et nuisance en milieu urbain (Dakar);
- taux de croissance démographique élevé;
- inégale répartition de la population et des activités sur le territoire national;
- concentration des infrastructures et des équipements dans la partie occidentale du pays et surtout dans la capitale;
- déficit en matière de logements, d'infrastructures et d'équipements collectifs;
- offre d'emplois faibles;
- faible productivité de l'économie;
- forte dépendance économique vis-à-vis de l'extérieur.

**Atouts:**

- important réseau hydrographique et grandes réserves en eau souterraine;
- disponibilités en terres agricoles dans la partie Est, Sud et Sud-Est;
- potentiel hydro-agricole important;
- possibilités de diversification, d'intensification des cultures sèches;
- écosystèmes favorables au développement des cultures maraîchères et fruitières pour les marchés intérieurs et pour l'exportation;
- potentiel pastoral important;
- ressources halieutiques importantes et possibilités d'aquaculture;
- côte favorable au tourisme et parc naturel;
- importante production de phosphate et engrais;
- artisanat généralisé et bonnes conditions pour le développement des petites et moyennes entreprises;
- ressources et potentialités minières exploitables (phosphate, attapulгите, fer, or, cuivre, tourbe, marbre, gaz, titane...);
- important potentiel d'énergie renouvelable (solaire et éolienne);
- réseau routier assez dense;
- position stratégique au plan des communications internationales;
- existence d'un réseau de centres de formation à vocation internationale;
- existence d'un potentiel intellectuel et technique élevé et d'une main-d'oeuvre qualifiée (conduction, artisanat d'art, mécanique, confection...).

6. Le tableau à l'Appendice 1 réunit les principaux indicateurs sociaux et économiques du pays.



République du Sénégal  
Projet d'appui aux micro - entreprises rurales

COUVERTURE GEOGRAPHIQUE DES CAISSES D'EPARGNE ET DE CREDIT

Raison sociale	Dakar			THIES			LOUGA			DIOURBEL			KAOLACK			ST LOUIS			TAMBACOUNDA			KOLDA			ZIGUINCHOR			Fatick	
	Pikine	Dakar	Rufisque	Mbour	Tivaouane	Thiès	Kebemer	Linguere	Louga	Bamby	Diourbel	Mbake	Katrine	Kaolack	Nioro du Rip	St Louis	Matam	Podor	Bakel	Kedougou	Tambacounda	Kolda	Séhiou	Velingara	Bigriola	Oussouye	Ziguinchor	Fatick	Gossas
CMS			X	X	X				X			X	X							X									
FARPAS		X								X	X																X		
Caisse de Louga						X		X																					
PRIMOCA							X																						
Caisse Université		X																				X							
SOCOCIM																													
CECAS																													
CRESES																													
Caisse de KAYAR			X																										
Caisse de HANN		X																											
ALMECS		X																											
CAPECSI		X																											
CAPEC Mpal																													
Caisse de Koun.		X																											
CNPS		X																											
ENDA GRAF		X																											
FCLECIK		X																											
MECH		X																											
EGABI																													
CEVAG																													
CECAK																													
MUWEC																													

Source: Cellule AT / CPEC

ORGANISMES D'APPUI DES STRUCTURES MUTUALISTES D'EPARGNE ET DE CREDIT

Raison sociale	Organisme d'appui ou structure d'encadrement extérieure	Appui financier
1 Crédit Mutuel du Sénégal ( CMS )	Centre International du Crédit Mutuel, Paris France	Coopération Française ( FAC ) Centre International du Crédit Mutuel Caisse Française de Développement
2 Fédération des Banques Locales d'Epargne, de Crédit et d'Investissement de KOUNGHEUL	FONGS: Fédération des ONG du Sénégal	Fonds propres
3 Caisses Populaires d'Epargne et de Crédit des Retraités	Programme d'appui aux Structures Mutualistes ou Copératives d'Epargne et de crédit BIT/BCEAO CONACAP: Conseil National pour la promotion des Caisses Populaires d'Epargne et de Crédit au Sénégal	
4 Caisse d'Epargne et de Crédit des Artisans de Saint Louis ( CECAS )	Sauvegarde du Nord ", ONG française CONACAP: Conseil National pour la promotion des Caisses Populaires d'Epargne et de Crédit au Sénégal	Sauvegarde du Nord "
5 Collectif National des Pêcheurs Artisans du Sénégal ( C.N.P.S. )	Centre de Recherche pour le Développement des Technologies Intermédiaires de Pêche ( CREDETIP )	Diverses ONG européennes Jumelages avec des communautés de pêcheurs du Nord
6 Caisses Populaires d'Epargne et de Crédit ENDA - SAHEL ( CAPEC / ENDA )	ENDA - SAHEL	ENDA et NOVIB ( Pays Bas )
7 Comité Consultatif des Caisses Populaires D'Epargne et de Crédit de la Région de LOUGA ( CS / CAPEC / LG )	Cellule d'Assistance Extérieure Fondation internationale pour le Développement ( Volet alphabétisation ) Fondation pour le Développement en Afrique ( A.D.F. )	Fondation pour le Développement en en Afrique ( A.D.F. )
8 Caisse Solidarité du personnel de SOCOCIM INDUSTRIES	CONACAP: Conseil National pour la promotion des Caisses Populaires d'Epargne et de Crédit au Sénégal	SOCOCIM INDUSTRIES
9 Caisse d'Epargne et de Crédit des Travailleurs de l'Université Cheikh Anta DIOP et Etablissements rattachés à l'Université ( CEC - UCAD )	Cellule d'Assistance Technique aux Caisses Populaires d'Epargne et de crédit AT -CPEC Programme d'Appui aux Structures Mutualistes d'Epargne et de Crédit PA - SMEC	
10 Caisse Rurale d'épargne, de Crédit, d'Investissement et de Solidarité du BALATACOUNDA ( CRECIS )	Action carême Suisse	Action Carême Suisse
11 Mutuelle d'Epargne et de Crédit de HANN CNCAS - PROPECHE ( M.E.C.H. )	Caisse Nationale de crédit Agricole du Sénégal	PROPECHE
12 Caisses Villageoises d'Epargne et de Crédit ( C.V.E.C. )	SAED / USE	KFW Partenaire de la table ronde de l'USE
13 Caisse Populaire de l'Union Régionale des Coopératives Artisanales de Dakar ( CAPEC / URCAD )	Bureau d'appui aux organismes d'auto - promotion	Fonds propres

Source: AT/CPEC



25. La dévaluation du Franc CFA en janvier 1994 a eu un impact important sur le niveau de certains prix administrés à la consommation ou à la production. Les prix à la production de l'arachide, du coton ou du riz furent ainsi réévalués de même que les prix à la consommation de l'essence et des brisures de riz. L'inflation qui commençait à être maîtrisée depuis le début des années 90 a connu une forte hausse en 1994 (39%) et devrait se situer aux alentours de 9% en 1995. Il est prévu une stabilisation du niveau de l'inflation à partir de 1996 (3,5%).

26. L'augmentation des prix à la consommation liée à la dévaluation, et la réduction subséquente du pouvoir d'achat (au moins en milieu urbain) n'a pas été compensée par une hausse des revenus proportionnelle ; les salaires des fonctionnaires et du secteur privé ont augmenté dans des proportions modestes, ce qui a cependant eu pour avantage de réduire les coûts de la main-d'oeuvre, qui restent élevés au Sénégal, en comparaison avec de nombreux pays du Tiers monde.

#### G. Finances publiques

27. Les mesures d'ajustement structurel, avec la liquidation des entreprises publiques non performantes ou leur privatisation, avec la réduction des interventions de l'Etat, dans l'agriculture notamment, et avec les réductions à la fois des effectifs de la fonction publique et des salaires, ont permis de réduire progressivement le déficit budgétaire de 3,8% du PIB à 1987-88 à 0,1% en 1990-91. Il restera encore à résoudre un certain nombre de problèmes ayant trait au recouvrement des impôts et taxes. Pour l'instant les déficits annuels sont couverts par des emprunts et par des subventions accordées par certains pays dans le cadre de l'aide bilatérale.

28. Les rééchelonnements successifs de la dette extérieure et la remise, par la France, du montant de sa créance, ont permis de réduire considérablement le poids du service annuel de la dette qui est passé de 389 millions de dollars en 1988 à 200 en 1992.

#### H. Commerce extérieur

29. Avant la dévaluation, en dépit des efforts du Gouvernement pour stimuler les exportations et limiter les importations, la balance commerciale du Sénégal était déficitaire (5,4% du PIB en 1991). En 1992, les principales exportations étaient: les produits de pêche, les produits chimiques (acide phosphorique), les arachides ou dérivés, les phosphates et le coton. Les principales importations étaient constituées de produits intermédiaires suivis par les produits de consommation.

30. La dévaluation du Franc CFA a eu un impact bénéfique (bien que moins important que prévu) sur les équilibres extérieurs du pays: les importations ont diminué de 13% en 1994 alors que les exportations augmentaient de 23% (hors phosphate). Parmi les effets positifs de la dévaluation on peut citer: accroissement du nombre de touristes, augmentation de la production et des exportations de ciment et d'acide phosphorique, augmentation des exportations de coton, de bétail et d'arachides dont le commerce frontalier a diminué.

### III. SUPPORT INSTITUTIONNEL AU SECTEUR PRIVE

31. Le Sénégal dispose d'une gamme relativement étendue d'institutions d'appui au secteur privé, qui appartiennent à l'administration publique ou au secteur privé lui-même. Cependant, un large segment de ce secteur privé et, en particulier, les micro-industries et l'artisanat estiment qu'ils ne sont représentés ou aidés par aucune de ces organisations.



République du Sénégal  
Projet de promotion des micro - entreprises rurales

DETERMINATION DU MONTANT DE LA LIGNE DE CREDIT ET DU FONDS DE RISQUE

Activités	Invest	Crédit	A1	A2	A3	A4	A5	A6
Taux d'intérêt MT	15%							
Taux d'intérêt CT	24%							
Apport personnel	20%							
<b>Transformation production</b>								
<b>1. DECORTICAGE DU RIZ</b>								
Durée de remboursement du prêt (ans)	3							
Nombre d'unités financées			1	1	3	4	6	
Nombre cumulatif			1	2	5	9	15	
Infrastr. apport en nature bénéficiaires	600		600	600	1,800	2,400	3,600	
Besoins en fonds de roulement	100	80	80	80	240	320	480	
Besoin crédit moyen terme (MT)	3,300	2,640	2,640	2,640	7,920	10,560	15,840	
Rbt crédit 1ère année								
Rbt crédit 2ème année				-760	-874	-1,005		
Rbt crédit 3ème année					-760	-874	-1,005	
Rbt crédit 4ème année						-2,281	-2,623	-3,016
Rbt crédit 5ème année							-3,041	-3,497
Total				-760	-1,635	-4,161	-6,669	-6,514
Montant des dotations pour crédit à MT				2,640	1,880	6,285	6,389	9,171
Montant des dotations des crédits à court terme				80	80	240	320	480
TOTAL DOTATION CREDIT				2,720	1,960	6,525	6,719	9,651
Contribution bénéf.		680	680	680	2,040	2,720	4,080	
<b>2. Adjonction d'un décortiqueur de mil à un moulin existant</b>								
Durée de remboursement du prêt (ans)	3							
Nombre d'unités financées			2	3	5	5	5	
Nombre cumulatif			2	5	10	15	20	
Infrastr. apport en nature bénéficiaires	0		0	0	0	0	0	
Besoins en fonds de roulement		0	0	0	0	0	0	
Besoin crédit moyen terme (MT)	1,700	1,360	2,720	4,080	6,800	6,800	6,800	
Rbt crédit 1ère année								
Rbt crédit 2ème année				-783	-901	-1,036		
Rbt crédit 3ème année					-1,175	-1,351	-1,554	
Rbt crédit 4ème année						-1,958	-2,252	-2,590
Rbt crédit 5ème année							-1,958	-2,252
Total				-783	-2,076	-4,345	-5,764	-4,842
Montant des dotations pour crédit à MT				2,720	3,297	4,724	2,455	1,036
Montant des dotations des crédits à court terme				0	0	0	0	0
TOTAL DOTATION CREDIT				2,720	3,297	4,724	2,455	1,036
Contribution bénéf.		340	680	1,020	1,700	1,700	1,700	1,700



République du Sénégal  
Projet de promotion des micro - entreprises rurales

DETERMINATION DU MONTANT DE LA LIGNE DE CREDIT ET DU FONDS DE RISQUE

Activités	Invest	Crédit	A1	A2	A3	A4	A5	A6
Taux d'intérêt MT	15%							
Taux d'intérêt CT	24%							
Apport personnel	20%							
<b>Transformation production</b>								
<b>1. DECORTICAGE DU RIZ</b>								
Durée de remboursement du prêt (ans)	3							
Nombre d'unités financées				1	1	3	4	6
Nombre cumulatif				1	2	5	9	15
Infrastr. apport en nature bénéficiaires	600			600	600	1,800	2,400	3,600
Besoins en fonds de roulement	100	80		80	80	240	320	480
Besoin crédit moyen terme (MT)	3,300	2,640		2,640	2,640	7,920	10,560	15,840
Rbt crédit 1ère année								
Rbt crédit 2ème année				-760	-874	-1,005		
Rbt crédit 3ème année					-760	-874	-1,005	
Rbt crédit 4ème année						-2,281	-2,623	-3,016
Rbt crédit 5ème année							-3,041	-3,497
Total				-760	-1,635	-4,161	-6,669	-6,514
<b>Montant des dotations</b>								
pour crédit à MT				2,640	1,880	6,285	6,399	9,171
<b>Montant des dotations des crédits</b>								
à court terme				80	80	240	320	480
<b>TOTAL DOTATION CREDIT</b>								
Contribution bénéf.		680		680	680	2,040	2,720	4,080
<b>2. Adjonction d'un décortiqueur de mil à un moulin existant</b>								
Durée de remboursement du prêt (ans)	3							
Nombre d'unités financées				2	3	5	5	5
Nombre cumulatif				2	5	10	15	20
Infrastr. apport en nature bénéficiaires	0			0	0	0	0	0
Besoins en fonds de roulement		0		0	0	0	0	0
Besoin crédit moyen terme (MT)	1,700	1,360		2,720	4,080	6,800	6,800	6,800
Rbt crédit 1ère année								
Rbt crédit 2ème année				-783	-901	-1,036		
Rbt crédit 3ème année					-1,175	-1,351	-1,554	
Rbt crédit 4ème année						-1,958	-2,252	-2,590
Rbt crédit 5ème année							-1,958	-2,252
Total				-783	-2,076	-4,345	-5,764	-4,842
<b>Montant des dotations</b>								
pour crédit à MT				2,720	3,297	4,724	2,455	1,036
<b>Montant des dotations des crédits</b>								
à court terme				0	0	0	0	0
<b>TOTAL DOTATION CREDIT</b>								
Contribution bénéf.		340		680	1,020	1,700	1,700	1,700



Activités	Invest	Crédit	A1	A2	A3	A4	A5	A6
<b>15. TENTURE, BA'IK</b>								
	3							
Durée de remboursement du prêt (ans)	3							
Nombre d'unités financées				10	15	15	25	25
Nombre cumulatif				10	25	40	65	90
Infrastr. apport en nature bénéficiaires	400			4,000	6,000	6,000	10,000	10,000
Besoins en fonds de roulement	150	120		1,200	1,800	1,800	3,000	3,000
Besoin crédit moyen terme (MT)	286	229		2,288	3,432	3,432	5,720	5,720
Rbt crédit 1ère année								
Rbt crédit 2ème année				-659	-758	-871		
Rbt crédit 3ème année					-988	-1,137	-1,307	
Rbt crédit 4ème année						-988	-1,137	-1,307
Rbt crédit 5ème année							-1,647	-1,894
Total				-659	-1,746	-2,996	-4,091	-3,201
Montant des dotations pour crédit à MT				2,288	2,773	1,685	2,724	1,629
Montant des dotations des crédits à court terme				1,200	1,800	1,800	3,000	3,000
<b>TOTAL DOTATION CREDIT</b>				<b>3,488</b>	<b>4,573</b>	<b>3,485</b>	<b>5,724</b>	<b>4,629</b>
Contribution bénéf.		87		872	1,308	1,308	2,180	2,180
<b>16. GIE DE TRANSPORT DE PROXIMITE</b>								
	1							
Durée de remboursement du prêt (ans)	3							
Nombre d'unités financées				15	20	20	30	30
Nombre cumulatif				15	35	55	85	115
Besoins en fonds de roulement		0		0	0	0	0	0
Besoin crédit moyen terme (MT)	230	184		2,760	3,680	3,680	5,520	5,520
Rbt crédit 1ère année								
Rbt crédit 2ème année				-795	-914	-1,051		
Rbt crédit 3ème année					-1,060	-1,219	-1,402	
Rbt crédit 4ème année						-1,060	-1,219	-1,402
Rbt crédit 5ème année							-1,590	-1,828
Total				-795	-1,974	-3,330	-4,210	-3,230
Montant des dotations pour crédit à MT				2,760	2,885	1,705	2,190	1,310
Montant des dotations des crédits à court terme				0	0	0	0	0
<b>TOTAL DOTATION CREDIT</b>				<b>2,760</b>	<b>2,885</b>	<b>1,705</b>	<b>2,190</b>	<b>1,310</b>
Contribution bénéf.		46		690	820	820	1,380	1,380
<b>17. Equipement en machine combinée d'une menuiserie bois rouge existante</b>								
	3							
Durée de remboursement du prêt (ans)	3							
Nombre d'unités financées				5	8	8	14	15
Nombre cumulatif				5	13	21	35	50
Besoins en fonds de roulement		0		0	0	0	0	0
Besoin crédit moyen terme (MT)	3,600	2,880		14,400	23,040	23,040	40,320	43,200
Rbt crédit 1ère année								
Rbt crédit 2ème année				-4,147	-4,769	-5,484		
Rbt crédit 3ème année					-6,635	-7,630	-8,775	
Rbt crédit 4ème année						-6,635	-7,630	-8,775
Rbt crédit 5ème année							-11,611	-13,353
Total				-4,147	-11,404	-19,749	-28,016	-22,128
Montant des dotations pour crédit à MT				14,400	18,853	11,636	20,571	15,184
Montant des dotations des crédits à court terme				0	0	0	0	0
<b>TOTAL DOTATION CREDIT</b>				<b>14,400</b>	<b>18,853</b>	<b>11,636</b>	<b>20,571</b>	<b>15,184</b>
Contribution bénéf.		720		3,600	5,760	5,760	10,080	10,800



- Inspection générale des services
- Direction des impôts
- Direction de l'enregistrement , des domaines et du timbre
- Direction du cadastre
- Direction des vérifications et enquêtes fiscales
- Agence judiciaire de l'Etat
- Direction de la planification
- Direction de la coopération économique et financière
- Direction de la prévision et de la statistique
- Direction de la monnaie et du crédit
- Direction des assurances
- Direction du traitement automatique et de l'information
- Direction de l'administration générale et de l'équipement

1

#### ETABLISSEMENTS PUBLICS A CARACTERE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

##### Ministère de l'Agriculture

-Société de développement de l'élevage dans la Zone sylvopastorale (SODESP)

-Institut sénégalais de recherche agricole (ISRA)

##### Ministère de l'économie des finances et du plan

-Caisse de péréquation et de stabilisation des prix

##### Ministère de l'énergie des mines et de l'Industrie

-Institut de technologie alimentaire

#### ETABLISSEMENTS PUBLICS A CARACTERE PROFESSIONNEL

##### Ministère de l'Agriculture

-Ordre des Vétérinaires

##### Ministère du Commerce et de l'Artisanat

-Union des Chambres de commerce, d'industrie et d'agriculture  
-Chambres de commerce, d'industrie et d'agriculture

---

<sup>1</sup>Extrait du Décret n° 93-723 du 07/06/1993 portant répartition des services de l'Etat et du contrôle des établissements publics , des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la présidence de la république, la primature et les ministères.

Document de travail no 2  
Appendice no 5 P 8

Libellé	A1	A2	A3	A4	A5	A6	TOTAL
Cumul unité		111	155	211	273	261	1.031
Total dotation de crédit CT		30,201	47,141	73,564	79,484	79,844	310,234
Total dotation de crédit MT		51,992	60,856	33,996	73,216	54,160	274,320
Grand total dotation de crédit		82,193	108,497	107,560	152,700	134,004	584,854
Contribution monétaire bénéficiaires		20,508	30,667	36,481	54,473	56,603	198,712
Contribution en nature bénéficiaires		25,350	36,300	51,150	61,900	63,100	237,800
Fonds de risque							
Crédit à court terme mise en place		30,201	47,141	73,564	79,484	79,844	310,234
Crédit à moyen terme mise en place		51,992	75,928	73,080	139,208	147,368	487,576
Total crédit mise en place		82,193	123,069	146,644	218,692	227,212	797,810
Autres contributions bénéficiaires		2,055	3,077	3,666	5,467	5,680	19,945
Total contribution bénéficiaires		22,563	33,744	40,127	59,940	62,283	218,658
Dotation en fonds de risque (15% du total de crédit mis en place)		12,329	18,460	21,987	32,804	34,062	119,671
Part FIDA		3,609	5,538	6,509	9,841	10,225	35,901
Part CMS		8,630	12,922	15,398	22,963	23,837	83,770



### A. Population cible

15. Les populations ciblées par les caisses d'épargne et de crédit en général sont assez diversifiées, en milieu rural comme en milieu urbain. En milieu rural, les groupes cibles couvrent les agriculteurs, les éleveurs, les pêcheurs, les artisans qu'il s'agisse de jeunes, de femmes et d'adultes, individus ou groupements. La structure des populations ciblées fait apparaître une large part faite aux associations ou groupements villageois. En milieu urbain, les groupes cibles sont davantage de petits ou micro-entrepreneurs (artisans, PME), jeunes, adultes, femmes s'investissant également dans le petit commerce.

### B. Objectifs

16. Les objectifs poursuivis par les institutions mutualistes d'épargne et de crédit sont multiples et variables. Les principaux objectifs sont:

- créer des mécanismes associant l'épargne des membres aux possibilités de crédit;
- mettre l'accent sur le rôle central de l'épargne;
- renforcer les liens de solidarité et d'entraide;
- développer l'esprit communautaire des membres
- promouvoir l'apprentissage de la gestion financière;
- lutter contre l'analphabétisme;
- assurer la formation en épargne/crédit
- contribuer à l'autodéveloppement et l'autopromotion; et
- offrir des services financiers pour combattre l'usure.

### C. Localisation géographique

17. Suivant les caractéristiques des systèmes (philosophie, objectifs et moyens des promoteurs), le réseau d'intervention couvre soit une zone géographique limitée soit le réseau est disséminé sur plusieurs régions du territoire national (voir appendice 2)

### D. Organisation et fonctionnement

18. Selon les textes régissant les structures mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit une caisse de base doit avoir l'organisation suivante: une Assemblée générale; un Conseil d'administration; un Comité de crédit; un Comité de surveillance; un Comité d'éducation et/ou de promotion. Dans la pratique, les caisses d'épargne et de crédit ont une Assemblée générale, un Conseil d'administration, un comité de crédit et des gérants de caisse. On note aussi une faible participation des groupes cibles ou du sociétariat à la détermination des stratégies, politiques et objectifs. A tous les niveaux, existent encore des relations de dépendance avec l'assistance technique ou l'encadrement, mais des actions sont en cours pour la sénégalisation des postes tenus par les assistants techniques.

## ARTICLE IV - EXECUTION DU projet

### Section 4.01: Protocoles d'Accord

Pour l'exécution de la partie .....du projet, en ce qui implique le CMS, celui-ci signera, d'une part, un protocole d'accord avec l'Unité de gestion du projet qui précisera les modalités de son intervention et, d'autre part, des protocoles d'accord avec les Institutions mutualistes d'épargne et de crédit qui participeraient à la mise en oeuvre du volet crédit. L'Etat veillera à la bonne exécution de ces protocoles d'accord.

### Section 4.02: Gestion des fonds

Le CMS n'utilisera les fonds mis à la disposition que pour les besoins se rapportant à la partie ..... du projet (dépenses de la catégorie n°.....), et se conformer notamment aux dispositions stipulées à l'article .....de l'Accord de crédit.

### Section 4.03: Contrôle

Le CMS autorisera les fonctionnaires et experts envoyés par l'Etat ou le Fonds à contrôler l'exécution de la partie ... du projet (dépenses de la catégorie n°....., à examiner tous les documents y afférents et à procéder à l'évaluation rétrospective du projet pour cette partie.

### Section 4.04

Les engagements pris en vertu de l'Accord de crédit et portant sur la partie ..... du projet lient, chacun en ce qui le concerne, l'Etat et le CMS qui devront être respectés pour la réalisation des objectifs du crédit dans son ensemble.



**projet DE PROMOTION DES MICRO-ENTREPRISES RURALES  
(PROMER)**

**PROTOCOLE D'ACCORD**

**ENTRE LA CREDIT MUTUEL DU SENEGAL**

**ET**

**L'UNITE DE GESTION DU projet**

**(projet)**

## ARTICLE 5: CONDITIONS D'OCTROI DU CREDIT

### 5.1: Conditions d'accès

L'accès au crédit des MER est subordonné aux conditions suivantes:

- être un MER identifié par le projet et ayant obtenu son aval technique (formation et suivi dans l'exécution de son activité par le projet);
- être membre d'une caisse locale;
- avoir constitué au préalable son apport personnel de 20% des besoins; et
- être à jour de leurs dettes antérieures.

### 5.2: Taux des crédits

Les taux actuellement des crédits sont respectivement de 15% pour le moyen terme et de 24% pour le court terme. Compte tenu de la variation des taux, les taux débiteurs sur les crédits seront déterminés annuellement, après concertation entre les deux parties.

Le différentiel de points entre le taux de rétrocession et les taux appliqués aux MER se répartira comme suit:

- i) la rémunération du Bureau central et des Caisses locales d'épargne et de crédit sera de cinq points (frais d'administration et suivi de gestion);
- ii) la participation des Caisses d'épargne et de crédit au fonds de risque sera de quatre points; et
- iii) le solde sera utilisé pour développer des crédits aux groupes cibles du FIDA dans la zone du projet ou pour financer de l'expertise nécessaire à l'élaboration des dossiers techniques.

### 5.3: Durée

La durée des crédits variera en fonction des opérations financées en tout état de cause elle ne doit excéder:

- un (1) an pour les crédits à court terme destinés à financer le besoin en fonds de roulement des MER et;
- trois (3) ans pour les crédits à moyen terme destinés à financer les équipements des MER



## **ARTICLE 8: COMPTES SPECIAUX**

### **8.1: Compte "contribution des Caisses locales au fonds de risque"**

Il est prévu dans le différentiel de taux entre le taux de rétrocession et le taux des crédits quatre points pour la participation des Caisses d'épargne et de crédit au fonds de risque. Ces fonds seront logés dans un compte distinct dans les livres du CMS et seront rémunérés au taux de rémunération en vigueur pour les comptes d'épargne.

### **8.2: Compte " Financement des MER "**

Le solde issu de la déduction faite de la rémunération du CMS et de la contribution des caisses locales au fonds de risque du différentiel de taux entre le taux de rétrocession et le taux des crédits aux MER doit être logé dans un compte à terme ouvert dans les livres du CMS. La rémunération de ce compte doit être conforme aux taux en vigueur pour les dépôts à terme.

## **ARTICLE 9: SUIVI DES ACTIVITES**

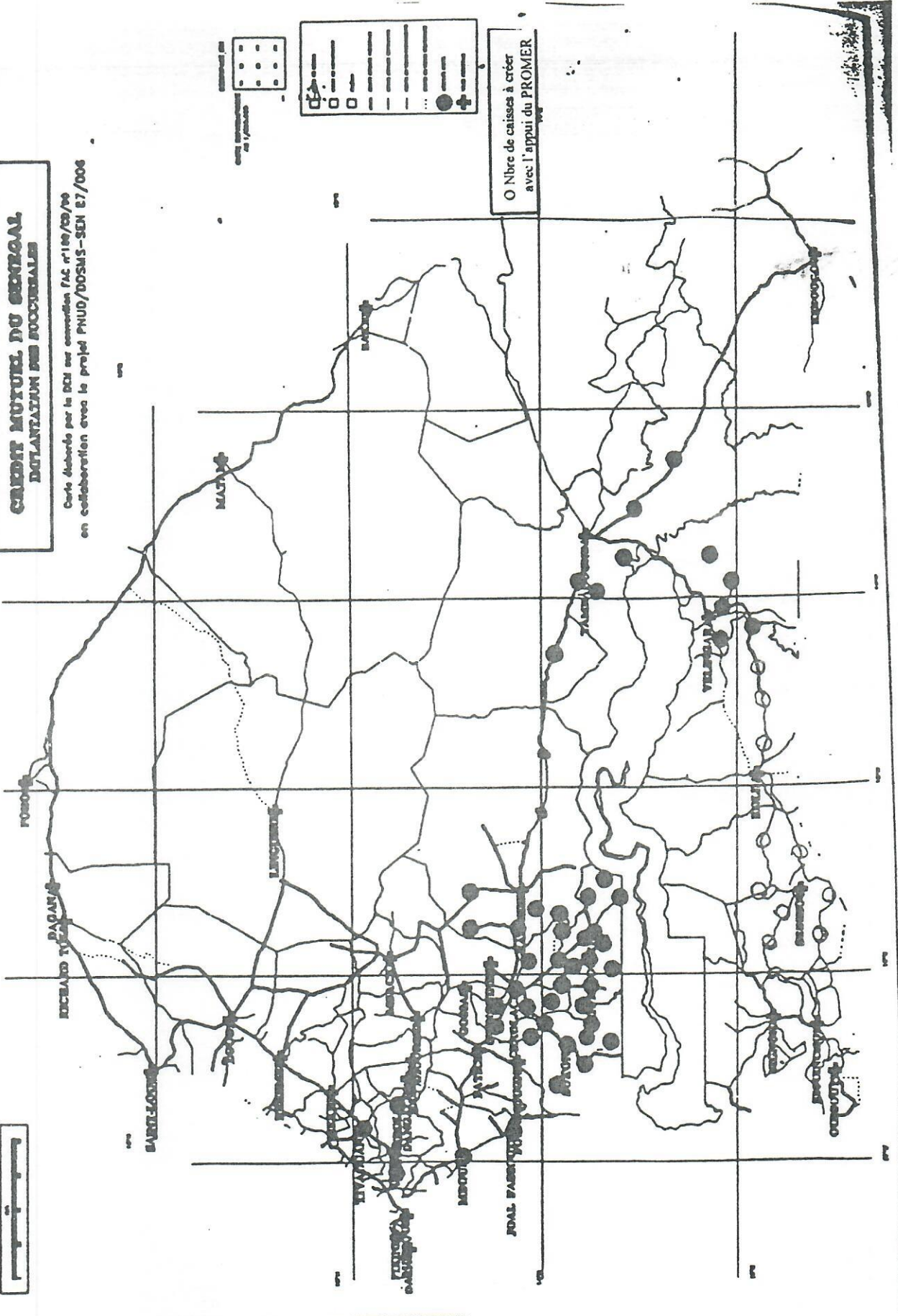
Le CMS et le projet suivront conjointement les MER financés. Le CMS adressera au projet un rapport mensuel sur les crédits accordés aux MER. Ce rapport fera l'objet d'une réunion mensuelle entre le CMS et l'UGP.

## **ARTICLE 10: DUREE**

Le présent protocole est prévu pour une durée de six ans à compter de la date de la signature.

**CREDIT MUTUEL DU SENEGAL  
D'IMPLANTATION DES FOUCHEAUX**

Carte élaborée par le BCM sur convention FAC n°109/CS/76  
en collaboration avec le projet PNUD/DOSMS-SEN E7/006



O Nbre de caisses à créer  
avec l'appui du PROMER



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Projet de promotion des micro-entreprises rurales

RAPPORT DE PREEVALUATION

Document de travail 3

LES ACTIVITES PRODUCTIVES

Table des matières

	<u>Pages</u>
I. ANALYSE DES ACTIVITES PRODUCTIVES EN MILIEU RURAL	
A. Critères d'éligibilité au soutien du projet	1
B. La notion de filières	2
II. PROBLEMATIQUE DES PRINCIPALES FILIERES	
A. Filière métal-mécanique	3
B. Filière bois	3
C. Filière cuirs et peaux	5
D. Transformation des céréales	6
E. Autres transformations de produits agricoles	6
1. Filière oléagineux	7
2. Filière jus de fruit	7
3. Conserves de fruits et légumes	8
F. Filière textiles et teinture	8
G. Embouche bovine, embouche ovine	9
III. PROBLEMATIQUE GENERALE DE LA CREATION DE MICRO-ENTREPRISES	10
IV. EXERCICE DE SIMULATION DE TYPES DE MICRO-ENTREPRISES A CREER DURANT LE PROJET	11

**APPENDICES**

1. Grille d'activité rurales possibles pour des MER hors agriculture/élevage
2. Tableau récapitulatif de l'exercice de dimensionnement des activités du projet
3. Unité de décorticage de riz
4. Adjonction d'un décortiqueur à mil à un moulin préexistant
5. Embouche ovine
6. Embouche bovine
7. Entreprise itinérante de battage de mil-maïs (activités de service)
8. Séchage - salage du poisson
9. Extension des équipements d'un commerçant de roues pour la vulcanisation
10. Fonds de roulement pour fabrication traditionnelle de pièces d'usure

- Inspection générale des services
- Direction des impôts
- Direction de l'enregistrement , des domaines et du timbre
- Direction du cadastre
- Direction des vérifications et enquêtes fiscales
- Agence judiciaire de l'Etat
- Direction de la planification
- Direction de la coopération économique et financière
- Direction de la prévision et de la statistique
- Direction de la monnaie et du crédit
- Direction des assurances
- Direction du traitement automatique et de l'information
- Direction de l'administration générale et de l'équipement

1

#### ETABLISSEMENTS PUBLICS A CARACTERE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

##### Ministère de l'Agriculture

- Société de développement de l'élevage dans la Zone sylvopastorale (SODESP)
- Institut sénégalais de recherche agricole (ISRA)

##### Ministère de l'économie des finances et du plan

- Caisse de péréquation et de stabilisation des prix

##### Ministère de l'énergie des mines et de l'Industrie

- Institut de technologie alimentaire

#### ETABLISSEMENTS PUBLICS A CARACTERE PROFESSIONNEL

##### Ministère de l'Agriculture

- Ordre des Vétérinaires

##### Ministère du Commerce et de l'Artisanat

- Union des Chambres de commerce, d'industrie et d'agriculture
- Chambres de commerce, d'industrie et d'agriculture

---

<sup>1</sup>Extrait du Décret n° 93-723 du 07/06/1993 portant répartition des services de l'Etat et du contrôle des établissements publics , des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la présidence de la République, la primature et les ministères.



# REPUBLIQUE DU SENEGAL

## Projet de promotion des micro-entreprises rurales

### RAPPORT DE PREEVALUATION

#### Document de travail 3

## LES ACTIVITES PRODUCTIVES

### I. ANALYSE DES ACTIVITES PRODUCTIVES EN MILIEU RURAL

1. Les activités productives rémunératrices qui peuvent être la base du fonctionnement de micro-entreprises en milieu rural consistent à apporter une valeur ajoutée à un matériau ou produit de base afin d'obtenir un objet ou un produit fini. La typologie de ces activités peut donc s'appuyer sur un balayage le plus exhaustif possible des matières brutes potentiellement disponibles dans la zone du projet (extraction, carrières, mines, collecte, cueillette), ou approvisionnées depuis l'extérieur, puis des produits intermédiaires qui en sont tirés (transformation de produits bruts) auxquels s'ajoutent les produits ou éléments de récupération recyclables, en identifiant à chaque item les actions de production - transformation et les produits qui peuvent être créés.

2. Cet exercice est présenté dans le tableau en appendice 1, et son balayage adopte la progression de classement des matériaux selon leur origine minérale, végétale, animale, récupération - recyclage avec ensuite une classification en actions de première ou seconde transformation. Pour chaque action les niveaux de complexité des technologies à mettre en oeuvre, les niveaux de coûts des équipements nécessaires à leur exécution ont été évalués. Enfin, l'intérêt ou la priorité de chaque action est estimé d'après les contacts pris au niveau des services (dont la Chambre des métiers) ou ONG travaillant dans ces domaines, au niveau des producteurs rencontrés et au niveau de structures consommatrices de produits artisanaux comme le réseau de paysans encadré par SODEFITEX.

3. Ce tableau des activités productives au sens strict est complété par les activités de transport et de services (entretien de matériels, services de proximité sauf secteur santé hors du champ des micro-entreprises, commerce, et services d'aide à d'autres micro-entreprises).

#### A. Critères d'éligibilité au soutien du projet

4. Toutes ces activités sont à retenir comme éligibles pour des MER intéressant le projet, si les critères suivants sont par ailleurs satisfaits:

- i) matière d'oeuvre: les MER utilisent pour l'exercice de leurs activités principalement des matières premières locales issues de l'agriculture;
- ii) productions: elles sont en général tournées vers la satisfaction des besoins domestiques locaux, vers l'amont et l'aval de l'agriculture ou de la forêt, de la pêche ou de l'élevage, ou encore du tourisme (objets d'art);
- iii) des MER de transport local de proximité convoient des denrées agricoles ou des matériaux;



6. Dans chaque filière principale il existe une chaîne d'activités qui par étapes vont de l'extraction cueillette ou approvisionnement, à la commercialisation des produits finis incluant aussi l'entretien des outils ou machines de production. Si une seule de ces activités est en dysfonctionnement, toute la filière est en difficulté. C'est pourquoi avant de promouvoir une micro-entreprise, il faut logiquement s'assurer que les autres maillons de sa filière sont opérationnels et donc analyser les problématiques filière par filière.

7. Ceci sera fait de façon approfondie dès le lancement du projet par les cadres du projet qui seront préparés à ces travaux par un apport méthodologique de consultants afin de définir les politiques générales d'orientation spécifiques à chaque filière. L'appendice 23 donne un exemple de contenu de telles études pour le secteur métal mécanique. Ces études mettront en évidence des sous-secteurs bien identifiés où un apport plus technique sera demandé à un expert spécialiste national ou extérieur grâce à un cahier des charges à préciser en fin d'étude de chaque filière.

## II. PROBLEMATIQUE DES PRINCIPALES FILIERES

### A. Filière métal-mécanique

8. Dans la zone rurale du projet, hors capitales régionales, les activités de métal mécanique sont conduites par des artisans de type assez différents:

- i) les forgerons traditionnels, castés, se réclament des arts du feu: ils travaillent le fer à chaud, ils sont aussi fondeurs de bronze (et même bijoutiers mais en référence au procédé de fonderie à la cire perdue) et plus récemment fondeurs d'alliages d'aluminium (Alpax). Ils produisent les outils manuels, et depuis peu les pièces détachées d'usure pour les machines de travail du sol à traction animale. Ils ne possèdent pas de poste de soudure et considéraient jusqu'ici ces techniques comme étrangères à leur art. Ils travaillent presque exclusivement des ferrailles de récupération;
- ii) les forgerons modernes, souvent appelés aussi "soudeurs". Ce sont des forgerons traditionnels ayant compris l'intérêt de la soudure, ou aussi des personnes hors caste venues par apprentissage à la soudure à l'arc et ne possédant qu'approximativement les techniques de la forge. Ils sont capables de ressouder des pièces cassées, de réhabiliter par greffage de parties neuves, des organes hors service sur des outils ou machines agricoles, véhicules, etc. Ils peuvent même parfois fabriquer entièrement des objets neufs avec des matières neuves ou recyclées (houes SINE ou charrues). Les menuisiers métalliques ont complètement ignoré la forge, mais par contre, ils ont intégré la soudure au chalumeau. Ils travaillent principalement des tôles et profilés neufs. Les mécaniciens auto sont souvent des soudeurs ayant suivi un apprentissage en mécanique auto et carrosserie;
- iii) les mécaniciens vélo, moto, sont assez souvent des jeunes déscolarisés qui possèdent en tout et pour tout quelques outils à main et des clés.



d'apprécier la qualité des produits finis issus de la transformation traditionnelle. Les équipements de facture artisanale sont recommandés compte tenu de leurs coûts inférieurs aux produits importés mais de qualité équivalente. Ces activités sont généralement exécutés par les hommes.

24. En zone rurale, de très nombreux moulins (broyeurs à marteaux) ont été installés. Le recensement donnait (en 1992) 171 et 114 moulins dans les Régions de Kaolack et Fatick et 63 pour Tamba et Kolda mais il y en a eu beaucoup d'autres installés depuis (certains citent le chiffre de 6 000 moulins pour tout le Sénégal, dont 2/3 seraient inutilisés ou en panne). En fait, beaucoup sont immobilisés faute souvent de pièces détachées car de nombreuses marques ou modèles distribués dans le cadre d'aides ne sont pas représentés localement.

25. Il reste certes des opportunités de créer des micro-entreprises de meunerie (le seuil de rentabilité semble se situer à 600 personnes desservies) mais il est aussi possible de doter des moulins existants d'extensions: les plus recherchées par les clients sont le décortiqueur à mil à disques abrasifs et le moulin à pâte d'arachide. Pour le riz, il est possible d'installer encore des décortiqueurs de type Engelberg. Toutes ces machines sont maintenant fabriquées localement, notamment à Thiès grâce au projet d'appui aux mécanisation (PPAM) (Ets PENE entre autres).

#### E. Autres transformations de produits agricoles

##### 1. Filière oléagineux<sup>1</sup>

26. La consommation d'huile est très élevée, notamment en milieu urbain. Le *ceebu jen* (riz au poisson), consommé par 90% des familles dakaroises à midi, nécessite 3/4 à 1 litre d'huile pour 10 personnes. Faute de pouvoir utiliser l'huile d'arachide la plus prisée mais la plus chère (620 F/litre), les familles consomment de l'huile importée (coton, soja, etc.) à 520 F/litre.

27. L'industrie possède un bon outil de production mais fonctionne à 50-55% de sa capacité (alors que le point mort est à 80-85%). Les prix de revient sont très élevés et la situation financière de ces industries est très préoccupante.

28. Une étude estime que la production artisanale génère un gain par litre supérieur d'environ 50% par rapport à l'activité industrielle. Vendue sur les marchés locaux au prix de l'huile importée (coton, soja), 520 F/litre pour un coût de revient de 458 FCFA/litre, la production artisanale rurale pourrait permettre d'alimenter les centres urbains en huile alimentaire à des prix concurrentiels.

29. D'autre part, outre la production d'huile d'arachide, il pourrait être envisagé, après études, de développer l'extraction d'huile de balanites, sésame, néem dans le cadre de partenariat avec des savonneries. L'extraction de l'huile est une activité féminine. Elle est basée sur le processus traditionnel, amélioré par l'ajout d'une presse de fabrication artisanale.

---

<sup>1</sup> Source: Rapport de formulation

## E. Activités

### 1. Mobilisation des ressources

19. D'une manière générale, les caisses d'épargne et de crédit mobilisent les ressources par le biais des dépôts rémunérés, des droits d'adhésion et/ou des parts sociales. La mobilisation de l'épargne est organisée selon des modalités qui varient selon la nature de la caisse d'épargne-crédit. Plusieurs produits sont proposés, on notera le plan d'épargne à objet diversifié: épargne logement, épargne projet, épargne voyage etc... Au 31 décembre 1993, les 140 caisses d'épargne et de crédit ont mobilisé 629,2 millions FCFA de dépôts (60,3 millions FCFA de capital social et 568,9 millions FCFA de dépôts collectés). Le taux de rémunération généralement appliqué est de 4,5% (détail des taux pratiqués par caisse voir appendice 3).

### 2. Les activités de crédit

#### Conditions d'éligibilité aux crédits

20. Les conditions généralement prescrites sont:

- adhésion à la caisse et/ou constitution d'une épargne minimale pendant un certain temps;
- fourniture de garantie; et
- présentation d'une activité rentable.

#### Conditions liées aux crédits

21. Objet: l'objet du crédit est fonction de l'activité ou de la catégorie du groupe cible (artisans, éleveurs, pêcheurs artisanaux, femmes, agriculteurs, petits commerçants etc...). Le crédit est utilisé pour de multiples petites activités productives (commerce, pêche artisanal, acquisition de matériel agricole, constitution de fonds de roulement, équipements divers etc...).

22. Montant: les montants sont soit dans certains cas plafonnés à 50% ou 67% des dépôts soit un multiple du montant épargné (parfois quatre fois);

Taux d'intérêt: les taux d'intérêt appliqués sont variables. On note des taux de 11%, 16%, 17,5% et 24% l'an (détails des taux, voir appendice 3);

Durée: la durée est variable mais de façon générale, les crédits sont à court terme avec un échéancier adaptée à chaque emprunteur.

L'encours de crédit enregistré au 31 décembre 1993 au niveau des 140 caisses est de 369,3 millions FCFA. Le taux de recouvrement moyen enregistré à cette date est de 88,7%. Par rapport au montant de l'épargne collectée, on note un taux de transformation de 64,9%.



Antennes	Localités couvertes
Antenne de Kaolack	Département de Kaolack Département de Nioro du Rip Département de Foundiougne Département de Kaffrine Département de Djourbel-Fatick
Antenne de Tambacounda	Département de Tambacounda Département de Velingra
Antenne de Thiès	Département de Thiès
Antenne de Ziguinchor	Département de Ziguinchor

#### 4. Organisation et fonctionnement

36. Sur le plan de l'organisation, le réseau du CMS est structuré comme suit:

- Un bureau central et la Direction générale à Thiès;
- Une antenne à Kaolack (Kaolack, Fatick, Djourbel);
- Une antenne à Tambakounda (Tambakounda, Vélingara, Kolda);
- Une antenne à Thiès (Thiès-Bambey); et
- Une antenne à Ziguinchor (Ziguinchor-Sédhiou).

37. Le bureau central joue le rôle de fédération et de caisse centrale. Ce bureau central est chargé:

- de définir la stratégie;
- d'élaborer les budgets, d'en assurer la gestion ainsi que celle de la trésorerie;
- de la formation de tous les acteurs impliqués dans le fonctionnement des caisses;
- du contrôle des caisses; et
- des relations avec l'administration.

C'est par ce bureau central que le Centre International du Crédit Mutuel apporte son assistance technique.

## 44. Conditions liées aux crédits:

Objets des prêts: les prêts sont destinés à financer les intrants agricoles (semences, engrais,.....), le matériel agricole, les animaux de trait, le cheptel d'embouche, le fonctionnement artisanal ou commercial, les stocks commerciaux, l'outillage artisanal, la santé et l'éducation.

Montant: le montant des crédits sont généralement le double du montant épargné.

Taux d'intérêt: les taux d'intérêt pratiqué sont de 24%/an pour le court terme et de 15% par an pour le moyen. Mais ces taux vont baisser en raison de l'application de la loi sur les taux (le taux du crédit ne doit pas excéder deux fois le taux directeur de la BCEAO), et de l'amélioration du compte d'exploitation du système.

Durée: la durée des prêts est variable mais de façon générale les prêts sont à court terme avec des durées de huit mois.

45. Au 31 décembre 1993, l'encours du crédit est de 231 millions FCFA avec un taux de recouvrement de 98,7%. Le montant cumulé des octrois depuis l'origine des caisses au 31 décembre 1993 est 1 130 millions FCFA. Au 31 mai 1995, l'encours est de 400 millions FCFA.

## Autres services rendus aux sociétaires

46. Outre les activités d'épargne et de crédit le CMS assure:

- un service de caisse aux sociétaires; et
- la formation des gérants et des membres du Conseil d'administration aux services bancaires, à l'épargne, au crédit et à la gestion bancaire.

B. Le Programme de Développement Intégral de la Moyenne Casamance (PRIMOCA)

## Présentation du PRIMOCA

47. La zone d'intervention du PRIMOCA est le Département de SEDHIOU. PRIMOCA est un organisme d'appui qui a été constitué en organisme autonome par l'arrêté n° 001968 du Ministère du développement rural et de l'hydraulique du 25 février 1991. Le PRIMOCA a pour objectifs: la satisfaction des besoins de base de la population de la zone (besoins en eaux, besoins vivriers, équipements sanitaires et scolaires, etc ...); l'accélération et la consolidation des actions d'entreprise des producteurs locaux en particulier, des groupements les moins favorisés (jeunes et femmes) par la réalisation d'infrastructures dans la zone (routes, pistes, centres équipés), par la redynamisation du Crédit rural et des services commerciaux (distribution des facteurs de production, structures commerciales plus viables); le renforcement des capacités d'autogestion des populations de la zone par la formation; le soutien du mouvement associatif de base entre les producteurs; l'équipement et l'aménagement des zones rurales concernées pour fournir des services appropriés et diversifiés au développement, etc...



## VI. LE FINANCEMENT DES MICRO-ENTREPRISES RURALES

### A. Les besoins de financement

52. Les besoins de financement des micro-entreprises concernent les besoins en fonds de roulement et les besoins en crédit à moyen terme pour acquérir ou renouveler les outils de production. Ces besoins sont ceux exprimés par les micro-entrepreneurs ciblés par le projet. Les besoins en fonds de roulement varient de 10 000 à 1 737 000 FCFA selon la nature du projet (cf appendice 5), mais les besoins les plus courants se situent entre 100 000 et 500 000 FCFA. Pour ce qui est des besoins en investissement pour améliorer et augmenter la production et qui seront financés par des crédits à moyen, ils varient entre 50 000 et 3 800 000 FCFA. Sur ces bases, les besoins de financement des 1 031 MER sur la durée du projet sont estimés à 584 millions FCFA et se décomposeraient comme suit:

- crédit à moyen terme: 274 millions FCFA; et
- crédit à court terme: 310 millions FCFA.

53. Les activités ayant servi (cf appendice 5) de base dans la détermination des besoins de financement ne sont pas exhaustives mais représentatives des activités qui vont être développées dans le cadre du projet par les micro-entrepreneurs.

### B. Le financement dans le cadre du projet

#### 1. Problématique du financement

##### Le crédit moyen d'accompagnement

54. La composante "Financement rural" a pour objet de satisfaire les besoins de financement des micro-entrepreneurs dans le cadre du projet. Le crédit étant un moyen d'accompagnement de la production, sa mise en oeuvre ne doit se faire que lorsque le porteur d'initiative aura satisfait à toutes les conditions d'auto-évaluation et de formation qui sont nécessaires à la maîtrise d'un micro-projet au plan technique, commercial et sur le plan de la gestion de l'unité de production. Cette démarche est fondamentale car elle conditionne le remboursement du crédit.

##### Justification de l'apport personnel

55. Dans le cadre du projet, la réalisation des infrastructures nécessaires à recevoir les équipements sont à la charge des micro-entrepreneurs. La réalisation des infrastructures se fait généralement avec des matériaux locaux donc sont à la portée de la population cible. Les équipements et le fonds de roulement feront l'objet de crédit à moyen et court terme. Pour l'accès à ces crédits l'apport personnel exigé en numéraire sera de 20% des coûts des équipements et de 20% du montant des besoins en fonds de roulement. Si l'on cumule la part des infrastructures réalisés par le micro-entrepreneur et l'apport en espèces, l'apport personnel exigé est au-delà des 20%. Le niveau d'apport personnel exigé se justifie par la recherche d'une implication plus importante des promoteurs dans le financement de leur projet (partage des risques). La réalisation de l'apport personnel est un moyen de tester la motivation des micro-entrepreneurs et de sélectionner les emprunteurs.



61. Sur la base des critères ci-dessus définis, les institutions identifiées pour participer au projet sont le Crédit Mutuel du Sénégal et éventuellement PRIMOCA. Pour la mise en oeuvre de la composante, le Crédit Mutuel du Sénégal est choisi comme chef de file car il respecte tous les critères ci-dessus indiqués. En effet:

- le Crédit Mutuel du Sénégal est une institution de caisses mutuelle d'épargne et de crédit qui est créée depuis 1988 et qui a accumulé une expérience dans le financement des micro-entreprises;
- le CMS est fortement représenté dans la zone du projet à travers ces réseaux de Tambacounda, Kedougou, Kolda, Vellingara, Fatick, Kaffrine, Kaolack, et Nioro du Rip;
- le CMS a marqué son accord pour cofinancer les crédits au MER à hauteur de 50% des besoins en financement et d'assumer 70% des risques. En d'autres termes, pour un financement de 100, le CMS finance à partir de ses ressources propres 50 et mobilise 50 sur la ligne de crédit FIDA. Pour ce qui est de la couverture des risques sur un impayé de 100, le CMS supporte 70% et 30% sont éligibles au fonds de risque constitué par le FIDA dans le cadre du projet. Ceci est possible car au 31 mai 1995 l'encours des dépôts du CMS s'élève à 1 400 millions FCFA avec un encours de crédit de 400 millions FCFA. Le ratio emploi/ressources est de 28,6% contre 50% édictés par les procédures des caisses. Ceci démontre la capacité de mobiliser des ressources pour financer les micro-entrepreneurs. Le taux de recouvrement moyen est de 99%. Ce taux de recouvrement traduit la qualité du portefeuille du CMS.

62. Au niveau de l'exploitation, les résultats sont encore déficitaires car le niveau des activités ne permet de dégager des résultats positifs. Pour combler le déficit d'exploitation, il bénéficie d'un appui institutionnel jusqu'en 1998 de la Caisse Française de Développement en attendant que ces activités lui permettent d'être rentable. Le point d'équilibre est prévu pour l'exercice 1999.

63. Aussi, la désignation d'un chef de file se justifie pour éviter de signer plusieurs accords de rétrocession. Dans ce contexte, pour permettre la mise en synergie des dynamiques induites par l'existence et/ou la création d'autres institutions mutualistes dans la zone du projet ou pour palier une éventuelle insuffisance du taux de couverture de la zone par les uniques caisses locales du CMS, le projet prévoit la possibilité d'associer à la mise en oeuvre de la composante d'autres institutions mutualistes. Ainsi, PRIMOCA qui est présent dans la zone (Département de Sédhiou) et qui a un réseau de caisses d'épargne et de crédit, pourrait également intervenir dans la mise en oeuvre du volet crédit du projet; le CMS agissant toujours comme chef de file.

### C. Principes d'intervention

64. Le projet n'a pas en charge les opérations de crédit. Son rôle est de favoriser l'émergence des micro-entreprises rurales. Dans le cadre de ces actions envers les porteurs d'initiative économique, le projet leur apporterait des appuis pour la formulation et l'élaboration de l'étude de faisabilité à présenter à l'institution mutualiste. A ce titre, la sélection des dossiers à soumettre à la décision de financement à l'institution mutualiste revient au projet. L'analyse et la décision d'octroi du prêt revient au CMS. Le



2. Résultats attendus

80. La mise en place des lignes de crédit et du fonds de risque permettra aux 1 031 micro-entreprises soutenues par le projet d'accéder aux crédits à court et à moyen terme pour réaliser leur projet. La création de dix caisses d'épargne et de crédit permettra de renforcer le réseau des caisses d'épargne et de crédit dans la zone et permettra d'élargir l'accès au crédit aux populations rurales.

81. La réutilisation des lignes de crédit dans la zone du projet après la fin de ce dernier pour assurer la continuité des opérations dans le cadre du système mutualiste auquel auront adhéré les micro-entrepreneurs soutenus par le projet pendant six ans.

G. Indicateurs de suivi de la composante

82. Le tableau ci-dessous donne les indicateurs de suivi de la composante.

PRINCIPAUX INDICATEURS

DOMAINES / COMPOSANTES	ACTIVITES / ACTIONS	Suivi	INDICATEURS	EFFETS / IMPACTS
Financement rural	<p>Financement des MER</p> <p>Mobilisation de l'épargne et promotion des caisses d'épargne et de crédit</p>	<p>Fréquence de transmission des dossiers au CMS par le projet</p> <p>Délai de réponse du CMS</p> <p>Vérifier les actions de recouvrement menée par le CMS</p> <p>Vérifier la tenue des réunions de sensib - bilisations tenues par les agents du projet sur l'épargne et le crédit</p> <p>Vérifier la tenue des session de formation en épargne et crédit en faveur des MER animées par le CMS</p> <p>Vérifier la tenue des sessions de formation en faveur des élus des organes dirigeantes des caisses des gérants sur l'étique de la mutualité, la gestion des crédits, les procédures administrative</p>	<p>Indicateurs d'impact</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>. Taux de dossiers acceptés par le CMS ( nbre de dossiers transmis / nbre de dossiers financés )</li> <li>. Montant des crédits accordés ( taux de réalisation )</li> <li>. Montant octroyé / montant prévu au PTBA )</li> <li>. Part des crédits des MER dans les octroi du CMS</li> <li>. Qualité des créances du CMS</li> <li>. Taux de recouvrement des crédits accordés dans le cadre du projet</li> <li>. Taux de recouvrement des crédits CMS dans la zone</li> <li>. % des créances irrécouvrables sur l'ensemble des crédits accordés dans le cadre du projet</li> <li>. % des créances irrécouvrables sur l'ensemble des crédits CMS dans la zone.</li> <li>. Mobilisation de l'épargne</li> <li>évolution de l'encours de l'épargne dans la zone du projet</li> <li>Part de l'épargne détenue par les MER dans les caisses locales</li> <li>. Promotion des caisses d'épargne et de crédit d'épargne et de crédit</li> <li>Nbre de MER adhérents aux caisses / nbre de MER suivi par le projet</li> <li>Nbre de nouvelles caisses créées</li> </ul>	<p>Favoriser l'accès des MER aux crédits</p> <p>Améliorer l'image de marque des MER vis à vis des établissements de crédit</p> <p>Inciter les MER à adhérer au système mutualiste d'épargne et de crédit</p>



17. Un rapport d'orientation sera alors rédigé par les cadres sous la responsabilité du Directeur technique du projet. Il deviendra le document de référence définissant la politique du projet face aux problématiques spécifiques de chaque filière et il aura pour objectif particulier de fixer les nombres maxima de MER à promouvoir par type d'activités en fonction des marchés et des débouchés identifiés et quantifiés par les enquêtes.

18. Le consultant assistera au dernier séminaire d'une semaine consacré au volet épargne-crédit qui sera assuré par un agent du CMS.

## 2. Contenu du contrat n°2 (CMS)

19. L'intervenant du CMS exposera la démarche mutualiste et les procédures d'épargne-crédit qui prévaudront tout au long du projet. Les modalités d'accès au crédit à court et moyen terme seront fixées et des évaluations ex post permettront de s'assurer que tous les animateurs (AEP) ont désormais une approche commune concernant les critères d'éligibilité et la démarche de sélection des micro-entrepreneurs. L'intervenant type ENDA, les RSTC et les AC assisteront aussi à ce dernier séminaire dans le but d'assurer la continuité et la cohérence du message transmis aux AEP. Durée du contrat CMS: une semaine.

### C. Séminaire annuel de recyclage des cadres et AEP de deux régions regroupés

20. Tambacounda-Kolda dès la deuxième année, puis dès la cinquième année, Kaolack-Fatick.

21. Chaque année, un séminaire d'une semaine permettra à l'ensemble du personnel de projet de faire le point sur les actions en cours afin de réharmoniser les approches de chacun en cohérence avec les objectifs du projet. Le responsable du Suivi interne aura pour rôle à cette occasion de redresser les dérives constatées. Ce séminaire sera animé par un intervenant extérieur qui pourra être chaque année différent et qui sera choisi en fonction des dysfonctionnements principaux décelés : Ce pourra être soit un expert du type ENDA (aspects à dominante communication), ou du type IRIS (dominante commerciale ou marchés) ou enfin CMS (dominante épargne-crédit).

22. Le contrat sera d'une semaine et l'intervenant aura à animer le séminaire en apportant à la demande des éléments de réflexion tirés de son expérience spécifique. Un compte-rendu abondant les méthodes/procédures ayant fait l'objet de reformulation sera rédigé et remis aux participants.

### D. Missions de consultants locaux ou extérieurs

#### 1. Etudes complémentaires de filières (1 mois.homme/an de la deuxième à la cinquième année).

23. Chaque année une ou des mission (s) pour un total d'un mois.h pourra(ont) être confiée(s) à un expert spécialiste pointu local pour d'éventuels compléments d'études techniques ou commerciaux, afin d'approfondir une portion bien définie du champ de certaines études de filières. Par exemple il pourrait être demandé au projet PPAMC (métallerie et cuir) de rassembler la documentation relative aux technologies artisanales de tannage à l'aide de produits chimiques en remplacement du mimosa, de donner les adresses locales ou étrangères des fournisseurs de produits et de fournir des fiches techniques de contenu de formation pour les femmes spécialistes désireuses d'adopter ces techniques. Ou encore, un



technicien de l'ITA fournirait une prestation analogue concernant les fruits secs ou tel autre type de conserve de légumes, etc. ou encore viendrait sur le terrain quand des fabrications de produits dérivés des productions agricoles présenteraient des graves anomalies (fermentations, non conservation etc.) afin d'identifier les causes et proposer des solutions. Ou encore, le formateur forgeron de la SODEFITEX conduirait des sessions à destination des artisans désirant s'insérer dans le réseau à créer de producteurs locaux de matériels de culture attelée de bonne qualité avec utilisation de fers neufs prédécoupés et percés avec utilisation de gabarits (à créer au besoin au cours des sessions).<sup>11</sup> De même, l'AFVP pourrait donner des formations à des apiculteurs débutants etc...

## 2. Missions d'appui au projet

### **Missions d'appui méthodologique (1 mois.h en années 1, 3, et 5)**

24. Ces missions d'appui par un expert recruté au niveau international ont pour but d'aider les cadres à mettre en place l'organisation opérationnelle du projet et de venir apporter périodiquement un regard extérieur permettant par un apport méthodologique d'améliorer la gestion et la conduite du projet.

### **Missions d'appui technologique (1 mois.h en années 1, 2, et 4)**

25. Ces missions d'appui par un expert recruté au niveau international (ingénieur technologue de haut niveau ayant une bonne expérience de terrain) ont pour but de donner des éléments aux animateurs et cadres du projet en matières de technologies. L'expert aura à former les agents concernés par des micro-entreprises ayant des activités très techniques. Il devra établir des fiches techniques de formation, apporter de la documentation technique. Par exemple, il fournira des catalogues de modèles de mobiliers pour les menuisiers qui aimeraient élargir leur gamme de produits et offrir des produits. Il pourra, par exemple, encore être appelé au cours d'une session concernant un nombre réduit d'artisans métalliers pour enseigner sur le tas directement aux professionnels telle technique de fabrication d'essieux par mécanosoudure sans l'usage du tour (exemple de gestes de métier très spécifiques), car il est impensable ici de donner cette formation à des agents non soudeurs afin qu'ils la transmettent en cascade ensuite aux MER. L'expert s'assurera au cours de ses passages que les technologies transmises sont pertinentes et, au besoin, il améliorera les fiches utilisées. Il aidera à mettre en place un contrôle de qualité des productions.





ANNEXE 1

80. La mise en œuvre de la stratégie de développement durable est un processus continu qui nécessite une attention constante et une adaptation constante. Le processus de mise en œuvre de la stratégie de développement durable est un processus continu qui nécessite une attention constante et une adaptation constante.

81. La mise en œuvre de la stratégie de développement durable est un processus continu qui nécessite une attention constante et une adaptation constante. Le processus de mise en œuvre de la stratégie de développement durable est un processus continu qui nécessite une attention constante et une adaptation constante.

ANNEXE 2

82. La mise en œuvre de la stratégie de développement durable est un processus continu qui nécessite une attention constante et une adaptation constante.



75. Critères d'éligibilité au fonds de risque: pour les prêts à court terme, le prêt sera classé irrécouvrable six mois après l'échéance. Pour les crédits à moyen terme, sont classés irrécouvrables les crédits dont le cumul des échéances annuelles est impayé sur deux ans. Pour que les crédits impayés soient éligibles au fonds de risques, il faut que les conditions suivantes soient réunies:

- classement des crédits en irrécouvrables;
- mise en jeu infructueuse des garanties proposées au dossier;
- procès-verbal du constat des crédits irrécouvrables dressé par le CMS et approuvé par le Directeur de l'UGP.

## F. Moyens et résultats attendus

### 1. Moyens

76. Les moyens mis en oeuvre dans le cadre de la composante Financement rural concernent les lignes de crédit à moyen et à court terme, le fonds de risque, l'appui au CMS et le renforcement institutionnel de la cellule d'assistance aux structures d'épargne et de crédit AT/CPEC.

77. Le fonds de risque, dont la dotation est calculée en fonction des crédits mis en place et qui représentera 4,5% des crédits à court et moyen terme octroyés, est estimé à 35,901 millions FCFA pour 797,870 millions FCFA de crédit sur les six ans pour environ 1 000 micro-entreprises.

78. L'appui institutionnel prévu pour le Crédit mutuel portera sur l'acquisition d'un véhicule léger en première année et d'un autre véhicule en quatrième année et le financement des équipements (mobilier de bureau et coffres fort) pour la création de dix nouvelles caisses à partir de la quatrième année du projet. Cette intervention prévue à partir de la quatrième année se justifie par le fait que le CMS bénéficie d'un appui institutionnel de la Caisse Française de Développement jusqu'en 1998.

79. Le renforcement institutionnel de l'AT/CPEC, qui est destiné à augmenter ses capacités d'intervention, portera sur l'acquisition d'un micro-ordinateur et d'un véhicule. Les coûts de base de la composante s'élèvent à 1 090 millions FCFA et se décomposent comme suit:

Formation:	22 millions FCFA
Ligne de crédit à moyen terme:	293 millions FCFA
Ligne de crédit à court terme:	334 millions FCFA
Fonds de risque:	128 millions FCFA
Contribution bénéficiaires	238 millions FCFA
Appui institutionnel CMS:	
. acquisition véhicules:	35 millions FCFA
. équipements de Dix caisses:	8 millions FCFA
Renforcement institutionnel AT/CPEC:	
. matériel informatique:	5 millions FCFA
. un véhicule:	27 millions FCFA

CMS disposera des ressources sur la base d'un accord de rétrocession signé entre le CMS et l'Etat et accepté par le FIDA. Dans le cadre du respect des principes ci-dessus exposés le CMS et l'UGP signeront un protocole d'accord qui définira clairement le rôle de chaque partie. Ce protocole doit être soumis à l'approbation du FIDA. Dans l'application de ces principes le dossier du micro-entrepreneur suivra l'itinéraire suivant:

- identification du MER par le projet;
- adhésion du MER à une caisse locale du CMS au cas où il ne serait pas sociétaire d'une caisse;
- auto-évaluation du MER de son activité avec l'appui du projet;
- élaboration de l'étude de faisabilité du MER par le projet;
- sélection du MER par le projet;
- transmission du dossier à l'antenne du CMS;
- analyse;
- accord ou rejet par le CMS.

65. **Rôle du CMS:** l'instruction, l'analyse financière et l'appréciation du risque se font par les agents du CMS au niveau de l'antenne, et de la caisse locale. L'approbation des dossiers relève du conseil d'administration de la caisse locale avec l'appui technique des agents du CMS. L'appréciation du conseil d'administration porte sur la connaissance de l'emprunteur et de sa moralité. Le suivi et le recouvrement des prêts sont faits au niveau de la caisse locale par le gérant et les membres du Conseil d'administration. A ce titre, les caisses qui n'obtiennent pas un bon taux de remboursement de leurs crédits ne peuvent plus accorder de prêts.

66. **Rôle de la cellule AT/CPEC:** dans le cadre de ses attributions, l'AT/CPEC tient à jour des bases de données relatives aux activités des réseaux de mutuelle d'épargne et de crédit. Les données relatives à la liste des débiteurs par caisse et par réseau, aux secteurs d'activités financés et aux zones ou régions recevant plus de concours permettront au CMS d'orienter ses activités dans la zone du projet.

67. Au niveau de la vulgarisation de la Loi n° 95-03 du 5 janvier 1995 portant réglementation des institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit l'AT/CEPC organisera des séminaires à l'attention des gérants et membres des organes dirigeantes des caisses locales dans la zone du projet. Des missions d'inspection et de contrôle seront effectuées dans le réseau des caisses d'épargne et de crédit du CMS dans la zone du projet pour moraliser les pratiques et interventions et pour vérifier l'application effective de la réglementation en vigueur.

#### D. Modalité d'intervention

##### 1. Bénéficiaires

68. Les bénéficiaires des crédits seraient les micro-entrepreneurs soutenus par le projet pour la réalisation de leur initiative (création de micro-entreprises) ou la consolidation de leur activité. L'objectif du projet est le financement d'environ 1 000 MER et la création de plus de 2 500 emplois en six ans.



### **Critères de choix de l'institution chargée de la mise en oeuvre du volet crédit**

56. Dans le choix de l'institution chargée de la mise en oeuvre du volet crédit les critères suivants ont été retenus:

- Avoir le statut de caisse mutuelle d'épargne et de crédit;
- Avoir un réseau de caisses locales d'épargne et de crédit bien représenté dans la zone du projet;
- Justifier d'une surface financière suffisante pour cofinancer le projet en risque propre;
- Maîtrise du financement de la micro-entreprise au regard des taux de recouvrement enregistrés sur l'activité crédit;
- Disponibilité à cofinancer le projet.

#### **Avoir un réseau de caisse d'épargne et de crédit**

57. La présentation faite des systèmes mutuelles d'épargne et de crédit montre que ces institutions ont développé un service financier de proximité en faveur des couches de population qui ne peuvent pas accéder au financement bancaire classique. Les relations entre l'emprunteur et le prêteur sont directes et les procédures d'octroi sont souples. Les résultats obtenus par le système au plan de la collecte de l'épargne et du recouvrement des crédits sont dans l'ensemble satisfaisants. On note une participation active des bénéficiaires dans les prises de décision ce qui permet de diminuer les risques. Ce choix permet aussi de diminuer les coûts d'intervention.

#### **Avoir un réseau implanté dans la zone du projet**

58. L'implantation du réseau dans la zone éviterait au projet de financer l'extension de réseau. La présence préalable du partenaire dans la zone suppose une meilleure connaissance du milieu dans l'appréciation des dossiers de crédit.

#### **Justifier d'une bonne surface financière pour cofinancer le projet en risque propre**

59. Ce critère permet de mobiliser des ressources nationales pour participer au financement du projet, d'impliquer et de responsabiliser l'institution chargée de la mise en oeuvre du volet crédit. Aussi, une bonne surface financière est un gage de sécurité pour les épargnants.

#### **Maîtrise du financement des micro-entreprises**

60. Une bonne organisation et des résultats satisfaisants obtenus dans le même type d'activité (bon taux de recouvrement des crédits, bonne progression des dépôts, respect des ratios des ressources/emplois) sont des indicateurs d'une bonne maîtrise des activités. Le respect de ces indicateurs permet de minimiser le risque d'échec dans la mise en oeuvre de la composante et de sécuriser l'épargne qui va être mobiliser.

48. Parallèlement à ces objectifs, le PRIMOCA a développé un volet épargne-crédit. Ce volet vise à favoriser:

- l'accès des populations aux moyens financiers mis à disposition à travers le fonds de roulement départemental;
- le financement des activités de promotion à caractère productif au bénéfice des collectivités et des opérateurs individuels; et
- la promotion de la mutualité d'épargne et de crédit.

#### Activité de crédit

49. Dans le souci de faciliter et d'harmoniser les conditions d'accès et d'éligibilité des populations de la zone du programme au crédit rural, l'administration et la gestion du volet crédit rural a été confié à la CNCAS. A ce titre, une convention de financement et d'administration du Crédit rural a été signée entre la CNCAS et PRIMOCA. Dans le cadre de cette convention, le schéma suivant a été retenu:

- intention d'action formulée par le requérant;
- identification et étude par le PRIMOCA et/ou ses services associés;
- transmission du dossier à la CNCAS avec avis favorable du PRIMOCA et précisions éventuelles sur le niveau de garantie (totale: 100%, partielle: 70%) du PRIMOCA;
- analyse; et
- accord ou rejet par la CNCAS.

50. Les crédits sont accordés aux personnes physiques et morales (les caisses d'épargne et de crédit notamment) du Département de SEDHIOU. Au 30 août 1994, 147 projets ont été financés pour 268 millions FCFA.

#### Mise en place des caisses d'épargne et de crédit

51. Les activités du volet crédit ont également consisté en la mise en place des caisses d'épargne et de crédit en avril 1993. Ces caisses ont l'organisation classique des caisses d'épargne et de crédit, à savoir: un conseil d'administration, un conseil de surveillance, un comité d'éducation, un comité de crédit. La gestion courante des caisses est confiée à des gérants. Au 31 mars 1995, la situation des caisses d'épargne et de crédit se présente comme suit:

- nombre de caisses: 8
- nombre d'adhérents: 2 845
- montant des dépôts: 51,4 millions
- encours de crédits: 28 millions
- taux de recouvrement: 98%



38. Chaque antenne dispose d'animateurs-contrôleurs chargés au maximum de six caisses locales chacun; chaque caisse est gérée par un Conseil d'administration et un Conseil de surveillance élus, assistés par un gérant professionnel. Pour motiver les gérants, un système de commissionnement sur les objectifs à atteindre par les gérants avec des pénalités en cas de mauvais résultats a été instauré.

39. Au niveau du réseau du CMS, seul le Conseil d'administration de la Caisse décide de l'octroi de crédit dans le respect des normes édictées par le Bureau central et dont l'application est contrôlée par les antennes (les caisses locales ne peuvent prêter plus de 50% de leur dépôts sans l'accord préalable du Bureau central, et les caisses qui n'obtiennent pas un bon taux de recouvrement de leurs crédits ne peuvent plus accorder de prêt).

#### Conditions d'adhésion aux caisses

40. Les frais d'adhésion représentent un montant de 6 500 FCFA réparti comme suit:

- 1 500 FCFA de droit d'adhésion;
- 3 000 FCFA de capital social; et
- 2 000 FCFA d'épargne minimum.

#### 5. Activités

##### Mobilisation de l'épargne

41. La mobilisation de l'épargne se fait à travers les produits suivants: comptes sur livret, compte à terme, plan épargne projet. Le taux moyen de rémunération est de 4,5%. Le montant des dépôts collectés se présentent comme suit:

	31 décembre 1993	30 avril 1994	28 février 1995
Montant (en millions FCFA)	332	700	1310
Variations		110%	87%

42. L'évolution des dépôts ci-dessus indiquée démontre la capacité d'adaptation du système pour la mobilisation de l'épargne par la gamme de produits proposés.

##### Les activités de crédit

43. Conditions d'éligibilité aux crédits:

- adhésion à la caisse;
- constitution d'une épargne préalable minimum; et
- ancienneté des dépôts varie entre 45 jours et six mois avant la demande de crédit.

## Conclusion

32. Le système des caisses d'épargne et de crédit ci-dessus présenté démontre de la volonté des groupes cibles, des autorités administratives et monétaires, des ONG, et des organismes s'intéressant au secteur de développer des services financiers de proximité en faveur des groupes cibles. Ces systèmes ont jeté la base d'un nouveau type d'intermédiation financière en milieu rural dont les acquis doivent être préservés. Bien que le système ait développé des caractéristiques organisationnelles, des améliorations doivent être apportées au plan:

- d'une implication active des groupes cibles pour amorcer et consolider le mouvement;
- du renforcement de la Cellule AT/CPEC en moyens humain et matériel pour lui permettre de mieux assurer son rôle de contrôle et d'encadrement; et
- de la communication et de l'information pour une meilleure solidarité entre les différentes expériences.

## V. CAISSES D'EPARGNE ET DE CREDIT DANS LA ZONE DU PROJET

### A. La Caisse Mutuelle du Sénégal

#### 1. Population cible

33. Les populations cibles visées sont:

- les agriculteurs, les éleveurs, les salariés, les artisans, les commerçants urbains et ruraux; et
- les groupements (villageois, de quartier, professionnels, féminins, jeunes).

#### 2. Objectifs

34. Créée en juin 1988 avec l'appui du Centre International du Crédit Mutuel de France, le Crédit Mutuel du Sénégal a pour objectif:

- la création de Caisses Populaires d'Epargne et de Crédit (CPEC) sur toute l'étendue du territoire au Sénégal;
- la collecte de l'épargne préalable à la distribution des crédits;
- offrir un service bancaire à toute les populations; et
- rentabiliser l'institution et la faire prendre en charge par les populations adhérentes. Création d'une fédération autonome et sénégalaise en l'an 2000.

#### 3. Réseau du CMS

35. Le réseau comprend actuellement 50 caisses réparties dans huit régions sur les dix (cf appendice 2) que comptent le Sénégal. Cette répartition géographique se présente comme suit:



### 3. Les autres services d'appoint fournis par les caisses

#### La formation

23. La méthodologie de formation est variable selon les expériences: formation d'origine interne ou externe; formation sur le terrain, stages, visites d'expériences. Les modules sont conçus pour être adaptés à un type de groupes cibles: sociétaires, élus des organes gérants, animateurs de projets etc.... Le contenu des modules portent généralement sur les thèmes suivants:

- éthique de la mutualité;
- comptabilité;
- procédures administratives;
- commercialisation des produits agricoles;
- gestion des crédits; et
- techniques de gestion et d'organisation de façon générale.

24. Ces séances de formation se heurtent à l'analphabétisme et à l'indisponibilité des populations surtout en période de cycle de production.

#### Appui/encadrement/conseil

25. Les caisses d'épargne et de crédit bénéficient de l'encadrement d'ONG ou de structures d'encadrement (détail des structures d'encadrement cf appendice 4)

#### F. Les relations avec l'administration/l'AT/CPEC

26. Les relations des caisses d'épargne et de crédit avec l'administration existent à travers la Cellule d'Assistance Technique aux Caisses populaires d'Epargne et de Crédit (AT/CPEC).

27. L'AT/CPEC a été créée par arrêté n° 013773 du Ministère de l'économie, des finances et du plan du 5 novembre 1992. Cette cellule a pour objectifs de:

- renforcer la concertation entre les intervenants;
- favoriser l'émergence d'un réseau de Structures Mutualistes d'Epargne et de Crédit (SMEC) au Sénégal qui ait une autonomie au plan décisionnel et financier conformément aux principes mutualistes;
- jouer le rôle d'interface entre les intervenants et l'Institut d'émission d'une part, et toute administration d'autre part dans la mobilisation de l'épargne et l'accès au crédit;
- mettre en place de meilleures conditions de gestion du crédit, de mobilisation de l'épargne et de promotion de la mutualité; et

- exercer la tutelle du Ministre chargé des finances sur le réseaux des structures mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit, tout en respectant un climat de crédibilité, de légitimité, et de confiance créé autour de l'idée d'un réseau mutualiste. A ce titre, la Cellule exerce des attributions spécifiques dans quatre domaines:

- délivrance et retrait d'agrément ou reconnaissance;
- autorisation en cas de fusion, scission, dissolution et liquidation;

## 2. Filière jus de fruit<sup>1</sup>

### i) **La fabrication de boisson type jus de bissap**

30. Les boissons traditionnelles non alcoolisées sont abondamment consommées. Elles sont fabriquées à partir de fruits, de plantes ou de racines que l'on trouve sur les marchés.<sup>1</sup> Ces boissons se présentent sous des formes variées: jus, sirop. Certaines sont très courantes comme le jus de bissap. Ces boissons bénéficient d'un grand intérêt: leur goût est fortement apprécié des consommateurs. Elles appartiennent à la culture du pays, elles s'intègrent dans les manières de table sans rupture avec les habitudes de consommation locales.

31. La fabrication des boissons pour une consommation immédiate sur le lieu de production est une activité féminine très commune. La préparation des boissons repose sur des techniques simples et nécessite peu de moyens. La dévaluation du Franc CFA intervenue en janvier 1994 offre une chance aux produits locaux de reconquérir le marché intérieur. Ces boissons sont bien moins chères que les produits importés ou fabriqués sous licence (Coca Cola, Fanta, etc.). Pour une conservation permettant une commercialisation hors de la zone de production, il faut pasteuriser des sachets thermosoudés (faute d'avoir des bouteilles capsulables trop onéreuses), avec un refroidissement rapide en bac réfrigéré, ce qui rend l'opération difficile en milieu rural.

### ii) **Les jus.**

32. On appelle jus le liquide extrait de la pulpe des fruits. Ce terme englobe aussi les décoctions de plantes (bissap, tamarin, gingembre, etc.) et les boissons préparées à partir d'extraits de fruits. Les jus sont mélangés avec du sucre, et parfois avec un additif acide (jus de citron).

### iii) **Les sirops.**

33. On appelle sirop un mélange de sucre et de jus, des mêmes plantes que précédemment, filtré et éventuellement additionné d'un acide. Le mélange est cuit pendant un court laps de temps pour atteindre la concentration désirée. Le sirop contient 65 à 70% de sucre. Il est trop concentré pour être consommé pur et doit être dilué dans 4 à 5 volumes d'eau.

34. Pour la commercialisation, il est possible d'utiliser des sachets plastiques thermosoudés. L'ITA de Dakar est l'organisme ressource pour toutes ces fabrications.

## 3. Conserves de fruits et légumes

35. Les productions de fruits et légumes sont concentrées dans une période courte où toutes les exploitations offrent ensemble les mêmes produits. De grandes quantités ne peuvent trouver acquéreur et sont perdues. Il est donc logique de chercher à conserver les excédents sous forme de produits secs, de conserves fermentées comme la choucroute, ou de confitures pour les fruits. Le coût de la matière

---

<sup>1</sup> Source: idem



18. Si la contrainte d'approvisionnement en bois est levée, il existe de nombreuses opportunités d'équiper des menuisiers existants soit en machines portatives soit même en machines combinées et en tours à bois. Le recensement de 1992 donnait 650 menuisiers bois dans la Région de Kolda (soit 50% du chiffre de Dakar !) et 185 pour Tambacounda, 453 à Fatick et 543 à Kaolack.

#### C. Filière cuirs et peaux

19. La cordonnerie (fabrication de babouches ...) et la maroquinerie sont des activités traditionnelles au Sénégal, où l'on dénombre de nombreux maîtres artisans: le recensement 1992 donne # 200 artisans cordonniers à Fatick, Kaolack et Kolda contre 108 à Tambacounda. La problématique de cette filière réside dans la grave pénurie de cuir qui sévit au Sénégal, pays d'élevage. Autrefois, des tanneries semi-industrielles ont existé; elles ont été fermées après l'installation de la tannerie BATA, laquelle a disparu.

20. Les tanneries traditionnelles artisanales gérées par des femmes spécialistes procèdent à un semi-tannage à l'aide de *neb neb* (mimosa), qui est actuellement de plus en plus rare. L'opportunité de créer des micro-entreprises de tannage est réelle, si l'on adopte des produits chimiques de tannage en substitution du mimosa (formation indispensable). L'investissement consiste à créer de longues allées couvertes 4 faces au vent avec une dalle bétonnée longée de caniveaux d'évacuation et sur laquelle sont disposés des séries de bacs en bois avec bondes de vidange. Les petites unités seraient éligibles dans le cadre du projet.

21. Les autres obstacles à la fabrication de cuirs de qualité, qui étaient la présence de parasites perçant les peaux des bovidés et la négligence des bouchers, semblent en voie de résorption après des actions vétérinaires et des incitations au niveau des abattoirs. Les cornes des bovins seraient aussi à récupérer et à valoriser en les nettoyant et les polissant au lieu de les céder brutes à vil prix.

#### D. Transformation des céréales<sup>1</sup>

22. L'évolution de la consommation des céréales au Sénégal est caractérisée par une croissance continue de la part du riz et du blé, particulièrement en milieu urbain. Cette situation se traduit par un recours croissant à des importations de l'ordre de 400 000 T/an pour le riz et 150 000 T/an pour le blé. Le changement de parité du FCFA aggrave le déficit de la balance commerciale, mais il offre aussi une opportunité pour les producteurs et transformateurs de céréales locales, dont les produits sont désormais plus concurrentiels. Le différentiel de prix entre les céréales importées et les céréales locales est maintenant plus favorable à ces dernières. Il s'agit donc d'aider les promoteurs à saisir cette opportunité.

23. Les opportunités concernant la filière céréales locales portent sur les activités de battage du mil, décorticage, mouture, sous forme de petites unités de production ou d'ateliers de travail à façon (type moulin villageois). Ces activités sont bien connues au Sénégal. Les processus et les techniques de production sont très facilement appropriables par les promoteurs et ceci d'autant plus qu'ils ont l'habitude

---

<sup>1</sup> Source: Rapport de formulation pour une part et recensement des unités de production artisanales du Sénégal 1992.



- iv) des MER entretiennent et réparent localement les ustensiles, outils, matériels, véhicules et machines, les vêtements, les mobiliers, les bâtiments et les infrastructures. Les MER de service de proximité excluent les activités ludiques ou religieuses, celles liées à la santé mais peuvent inclure les activités rémunérées de coiffure ou préparation - vente de nourriture;
- v) des MER à caractère commercial approvisionnent leur zone en produits de consommation courante, en intrants agricoles ou en matière d'oeuvre et composants non présents localement ou regroupent des produits locaux pour les commercialiser à l'extérieur de leur zone. Toutefois, en aucun cas des MER élues au soutien du projet ne peuvent porter préjudice à l'émergence de MER locales en important des produits qui viendraient les concurrencer (batik, par exemple);
- vi) investissement, fonds de roulement: ils sont modestes, de quelques milliers de FCFA à quelque 3 500 000 CFCFA tout au plus;
- vii) technologies utilisées: elles recourent à des savoir-faire ou des technologies locales, susceptibles d'améliorations mais sans avoir recours à des technologies sophistiquées trop onéreuses;
- viii) emploi: elles mobilisent des forces de travail principalement familiales et non salariées, ou parfois celles de petits groupements ruraux locaux ( GIE ...). La taille est petite: quelques actifs seulement;
- ix) calendrier d'activités: ils s'adaptent aux calendriers des campagnes agricoles en offrant des opportunités d'emploi à temps partiel. Certaines MER peuvent toutefois offrir des possibilités d'emploi à temps plein;
- x) structures juridiques et gestion: au stade actuel, elles ne sont pas reconnues officiellement, ne tiennent pas de comptabilité écrite et relèvent du secteur d'économie populaire dit secteur "informel", sauf certains GIE. Mais un objectif à moyen terme est de permettre aux MER créées d'intégrer graduellement le secteur formel notamment par l'apprentissage de la gestion et de la tenue d'une comptabilité simplifiée.

#### B. La notion de filières

5. Le tableau typologique des activités productives permet de constater que les principales actions nécessitant des apports conséquents en technologies appropriées ou (et) en crédit à court et moyen terme peuvent être regroupées en un nombre restreint de filières axées sur les matériaux de base des activités comme la métal mécanique, la menuiserie bois, le secteur textiles teinture, les diverses transformations de produits agricoles (dont les céréales), les cuirs et peaux...



SOCIETES D'ETAT et SOCIETES D'ECONOMIE MIXTE

Ministère de l'agriculture

-Société nationale de commercialisation des oléagineux du Sénégal (SONACOS)

-Société nationale d'aménagement des terres du Delta et de Vallée du Fleuve Sénégal (SAED)

-Société de développement et de vulgarisation agricoles (SODEVA)

-Société de développement agricole et industriel (SODAGRI)

-Société nationale de la tomate industrielle (SNTI)

-Société de développement des fibres textiles (SODEFITEX)

Ministère de l'hydraulique

-Société nationale des forages (SONAFOR)

-Société nationale d'exploitation des eaux du Sénégal (SONEES)

Table des matières (suite)

- 11. Fabrication traditionnelle de hoes sine
- 12. Atelier de découle et perçage
- 13. Fabrication d'essieux complets (avec roues)
- 14. Fabrication de hoes sine et charrues
- 15. Grande boutique villageoise
- 16. Petite boutique villageoise
- 17. Atelier de teinture - Batik
- 18. GIE de transport avec charrette équine
- 19. Equipement en machine combinée d'une menuiserie bois
- 20. Vannerie
- 21. Regroupement/Commercialisation de cueillette
- 22. Transformation de fruits et légumes
- 23. Guide pour l'étude des filières de production





Map showing the location of the  
 Yoburn, Iowa, and surrounding  
 area. The map is a detailed  
 street map of the area.

Map showing the location of the  
 Yoburn, Iowa, and surrounding  
 area. The map is a detailed  
 street map of the area.

Legend	Symbol
Street	—
Highway	—
Railroad	—
Water	—
Building	●
Lot	○



Map showing the location of the  
 Yoburn, Iowa, and surrounding  
 area. The map is a detailed  
 street map of the area.





### **ARTICLE 6: FONDS DE RISQUE**

Il est prévu un fonds de risque pour couvrir les crédits irrécouvrables. Sont classés en crédits irrécouvrables:

- les crédits à court terme dont l'ancienneté de l'impayé est de six mois; et
- les crédits à moyen terme dont le cumul des échéances annuelles sont impayés sur deux ans.

Le Fonds de risque est alimenté par une dotation du FIDA calculée sur la base de 4,5% des montants des crédits mis en place et par le différentiel d'intérêt prévu à cet effet à l'article 6. Ce montant sera inscrit au Programme technique et budgétaire annuel mais ne fera pas l'objet de décaissement de la part du FIDA.

Le décaissement effectif sur le fonds de risque ne se fera qu'aux conditions suivantes:

- classement des crédits en irrécouvrables;
- mise en jeu infructueuse des garanties proposées au dossier;
- rédaction par le CMS d'un procès-verbal de constat du crédit irrécouvrable et approuvé par le Directeur du projet.

### **ARTICLE 7: PROCEDURES DE DECAISSEMENT DES LIGNES DE CREDIT**

Le CMS ouvre dans ses livres ou dans les livres d'une banque commerciale un compte en FCFA destiné à recevoir les fonds du crédit rétrocédé et à couvrir les crédits octroyés à hauteur de 50%. Les fonds destinés au volet crédit sont pris en compte dans le dimensionnement du compte spécial du projet. Ainsi les montants inscrits dans les PTBA pour permettre l'octroi des crédits moyen et court terme aux bénéficiaires seront retirés du compte spécial et viré à ce compte sur instruction du Directeur du projet, gestionnaire du crédit du FIDA.

Les demandes de reconstitution des sommes retirées du compte pour la mise des crédits se feront contre présentation à la Direction de la Dette et de l'investissement des documents et autres pièces justificatives attestant que les paiements ont été effectués.

## **ARTICLE 4: ROLE DU CMS ET DE L'UNITE DE GESTION**

### **4.1: Rôle de l'Unité de gestion du projet**

L'Unité de gestion du projet:

- identifie le micro-entrepreneur rural;
- l'assiste dans sa phase d'auto-évaluation;
- élabore l'étude de faisabilité du MER;
- procède à la sélection des dossiers éligible au financement du CMS;
- transmet les dossiers sélectionnés au CMS; et
- apporte au MER une assistance au plan technique, commerciale et au plan de la gestion.

### **4.2: Rôle du CMS**

Le CMS:

- assure la formation du personnel, cadres et agents de terrain du projet: le CMS élaborera et réalisera à l'intention des cadres et des agents de terrain du projet des modules de formation spécifiques à la sensibilisation des MER à l'épargne et au crédit et au mode d'organisation et de gestions des caisses locales;
- réceptionne les dossiers des MER transmis par le projet, les analyse et les soumet à la décision des Conseils d'administration des Caisses locales; et
- suit les crédits mis en place et en assure le recouvrement.

Le CMS a la responsabilité financière et juridique des crédits mis en place.



**ENTRE**

Le projet de promotion des micro-entreprises rurales (PROMER), ..... à TABACOUNDA, représenté  
par .....d'une part,

**ET**

Le Crédit Mutuel du Sénégal (CMS) représenté par .....d'autre part,

**IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIV**

## ARTICLE V - DISPOSITIONS DIVERSES

### Section 5.01

Pour tout ce qui n'est pas stipulé dans le présent Accord, les deux parties conviennent de se référer à l'Accord de crédit.

Le présent Accord est conforme pour autant qu'il ne déroge pas à l'Accord de crédit.

### Section 5.02: Litiges

Tout litige relatif au présent Accord et qui ne serait pas réglé à l'amiable sera porté devant le Tribunal régional de Dakar.

### Section 5.03: Droits, taxes et fiscalités

Le présent Accord n'est pas soumis aux droits du timbre et de l'enregistrement conformément à la réglementation en vigueur.

Il est rappelé que conformément à l'arrêté n° 001702 du 23 février 1993 du Ministère de l'économie des finances et du Plan de la République du Sénégal, et notamment en son article 7, toutes les opérations réalisées par le CMS sont exonérées de:

- taxes sur la valeur ajoutée (TVA)
- taxes sur les opérations bancaires
- l'Impôt minimum forfaitaire
- droits d'enregistrement et de timbres
- la contribution des patentes
- la retenue à la source sur le revenu des capitaux mobiliers
- droits et taxes d'entrée sur les effets et équipements importés et utiles au bon fonctionnement du CMS.

### Section 5.04: Imputation des opérations

Le CMS comptabilisera dans ses livres les opérations relevant de l'exécution de la partie ..... du projet (dépenses de la catégorie de dépenses..... comme des opérations à son propre compte.

### Section 5 05: Entrée en vigueur

Le présent Accord de rétrocession établi en quatre (04) exemplaires originaux, entrera en vigueur à la date de sa signature par les deux parties contractantes et dès que le premier versement équivalent à la somme inscrite dans le PTBA approuvé au titre du crédit aura été versé au CMS.



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Projet de promotion des micro-entreprises rurales

RAPPORT DE PREEVALUATION

Document de travail 5

ORGANISATION ET GESTION

Table des matières

	<u>Pages</u>
I. GENERALITES ET DISPOSITIONS PARTICULIERES	1
II. GESTION DU PROJET	2
A. Direction du projet	3
B. Liaisons hiérarchiques	3
C. Exécution du projet	3
1. Stratégie d'intervention	5
2. Mise en oeuvre des composantes	5
a. Composante "Appuis au développement des MER"	7
b. Composante "Financement des MER"	9
3. Le suivi-évaluation	9
D. Passation de marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes	11
E. Décaissements	11
F. Rapports et vérification des comptes	11

Appendice

1. Organigramme du projet

- veiller en étroite collaboration avec la Cellule AT/CEPEC à l'application des textes réglementaires relatifs au développement du secteur de la micro-entreprise en milieu rural, et aux dispositions de la loi de l'UEMOA portant réglementation des institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit;
  - tenir la comptabilité de base du projet et préparer les demandes de remboursement de fonds (DRF);
  - effectuer le suivi-évaluation interne des activités du projet; et
  - rédiger les rapports d'avancement du projet (semestriels et annuels).
14. Pour permettre le fonctionnement de l'UGP, le projet financera: i) les coûts d'entretien et de fonctionnement des bureaux du siège de l'UGP; ii) les équipements et les fournitures des bureaux, les véhicules de l'UGP ( 1 break 4x4 et un véhicule léger break); iii) les salaires et les indemnités du personnel de l'UGP, et les frais généraux (téléphone, eau et électricité, assurances,...); iv) l'appui du Cabinet comptable et l'audit annuel des comptes du projet; et v) des missions d'appui (S/E et appui informatique).

#### B. Liaisons hiérarchiques

15. Le Directeur du projet bénéficiera de l'autonomie de gestion et d'exécution pour toutes les actions citées dans les PTBA approuvés par le Comité de pilotage et par l'institution coopérante du FIDA. Il rendra compte de ses activités directement au Directeur de Cabinet du Ministère de l'agriculture. Le Chef comptable, le directeur technique, le responsable S/E, les responsables régionaux et les agents de terrain rendront compte de leurs activités au Directeur du projet, au moyen de rapports mensuels.

#### C. Exécution du projet

##### 1. Stratégie d'intervention

16. Sur le plan organisationnel, pour permettre l'obtention de résultats significatifs et durables, le projet s'appuiera sur un processus d'animation continu conçu pour permettre aux porteurs d'initiatives économiques de prendre connaissance de l'existence du projet et de connaître ses objectifs, son mandat et ses finalités.

17. L'effort du projet sera concentré sur la création d'un environnement favorable à l'émergence de micro-entreprises en milieu rural. Les activités du projets seront organisées pour permettre aux bénéficiaires d'avoir accès :

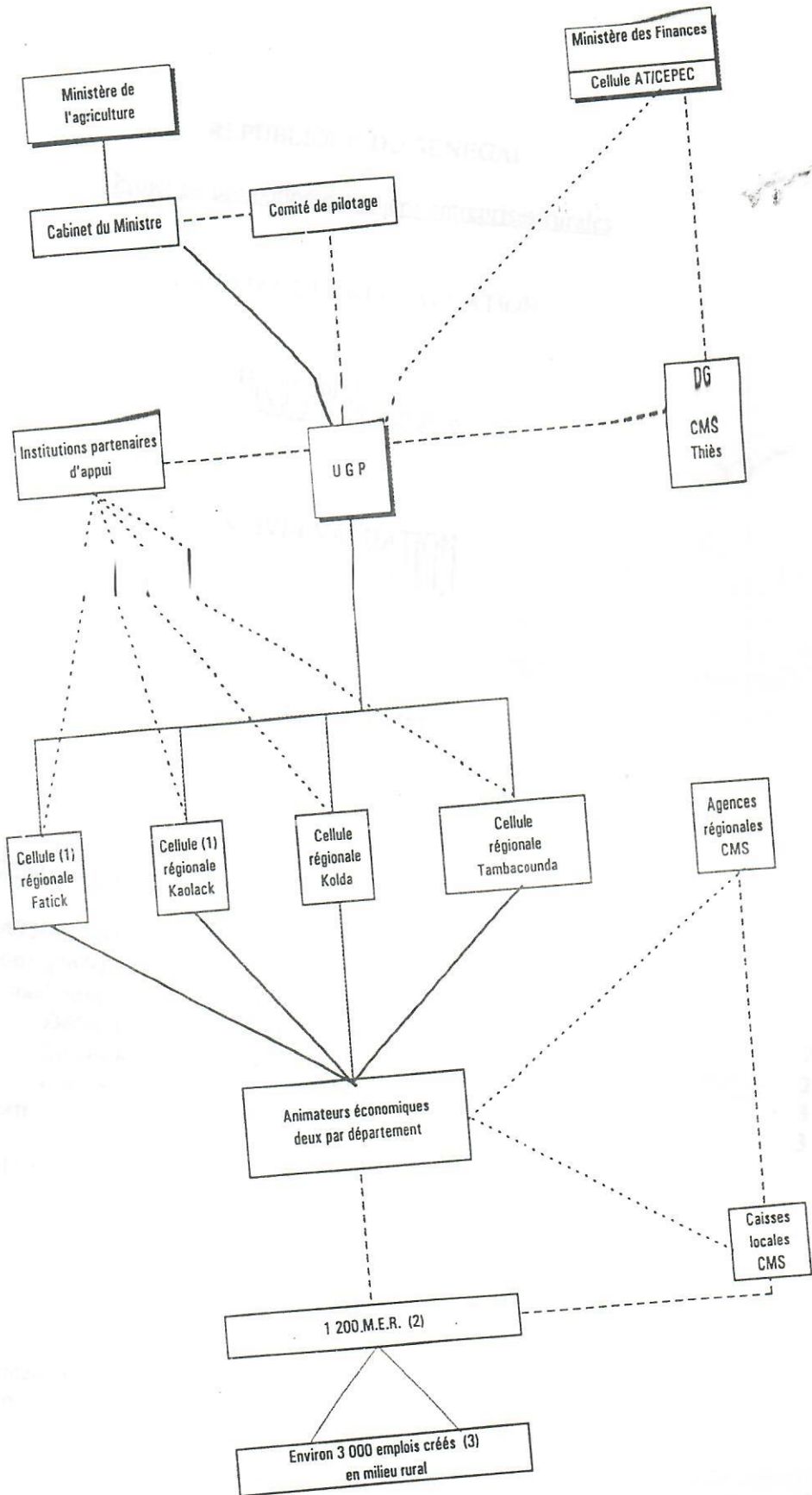
- à l'information;
- à la formation;
- aux technologies appropriées;
- aux sources d'approvisionnement et aux marchés; et/ou
- au financement.

18. La démarche du projet sera fondée sur trois grands principes:

- i) responsabilisation des bénéficiaires dans le choix et la conduite de toute activité économique durable et rentable permettant d'exploiter les avantages comparatifs de la zone;



Organigramme du Projet



— Liaisons hiérarchiques  
- - - Liaisons fonctionnelles

(1) A partir de la quatrième année  
(2) ... financier de financement et d'appui et 200 d'appui seulement

43. De plus, le protocole précisera que les bénéficiaires des crédits devront faire partie du groupe cible identifié dans le rapport de préévaluation, et qu'ils devront remplir les conditions habituelles du CMS, notamment être à jour de leurs dettes antérieures. Il précisera également les procédures de déblocage des fonds du compte de Prêt du FIDA, destinés à couvrir 50% des crédits octroyés, et les procédures de mobilisation du fonds de risque supporté par le Compte de Prêt (4,5% des crédits réellement octroyés).
44. Enfin, le protocole définira les modalités d'octroi des crédits aux bénéficiaires (Taux d'intérêt, durée, apports personnels), ainsi que la composition du comité d'octroi des crédits. Un projet de protocole d'accord est joint au DdT2.

#### **Appuis institutionnels**

45. Dans le cadre de cette composante, des appuis institutionnels sont prévus pour renforcer les capacités opérationnelles du CMS et de la Cellule AT/CEPEC du MEFP:

##### **1) CMS**

46. Dans les régions de Tambacounda et de Kolda, le réseau des caisses locales du CMS bénéficiera d'un appui institutionnel ciblé sur l'équipement de 10 nouvelles Caisses et la formation des gérants et membres des Conseils d'administration de ces dernières. Cet appui est prévu à partir de l'année 1999 pour prendre le relais de celui de la CFD dont l'arrêt est programmé pour la fin de l'exercice 1998 (voir DdT2 "Financement Rural"). Comme précisé au paragraphe 38, l'entretien et le fonctionnement de ces investissements sont pris intégralement en charge par le CMS.

##### **2) Cellule AT/CEPEC**

47. La cellule AT/CEPEC du Ministère de l'économie, des finances et du plan bénéficiera d'un renforcement institutionnel destiné à augmenter ses capacités d'intervention et de lui permettre de veiller à la bonne application de la Loi de l'UEMOA (Loi portant réglementation des institutions mutualistes ou coopératives d'épargne et de crédit).

48. Le détail de ces renforcements institutionnels est donné au DdT2 "Financement Rural"

#### **Moyens mis en oeuvre**

49. Dans le cadre de cette composante "Financement des MER", le projet financera: i) les formations des gérants des Caisses ainsi que celles destinées aux membres des Conseils d'administration des dix nouvelles caisses; ii) les équipements des dix nouvelles Caisses; iii) l'équipement audio-visuel et pédagogique; iv) les véhicules (1 vl break en première année, et un autre en quatrième année); v) les lignes de crédits moyen terme et court terme; vi) un fonds de risque; et vii) un véhicule vl break, une configuration informatique et une participation au fonctionnement de ces équipements, prévus pour augmenter les capacités logistiques de la cellule AT/CEPEC du MEFP.

### **3. Le suivi-évaluation**

50. Dans le cadre du projet, il est prévu de distinguer le suivi et l'évaluation des activités de développement du secteur de la micro-entreprise en milieu rural. En effet, le suivi et l'évaluation sont



D. Passation de marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes

55. Les procédures de passation des marchés diffèrent en fonction des acquisitions:
- i) les marchés supérieurs à 60 000 \$EU feront l'objet de la procédure d'appel d'offres international restreint;
  - ii) les marchés d'un montant inférieur ou égal à 60 000 \$EU mais supérieur à 30 000 \$EU se feront par appel d'offres à publicité locale;
  - iii) la consultation locale restreinte sera utilisée pour les marchés inférieurs ou égaux à 30 000 \$EU mais supérieurs à 10 000 \$EU; et
  - iv) les achats jusqu'à 10 000 \$EU suivront la procédure d'achat direct.

56. **Biens et services.** Les véhicules seront autant que possible regroupés en lots pour obtenir de meilleurs prix. Ils seront acquis par appels d'offres internationaux restreints conformément aux procédures de l'Institution coopérante. Les équipements et les études et conventions suivront la procédure d'appels d'offres locale. L'assistance technique (mission d'appui ponctuelle) sera recrutée conformément aux procédures de l'institution coopérante.

E. Décaissements

57. Les dépenses courantes du projet (salaires et indemnités, pièces de rechange, carburant, bourses d'apprentissage, prestations de service des institutions partenaires, fournitures de bureaux, frais généraux, crédit MT et CT, fonds de risque et petits équipements) seront financées à partir d'un compte spécial ouvert au nom du projet auprès d'une banque à Tambacounda et agréée par le FIDA. Ce compte spécial sera mouvementé sur le principe de la double signature: celle du directeur du projet et celle du Chef comptable de l'UGP.

58. Les montants inscrits dans les PTBA pour permettre l'octroi des crédits moyen terme et court terme aux bénéficiaires seront retirés du compte spécial et virés sur un compte désigné par le crédit mutuel du Sénégal (CMS), Institution financière mutualiste retenue pour assurer la distribution et la gestion de ces crédits. Le fonds de risque sera mobilisé à partir des mêmes procédures, mais les montants ne seront versés au CMS qu'après confirmation et justification des contentieux.

59. Pour faciliter les décaissements et l'exécution du projet, un Compte spécial en FCFA sera ouvert par l'Emprunteur dans une institution financière à Tambacounda, acceptable par le FIDA. Dès l'entrée en vigueur du prêt, le Compte spécial sera crédité d'un montant de 240 millions de FCFA (environ 500 000 \$EU), représentant environ six mois de dépenses, non compris les dépenses d'investissement qui seront payées au moyen de paiements directs. Le Compte spécial sera géré par le Directeur de l'UGP et par le Chef comptable du projet selon le principe de la double signature. Les spécimens de signature de ces responsables seront transmis au FIDA et à l'Institution coopérante. La gestion du compte du projet, qui sera ouvert auprès d'une institution financière agréée par le FIDA afin d'accueillir les fonds de contrepartie, se fera conformément aux règles en vigueur au Sénégal. Le réapprovisionnement du Compte spécial s'effectuera au moyen de demandes de remboursement de fonds dont le montant unitaire ne devra pas être inférieur à 20 000 \$EU. Dans la mesure du possible, le recours au Compte spécial, à l'exception du crédit, se fera pour toute dépense inférieure ou égale à 50 000 \$EU ou équivalent.



## **FICHE B: Directeur technique**

### **I. PROFIL DE POSTE**

**Formation:** Ingénieur des technologies agro-alimentaires ou ingénieur mécanicien, avec spécialisation commerciale.

**Expérience requise:** i) au minimum trois ans dans un projet de promotion d'entreprises ou de soutien technique à des activités de production, ou responsabilité des services techniques dans un institut de technologies alimentaires ou dans une entreprise privée de construction mécanique; ii) expérience commerciale; et iii) expérience indispensable de la direction d'équipes.

**Qualités et aptitudes:** i) Sens aigu de la communication. Aptitude à coordonner des équipes; ii) bonne capacité d'analyse et de conception de stratégies d'intervention; iii) capacité d'écoute; iv) bonne capacité d'analyse économique et de rédaction des rapports; v) connaissance de l'informatique (logiciels tableurs et traitement de texte); et vi) affinité pour le travail et les déplacements sur le terrain.

**Autres éléments favorables au choix des candidats:** être originaire de la zone du projet ou (et) parler les langues locales.

### **II. DESCRIPTION DES TACHES**

**Intitulé descriptif du poste:** Direction technique du projet de promotion des micro-entreprises rurales.

**Description générale du projet:** le projet de promotion des micro-entreprises rurales concerne la zone des deux Régions administratives de Tambacounda et Kolda étendue à mi-projet à la zone des Régions de Kaolack et Fatick. Il consiste, après une phase initiale d'orientation par des études fines des principales filières de production, à faire émerger et à promouvoir des micro-entreprises rurales (hors agriculture et élevage) ou à consolider des micro-entreprises existantes, par des formations: i) à des technologies appropriées; et ii) à la gestion, et par l'accès au dispositif local mutualiste d'épargne et de crédit à court et moyen terme.

**Localisation:** Tambacounda.

**Durée:** Six ans à partir de 1996 sur la base de contrats de deux ans renouvelables.

**Tâches:** i) il aura à coordonner les actions techniques et commerciales de terrain des cellules régionales de Tambacounda et Kolda puis Kaolack et Fatick; ii) il dirigera les études de filières de production et rédigera le rapport d'orientation technique qui en découle en étroite collaboration avec les cadres des cellules régionales; iii) il participera aux comités techniques de sélection des micro-entreprises admises au bénéfice des actions de promotion du projet.



## FICHE D: Responsable du Suivi technico-commercial

### I. PROFIL DE POSTE

**Formation:** niveau ingénieur des technologies agro-alimentaires ou ingénieur mécanicien, avec spécialisation commerciale.

**Expérience requise:** i) au minimum cinq ans dans un projet ou un organisme axé sur les technologies appropriées, les transformations de produits agricoles, les conserves de fruits ou légumes ou la fabrication mécanique; et ii) expérience indispensable de la direction d'équipes.

**Qualités et aptitudes:** i) Sens aigu de la communication. Aptitude à coordonner des équipes; ii) excellente capacité d'analyse; iii) bon contact humain pour la relation du projet avec les institutions locales; iv) capacité à rédiger les programmes techniques et budgétaires annuels ainsi que les rapports périodiques d'avancement; et v) connaissance de l'informatique (logiciels tableurs et traitement de texte).

**Autres éléments favorables au choix des candidats:** être originaire de la zone du projet ou (et) parler les langues locales.

### II. DESCRIPTION DES TACHES

**Intitulé descriptif du poste:** Responsable régional du Suivi technico-commercial du projet de promotion des micro-entreprises rurales.

**Description générale du projet:** le projet de promotion des micro-entreprises rurales concerne la zone des deux Régions administratives de Tambacounda et Kolda étendue à mi-projet à la zone des régions de Kaolack et Fatick. Il consiste, après une phase initiale d'orientation par des études fines des principales filières de production, à faire émerger et à promouvoir des micro-entreprises rurales (hors agriculture et élevage) ou à consolider des micro-entreprises existantes, par des formations: i) à des technologies appropriées; et ii) à la gestion, et par l'accès au dispositif local mutualiste d'épargne et de crédit à court et moyen terme.

**Localisation:** Tambacounda, Kolda ou Kaolack, Fatick.

**Durée:** Six ans à partir de 1996 pour Tamba-Kolda et trois ans à partir de 1999 pour Kaolack-Fatick, sur la base de contrats de deux ans renouvelables.

**Tâches:** i) le responsable du Suivi technico-commercial aura à gérer l'ensemble des activités du projet de promotion des micro-entreprises dans une cellule régionale. Il dirigera trois équipes de deux animateurs économiques polyvalents basés dans les trois départements de sa Région et sera assisté par deux agents (technique et commercial). Il sera le responsable final de toutes les activités de la cellule régionale et il rendra compte de sa gestion à la Direction du projet; ii) il rédigera des comptes-rendus périodiques d'activités; et iii) il participera aux comités techniques de sélection des micro entreprises admises au bénéfice des actions de promotion du projet.

## FICHE F: Agent commercial

### I. PROFIL DE POSTE

**Formation:** niveau BTS commercial ou BTS de comptabilité-gestion.

**Expérience requise:** i) au minimum cinq ans dans le volet commercial d'un projet, d'un organisme ou d'une entreprise privée axés sur les technologies appropriées, les transformations de produits agricoles, les conserves de fruits ou légumes ou la fabrication mécanique; ii) expérience indispensable du suivi de gestion de petites unités formelles et informelles; et iii) expérience d'actions de promotion de produits nouveaux (marketing, foires, expositions, média) et de recherche de débouchés.

**Qualités et aptitudes:** i) Sens aigu de la communication. Affinités pour la recherche d'opportunités, esprit d'entreprise; ii) excellente capacité pédagogique à destination des micro-entrepreneurs; iii) capacité à aider à la rédaction des plans de développement de micro-entreprises avec comptes d'exploitation prévisionnels; iv) capacité à animer des sessions de formation à la comptabilité simplifiée (du type alphabétisation fonctionnelle); et v) connaissance de l'informatique (logiciels tableurs et traitement de texte).

**Autres éléments favorables au choix des candidats:** être originaire de la zone du projet ou (et) parler les langues locales.

### II. DESCRIPTION DES TACHES

**Intitulé descriptif du poste:** Agent commercial du projet de promotion des micro-entreprises rurales.

**Description générale du projet:** le projet de promotion des micro-entreprises rurales concerne la zone des deux Régions administratives de Tambacounda et Kolda étendue à mi-projet à la zone des régions de Kaolack et Fatick. Il consiste, après une phase initiale d'orientation par des études fines des principales filières de production, à faire émerger et à promouvoir des micro-entreprises rurales (hors agriculture et élevage) ou à consolider des micro-entreprises existantes, par des formations: i) à des technologies appropriées; et ii) à la gestion, et par l'accès au dispositif local mutualiste d'épargne et de crédit à court et moyen terme.

**Localisation:** Tambacounda, Kolda ou Kaolack, Fatick.

**Durée:** Six ans à partir de 1996 pour Tamba-Kolda et trois ans à partir de 1999 pour Kaolack-Fatick, sur la base de contrats de deux ans renouvelables.

**Tâches:** i) l'agent commercial de chaque cellule régionale aura la responsabilité de l'introduction progressive d'éléments de gestion formels dans le réseau des micro-entreprises aidées par le projet. Il aidera les entrepreneurs dans la recherche de marchés et débouchés pour leurs produits; ii) il participera activement aux études des filières de production; iii) il aura la responsabilité de l'appui à la finalisation des parties commerciales et financières des études de faisabilité de micro-entreprises; et iv) il participera aux comités techniques de sélection des micro-entreprises admises au bénéfice des actions de promotion du projet.



## ACTIONS DE FORMATION DU PERSONNEL PROJET

Pour les régions de Kaolack / Fatick,, même cycle mais débutant en 4e année de projet

Actions de formation	Durée	Période	Acteurs Formateurs	Contenu
Recrutement des cadres Régionaux		Mois 1	Consultation nationale Minagri - FIDA	
Formation des cadres 2 Régions réunis	6 x 5 J	Mois 1 à 3	Consultants EXT Type IRIS, ENDA, CMS	Méthodes participatives, méthodologie du projet, questionnaires d'enquêtes filières, procédures épargne crédit.
3 visites d'étude locales pour les cadres	3 j	1 fois / an 3 ans	Organismes ressources	Visite de réalisations ou documentation technique
Recrutement de 5 enquêteurs par département		Mois 3	Cadres projet	
Formation enquêteurs (2 fois 15 pour 2 Régions)	2 sem.	Mois 4	Cadres projet	Méthodologie des enquêtes filières
Etudes des filières de production sur 2 régions	3 mois	Mois 4 à 6	Cadres assistés par les enquêteurs	Par département, étude des filières de production
Rédaction du rapport d'orientation	1 mois	Mois 7	Cadres	Aide de IRIS pour le dépouillement statistique
Recrutement de 2 fois 5 Anim. Econom. Polyvalents		Mois 7	Cadres	Orientation du projet par filières
Formation des AEP	1 sem.	Mois 7	Cadres	Choisis parmi les 30 enquêteurs
Restitution des acquis des Enquêtes	2 sem.	Mois 7	1 h/mois type ENDA	Approche participative
Formation crédit	1 sem.	7	Cadres projet CMS	Orientations et fiches par filières Procédures épargne crédit
Etudes complémentaires des filières	1 mois	An. 2, 3, 4, 5	Intervenant local ou ext	Compléments d'études et filières nouvelles
Suivi recyclage annuel des cadres et AEP regroupé	1 sem.	1 fois/an	Type IRIS, ENDA, CMS	Recyclage méthodes, procédures.
3 Missions d'appui méthodologique soit 3 h. mois	1 mois	années 1, 3, et 5	Expert ext	Appui méthodologique et organisationnel
3 missions d'appui technologique soit 3 h. mois	1 mois	années 1, 2 et 4	Ingénieur conseil technologies appropriées	Expertise technologique

## FORMATION A LA MICRO-ENTREPRISE RURALE

### ENQUETEUR/ANIMATEUR ECONOMIQUE POLYVALENT

#### I. PROFIL DE POSTE

- **Formation**  
Niveau Baccalauréat lettres, sciences ou technique.
- **Expérience requise**
  - i) Avoir déjà participé à des enquêtes de terrain; et
  - ii) avoir le permis de conduire (pour conduite de motos).
- **Qualités et aptitudes**
  - i) Etre originaire de la zone du projet et parler les langues locales;
  - ii) sens aigu de la communication. Bonne capacité d'écoute;
  - iii) excellente capacité pédagogique à destination des micro-entrepreneurs;
  - iv) capacité à séjourner dans les villages. Excellente santé; et
  - v) esprit dynamique, affinités pour l'initiative, esprit d'entreprise.
- **Autres éléments favorables au choix des candidats**  
Etre issu (e) d'une famille de micro-entrepreneurs ou d'artisans ruraux.

#### II. DESCRIPTION DES TACHES

1. **Intitulé descriptif du poste:** enquêteur puis éventuellement animateur économique polyvalent du projet de promotion des micro-entreprises rurales.
2. **Description générale du projet:** le projet de promotion des micro-entreprises rurales concerne la zone des deux Régions administratives de Tambacounda et Kolda étendue à mi-projet à la zone des Régions de Kaolack et Fatick. Il consiste, après une phase initiale d'orientation par des études fines des principales filières de production, à faire émerger et à promouvoir des micro-entreprises rurales (hors agriculture et élevage) ou à consolider des micro-entreprises existantes, par des formations: i) à des technologies appropriées; et ii) à la gestion, par l'accès au dispositif local mutualiste d'épargne et de crédit à court et moyen terme.
3. **Localisation:** un des départements des Régions de Tambacounda, Kolda ou Kaolack, Fatick.



## FORMATION A LA MICRO-ENTREPRISE RURALE

### PLAN DE CHARGE DES ANIMATEURS ECONOMIQUES POLYVALENTS (AEP)

#### A. Tâches des AEP

1. L'AEP agit conformément à des programmes et selon des directives établis par les responsables régionaux du projet, afin de faire émerger des demandes d'aide de porteurs d'initiatives économiques. Il accompagne les candidats entrepreneurs dans la maturation de leurs projets par des formations personnalisées jusqu'à l'auto-évaluation et la finalisation de plans spécifiques de développement.
2. Il participe aux comités techniques de sélection des micro-entreprises admises au bénéfice des actions de promotion du projet.
3. Après sélection des projets sélectionnés au bénéfice des aides du projet, il se rend chez les entrepreneurs pour les guider dans l'installation de leurs projets (suivi de gestion, aide à la commercialisation et appui technique de base).

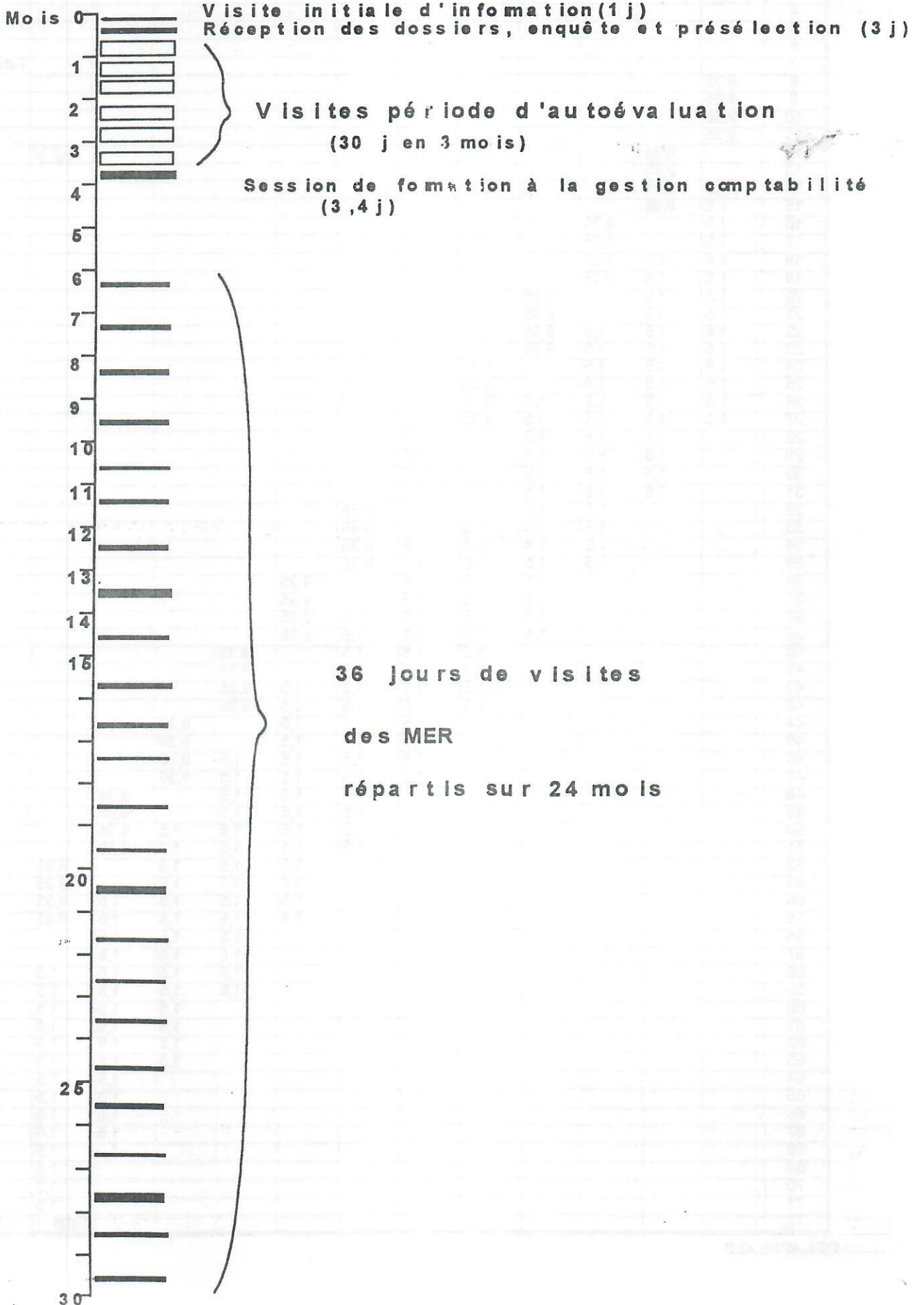
#### B. Paramètres de l'exercice de dimensionnement du projet

4. Chaque département ayant en moyenne 12 communautés rurales (CR) sera visité par les deux AEP basés en son sein, à raison de deux CR la première année et de trois CR/an ensuite, suscitant le dépôt moyen prévisionnel de 40 dossiers de demande d'aide par CR.
5. Ceci occasionne le dépôt durant tout le projet de l'ordre de 480 dossiers par département (base 200%), donnant 240 dossiers retenus après enquête initiale de moralité et analyse de la compatibilité des initiatives avec les critères d'éligibilité aux aides du projet (base 100%).
6. Ces 240 dossiers donneront en fin d'auto-évaluation-sélection 144 MER retenues (base 60%), dont 120 avec octroi de crédit (base 50%) par département.
7. Ceci correspond à 720 MER dotée de crédits pour la zone Tambacounda-Kolda qui, avec les quelque 310 MER de la zone de Fatick-Kaolack, donneront environ 1 000 MER de l'exercice de dimensionnement des lignes de crédit présenté dans le document de travail 3.

#### C. Tableau d'analyse du plan de charge des AEP pour une CR

8. Rappel des principales actions des AEP:
  - i) Les deux AEP visitent chaque CR en exposant les critères d'éligibilité et les modalités de l'aide proposée aux MER. Ils distribuent des formulaires d'inscription. Durée: un jour/CR;
  - ii) les deux AEP repassent le même mois et reçoivent en moyenne 40 dossiers d'inscription/CR. Ils prolongent leur séjour pour exécuter de petites enquêtes de

# PLAN DE CHARGE D 'UN AEP POUR UNE COMMUNAUTE RURALE





## FORMATION A LA MICRO-ENTREPRISE RURALE

### CONTENU INDICATIF DES CONTRATS A PASSER AVEC LES ORGANISMES RESSOURCES

#### I. RAPPEL

1. La formation des cadres du projet est assurée essentiellement par des intervenants extérieurs provenant d'organismes ressources locaux ou extérieurs. Les cadres pourront alors former en cascade les enquêteurs et les AEP qui, à leur tour, formeront les micro-entrepreneurs. Toutefois, il est prévu dans des cas spécifiques faisant appel à des spécialités pointues, de pouvoir disposer au coup par coup de consultants agissant directement au niveau des AEP et même de certaines MER.

2. Les organismes ressources locaux qui seront mis à contribution peuvent être classés en quatre catégories:

#### A. Les organismes compétents en pédagogie participative, communication, méthodologie des enquêtes

- i) ENDA GRAF (Environnement et développement africain, Groupe recherche action formation basé à Dakar), présente de très nombreuses références d'actions dans le secteur informel (ou secteur d'économie populaire) tant au Sénégal que dans d'autres pays de la sous-région. ENDA GRAF peut conduire des sessions de sensibilisation aux méthodes de diagnostic participatif (auto-diagnostic basé sur la recherche positive des atouts plutôt que sur le constat des carences et des dysfonctionnements). Des ouvrages ont d'ailleurs été rédigés par ENDA sur ces thèmes, comme " Lecture des terroirs" qui présente différents outils de diagnostic ou lecture d'un terroir; et
- ii) à Tambacounda, et avec une démarche analogue, se trouve la KORA (ONG locale financée par une ONG française) qui a travaillé déjà localement à partir d'enquêtes en milieu informel à la création d'emplois par l'amélioration de l'artisanat urbain et rural (forgerons à Goudiry/Bakel, Kotiari/Tambacounda et Koulibantan/Koussanar);

#### B. Les organismes compétents en analyse de marchés, marketing, études commerciales par sondages statistiques

- i) Deux bureaux d'études, IRIS et BDA, sont issus de l'ex BVA AFRIQUE, bureau de sondage et marketing. L'Institut de recherches et d'investigations par sondages (IRIS) a de bonnes références pour les enquêtes préalables à la mise en place de projets, dans les recherches par sondages de positionnement de produits et de créneaux porteurs, ou dans l'assistance à l'élaboration des stratégies de marketing.

#### C. Les organismes d'épargne et crédit mutualiste

3. La position spécifique occupée dans le projet par le Crédit mutuel du Sénégal (CMS) le désigne tout naturellement pour être le partenaire ressource en matière de formation aux procédures d'épargne et crédit mutualiste.



des résultats des enquêtes mais surtout une élaboration collective des grandes lignes de la politique du projet filière par filière. Cette seconde période de séminaires permet aussi de former les AEP nouvellement nommés et d'évaluer leur bonne compréhension et assimilation des procédures qu'ils vont désormais appliquer tous en synergie bien que dispersés sur le terrain.

5. Les deux périodes de séminaires sont animées en continu par le même organisme et font intervenir ponctuellement d'autres spécialistes d'autres organismes plus spécialisés.

A. Formation initiale des cadres du projet/préparation des enquêtes filières

6. Durant trois mois (mois 1 à 3 de l'année 1 pour Tambacounda-Kolda, puis un à trois de l'année 4 pour Kaolack-Fatick), un intervenant local d'un organisme du type ENDA GRAF organisera la formation des cadres nationaux et régionaux réunis grâce à 6 sessions/ séminaires de 5 jours (une tous les 15 j). Le public des formés sera de 3 cadres de l'UGP et de 6 cadres des 2 Régions soit 9 personnes (6 en 4e année). Cette séquence de 6 séminaires donne lieu à trois contrats pour trois missions d'appui.

1. Contenu du contrat n°1 (type ENDA GRAF)

7. Le premier consultant organisera et suivra globalement la tenue de six séminaires de cinq jours (deux par mois durant trois mois), qui se dérouleront à Tambacounda ou à Dakar selon la disponibilité réelle des locaux en début de projet. Il animera lui-même trois de ces séminaires et il supervisera les apports de deux autres intervenants spécialistes. Durée totale de la prestation: huit semaines. Frais logistiques (déplacements, location éventuelle de salles de travail, indemnités), à étudier selon les conditions de lieu de tenue des séminaires.

8. Les trois premiers séminaires seront consacrés:

- i) Aux méthodes pédagogiques participatives à utiliser par les agents et cadres du projet à destination des porteurs d'initiatives et des micro-entrepreneurs. Il sera fait appel à des animations du type jeu de rôle avec, au besoin, utilisation de la vidéo, à des études de cas etc.;
- ii) à l'auto-diagnostic participatif, à la recherche action-formation appliquée à l'émergence d'initiatives et à l'auto-évaluation par les intéressés de leurs propres dossiers; et
- iii) la préparation concrète des enquêtes d'étude des filières.

9. A l'aide de méthodes de créativité, brain storming etc., l'animateur aidera à la définition des objectifs, puis des contenus détaillés des enquêtes de filières de production (filière par filière).

2. Contenu du contrat n°2 (Type IRIS)

10. Le spécialiste en enquêtes aidera durant deux sessions de cinq jours à la préparation détaillée des questionnaires fermés et des guides d'entretien ouverts permettant d'obtenir les renseignements identifiés filière par filière durant les précédents séminaires. Il sera assisté par le premier consultant (type ENDA). Durée du contrat: quatre semaines, dont deux de préparation de la cinquième session qui doit voir la finalisation de la préparation des enquêtes.



première de ces activités peut être considéré comme très faible puisque ce sont des marchandises perdues qui sont concernées, mais le problème est plutôt de créer les habitudes de consommation pour des produits peu connus.

36. Enfin, il convient de résoudre le problème des emballages et des étiquettes, qui ont une très grande importance pour la commercialisation (le client aime voir ce qui est dans l'emballage en ce qui concerne les confitures, par exemple), et il faudrait trouver au Sénégal des pots type twist cap en plastique transparent plus présentables pour ces produits que les sachets thermosoudables ou les "berlingots" de carton paraffiné. Des emballages twist cap résistant à l'eau bouillante permettraient d'utiliser le procédé par stérilisation difficile à réaliser avec les sachets plastiques actuellement diffusés.

37. Le séchage solaire avec des équipements simples (séchoir coquille ou cabane en polyéthylène) peut être utilisé. La durée de séchage est de quelques jours.

38. L'ITA est l'organisme compétent en ce qui concerne les procédés de conservation et de conditionnement. ENDA GRAF à Dakar et le GRET en France ont également une bonne expérience.

#### F. Filière textiles et teinture

39. Le coton local est encore filé à la toupie puis tissé au métier traditionnel en bandes étroites, notamment vers Tambacounda (320 tisserands contre 190 dans la Région de Fatick, 114 à Kolda et 73 à Kaolack<sup>1</sup>). Les activités de broderie, de teinture avec des réserves par coutures et noeuds ou à la cire (batik), sont très présentes à Kaolack (114 teintureries recensées), à Fatick et Tambacounda (62 et 71) et enfin à Kolda (32). Dans les marchés de la région de Tamba, on trouve beaucoup de bazin teint en Guinée, ce qui laisse espérer de pouvoir développer ces activités dans le cadre du projet.

#### G. Embouche bovine, embouche ovine<sup>2</sup>

40. Il s'agit d'une activité qui consiste à acheter de jeunes bovins ou ovins et les soumettre à une embouche de courte durée (3 mois) pour les amener à une configuration de poids et de qualité de viande supérieure aux animaux proposés par l'élevage traditionnel. Ces animaux seront vendus sur pied à des chevillards ou à des bouchers. Pour ce qui concerne plus particulièrement les ovins, une attention particulière sera portée à la planification de la production destinée au marché spécifique de la Tabaski.

---

<sup>1</sup> Source: Recensement 1992

<sup>2</sup> Source: Rapport de formulation

#### IV. EXERCICE DE SIMULATION DE TYPES DE MICRO-ENTREPRISES A CREER DURANT LE PROJET

44. Le projet aura à faire émerger des demandes d'assistance de porteurs d'initiatives économiques, il aidera ensuite les acteurs eux-mêmes dans l'étude et l'auto-évaluation de leurs propres projets de création de micro-entreprises. De ce fait, toutes les propositions entrant dans le champ d'éligibilité du projet seront reçues et par la suite enrichies par la restitution des acquis des études de filières qui donneront des orientations pour une reformulation plus pertinente des demandes. Afin de dimensionner et de programmer les actions du projet, 20 modules techniques plausibles ont été retenus sur la base de compilations d'études disponibles, d'observations faites sur le terrain au cours des missions de formulation et d'évaluation, et de demandes formulées spontanément par des micro-entrepreneurs potentiels.

45. Cet exercice ne constitue en aucun cas un programme échelonné dans le temps de création de MER présélectionnées, il a pour seul but de chiffrer l'ampleur prévisionnelle du volume des formations à apporter, des lignes de crédit CT et MT nécessaires, des emplois saisonniers ou permanents potentiellement créés etc.

46. Lorsqu'il s'agit du renforcement d'une entreprise existante, le calcul prend en compte les seuls emplois nouveaux créés spécifiquement grâce à l'appui technique et financier apporté. S'il s'agit d'un établissement nouveau, le même calcul ne prend en compte que les emplois rémunérables à part entière et donc n'inclue pas les apprentis peu ou pas rémunérés.

47. Les modules ont été choisis pour représenter la plupart des cas qui comprendront:

- i) de simples demandes de fonds de roulement pour de courtes périodes annuelles pour améliorer l'approvisionnement en matières premières d'une activité existante: ont été traités les forgerons traditionnels de socs, les vanniers, les GIE de cueillette;
- ii) des demandes d'extensions d'activités existantes par achat de matériels plus performants: sont traités les menuisiers bois, les forgerons modernes, les vulcanisateurs...;
- iii) des modules sont plus spécialement féminins: embouche ovine, teinture, GIE de cueillette, GIE de transformation de fruits et légumes, séchage salage de poissons...;
- iv) d'autres qui peuvent être le fait de jeunes sans formation initiale: transport de proximité...;
- v) et d'autres enfin qui s'adressent à des entrepreneurs nouveaux possédant déjà une certaine formation professionnelle (apprentis confirmés ou anciens élèves de centres professionnels). C'est le cas des modules de création d'ateliers de découpe et perçage liés à des groupes d'ateliers de forge moderne travaillant à partir de leurs kits. Ces modules répondent à un type de demande spécifique ciblée bien étudiée et quantifiée (ici par la SODEFITEX ) avec des clients paysans identifiés et solvables.



Grille d'activités rurales possibles pour des MER hors agriculture/élevage					
<b>Niveau des équipements ou infrastructures nécessaires à la MER</b>					
A: Outils à main B: Machines à main dont soudure chalumeau C: Matériel attelé D: Machines à moteur					
<b>Niveau de complexité des technologies utilisées</b>					
A: Rudimentaire; B: Traditionnel avec apprentissage; C: Technologie simple moderne; D: complexe					
<b>Niveau des besoins en fonds de roulement ou en investissement</b>					
A: Presque nul B: Faible( 50 000 cfa max.) C: Moyen (500 000 cfa max.) D Elevé(3 500 000 cfa max.)					
<b>Niveau de pertinence de MER basées sur l'activité</b>					
A: anecdotique B: à étudier C: intéressant D: très intéressant					
Matière d'oeuvre de la MER	Intitulé d'activités potentielles non agricoles pour des MER	Techn.	Equip.	Financ.	Pertin.
<b>1 Activités productives</b>					
<b>1.1 Collecte extraction cueillette</b>					
<b>1.1.1 Extraction en carrière</b>					
Eau	Exhaure, collecte et vente d'eau	C	B, C, D	C, D	B, C
Terre	Extraction malaxage fabrication de briques crues d'adobe	A	A	A	B
Sable	Carrière: Extraction vente de sable	A	A	A, C, D	C
Argile	Carrière pour activités de poterie	A	A	A	C
Gravier	Carrière: Extraction de gravier	A	A, C	A, C	C
Latérite	Collecte de blocs de Latérite pour diguettes ou bâtiments	A	A, C	A, C	C
Marbre	Collecte de blocs pour sculpture( marché à l' export mais marketing)	B	A	B	C
<b>1.1.2 Collecte végétaux sauvages</b>					
Plantes à fibres longues	Collecte de tiges de mil, feuilles de ronier, faux rotin, écorce de baobab bambou, graminées...	A	A	A	C
Arbres ( En accord avec la Loi)	Abattage , bucheronnage (Ven et plutot nouvelles essences promotionnelles)	A ou C	A ou C	A ou C	B
Arbustes (En accord avec la Loi)	Récolte de bois de feu mort	A	A	A	B
Fruits, gousses, gommes	Récolte de fruits de jujubier, gomme arabique, dankh, karité, solom, tamarin, néré	A	A	A	D
Plantes médicinales/aromatiques	Récolte de plantes médicinales ou aromatique( kinkelibah, bissap, écorces, etc....)	A	A	A	B
<b>1.1.3 Animaux et produits animaux</b>					
Insectes sauvages	Récolte et friture d'insectes	A	A	A	A ou B
Papillons	Récolte d'ailes de papillons	A	A	A	B ou C
Produits d'insectes sauvages	Récolte de miel sauvage ou (et) apiculture	B ou D	A ou B	A ou B	C ou D
Animaux sauvages	Chasse( en accord avec la loi)	B	A	B	A ou B
Coquillages	Collecte coquillages /coquilles d'huitres (Kaolack, Fatick) pour sols ou fours à chaux	A	A ou C	A ou C	B ou C
Poissons	Pêche	B	A	A à D	C ou D
<b>1.2 Collecte, tri et valorisation de déchets, rebuts, ordures</b>					
<b>1.2.1 Récupération vieux métaux</b>					
Casse de véhicules réformés	Récupération / recyclage d'organes mécaniques	B	A	B ou C	C ou D
Fer ( tôles, profilés, divers)	Récupération de ferrailles( carrosseries, fûts, tôles ondulées)	B	A ou D	B ou D	C ou D
Aluminium et alliages	Récupération d'alpax (culasses, carters, ponts de véhicules), tôle alu, fils etc....	B	A	A	C ou D
Alliages de zinc	Récupération de zamak (carburateurs, volants magnétiques)	B	A	A	C ou D
Cuivreux	Récupération de pièces en bronze, cuivre ou laiton...	B	A	A	C ou D
<b>1.2.2 Caoutchouc, plastiques (PVC)</b>					
	Récupération de vieux pneus /chambres à air et récipients en plastique	A	A	A	C
<b>1.2.3 Ordures ménagères</b>					
	Collecte, tri, valorisation d'ordures ménagères (compost) et horticulture maraîchage	C ou D	A ou C	A ou C	B
<b>1.2.3 Déjections animales</b>					
	Collecte de crottes et bouses pour fumure	A	A ou C	A ou C	B
<b>1.2 Première transformation de matériaux ou matières brutes</b>					
<b>Type de matières brutes</b>					
<b>1.2.1 Minérales</b>					
Terre argilo sableuse et ciment	Exécution de briques de géobéton avec presse manuelle	B	B	C	C
Sable , gravier plus ciment	Exécution matériaux de construction en béton moulé (agglos, claustras)	C	A ou D	B à D	C ou D
	Pièces préfabriquées (buses, caniveaux, ponceaux, latrines, évier, regards balustres de clôtures, vases, béton sculpté, margelles puits, tombes)	C	A ou D	B à D	C ou D
Argile et sable	Poterie domestique, poterie d'art	C	B	B à D	C ou D
Latérite, terre, argile, sable, ciment	Construction traditionnelle de bâtiments ruraux	B	A	A	C
	Voirie , diguettes, infrastructures villageoises, puits	B	A	B ou C	C et D
		A ou B	A à C	A à C	B à D



Matière d'oeuvre de la MER	Intitulé d'activités potentielles non agricoles pour des MER	Techn.	Equip.	Financ.	Pertin.
<b>1.3.12 Caoutchouc (pneus)</b>					
	Fabrication de sandales, pusettes, Sandows	B	A	B	C
<b>1.3.13 Oléagineux, soude, divers</b>					
	Fabrication de savons, crèmes et cosmétiques	C	A	B	C
<b>1.3.14 Cuirs et peaux</b>					
	Cordonnerie, sacs, babouches, hamachement	C	B	B ou C	C
<b>1.3.15 Ailes de papillons</b>					
	Tableaux en ailes de papillons	B	A	A	A
<b>1.3.16 Lait</b>					
	Pasteurisation ou fromages	C ou D	A ou B	B ou C	C
<b>2 Transport local</b>					
<b>2.1 Matériel à motricité humaine</b>					
	Transport avec pousse pousse (gros villages)	A	B	B à C	B
<b>2.2 Avec remorque attelée</b>					
	Transport de denrées du champ au village, des carrières au village etc.	A	C	C	B
<b>3 Entretien réparation</b>					
<b>3.1 Mécanique</b>					
	Soudeur à l'arc réparateur de matériel agricole, charrettes, vélos etc.	C	D	D	C ou D
	Réparateurs de moulins, décortiqueurs, pompes à main	D	D	D	D
	Garagistes, mécaniciens motos	B à D	B ou D	C ou D	C ou D
	Vulcanisateurs	B	B ou D	C ou D	C
<b>3.2 Bois</b>					
	Réparation de mobiliers et outillages ou huisseries (menuiserie)	B	A ou D	B ou D	C
<b>3.3 Bâtiment</b>					
	Entretien bâtiments, peinture (maçons)	B	A	B	C
<b>3.4 Vêtements</b>					
	Reprisage, lavage	B	B	B ou C	B
<b>3.5 Chaussures</b>					
	Réparation chaussures	B	A ou B	B	A ou B
<b>3.6 Radio électronique</b>					
	Réparation radio, Minicassettes etc.	C à D	A	B à C	C
<b>3.7 Horlogerie</b>					
	Réparation de montres et réveils	B	A	B	C
<b>4 Services proximité (hors secteur santé)</b>					
<b>4.1 Cheveux</b>					
	Coiffure tressage	B	A	A	B
<b>4.2 Barbe</b>					
	Barbe	B	A	A	B
<b>4.3 Préparation vente de nourriture</b>					
	Plats préparés, viandes grillées, boissons	B	A à B	B	C ou D
<b>5 Commerce</b>					
<b>5.1 Approvisionnement</b>					
	Boutique villageoise d'approvisionnement général	A à C	A à B	D	D
	Petite centrale d'achats pour artisans du fer ou du bois notamment	A à C	A à D	D	D
<b>5.2 Export hors zone de denrées ou produits</b>					
	Regroupement et commercialisation hors zone des productions locales	B	A à D	D	D
	Activité technico commerciale, marketing par filière pour un groupement	C à D	A	B	B
<b>6 Services au micro entreprises</b>					
	Activité d'aide aux autres micro entreprises de production: marketing, gestion, etc.	D	A	D	B



## II. MISE EN OEUVRE OPERATIONNELLE DE LA FORMATION DES PERSONNELS DE PROJET

### A. Recrutement des cadres de l'Unité de gestion du Projet (UGP) et des cellules régionales.

12. Il aura lieu dès le premier mois du projet. Les candidats répondront à une consultation nationale. Les profils de postes et les descriptions des tâches sont donnés en appendice 1. Un tableau synoptique des actions de formation des cadres est donné en appendice 2, alors que l'appendice 3 expose le cycle de promotion des MER.

13. Le Ministère de l'agriculture sélectionnera les CV des responsables de l'UGP au nombre de trois et les soumettra pour avis au FIDA:

- i) le Directeur de projet aura la responsabilité de la gestion du projet en général, y compris celle du prêt FIDA;
- ii) le Directeur technique sera le coordonnateur national des actions menées par le projet dans les régions de Tambacounda et Kolda puis Fatick et Kaolack à partir de la quatrième année; et
- iii) le Responsable du suivi évaluation interne du projet aura à vérifier que le projet réalise ses objectifs et proposera au Directeur de projet les mesures correctives éventuelles.

14. Dans le même temps, la sélection des responsables des deux premières cellules régionales (au nombre de trois par région) s'effectuera au moyen des mêmes procédures :

- i) le Responsable de suivi technico-commercial (RSTC) animera l'ensemble des actions de promotion des MER sur une région;
- ii) l'Agent technique (AT) sera chargé de l'introduction, du développement et du suivi des technologies dans le réseau des MER; et
- iii) l'Agent commercial (AC) sera à la recherche de débouchés pour aider les MER à entrer sur les marchés et organisera avec elles le marketing et la publicité. Il favorisera l'introduction de systèmes formels de gestion comptabilité au niveau des entreprises et aura la charge de finaliser leurs dossiers techniques (Comptes d'exploitation prévisionnels) au vu des données recueillies par les entrepreneurs.

15. Le recrutement des agents pour les deux autres cellules régionales (Kaolack et Fatick) sera fait en fin de troisième année du projet en utilisant les mêmes procédures (sélection de CV et avis du FIDA).

#### E. Les études de filières de production

22. Comme cela est analysé dans le document de travail 3, la tâche du projet sera donc tout d'abord d'analyser chacune des grandes filières de production que sont surtout:

- i) les activités de métalmécanique, liées au travail du fer (et autres métaux) et à la soudure, puis à la construction mécanosoudée et à l'entretien réparation des matériels, mécaniques;
- ii) les activités de transformation des céréales (moulins);
- iii) les activités de transformation des autres produits agricoles (oléagineux, fruits, lait..);
- iv) les activités de tannerie artisanale et la filière cuir en aval;
- v) les activités liées à la création d'objets utilitaires à caractère artistique ou traditionnel (poterie, sculpture bois, gourdes et Calebasses...);
- vi) les activités de menuiserie et tapisserie garnissage;
- vii) les activités de travail des fibres végétales (vannerie, menuiserie rotin ou pédoncules de rônier, macramé...);
- viii) la filière coton (filage, tissage artisanal), le secteur textile et habillement, la teinture et le batik;
- ix) les activités de construction de bâtiments traditionnels ou modernes;
- x) les activités d'artisanat d'art et en particulier de bijouterie (filière or depuis l'orpaillage jusqu'à la vente de bijoux liée au tourisme); et
- xi) les activités de cueillette (gomme arabique, madh, dankh, jujube, néré, tamarin, pain de singe et plantes aromatiques ou médicinales), ainsi que les circuits de leur commercialisation, afin de modéliser filière par filière des activités rentables types existantes, à améliorer, ou à créer.

23. Les études, conduites par les cadres du projet avec l'aide des enquêteurs de terrain, analyseront durant les mois 4, 5 et 6, les activités de chaque grande filière de production et établiront des fiches d'activités et de structures types de MER viables spécifiques pour les zones Tambacounda - Kolda (idem pour Fatick-Kaolack en quatrième année).

24. Les études identifieront les maillons faibles de la chaîne amont/aval d'activités économiques dans chaque filière, notamment liés à l'approvisionnement en matières d'oeuvre et composants ou à la recherche commerciale de débouchés, de clients nouveaux, de produits nouveaux. Le document de travail 3, appendice 23 donne un exemple de contenu pour ce type d'étude.



#### H. Le recyclage annuel des AEP

32. Chaque année, les 12 AEP des deux Régions se réuniront durant une semaine pour un séminaire de recyclage animé par un intervenant local de type ENDA, IRIS, et/ou CMS afin de réharmoniser les procédures et les méthodes d'intervention du projet au vu du fonctionnement passé .

### III. LE PROCESSUS OPERATIONNEL DE FORMATION- SELECTION DES MICRO-ENTREPRENEURS

33. Les activités effectives de promotion de micro-entreprises rurales débuteront le huitième mois du projet pour la zone Tambacounda-Kolda (et au huitième mois de l'année 4 pour Kaolack-Fatick). Le mois 8 devient dans ce qui suit le mois A du cycle de formation-sélection promotion des MER. Les générations successives de MER prises en charge suivent ce cycle avec un "tuilage" dans le temps, ce qui va créer un effet cumulatif dans le plan de charge des AEP atténué toutefois par la progressive autonomisation des MER au bout de quelques trimestres .

#### A. L'information des populations sur l'existence et les modalités d'intervention du projet

34. Au cours du huitième mois, une information des cadres locaux de l'Administration sera effectuée par les cadres du projet, cette information pouvant être éventuellement reprise ensuite par les médias en direction des populations rurales. Cette information latente sera ensuite activée par un contact direct des populations avec les agents de projet à l'occasion, entre autres, des marchés forains hebdomadaires.

35. Les agents de projet passeront donc progressivement dans chacune des quelque 70 Communautés rurales (CR) des six départements des deux Régions de chaque zone, à raison en moyenne de 12 CR pour la première année et de 18 CR/an ensuite, afin d'avoir entièrement visité la totalité des six départements bien avant la fin du projet. Une cadence plus rapide créerait un engorgement du projet, car le nombre prévisionnel de dossiers suscités par la visite de chaque CR est de 40 pour aboutir à la promotion de 12 MER en moyenne par CR, dont 10 avec accès au crédit.

36. En résumé, chaque département ayant en moyenne 12 CR sera visité par les 2 AEP basés en son sein à raison de 2 CR la première année et de 3 CR/an ensuite, suscitant le dépôt moyen prévisionnel de 40 dossiers de demande d'aide par CR, soit durant tout le projet de l'ordre de 480 dossiers par département donnant 240 dossiers retenus après enquête initiale de moralité et analyse de la compatibilité des initiatives avec les critères d'éligibilité aux aides du projet (base 100%), lesquels donneront en fin d'auto-évaluation-sélection 144 MER retenues (base 60%), dont 120 avec octroi de crédit (base 50%) par département. Ceci correspond à 720 MER pour la zone Tambacounda-Kolda qui, avec les quelques 310 MER de la zone de Fatick-Kaolack, donneront quelque 1 000 MER de l'exercice de dimensionnement des lignes de crédit présenté dans les documents de travail 2 et 3.



avantages d'une gestion moderne avec comptabilité minimum. Des exercices concrets seront proposés qui serviront aussi de test pour évaluer l'adéquation de la capacité de gestion des entrepreneurs avec la complexité relative des comptes d'exploitation prévisionnels de leur future activité.

44. L'agent technique et l'agent commercial se rendront chez les porteurs d'initiatives pour analyser avec eux les spécificités de leurs dossiers et pour avoir une vue d'ensemble directrice pour l'analyse globale des demandes exprimées.

45. L'acceptation finale des dossiers en fonction des critères de persévérance dans l'auto-évaluation des projets par les candidats, d'insertion dans la concurrence existante, de compatibilité avec les orientations fixées par les études préalables des filières, et bien sûr de faisabilité économique, sera de la responsabilité des directeurs régionaux ou (et) national du projet (comité de sélection). Il est retenu l'hypothèse que 60% des dossiers initiaux seront ainsi élus au bénéfice des aides en formation et suivi du projet, l'abandon des 40% restants étant surtout dû au découragement et au manque de sérieux des promoteurs.

46. Les dossiers retenus et qui de plus nécessitent une aide financière seront alors présentés au CMS, qui en jugera la faisabilité financière et procédera à l'octroi des crédits (base prévisionnelle 50% du nombre initial des dossiers).

#### IV. FORMATION-SUIVI DES MER SELECTIONNEES

47. Au cours de la mise en place ou de la promotion des MER sélectionnées, des actions de formation auront pour but d'installer selon les règles de l'art les équipements nouveaux, de transmettre des compléments de perfectionnement professionnel, de renforcer la capacité de gestion des micro-entrepreneurs et de les aider dans leur recherche d'approvisionnements et de débouchés.

48. Des aides financières permettront à 42 % des MER sélectionnées environ d'envoyer un de leurs membres en apprentissage chez un maître-artisan performant identifié lors des études de filières, ou encore en formation professionnelle dans un établissement public ou un centre technique privé ressource du type CRFP/CDFP de Kolda ou Ziguinchor, centre URPATA de NguékhoKh, centres ex BIT de Kaffrine ou Sedhiou, centre Don Bosco de Tambacounda, Chambre des métiers, ITA, etc.

49. Les AEP assureront le suivi des MER dont ils ont accompagné la création. Les AT et AC visiteront systématiquement les MER nouvellement sélectionnées pour aider les micro-entrepreneurs à installer les équipements, à les mettre en production, à mettre en place les technologies choisies (en particulier dans le cas des transformations de produits, conserves etc.). Par la suite, ce sont les MER qui viendront consulter les AT, AC, préfigurant ainsi la phase d'après-projet où certains des agents auront constitué à leur propre compte des petits bureaux techniques du type boutique de gestion ou centre ressource d'appui technologique. Peu à peu les MER s'autonomiseront et ceci réduira l'effet de cumul de la charge de travail engendrée par les générations successives de MER promues. L'appendice 5 analyse le plan de charge prévisionnel des AEP, AT, AC.



- avec certaines MER ou groupes de MER demandant un appui à la gestion pour établir leur comptabilité, pour présenter de nouveaux dossiers d'extension, ou recherchant un appui technique, ou désireuses d'accéder à de nouveaux marchés nécessitant des recherches commerciales dépassant leurs capacités. De la sorte les services et le suivi du projet pourront être pérennisés.

## SUIVI-EVALUATION

## LE GROUPE CIBLE DU PROJET

1. Le projet est conçu pour permettre aux populations rurales pauvres de diversifier leurs activités, d'augmenter leurs revenus et de produire prioritairement à partir des matières d'oeuvre locales, les produits et les biens dont les communautés rurales ont besoin pour améliorer leurs conditions d'existence. Les actions du projet viennent en complément de celles menées par d'autres institutions (ONG, SODEFITEX, Chambre des métiers,...). Elles occupent, en milieu rural, une niche jusque-là vacante. Elles visent l'émergence en milieu rural de micro-entreprises qui répondent aux critères d'éligibilité présentés en début du document de travail 3 (Activités productrices).
2. Une étude socio-économique des Régions du projet va préciser notamment la stratification économique des revenus des populations. Dans l'attente des résultats, et après des contacts avec les autorités et spécialistes locaux, il est toutefois possible d'estimer que les données socio-économiques des Régions de Tambacounda-Kolda ne seront pas très différentes de celles obtenues pour la zone sud (chef-lieu Nioro) du projet POGV en cours, après correction due à la dévaluation (coefficient multiplicateur de 1,3). Ceci permet d'avancer les hypothèses suivantes pour définir les revenus moyens des petites exploitations agricoles dans la zone du PROMER<sup>1</sup>:

Valeur brute des productions (FCFA/an)	436 000
Charges d'exploitation (FCFA/an)	73 000
Revenu net d'exploitation (FCFA/an)	365 000
Revenu net par tête (FCFA/an) soit en \$/an	36000 75
Revenu monétaire disponible (FCFA/an)	200 000
Couverture des besoins céréaliers (%)	95
Valorisation de la journée de travail (FCFA/j)	1 200

3. Outre les aléas climatiques, les problèmes rencontrés par les exploitations sont surtout liés à la baisse de fertilité des sols résultant de l'aggravation des phénomènes d'érosion liée à la déforestation, aux pratiques culturales et à la diminution des eaux de surface qui ont incité les populations rurales à se regrouper autour des gros villages disposant d'infrastructures et de points d'eau permanents (Bakel, notamment).

<sup>1</sup> Ces hypothèses seront affinées par l'étude socio-économique qui sera exécutée avant le démarrage du projet.



rurale les plus défavorisées, le nombre de soutiens apportés aux micro-entrepreneurs existants ne devrait pas être supérieur à 30%.

9. Les groupes cibles ainsi définis comprendraient environ 4 000 personnes pour les quatre Régions du projet, et l'exercice de dimensionnement économique développé dans les documents de travail 2, 3, 4 part de l'hypothèse qu'environ 30% d'entre elles adhèreraient à la démarche du projet et bénéficieraient de ses prestations. Ceci se traduirait par la promotion, au cours de six années, d'environ 1 200 micro-entreprises rurales (MER), dont environ 1 000 bénéficieraient de formation et de crédit et 200 des seules activités de formation, d'animation économique et d'appuis techniques.

10. Compte tenu des spécificités rurales des types d'activités productrices éligibles au soutien du projet, il est estimé qu'environ 50% des MER citées au paragraphe précédent, bénéficieront directement aux femmes car:

- i) La transformation des productions agricoles est souvent réservée aux femmes qui pourront non seulement augmenter leurs revenus par la mise sur le marché d'une gamme de produits locaux adaptés aux traditions alimentaires des populations, mais sauver par divers procédés de conservation simples des productions de fruits et légumes trop concentrées dans le temps pour pouvoir être commercialisées intégralement;
- ii) les femmes entreprennent de plus en plus souvent collectivement des activités de production extra-agricoles. Le projet constitue donc pour elles une véritable opportunité de développer des initiatives économiques axées sur la valorisation des excédents des récoltes ou sur l'exploitation de ressources naturelles villageoises telles que les produits de cueillette;
- iii) les femmes bénéficieront également de l'appui que le projet apportera aux activités de commerce. Les femmes, mieux organisées que les hommes pour la gestion de leurs épargnes, devraient être également plus en mesure de mobiliser rapidement les ressources nécessaires au lancement de petites initiatives économiques en milieu rural. Le projet leur apportera alors les compléments indispensables en matière de formation, d'appui en gestion et en apports de technologies appropriées;
- iv) les femmes disposent d'un savoir-faire traditionnel diversifié et pertinent dans de nombreuses technologies alimentaires liées à la culture locale (Corps gras et huiles, condiments, etc.); et
- v) les femmes seront également concernées par la promotion du réseau mutualiste (création de dix nouvelles caisses). Leurs habitudes et leurs pratiques devraient les inciter à participer de manière active à la gestion et au développement des caisses dont elles devraient être les principales bénéficiaires.

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Projet de promotion des micro-entreprises rurales

RAPPORT DE PREEVALUATION

Document de travail 7

COUTS DETAILLES DU PROJET

Table des matières

	<u>Pages</u>
I. PRIX ET COUTS UNITAIRES	1-3
II. TABLEAUX DES COUTS DETAILLES PAR COMPOSANTE	
1. Appui au développement des MER	4-13
2. Financement des MER	14-23
3. Unité de gestion du projet	24-34



# REPUBLIQUE DU SENEGAL

## Projet de promotion des micro-entreprises rurales

### RAPPORT DE PREEVALUATION

#### Document de travail 7

#### COUTS DETAILLES DU PROJET

1. Ce document présente de façon détaillée les coûts du projet par composante, par nature des dépenses et par sources de financement, ainsi que les prix et coûts unitaires qui sont à la base de leur élaboration. Tous les prix sont indiqués toutes taxes comprises (droit de douanes, taxes à la consommation et taxes sur le chiffre d'affaires); ils prennent en compte l'incidence de la dévaluation du FCFA.

#### I. PRIX ET COUTS UNITAIRES

2. Dépenses de personnel: Les dépenses relatives au personnel nécessaires à l'exécution du projet prennent en compte: i) les niveaux de salaires octroyés aux personnels contractuels dans des projets similaires; ii) les conditions du marché selon les compétences requises; et iii) les dispositions des instructions gouvernementales pour le calcul des indemnités de déplacement. Les rémunérations par catégorie du personnel sont détaillées dans le tableau suivant:

(En milliers de FCFA)

Fonction	salaires	indemnité de déplacement	indemnité de responsabilité	indemnité de logement	Total AN
Directeur du projet	400	120	150	80	9 360
Directeur technique	300	120	100	50	6 840
Chef Comptable	285	120	100	50	660
Responsable S/E de l'UGP	250	80	80	50	5 520
Aide comptable	120	80	20	20	2 880
RSTC	285	120	80	50	6 420
A.C.	200	80	50	30	4 320
A.T.	200	80	50	30	4 320
A.E.P	150	80	50	20	3 600
secrétaire	120	0	15	0	1 620
Chauffeur	90	50	10	0	1 800
Gardiens	60	0	10	0	840

6. Loyers locaux: les locaux destinés à servir de bureaux pour le siège du projet et pour les cellules régionales sont mis à la disposition du projet. Pour valoriser ces apports, il a été pris un coût de location à 15 000 FCFA le m<sup>2</sup>.
7. Missions d'appui: elles sont exécutées par des experts recrutés au niveau international. Elles ont été valorisées à 9 000 000 FCFA, honoraires, billets d'avion et déplacements locaux compris.
8. Visites dans la sous-région: ces visites concernent exclusivement l'UGP (Directeur et Directeur technique). Elles sont valorisées, pour un mois, à 2 000 000 de FCFA, billet d'avion et indemnité de déplacement compris.
9. L'apprentissage est valorisé à 40 000 FCFA par mois; cette somme comprend une indemnité d'accueil (20 000) pour le maître-artisan, une indemnité de subsistance (15 000) pour l'apprenti et une somme forfaitaire (5 000) pour ses déplacements.
10. L'Audit des comptes est valorisé à 6 000 000 de FCFA sur la base de prestations payées par le POGV.
11. Le suivi externe est valorisé à 7 000 000 de FCFA/an pendant les quatre premières années et à 15 000 000 pour les deux dernières années.
12. L'appui du Cabinet comptable est valorisé à la somme forfaitaire de 10 000 000 FCFA par an.
13. Les études et conventions sont prévues pour permettre à l'UGP de passer des contrats avec des institutions spécialisées en vue d'apporter des appuis dans plusieurs domaines d'activités. Par exemple, assurer les formations et les appuis méthodologiques; effectuer les recyclages des agents de terrain; assurer des contrôles de la qualité des produits agro-alimentaires et effectuer éventuellement des interventions rapides sur le terrain pour pallier les dysfonctionnements de procédés (moisissures, fermentation ...). Ces exemples non exhaustifs sont donnés pour indiquer les types d'actions ou d'appuis à mobiliser pour compléter les compétences des agents du projet. Pour répondre aux besoins de l'UGP, des montants forfaitaires annuels ont été inscrits dans la composante "Appui au développement des MER" et dans la composante "Gestion et suivi du projet".
14. Les tableaux de coûts détaillés joints au présent document de travail reprennent composante par composante les activités du projet ainsi que les coûts calculés pour chacune d'entre elles.



Senegal  
Projet de promotion des micro entreprises rurales  
Table 1. APPUI AU DEVELOPPEMENT DES MER  
Detailed Costs

	FCFA)			Base Cost (000 \$)						
	2000	2001	Total	1996	1997	1998	1999	2000	2001	Total
<b>I. Investment Costs</b>										
A. CONSTRUCTIONS	66.666,3	67.958,7	256.110,6	-	56,9	81,4	114,8	138,9	141,6	533,6
B. EQUIPEMENTS										
Climatiseurs	-	-	4.946,9	5,2	-	-	5,2	-	-	10,4
Photocopieur	-	-	20.612,1	21,5	-	-	21,5	-	-	42,9
Installation téléphonique	-	-	12.367,2	12,9	-	-	12,9	-	-	25,8
Fax	-	-	4.122,4	4,3	-	-	4,3	-	-	8,6
Configuration informatique	-	-	10.612,1	11,5	-	-	11,5	-	-	23,0
Mobilier de bureau	-	-	23.332,0	24,-	-	-	24,7	-	-	48,7
Matériel de bureau	-	-	8.244,8	8,6	-	-	8,6	-	-	17,2
Subtotal EQUIPEMENTS	-	-	104.237,5	108,6	-	-	108,6	-	-	217,2
C. VEHICULES										
Pick up SC 4/4	-	-	148.406,9	154,6	-	-	154,6	-	-	309,2
Moto 125 TT	-	-	49.469,0	51,5	-	-	51,5	-	-	103,0
Subtotal VEHICULES	-	-	197.875,9	206,1	-	-	206,1	-	-	412,2
D. FORMATION										
1. Personnel du projet										
a. Cadres régionaux										
Sessions de formation /d	1.373,4	1.373,4	17.756,1	13,5	1,4	1,4	14,3	2,9	2,9	37,0
Visites /e	588,6	588,6	3.531,6	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	7,4
Subtotal Cadres régionaux	1.962,0	1.962,0	21.287,7	14,7	2,7	2,7	16,1	4,1	4,1	44,3
b. Animateurs économiques polyvalents										
Sessions de formation /f	2.746,8	2.746,8	21.385,8	12,3	2,9	2,9	15,1	5,7	5,7	44,6
c. Enquêteurs										
Sessions de formation /g	-	-	7.848,0	8,2	-	-	8,2	-	-	16,4
Subtotal Personnel du projet	4.708,8	4.708,8	50.521,5	35,2	5,5	5,5	39,4	9,8	9,8	105,3
2. Bénéficiaires /h										
Formation à la gestion /i	10.115,2	10.453,1	38.248,1	-	8,6	12,0	16,3	21,1	21,8	79,7
Visites d'échanges /j	22.759,2	23.511,3	82.780,1	-	19,3	20,1	36,7	47,4	49,0	172,8
Apprentissage /k	17.876,0	18.442,8	67.580,0	-	15,2	21,2	28,8	37,2	38,4	140,8
Subtotal Bénéficiaires	50.750,4	52.407,2	188.608,2	-	43,0	53,3	81,7	105,7	109,2	392,3
Subtotal FORMATION	55.459,2	57.116,0	239.129,7	35,2	48,5	58,8	121,2	115,5	119,0	498,2
E. MISSIONS D'APPUI										
1. Mission d'appui extérieure										
Appui méthodologique et technologique	9.283,5	-	46.417,5	19,3	19,3	19,3	19,3	19,3	-	96,7
F. ETUDES ET CONVENTIONS										
Formations et appuis /l	13.421,9	-	120.796,9	55,9	55,9	55,9	55,9	28,0	-	251,7
Total Investment Costs	144.830,9	125.074,7	964.568,0	425,1	180,7	215,5	625,9	301,7	260,6	2.009,5
<b>II. Recurrent Costs</b>										
A. SALAIRES ET INDEMNITES										
Responsable regional (RSTC) /m	27.991,2	27.991,2	125.960,4	29,2	29,2	29,2	58,3	58,3	58,3	262,4
Agent technique	18.835,2	18.835,2	84.758,4	19,6	19,6	19,6	39,2	39,2	39,2	176,6
Agent commercial	18.835,2	18.835,2	84.758,4	19,6	19,6	19,6	39,2	39,2	39,2	176,6
Animateurs économiques polyvalents /n	94.176,0	94.176,0	423.792,0	98,1	98,1	98,1	196,2	196,2	196,2	882,9
Enquêteurs /o	-	-	31.392,0	32,7	-	-	32,7	-	-	65,4
Secrétaire	7.063,2	7.063,2	31.784,4	7,4	7,4	7,4	14,7	14,7	14,7	66,2
Chauffeur	15.696,0	15.696,0	70.632,0	16,4	16,4	16,4	32,7	32,7	32,7	147,2
Gardiens	7.324,8	7.324,8	32.962,6	7,6	7,6	7,6	15,3	15,3	15,3	69,7
Subtotal SALAIRES ET INDEMNITES	189.921,6	189.921,6	886.039,2	230,5	197,8	197,8	428,4	395,7	395,7	1.845,9
B. FONCTIONNEMENT										
1. Fournitures										
Fournitures de bureau	2.147,5	2.147,5	9.663,8	2,2	2,2	2,2	4,5	4,5	4,5	20,1
Fournitures pédagogiques	586,3	603,4	2.214,1	-	0,5	0,7	0,9	1,2	1,3	4,6
Petites fournitures	257,7	257,7	1.159,7	0,3	0,3	0,3	0,5	0,5	0,5	2,4
Fournitures informatiques	2.147,5	2.147,5	9.663,8	2,2	2,2	2,2	4,5	4,5	4,5	20,1
Petites fournitures enquêteurs	-	-	966,4	1,0	-	-	1,0	-	-	2,0
Subtotal Fournitures	5.139,0	5.156,1	23.667,6	5,7	5,2	5,4	11,4	10,7	10,7	49,3
2. Entretien mobilier et équipements										
Entretien mobilier bureau	429,5	429,5	1.932,8	0,4	0,4	0,4	0,9	0,9	0,9	4,0
Entretien matériel de bureau	1.073,8	1.073,8	3.758,1	-	1,1	1,1	1,1	2,2	2,2	7,8
Entretien locaux	214,8	214,8	966,4	0,2	0,2	0,2	0,4	0,4	0,4	1,6
Subtotal Entretien mobilier et équipements	1.718,0	1.718,0	6.657,3	0,7	1,8	1,8	2,5	3,6	3,6	13,9
3. Fonctionnement des véhicules										
Pick up SC /p	59.814,4	59.814,4	269.164,7	62,3	62,3	62,3	124,6	124,6	124,6	560,8
Moto /q	28.333,1	28.333,1	127.499,1	29,5	29,5	29,5	59,0	59,0	59,0	265,6
Subtotal Fonctionnement des véhicules	88.147,5	88.147,5	396.663,8	91,8	91,8	91,8	183,6	183,6	183,6	826,4
Subtotal FONCTIONNEMENT	95.004,5	95.021,6	426.988,6	98,2	98,8	99,0	197,5	197,9	198,0	899,6
C. FRAIS GENERAUX										
1. Frais généraux										
Electricité/eau	2.147,5	2.147,5	9.663,8	2,2	2,2	2,2	4,5	4,5	4,5	20,1
Telephone	3.436,0	3.436,0	15.462,0	3,6	3,6	3,6	7,2	7,2	7,2	32,2
Assurances	1.288,5	1.288,5	5.798,3	1,3	1,3	1,3	2,7	2,7	2,7	12,1
Location de bureaux	6.442,5	6.442,5	28.991,3	6,7	6,7	6,7	13,4	13,4	13,4	62,4
Subtotal Frais généraux	13.314,5	13.314,5	59.915,3	13,9	13,9	13,9	27,7	27,7	27,7	124,8
Total Recurrent Costs	298.240,6	298.257,7	1.372.943	342,6	310,6	310,8	653,6	621,3	621,4	2.862,3
Total	443.071,4	423.332,4	2.337.511	767,8	491,2	526,2	1.279,6	923,1	881,9	4.869,8



Senegal  
Projet de promotion des micro entreprises rurales  
Table 1. APPUI AU DEVELOPPEMENT DES MER  
Detailed Costs  
(000 \$)

	Totals Including Contingencies						Breakdown of Totals Incl. Cont.				
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	Total	For. Exch.	Local (Excl. Taxes)	Duties & Taxes	Total
<b>I. Investment Costs</b>											
<b>A. CONSTRUCTIONS</b>											
<b>B. EQUIPEMENTS</b>	-	67,6	100,0	145,5	182,0	191,7	686,8	123,2	563,6	-	686,8
Climatiseurs											
Photocopieur	5,2	-	-	5,7	-	-	10,9	5,7	0,6	4,6	10,9
Installation téléphonique	21,8	-	-	23,6	-	-	45,4	23,8	2,5	19,1	45,4
Fax	13,1	-	-	14,1	-	-	27,2	14,3	1,5	11,4	27,2
Configuration informatique /a	4,4	-	-	4,7	-	-	9,1	4,8	0,5	3,8	9,1
Mobilier de bureau /b	21,8	-	-	23,6	-	-	45,4	23,8	2,5	19,1	45,4
Materiel de bureau /c	36,1	-	-	39,7	-	-	75,8	14,0	31,5	30,3	75,8
Subtotal EQUIPEMENTS	9,6	-	-	10,4	-	-	20,0	10,5	1,1	8,4	20,0
<b>C. VEHICULES</b>	112,0	-	-	121,7	-	-	233,7	96,8	40,2	96,6	233,7
Pick up SC 4/4	157,1	-	-	169,6	-	-	326,7	171,4	18,2	137,2	326,7
Moto 125 TT	52,4	-	-	56,5	-	-	108,9	57,1	6,1	45,7	108,9
Subtotal VEHICULES	209,5	-	-	226,2	-	-	435,7	228,5	24,2	183,0	435,7
<b>D. FORMATION</b>											
1. Personnel du projet											
a. Cadres régionaux											
Sessions de formation /d	15,6	1,7	1,8	19,2	3,8	3,9	46,0	-	46,0	-	46,0
Visites /e	1,4	1,5	1,5	1,6	1,6	1,7	9,3	-	9,3	-	9,3
Subtotal Cadres régionaux	17,0	3,2	3,3	20,7	5,4	5,6	55,3	-	55,3	-	55,3
b. Animateurs économiques polyvalents											
Sessions de formation /f	14,2	3,4	3,6	19,4	7,6	7,9	56,1	-	56,1	-	56,1
c. Enquêteurs											
Sessions de formation /g	9,5	-	-	10,5	-	-	20,0	-	20,0	-	20,0
Subtotal Personnel du projet	40,7	6,6	6,8	50,7	13,0	13,5	131,4	-	131,4	-	131,4
2. Bénéficiaires /h											
Formation à la gestion /i	-	10,3	14,9	20,9	28,0	30,0	104,0	-	104,0	-	104,0
Visites d'échanges /j	-	23,1	25,0	47,1	63,0	67,4	225,6	-	225,6	-	225,6
Apprentissage /k	-	18,2	26,3	37,0	49,5	52,9	183,8	-	183,8	-	183,8
Subtotal Bénéficiaires	-	51,6	66,1	105,0	140,5	150,2	513,4	-	513,4	-	513,4
Subtotal FORMATION	40,7	58,2	72,9	155,6	153,6	163,7	644,8	-	644,8	-	644,8
<b>E. MISSIONS D'APPUI</b>											
1. Mission d'appui extérieure											
Appui méthodologique et technologique	21,6	22,2	22,8	23,4	24,0	-	114,0	101,3	12,7	-	114,0
<b>F. ETUDES ET CONVENTIONS</b>											
Formations et appuis /l	58,4	60,3	62,2	64,3	33,2	-	278,3	50,9	171,8	55,7	278,3
<b>Total Investment Costs</b>	442,2	208,2	257,9	736,7	392,7	355,4	2.393,2	600,6	1.457,3	335,3	2.393,2
<b>II. Recurrent Costs</b>											
<b>A. SALAIRES ET INDEMNITES</b>											
Responsable régional (RSTC) /m	30,7	31,8	32,9	68,1	70,5	72,9	306,9	-	306,9	-	306,9
Agent technique	20,7	21,4	22,1	45,8	47,4	49,1	206,5	-	206,5	-	206,5
Agent commercial	20,7	21,4	22,1	45,8	47,4	49,1	206,5	-	206,5	-	206,5
Animateurs économiques polyvalents /n	103,3	106,9	110,7	229,1	237,1	245,4	1.032,5	-	1.032,5	-	1.032,5
Enquêteurs /o	34,4	-	-	38,2	-	-	72,6	-	72,6	-	72,6
Secrétaire	7,7	8,0	8,3	17,2	17,8	18,4	77,4	-	77,4	-	77,4
Chauffeur	17,2	17,8	18,4	38,2	39,5	40,9	172,1	-	172,1	-	172,1
Gardien	9,0	9,3	9,6	17,8	18,4	19,1	80,3	-	80,3	-	80,3
Subtotal SALAIRES ET INDEMNITES	242,8	215,6	223,2	500,2	478,2	494,9	2.154,8	-	2.154,8	-	2.154,8
<b>B. FONCTIONNEMENT</b>											
1. Fournitures											
Fournitures de bureau	2,6	2,7	2,7	5,7	5,8	6,0	25,5	4,6	15,8	5,1	25,5
Fournitures pédagogiques	-	0,6	0,8	1,2	1,6	1,7	5,9	1,1	3,7	1,2	5,9
Petites fournitures	0,3	0,3	0,3	0,7	0,7	0,7	3,1	0,6	1,9	0,6	3,1
Fournitures informatiques	2,6	2,7	2,7	5,7	5,8	6,0	25,5	4,6	15,8	5,1	25,5
Petites fournitures enquêteurs	1,2	-	-	1,3	-	-	2,4	0,4	1,5	0,5	2,4
Subtotal Fournitures	6,6	6,2	6,7	14,5	14,0	14,5	62,4	11,3	38,6	12,5	62,4
2. Entretien mobilier et équipements											
Entretien mobilier bureau	0,5	0,5	0,5	1,1	1,2	1,2	5,1	0,9	3,2	1,0	5,1
Entretien matériel de bureau	-	1,3	1,4	1,4	2,9	3,0	10,0	1,8	6,2	2,0	10,0
Entretien locaux	0,3	0,3	0,3	0,6	0,6	0,6	2,5	0,5	1,6	0,5	2,5
Subtotal Entretien mobilier et équipements	0,8	2,1	2,2	3,1	4,7	4,8	17,7	3,2	11,0	3,5	17,7
3. Fonctionnement des véhicules											
Pick up SC /p	70,5	72,5	74,6	153,6	158,0	162,6	691,9	328,7	224,8	138,4	691,9
Moto /q	33,4	34,4	35,3	72,8	74,9	77,0	327,7	155,7	106,5	65,5	327,7
Subtotal Fonctionnement des véhicules	103,9	106,9	110,0	226,3	232,9	239,7	1.019,6	484,5	331,3	203,9	1.019,6
Subtotal FONCTIONNEMENT	111,2	115,2	118,8	243,9	251,6	259,0	1.099,7	498,9	380,8	219,9	1.099,7
<b>C. FRAIS GENERAUX</b>											
1. Frais généraux											
Electricité/eau	2,6	2,7	2,7	5,7	5,8	6,0	25,5	4,6	15,8	5,1	25,5
Telephone	4,1	4,2	4,4	9,0	9,3	9,7	40,8	7,4	25,2	8,2	40,8
Assurances	1,5	1,6	1,6	3,4	3,5	3,6	15,3	2,8	9,5	3,1	15,3
Location de bureaux	7,0	7,2	7,5	15,4	15,9	16,5	69,5	12,6	43,0	13,9	69,5
Subtotal Frais généraux	15,2	15,7	16,2	33,5	34,6	35,8	151,1	27,3	93,5	30,2	151,1
Subtotal Recurrent Costs	369,2	346,6	358,2	777,6	764,3	789,6	3.405,6	526,3	2.629,1	250,2	3.405,6
<b>Total</b>	811,4	554,8	616,2	1.514,3	1.157,1	1.145,0	5.798,8	1.126,9	4.086,5	585,4	5.798,8

Va Prix pour un ordinateur, une imprimante, un onduleur et les logiciels  
 Vb Prix d'un lot moyen calculé à partir des lots types par agent = 1560  
 Vc Machines à écrire, machines à calculer et divers : 2 millions Fcfa par lot.  
 Vd 6 séminaires de 5j de formation générale (180j) / Formation cascade des enquêteurs (15j x 6c) / Formation à la restitution-définition du plan  
 Ve 3j par an par cadre pendant les trois premières années



Senegal  
Projet de promotion des micro entreprises rurales  
Table 1. APPUI AU DEVELOPPEMENT DES MER  
Detailed Costs

Proc. Method	Gouvernement							Total	1996
	1996	1997	1998	1999	2000	2001			
<b>I. Investment Costs</b>									
<b>A. CONSTRUCTIONS</b>									
<b>B. EQUIPEMENTS</b>									
	NBF_PM(100%)	-	-	-	-	-	-	-	-
Climatiseurs	LCB_PM ( 100% )	1.055,7	-	-	1.140,0	-	-	2.195,7	-
Photocopieur	LCB_PM ( 100% )	4.398,7	-	-	4.750,1	-	-	9.148,8	-
Installation téléphonique	LCB_PM ( 100% )	2.639,2	-	-	2.850,1	-	-	5.489,3	-
Fax	LCB_PM ( 100% )	879,7	-	-	950,0	-	-	1.829,8	-
Configuration informatique /a	LCB_PM ( 100% )	4.398,7	-	-	4.750,1	-	-	9.148,8	-
Mobilier de bureau /b	LCB_PM ( 100% )	6.933,9	-	-	7.619,0	-	-	14.552,9	-
Matériel de bureau /c	LCB_PM ( 100% )	1.935,4	-	-	2.090,0	-	-	4.025,4	-
<b>Subtotal EQUIPEMENTS</b>		<b>22.241,3</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>24.149,4</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>46.390,7</b>	<b>-</b>
<b>C. VEHICULES</b>									
Pick up SC 4/4	ICB_PM(100%)	31.670,4	-	-	34.200,8	-	-	65.871,2	-
Moto 125 TT	ICB_PM(100%)	10.556,8	-	-	11.400,3	-	-	21.957,1	-
<b>Subtotal VEHICULES</b>		<b>42.227,2</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>45.601,1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>87.828,3</b>	<b>-</b>
<b>D. FORMATION</b>									
<b>1. Personnel du projet</b>									
<b>a. Cadres régionaux</b>									
Sessions de formation /d	NBF_PM ( 100% )	750,0	82,3	85,2	919,8	182,6	189,0	2.208,9	-
Visites /e	NBF_PM ( 100% )	68,2	70,6	73,0	75,6	78,2	81,0	446,6	-
<b>Subtotal Cadres régionaux</b>		<b>818,2</b>	<b>152,9</b>	<b>158,3</b>	<b>995,4</b>	<b>260,8</b>	<b>269,9</b>	<b>2.655,5</b>	<b>-</b>
<b>b. Animateurs économiques polyvalents</b>									
Sessions de formation /f	NBF_PM ( 100% )	681,8	164,7	170,4	932,4	365,1	377,9	2.692,4	-
<b>c. Enquêteurs</b>									
Sessions de formation /g	NBF_PM ( 100% )	454,6	-	-	504,0	-	-	958,6	-
<b>Subtotal Personnel du projet</b>		<b>1.954,6</b>	<b>317,6</b>	<b>328,7</b>	<b>2.431,7</b>	<b>625,9</b>	<b>647,9</b>	<b>6.306,4</b>	<b>-</b>
<b>2. Bénéficiaires /h</b>									
Formation à la gestion /i	NBF_PM ( 100% )	-	493,3	712,8	1.004,5	1.344,6	1.438,2	4.993,5	-
Visites d'échanges /j	NBF_PM ( 100% )	-	1.109,5	1.199,1	2.259,5	3.025,4	3.234,8	10.828,4	-
Apprentissage /k	NBF_PM(100%)	-	873,0	1.260,6	1.775,1	2.376,3	2.537,4	8.822,5	-
<b>Subtotal Bénéficiaires</b>		<b>-</b>	<b>2.475,9</b>	<b>3.172,6</b>	<b>5.039,1</b>	<b>6.746,3</b>	<b>7.210,4</b>	<b>24.644,3</b>	<b>-</b>
<b>Subtotal FORMATION</b>		<b>1.954,6</b>	<b>2.793,4</b>	<b>3.501,2</b>	<b>7.470,9</b>	<b>7.372,3</b>	<b>7.858,3</b>	<b>30.950,8</b>	<b>-</b>
<b>E. MISSIONS D'APPUI</b>									
<b>1. Mission d'appui extérieure</b>									
Appui méthodologique et technologique	ICB_PM(100%)	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>F. ETUDES ET CONVENTIONS</b>									
Formations et appuis /l	LCB_PM(100%)	5.601,9	5.785,0	5.974,1	6.169,6	3.185,8	-	26.716,3	-
<b>Total Investment Costs</b>		<b>72.025,0</b>	<b>8.578,4</b>	<b>9.475,4</b>	<b>83.391,0</b>	<b>10.558,1</b>	<b>7.858,3</b>	<b>191.886,1</b>	<b>-</b>
<b>II. Recurrent Costs</b>									
<b>A. SALAIRES ET INDEMNITES</b>									
Responsable régional (RSIC) /m	NBF_PM(100%)	-	-	-	-	-	-	-	-
Agent technique	NBF_PM(100%)	-	-	-	-	-	-	-	-
Agent commercial	NBF_PM(100%)	-	-	-	-	-	-	-	-
Animateurs économiques polyvalents /n	NBF_PM(100%)	-	-	-	-	-	-	-	-
Enquêteurs /o	NBF_PM(100%)	-	-	-	-	-	-	-	-
Secrétaire	NBF_PM(100%)	-	-	-	-	-	-	-	-
Chauffeur	NBF_PM(100%)	-	-	-	-	-	-	-	-
Gardien	NBF_PM(100%)	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Subtotal SALAIRES ET INDEMNITES</b>		<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>R. FONCTIONNEMENT</b>									
<b>1. Fournitures</b>									
Fournitures de bureau	NBF_PM(100%)	246,5	254,5	262,9	542,9	560,7	579,1	2.446,6	-
Fournitures pédagogiques	NBF_PM(100%)	-	56,5	81,5	114,6	153,1	162,7	568,3	-
Petites fournitures	NBF_PM(100%)	29,6	30,5	31,5	65,2	67,3	69,5	293,6	-
Fournitures informatiques	NBF_PM(100%)	246,5	254,5	262,9	542,9	560,7	579,1	2.446,6	-
Petites fournitures enquêteurs	NBF_PM(100%)	110,9	-	-	122,2	-	-	233,1	-
<b>Subtotal Fournitures</b>		<b>633,5</b>	<b>596,1</b>	<b>638,8</b>	<b>1.387,7</b>	<b>1.341,7</b>	<b>1.390,3</b>	<b>5.988,1</b>	<b>-</b>
<b>2. Entretien mobilier et équipements</b>									
Entretien mobilier bureau	NBF_PM(100%)	49,3	50,9	52,6	108,6	112,1	115,8	489,3	-
Entretien matériel de bureau	NBF_PM(100%)	-	127,3	131,4	135,7	280,3	289,5	964,3	-
Entretien locaux	NBF_PM(100%)	24,6	25,5	26,3	54,3	56,1	57,9	244,7	-
<b>Subtotal Entretien mobilier et équipements</b>		<b>73,9</b>	<b>203,6</b>	<b>210,3</b>	<b>298,6</b>	<b>448,6</b>	<b>463,2</b>	<b>1.698,3</b>	<b>-</b>
<b>3. Fonctionnement des véhicules</b>									
Pick up SC /p	NBF_PM(100%)	6.765,9	6.962,0	7.164,0	14.744,1	15.172,5	15.613,8	66.422,4	-
Moto /q	NBF_PM(100%)	3.204,9	3.297,8	3.393,5	6.984,0	7.187,0	7.396,0	31.463,3	-
<b>Subtotal Fonctionnement des véhicules</b>		<b>9.970,8</b>	<b>10.259,9</b>	<b>10.557,5</b>	<b>21.728,1</b>	<b>22.359,5</b>	<b>23.009,8</b>	<b>97.885,7</b>	<b>-</b>
<b>Subtotal FONCTIONNEMENT</b>		<b>10.678,2</b>	<b>11.059,6</b>	<b>11.406,6</b>	<b>23.414,5</b>	<b>24.149,8</b>	<b>24.863,4</b>	<b>105.572,1</b>	<b>-</b>
<b>C. FRAIS GENERAUX</b>									
<b>1. Frais généraux</b>									
Electricité/eau	NBF_PM(100%)	246,5	254,5	262,9	542,9	560,7	579,1	2.446,6	-
Telephone	NBF_PM(100%)	394,4	407,3	420,6	868,7	997,1	926,5	3.914,5	-
Assurances	NBF_PM(100%)	147,9	152,7	157,7	325,8	336,4	347,4	1.467,9	-
Location de bureaux	NBF_PM ( 100% )	3.361,1	3.472,0	3.584,5	7.403,5	7.645,9	7.896,3	33.362,3	-
<b>Subtotal Frais généraux</b>		<b>4.149,9</b>	<b>4.285,5</b>	<b>4.425,6</b>	<b>9.140,9</b>	<b>9.440,1</b>	<b>9.749,3</b>	<b>41.191,3</b>	<b>-</b>
<b>Total Recurrent Costs</b>		<b>14.828,1</b>	<b>15.345,1</b>	<b>15.832,2</b>	<b>32.555,3</b>	<b>33.590,0</b>	<b>34.612,7</b>	<b>146.763,4</b>	<b>-</b>
<b>Total</b>		<b>86.853,0</b>	<b>23.923,5</b>	<b>25.307,6</b>	<b>115.946,3</b>	<b>44.148,0</b>	<b>42.471,0</b>	<b>338.649,4</b>	<b>-</b>



Senegal  
Projet de promotion des micro entreprises rurales  
Table 1. APPUI AU DEVELOPEMENT DES MER  
Detailed Costs

				Gouvernement							Expenditures by Fin Beneficiaires				
	2000	2001	Total	1996	1997	1998	1999	2000	2001	Total	1996	1997	1998	1999	2000
<b>I. Investment Costs</b>															
<b>A. CONSTRUCTIONS</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>B. EQUIPEMENTS</b>															
Climatiseurs	-	-	3.032,2	2,2	-	-	-	2,4	-	-	-	-	-	-	-
Photocopieur	-	-	12.634,0	9,2	-	-	-	9,9	-	-	-	-	-	-	-
Installation téléphonique	-	-	7.580,4	5,5	-	-	-	5,9	-	-	-	-	-	-	-
Fax	-	-	2.526,8	1,8	-	-	-	2,0	-	-	-	-	-	-	-
Configuration informatique /a	-	-	12.634,0	9,2	-	-	-	9,9	-	-	-	-	-	-	-
Mobilier de bureau /b	-	-	21.829,3	14,4	-	-	-	15,9	-	-	-	-	-	-	-
Materiel de bureau /c	-	-	5.559,0	4,0	-	-	-	4,4	-	-	-	-	-	-	-
<b>Subtotal EQUIPEMENTS</b>	-	-	65.795,8	46,3	-	-	-	50,3	-	-	-	-	-	-	-
<b>C. VEHICULES</b>															
Pick up SC 4/4	-	-	90.965,0	66,0	-	-	-	71,3	-	-	-	-	-	-	-
Moto 125 TT	-	-	30.321,7	22,0	-	-	-	23,8	-	-	-	-	-	-	-
<b>Subtotal VEHICULES</b>	-	-	121.286,7	88,0	-	-	-	95,0	-	-	-	-	-	-	-
<b>D. FORMATION</b>															
<b>1. Personnel du projet</b>															
<b>a. Cadres régionaux</b>															
Sessions de formation /d	1.643,1	1.700,6	19.379,9	1,6	0,2	0,2	1,9	0,4	0,4	4,6	-	-	-	-	-
Visites /e	704,2	728,8	4.019,6	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	0,2	0,9	-	-	-	-	-
<b>Subtotal Cadres régionaux</b>	2.347,3	2.429,5	23.999,5	1,7	0,3	0,3	2,1	0,5	0,6	5,5	-	-	-	-	-
<b>b. Animateurs économiques polyvalents</b>															
Sessions de formation /f	3.286,2	3.401,3	24.231,3	1,4	0,3	0,4	1,9	0,8	0,8	5,6	-	-	-	-	-
<b>c. Enquêteurs</b>															
Sessions de formation /g	-	-	8.627,0	0,9	-	-	1,0	-	-	2,0	-	-	-	-	-
<b>Subtotal Personnel du projet</b>	5.633,5	5.830,7	56.757,8	4,1	0,7	0,7	5,1	1,3	1,3	13,1	-	-	-	-	-
<b>2. Bénéficiaires /h</b>															
Formation à la gestion /i	12.101,7	12.943,7	44.941,1	-	1,0	1,5	2,1	2,8	3,0	10,4	-	-	-	-	-
Visites d'échanges /j	27.228,8	29.113,1	97.455,4	-	2,3	2,5	4,7	6,3	6,7	22,6	-	-	-	-	-
Apprentissage /k	21.386,6	22.837,0	79.402,6	-	1,8	2,6	3,7	5,0	5,3	18,4	-	-	-	-	-
<b>Subtotal Bénéficiaires</b>	60.717,1	64.893,7	221.799,1	-	5,2	6,6	10,5	14,1	15,0	51,3	-	-	-	-	-
<b>Subtotal FORMATION</b>	66.350,6	70.724,4	278.556,9	4,1	5,8	7,3	15,6	15,4	16,4	64,5	-	-	-	-	-
<b>E. MISSIONS D'APPUI</b>															
<b>1. Mission d'appui extérieure</b>															
Appui méthodologique et technologique	11.510,9	-	54.698,8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>F. ETUDES ET CONVENTIONS</b>															
Formations et appuis /l	12.743,1	-	106.865,3	11,7	12,1	12,4	12,9	6,6	-	55,7	-	-	-	-	-
<b>Total Investment Costs</b>	90.604,7	70.724,4	627.203,5	150,1	17,9	19,7	173,7	22,0	16,4	399,8	-	-	-	-	-
<b>II. Recurrent Costs</b>															
<b>A. SALAIRES ET INDEMNITES</b>															
Responsable regional (RSTC) /m	33.826,5	35.010,5	147.302,1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Agent technique	22.761,8	23.558,5	99.119,2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Agent commercial	22.761,8	23.558,5	99.119,2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Animateurs économiques polyvalents /n	113.808,9	117.792,3	495.596,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Enquêteurs /o	-	-	34.856,4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Secrétaire	8.535,7	8.834,4	37.169,7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Chauffeur	18.968,2	19.632,0	82.599,3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gardien	8.851,8	9.161,6	38.546,4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Subtotal SALAIRES ET INDEMNITES</b>	229.514,7	237.547,7	1.034.308	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>B. FONCTIONNEMENT</b>															
<b>1. Fournitures</b>															
Fournitures de bureau	2.242,8	2.316,2	9.786,3	0,5	0,5	0,5	1,1	1,2	1,2	5,1	-	-	-	-	-
Fournitures pédagogiques	612,3	650,9	2.273,4	-	0,1	0,2	0,2	0,3	0,3	1,2	-	-	-	-	-
Petites fournitures	269,1	277,9	1.174,4	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,6	-	-	-	-	-
Fournitures informatiques	2.242,8	2.316,2	9.786,3	0,5	0,5	0,5	1,1	1,2	1,2	5,1	-	-	-	-	-
Petites fournitures enquêteurs	-	-	932,3	0,2	-	-	0,3	-	-	0,5	-	-	-	-	-
<b>Subtotal Fournitures</b>	5.367,0	5.561,3	23.952,5	1,3	1,2	1,3	2,9	2,9	2,9	12,5	-	-	-	-	-
<b>2. Entretien mobilier et équipements</b>															
Entretien mobilier bureau	448,6	463,2	1.957,3	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2	1,0	-	-	-	-	-
Entretien matériel de bureau	1.121,4	1.158,1	3.857,2	-	0,3	0,3	0,3	0,6	0,6	2,0	-	-	-	-	-
Entretien locaux	324,3	331,6	978,6	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,5	-	-	-	-	-
<b>Subtotal Entretien mobilier et équipements</b>	1.794,3	1.853,0	6.793,1	0,2	0,4	0,4	0,6	0,9	0,9	3,5	-	-	-	-	-
<b>3. Fonctionnement des véhicules</b>															
Pick up SC /p	60.690,2	62.455,2	265.689,7	14,1	14,5	14,9	30,7	31,6	32,5	138,4	-	-	-	-	-
Moto q	28.748,0	29.584,0	125.853,0	6,7	6,9	7,1	14,6	15,0	15,4	69,5	-	-	-	-	-
<b>Subtotal Fonctionnement des véhicules</b>	89.438,2	92.039,2	391.542,7	20,8	21,4	22,0	45,3	46,6	47,9	203,9	-	-	-	-	-
<b>Subtotal FONCTIONNEMENT</b>	96.599,4	99.453,6	422.288,4	22,2	23,0	23,8	48,8	50,3	51,8	219,9	-	-	-	-	-
<b>C. FRAIS GENERAUX</b>															
<b>1. Frais généraux</b>															
Electricité/eau	2.242,8	2.316,2	9.786,3	0,5	0,5	0,5	1,1	1,2	1,2	5,1	-	-	-	-	-
Telephone	3.588,5	3.706,0	15.658,0	0,8	0,8	0,9	1,8	1,9	1,9	8,2	-	-	-	-	-
Assurances	1.345,7	1.389,7	5.871,8	0,3	0,3	0,3	0,7	0,7	0,7	3,1	-	-	-	-	-
Location de bureaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Subtotal Frais généraux</b>	7.176,9	7.412,0	31.316,0	8,6	8,9	9,2	19,0	19,7	20,3	85,9	-	-	-	-	-
<b>Total Recurrent Costs</b>	333.291,0	344.413,3	1.487.913	30,9	32,0	33,0	67,8	70,0	72,1	305,8	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	423.895,7	415.137,7	2.115.116	180,9	49,8	52,7	241,6	92,0	98,5	705,5	-	-	-	-	-



- \g 15 enquêteurs par région, 15 j de formation FYI
- \h Nombre de MER financées : 0:111;155;211;273;281 soit 1081 \*20% de ces chiffres annuels pour les MER ne bénéficiant que des appuis non credit
- \i 4 j de session de formation à la gestion pour 85% des dossiers en cours d'évaluation/ (85% des dossiers retenus ou 42,5 % des dossiers déposés)
- \j 3 j de visites pour les bénéficiaires des sessions de formations
- \k 30 fois 500 F + 20.000 F de frais d'accueil + 5000 F de déplacements/ 3mois de formation pour 12,5 % des dossiers déposés ou 25% des dossiers retenus
- \l Personnes ressources nécessaires à la formation des cadres et AEP, aux études de filières complémentaires/au dépouillement des enquêtes et au recensement du personnel/ soit environ 5 H/Mois par an
- \m Salaires et charges comprises
- \n Sont tout d'abord enquêteurs pendant six mois
- \o 20 enquêteurs pendant 6 mois par region/ 100.000 Fcfa de salaire et 60.000 Fcfa d'indemnités pdt 3 mois
- \p 25.000 Km par voiture
- \q 15.000 Km par an

Sat Jul 01 17:21:43 1995

Senegal  
Projet de promotion des micro entreprises rurales  
Table 2. Financement des MER  
Detailed Costs

FCEA)	Base Cost (000 \$)						Totals					
	2000	2001	Total	1996	1997	1998	1999	2000	2001	Total	1996	1997
<b>I. Investment Costs</b>												
<b>A. Formation</b>												
Alphabetisation fonctionnelle	1.610,6	1.610,6	4.831,9	-	-	-	3,4	3,4	3,4	10,1	-	-
Seminaires de formation professionnelle/ gerants /a	5.125,0	5.125,0	15.375,0	-	-	-	10,7	10,7	10,7	32,0	-	-
Matériel pédagogique /b	-	-	2.060,8	4,3	-	-	14,0	14,0	14,0	46,4	2.303,4	-
<b>Subtotal Formation</b>	6.735,6	6.735,6	22.267,7	4,3	-	-	14,0	14,0	14,0	46,4	2.303,4	-
<b>B. Equipements</b>												
Configuration informatique /c	-	-	5,2	0,0	-	-	-	-	-	0,0	5,2	-
Coffres forts	1.342,2	-	2.684,4	-	-	-	2,8	2,8	-	5,6	-	-
Petits équipements	2.684,4	-	5.368,8	-	-	-	5,6	5,6	-	11,2	-	-
<b>Subtotal Equipements</b>	4.026,6	-	8.058,3	0,0	-	-	8,4	8,4	-	16,8	5,2	-
<b>C. Vehicules</b>												
VL Break	17.542,6	-	35.085,1	36,5	-	-	-	-	36,5	-	73,1	17.841,9
Break 4/4 AT-CEPEC	-	-	26.829,8	55,9	-	-	-	-	-	-	55,9	27.287,6
<b>Subtotal Vehicules</b>	17.542,6	-	61.914,9	92,4	-	-	-	-	36,5	-	129,0	45.129,5
<b>D. Credit</b>												
Credit CT	85.604,3	85.992,0	334.122,0	-	67,8	105,8	165,1	178,3	179,1	696,1	-	38.643,0
Credit MT	78.377,7	57.978,3	293.659,6	-	116,0	135,9	75,8	163,3	120,8	611,8	-	65.814,2
Contribution monetaire des beneficiaires /d	65.334,6	67.888,5	238.336,1	-	51,2	76,6	91,1	136,1	141,4	496,5	-	29.487,0
Fonds de risque /e	35.116,7	36.484,8	128.108,9	-	27,5	41,2	49,1	73,2	76,0	266,9	-	15.606,7
<b>Subtotal Credit</b>	264.433,3	248.343,5	994.226,6	-	262,4	359,5	381,1	550,9	517,4	2.071,3	-	149.551,0
<b>Total Investment Costs</b>	292.738,0	255.079,1	1.086.467	96,7	262,4	359,5	403,5	609,9	531,4	2.263,5	47.438,1	149.551,0
<b>II. Recurrent Costs</b>												
<b>A. Entretien materiel et fournitures</b>												
Entretien matériel audio-visuel CMS	214,8	214,8	1.288,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	2,7	246,5	254,5
Entretien matériel informatique AT-CEPEC /f	523,5	523,5	3.140,8	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	6,5	591,2	608,1
<b>Subtotal Entretien materiel et fournitures</b>	738,2	738,2	4.429,3	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	1,5	9,2	837,7	862,7
<b>B. Vehicules</b>												
Vehicule CMS	4.467,0	4.467,0	26.801,8	9,3	9,3	9,3	9,3	9,3	9,3	55,8	5.027,3	5.166,5
Vehicule AT-CEPEC	7.903,1	7.903,1	47.418,5	16,5	16,5	16,5	16,5	16,5	16,5	98,8	8.894,5	9.140,8
<b>Subtotal Vehicules</b>	12.370,1	12.370,1	74.220,3	25,8	25,8	25,8	25,8	25,8	25,8	154,6	13.921,8	14.307,3
<b>Total Recurrent Costs</b>	13.108,3	13.108,3	78.649,6	27,3	27,3	27,3	27,3	27,3	27,3	163,9	14.759,5	15.170,0
<b>Total</b>	305.846,3	268.187,4	1.165.117	124,1	289,8	386,8	430,8	637,2	558,7	2.427,3	62.197,6	164.721,0



Senegal  
Projet de promotion des micro entreprises rurales  
Table 2. Financement des MER  
Detailed Costs

	Breakdown of Totals Incl. Cont. (000 FCFA)				Breakdown of Totals Incl. Parameters (in %)								
	Local		Local		Phy.		Gross						
	For. Exch.	Duties & Taxes	For. Exch.	Duties & Taxes	Cont. Rate	For. Exch. Rate	Cont. Rate	Tax Component					
<b>I. Investment Costs</b>													
<b>A. Formation</b>													
Alphabetisation fonctionnelle	1.134,3	3.913,7	1.262,0	6.310,1	2,4	8,2	2,6	13,1	10,0	19,1	20,0	FMER	
Seminaires de formation professionnelle/ gerants /a	18.905,4	-	-	18.905,4	39,4	-	-	39,4	10,0	100,0	0,0	FMER	
Matériel pédagogique /b	1.255,8	126,3	921,3	2.303,4	2,6	0,3	1,9	4,8	10,0	54,7	40,0	FMER	
<b>Subtotal Formation</b>	21.295,5	4.040,0	2.183,4	27.518,9	44,4	8,4	4,5	57,3					
<b>B. Equipements</b>													
Configuration informatique /c	2,8	0,3	2,2	5,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	52,7	42,0	FMER	
Coffres forts	622,4	2.136,7	689,8	3.448,8	1,3	4,5	1,4	7,2	10,0	19,1	20,0	FMER	
Petits équipements	1.244,7	4.273,4	1.379,5	6.897,6	2,6	8,9	2,9	14,4	10,0	19,1	20,0	FMER	
<b>Subtotal Equipements</b>	1.869,9	6.410,3	2.071,5	10.351,7	3,9	13,4	4,3	21,6					
<b>C. Vehicules</b>													
VL Break	15.589,2	2.095,4	19.942,2	37.626,7	32,5	4,4	41,5	78,4	0,0	41,7	53,0	FMER	
Break 4/4 AT-CEPEC	11.332,9	1.492,3	14.462,4	27.287,6	23,6	3,1	30,1	56,8	0,0	41,7	53,0	FMER	
<b>Subtotal Vehicules</b>	26.922,1	3.587,6	34.404,6	64.914,3	56,1	7,5	71,7	135,2					
<b>D. Credit</b>													
Credit CT	77.120,5	352.902,1	-	430.022,6	160,7	735,2	-	895,9	10,0	19,0	0,0	FMER	
Credit MT	101.386,4	269.709,3	-	371.095,7	211,2	561,9	-	773,1	10,0	28,7	0,0	FMER	
Contribution monetaire des beneficiaires /d	-	311.560,2	-	311.560,2	-	649,1	-	649,1	10,0	0,0	0,0	FMER	
Fonds de risque /e	44.690,1	119.364,0	-	164.054,0	93,1	248,7	-	341,8	10,0	28,7	0,0	FMER	
<b>Subtotal Credit</b>	223.196,9	1.053.536	-	1.276.733	465,0	2.194,9	-	2.659,9					
<b>Total Investment Costs</b>	273.284,4	1.067.574	38.659,5	1.379.518	569,3	2.224,1	80,5	2.874,0					
<b>II. Recurrent Costs</b>													
<b>A. Entretien materiel et fournitures</b>													
Entretien matériel audio-visuel CMS	291,7	992,5	321,0	1.605,2	0,6	2,1	0,7	3,3	10,0	19,1	20,0	FMER	
Entretien matériel informatique AT-CEPEC /f	1.932,4	1.116,6	762,2	3.811,2	4,0	2,3	1,6	7,9	10,0	51,9	20,0	FMER	
<b>Subtotal Entretien materiel et fournitures</b>	2.224,1	2.109,0	1.083,3	5.416,5	4,6	4,4	2,3	11,3					
<b>B. Vehicules</b>													
Vehicule CMS	18.770,1	7.096,3	6.466,6	32.333,0	39,1	14,8	13,5	67,4	10,0	59,1	20,0	FMER	
Vehicule AT-CEPEC	33.208,7	12.555,0	11.440,9	57.204,6	69,2	26,2	23,8	119,2	10,0	59,1	20,0	FMER	
<b>Subtotal Vehicules</b>	51.978,8	19.651,3	17.907,5	89.537,7	108,3	40,9	37,3	186,5					
<b>Total Recurrent Costs</b>	54.202,9	21.760,4	18.990,8	94.954,1	112,9	45,3	39,6	197,8					
<b>Total</b>	327.487,3	1.089.334	57.650,3	1.474.472	682,3	2.269,4	120,1	3.071,8					

Senegal  
Projet de promotion des micro-entreprises rurales  
Table 2. Financement des MER  
Detailed Costs

	Gouvernement					Total	Beneficiaires			
	1997	1998	1999	2000	2001		1996	1997	1998	1999
<b>I. Investment Costs</b>										
<b>A. Formation</b>			407,2	420,5	434,3	1.262,0				
Alphabetisation fonctionnelle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Seminaires de formation professionnelle/ gerants /a	-	-	-	-	-	921,3	-	-	-	-
Matériel pédagogique /b	-	-	407,2	420,5	434,3	2.183,4	-	-	-	-
<b>Subtotal Formation</b>										
<b>B. Equipements</b>						2,2				
Configuration informatique /c	-	-	339,3	350,4	-	689,8	-	-	-	-
Coffres forts	-	-	678,7	700,9	-	1.379,5	-	-	-	-
Petits équipements	-	-	1.018,0	1.051,3	-	2.071,5	-	-	-	-
<b>Subtotal Equipements</b>										
<b>C. Vehicules</b>						19.942,2				
VL Break	-	-	-	10.486,0	-	19.942,2	-	-	-	-
Break 4/4 AT-CEPEC	-	-	-	-	-	14.462,4	-	-	-	-
<b>Subtotal Vehicules</b>						34.404,6				
<b>D. Credit</b>										
Credit CT	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Credit MT	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Contribution monetaire des beneficiaires /d	-	-	-	-	-	-	29.487,0	45.642,7	56.176,1	86.850,5
Fonds de risque /e	-	-	-	-	-	-	29.487,0	45.642,7	56.176,1	86.850,5
<b>Subtotal Credit</b>										
<b>Total Investment Costs</b>						38.659,5				
<b>II. Recurrent Costs</b>										
<b>A. Entretien materiel et fournitures</b>						321,0				
Entretien materiel audio-visuel CMS	50,9	52,6	54,3	56,1	57,9	321,0	-	-	-	-
Entretien materiel informatique AT-CEPEC /f	121,6	125,1	128,7	132,4	136,2	762,2	-	-	-	-
<b>Subtotal Entretien materiel et fournitures</b>						1.083,3				
<b>B. Vehicules</b>						6.466,6				
Vehicule CMS	1.033,3	1.061,9	1.091,4	1.121,7	1.152,8	6.466,6	-	-	-	-
Vehicule AT-CEPEC	1.828,2	1.878,8	1.930,9	1.984,5	2.039,6	11.440,9	-	-	-	-
<b>Subtotal Vehicules</b>						17.907,5				
<b>Total Recurrent Costs</b>						18.990,8				
<b>Total</b>						57.650,3		45.642,7	56.176,1	86.850,5



	FIDA													
	1997	1998	1999	2000	2001	Total	1996	1997	1998	1999	2000	2001	Total	1996
<b>I. Investment Costs</b>														
<b>A. Formation</b>														
Alphabetisation fonctionnelle	-	-	1.628,8	1.682,1	1.737,2	5.048,1	-	-	-	0,8	0,9	0,9	2,6	-
Seminaires de formation professionnelle/ gerants /a	-	-	6.145,9	6.300,5	6.458,0	18.905,4	-	-	-	-	-	-	-	-
Matériel pédagogique /b	-	-	-	-	-	1.382,0	1,9	-	-	-	-	-	1,9	-
<b>Subtotal Formation</b>	-	-	7.775,6	7.982,6	8.195,2	25.335,5	1,9	-	-	0,8	0,9	0,9	4,5	-
<b>B. Equipements</b>														
Configuration informatique /c	-	-	-	-	-	3,0	0,0	-	-	-	-	-	0,0	-
Coffres forts	-	-	1.357,3	1.401,7	-	2.759,1	-	-	-	0,7	0,7	-	1,4	-
Petits équipements	-	-	2.714,6	2.803,5	-	5.518,1	-	-	-	1,4	1,5	-	2,9	-
<b>Subtotal Equipements</b>	-	-	4.071,9	4.205,2	-	8.280,2	0,0	-	-	2,1	2,2	-	4,3	-
<b>C. Véhicules</b>														
VL Break	-	-	-	9.298,9	-	17.684,6	19,7	-	-	-	21,8	-	41,5	-
Break 4/4 AT-CEPEC	-	-	-	-	-	12.825,2	30,1	-	-	-	-	-	30,1	-
<b>Subtotal Vehicules</b>	-	-	-	9.298,9	-	30.509,7	49,8	-	-	-	21,8	-	71,7	-
<b>D. Credit</b>														
Credit CT	19.321,5	31.159,5	50.238,4	56.083,4	58.208,6	215.011,3	-	-	-	-	-	-	-	-
Credit MT	32.907,1	39.824,0	22.926,6	50.969,4	38.970,8	185.547,9	-	-	-	-	-	-	-	-
Contribution monetaire des Beneficiaires /d	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds de risque /e	4.682,0	7.236,2	8.900,7	13.701,9	14.695,3	49.216,2	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Subtotal Credit</b>	56.910,6	78.219,7	82.065,7	120.754,7	111.824,7	449.775,4	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total Investment Costs</b>	56.910,6	78.219,7	93.913,3	142.241,4	120.019,9	513.900,8	51,8	-	-	3,0	24,9	0,9	80,5	-
<b>II. Recurrent Costs</b>														
<b>A. Entretien materiel et fournitures</b>														
Entretien matériel audio-visuel CMS	-	-	514,8	529,5	544,7	3.049,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,7	-
Entretien matériel informatique AT-CEPEC /f	486,5	500,4	514,8	529,5	544,7	3.049,0	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	1,6	-
<b>Subtotal Entretien materiel et fournitures</b>	486,5	500,4	514,8	529,5	544,7	3.049,0	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	2,3	-
<b>B. Véhicules</b>														
Véhicule CMS	-	-	-	-	-	-	2,1	2,2	2,2	2,3	2,3	2,4	13,5	-
Véhicule AT-CEPEC	7.312,6	7.515,3	7.723,7	7.938,0	8.158,5	45.763,7	3,7	3,8	3,9	4,0	4,1	4,2	23,8	-
<b>Subtotal Véhicules</b>	7.312,6	7.515,3	7.723,7	7.938,0	8.158,5	45.763,7	5,8	6,0	6,1	6,3	6,5	6,7	37,3	-
<b>Total Recurrent Costs</b>	7.799,1	8.015,7	8.238,5	8.467,6	8.703,2	48.812,7	6,1	6,3	6,5	6,7	6,9	7,1	39,6	-
<b>Total</b>	64.709,8	86.235,4	102.151,7	150.709,0	128.723,1	562.713,5	57,9	6,3	6,5	9,6	31,8	8,0	120,1	-

	FIDA		Total	
	1998	1999	2000	2001
<b>I. Investment Costs</b>				
<b>A. Formation</b>				
Alphabetisation fonctionnelle	-	3,4	3,5	3,6
Seminaires de formation professionnelle/gerants /a	-	12,8	13,1	13,5
Matériel pédagogique /b	-	-	-	2,9
Subtotal Formation	-	16,2	16,6	17,1
<b>B. Equipements</b>				
Configuration informatique /c	-	-	-	0,0
Coffres forts	-	2,8	2,9	5,7
Petits équipements	-	5,7	5,8	11,5
Subtotal Equipements	-	8,5	8,8	17,3
<b>C. Véhicules</b>				
VL Break	-	-	19,4	-
Break 4/4 AT-CEPEC	-	-	-	36,8
Subtotal Véhicules	-	-	19,4	26,7
<b>D. Credit</b>				
Credit CT	64,9	104,7	116,8	121,3
Credit MT	83,0	47,8	106,2	81,1
Contribution monétaire des bénéficiaires /d	-	-	-	-
Fonds de risque /e	15,1	18,5	28,5	30,6
Subtotal Credit	163,0	171,0	251,6	233,0
Total Investment Costs	163,0	195,7	296,3	250,0
<b>II. Recurrent Costs</b>				
<b>A. Entretien matériel et fournitures</b>				
Entretien matériel audio-visuel CMS	1,0	1,1	1,1	1,1
Entretien matériel informatique AT-CEPEC /f	1,0	1,1	1,1	1,1
Subtotal Entretien matériel et fournitures	-	-	-	-
<b>B. Véhicules</b>				
Véhicule CMS	15,7	16,1	16,5	17,0
Véhicule AT-CEPEC	15,7	16,1	16,5	17,0
Subtotal Véhicules	16,7	17,2	17,6	18,1
Total Recurrent Costs	179,7	212,8	314,0	268,2
<b>Total</b>				
	342,7	408,5	610,3	518,2



Senegal  
Projet de promotion des micro entreprises rurales  
Table 3. Unite de gestion du projet  
Detailed Costs

	Base Cost (000 FCFA)					
	1996	1997	1998	1999	2000	2001
<b>I. Investment Costs</b>						
<b>A. Formation</b>						
<b>1. Formation cadres UGP</b>						
Sessions de formation /a	2.992,1	343,4	343,4	1.373,4	343,4	343,4
Visites d'études sous-région /b	-	2.076,0	2.076,0	2.076,0	2.076,0	-
<b>Subtotal Formation cadres UGP</b>	<u>2.992,1</u>	<u>2.419,4</u>	<u>2.419,4</u>	<u>3.449,4</u>	<u>2.419,4</u>	<u>343,4</u>
<b>B. Equipements</b>						
Climatiseurs	1.640,0	-	-	-	-	-
Configuration informatique	14.145,0	-	-	-	-	-
Photocopieur	5.125,0	-	-	-	-	-
Matériel de bureau /c	1.537,5	-	-	-	-	-
Equipement audio-visuel	2.050,0	-	-	-	-	-
<b>Subtotal Equipements</b>	<u>24.497,5</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>C. Vehicules</b>						
VL Break	17.425,0	-	-	-	-	-
Break 4/4 Chassis long	26.650,0	-	-	-	-	-
<b>Subtotal Vehicules</b>	<u>44.075,0</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>D. Mobilier de bureau</b>						
Mobilier de bureau UGP	8.267,9	-	-	-	-	-
<b>E. Conventions</b>						
Organismes specialises /d	5.368,8	4.295,0	3.221,3	2.147,5	1.073,8	-
Formation des cadres (AMTA) /e	52.468,8	-	-	-	-	-
Convention suivi-evaluation	7.516,3	7.516,3	7.516,3	16.106,3	16.106,3	16.106,3
<b>Subtotal Conventions</b>	<u>65.353,8</u>	<u>11.811,3</u>	<u>10.737,5</u>	<u>18.253,8</u>	<u>17.180,0</u>	<u>16.106,3</u>
<b>F. Missions d'appui</b>						
<b>1. Mission d'appui exterieure</b>						
Suivi & evaluation	9.283,5	-	-	9.283,5	-	-
Appui methodologique specialiste MER	9.283,5	-	-	-	-	-
Appui informatique	9.283,5	-	-	9.283,5	-	-
<b>Subtotal Mission d'appui exterieure</b>	<u>27.850,5</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>9.283,5</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>Total Investment Costs</b>	<u>173.036,7</u>	<u>14.230,6</u>	<u>13.156,9</u>	<u>30.986,7</u>	<u>19.599,4</u>	<u>16.449,6</u>
<b>II. Recurrent Costs</b>						
<b>A. Salaires et indemnites /f</b>						
Directeur du projet /g	10.202,4	10.202,4	10.202,4	10.202,4	10.202,4	10.202,4
Directeur technique	7.455,6	7.455,6	7.455,6	7.455,6	7.455,6	7.455,6
Chef comptable	7.259,4	7.259,4	7.259,4	7.259,4	7.259,4	7.259,4
Responsable suivi interne	6.016,8	6.016,8	6.016,8	6.016,8	6.016,8	6.016,8
Adjoint comptable	3.139,2	3.139,2	3.139,2	3.139,2	3.139,2	3.139,2
Secretaires	3.531,6	3.531,6	3.531,6	3.531,6	3.531,6	3.531,6
Chauffeurs	5.886,0	5.886,0	5.886,0	5.886,0	5.886,0	5.886,0
Gardiens	1.831,2	1.831,2	1.831,2	1.831,2	1.831,2	1.831,2
<b>Subtotal Salaires et indemnites</b>	<u>45.322,2</u>	<u>45.322,2</u>	<u>45.322,2</u>	<u>45.322,2</u>	<u>45.322,2</u>	<u>45.322,2</u>
<b>B. Fonctionnement des vehicules</b>						
Break VL /h	10.504,2	10.504,2	10.504,2	10.504,2	10.504,2	10.504,2
Break 4/4 Chassis long	7.964,8	7.964,8	7.964,8	7.964,8	7.964,8	7.964,8
<b>Subtotal Fonctionnement des vehicules</b>	<u>18.469,0</u>	<u>18.469,0</u>	<u>18.469,0</u>	<u>18.469,0</u>	<u>18.469,0</u>	<u>18.469,0</u>
<b>C. Entretien mobilier et equipements</b>						
Entretien mobilier bureau	107,4	107,4	107,4	107,4	107,4	107,4
Entretien materiel de bureau	-	1.073,8	1.073,8	1.073,8	1.073,8	1.073,8
Entretien locaux	214,8	214,8	214,8	214,8	214,8	214,8
<b>Subtotal Entretien mobilier et equipements</b>	<u>322,1</u>	<u>1.395,9</u>	<u>1.395,9</u>	<u>1.395,9</u>	<u>1.395,9</u>	<u>1.395,9</u>
<b>D. Fournitures</b>						
Fournitures de bureau	2.147,5	2.147,5	2.147,5	2.147,5	2.147,5	2.147,5
Fournitures informatiques	1.073,8	1.073,8	1.073,8	1.073,8	1.073,8	1.073,8
Fournitures audio-visuelles	524,7	524,7	524,7	524,7	524,7	524,7
<b>Subtotal Fournitures</b>	<u>3.745,9</u>	<u>3.745,9</u>	<u>3.745,9</u>	<u>3.745,9</u>	<u>3.745,9</u>	<u>3.745,9</u>
<b>E. Frais généraux</b>						
Electricite/eau	1.610,6	1.610,6	1.610,6	1.610,6	1.610,6	1.610,6
Telephone	2.684,4	2.684,4	2.684,4	2.684,4	2.684,4	2.684,4
Assurances	1.073,8	1.073,8	1.073,8	1.073,8	1.073,8	1.073,8
Location de bureaux	3.270,0	3.270,0	3.270,0	3.270,0	3.270,0	3.270,0
Audit des comptes	5.583,5	5.583,5	5.583,5	5.583,5	5.583,5	5.583,5
Appui comptable	10.737,5	10.737,5	10.737,5	10.737,5	10.737,5	10.737,5
<b>Subtotal Frais généraux</b>	<u>24.959,8</u>	<u>24.959,8</u>	<u>24.959,8</u>	<u>24.959,8</u>	<u>24.959,8</u>	<u>24.959,8</u>
<b>Total Recurrent Costs</b>	<u>92.819,0</u>	<u>93.892,8</u>	<u>93.892,8</u>	<u>93.892,8</u>	<u>93.892,8</u>	<u>93.892,8</u>
<b>Total</b>	<u>265.855,7</u>	<u>108.123,4</u>	<u>107.049,6</u>	<u>124.879,4</u>	<u>113.492,1</u>	<u>110.342,4</u>



Senegal  
Projet de promotion des micro entreprises rurales  
Table 3. Unite de gestion du projet  
Detailed Costs  
(000 FCFA)

	Totals Including Contingencies						Breakdown of Totals Incl. Cont.					
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	Total	Local			Total	
								For. Exch.	(Excl. Taxes)	Duties & Taxes		
<b>Investment Costs</b>												
<b>A. Formation</b>												
1. Formation cadres UGP												
Sessions de formation /a	3.466,1	411,7	426,1	1.763,9	456,4	472,4	6.996,6	-	6.996,6	-	6.996,6	
Visites d'etudes sous-region /b	-	2.395,0	2.460,1	2.527,0	2.595,8	-	9.977,8	7.774,4	2.203,4	-	9.977,8	
Subtotal Formation cadres UGP	3.466,1	2.806,6	2.886,1	4.290,9	3.052,2	472,4	16.974,3	7.774,4	9.199,9	-	16.974,3	
<b>B. Equipements</b>												
Climatiseurs	1.660,5	-	-	-	-	-	1.660,5	296,3	-	564,2	1.660,5	
Configuration informatique	14.321,8	-	-	-	-	-	14.321,8	8.593,1	-	5.728,7	14.321,8	
Photocopieur	5.189,1	-	-	-	-	-	5.189,1	2.075,6	-	3.113,4	5.189,1	
Matériel de bureau /c	1.556,7	-	-	-	-	-	1.556,7	622,7	-	934,0	1.556,7	
Equipement audio-visuel	2.283,2	-	-	-	-	-	2.283,2	313,3	-	1.369,9	2.283,2	
Subtotal Equipements	25.011,3	-	-	-	-	-	25.011,3	13.201,0	-	11.810,3	25.011,3	
<b>C. Vehicules</b>												
VL Break	17.642,8	-	-	-	-	-	17.642,8	10.585,7	-	7.057,1	17.642,8	
Break 4/4 Chassis long	26.983,1	-	-	-	-	-	26.983,1	16.189,9	-	10.793,3	26.983,1	
Subtotal Vehicules	44.625,9	-	-	-	-	-	44.625,9	26.775,6	-	17.850,4	44.625,9	
<b>D. Mobilier de bureau</b>												
Mobilier de bureau UGP	9.489,6	-	-	-	-	-	9.489,6	1.738,1	5.833,6	1.997,9	9.489,6	
<b>E. Conventions</b>												
Organismes specialises /d	5.601,9	4.628,0	3.584,5	2.467,8	1.274,3	-	17.556,5	3.219,2	10.826,0	3.511,3	17.556,5	
Formation des cadres (AMTA) /e	53.954,6	-	-	-	-	-	53.954,6	25.945,3	17.218,4	10.790,9	53.954,6	
Convention suivi-evaluation	7.842,6	8.098,5	8.363,8	18.508,8	19.114,7	19.740,7	81.669,6	14.780,7	50.554,9	16.333,9	81.669,6	
Subtotal Conventions	67.399,1	12.726,9	11.948,3	20.976,6	20.389,0	19.740,7	153.180,6	43.945,2	78.599,3	30.636,1	153.180,6	
<b>F. Missions d'appui</b>												
1. Mission d'appui exterieure												
Suivi & evaluation	10.383,3	-	-	11.217,9	-	-	21.601,2	19.204,8	2.396,4	-	21.601,2	
Appui methodologique specialiste MER	10.383,3	-	-	-	-	-	10.383,3	9.246,9	1.136,4	-	10.383,3	
Appui informatique	10.383,3	-	-	-	-	-	10.383,3	9.246,9	1.136,4	-	10.383,3	
Subtotal Mission d'appui exterieure	31.150,0	-	-	11.217,9	-	-	42.367,8	37.698,6	4.669,2	-	42.367,8	
<b>Investment Costs</b>	181.141,9	15.533,5	14.834,4	36.485,4	23.441,2	20.213,1	291.649,6	131.152,9	98.302,0	62.194,7	291.649,6	
<b>Recurrent Costs</b>												
<b>A. Salaires et indemnites /f</b>												
Directeur du projet /g	11.818,7	12.232,4	12.660,5	13.103,6	13.562,2	14.036,9	77.414,3	-	77.414,3	-	77.414,3	
Directeur technique	8.636,7	8.939,0	9.251,9	9.575,7	9.910,9	10.257,7	56.572,0	-	56.572,0	-	56.572,0	
Chef comptable	8.409,5	8.703,8	9.008,4	9.323,7	9.650,1	9.987,8	55.083,3	-	55.083,3	-	55.083,3	
Responsable suivi interne	6.970,0	7.214,0	7.466,4	7.727,8	7.998,2	8.278,2	45.654,6	-	45.654,6	-	45.654,6	
Adjoint comptable	3.636,5	3.763,8	3.895,5	4.031,9	4.173,0	4.319,0	23.819,8	-	23.819,8	-	23.819,8	
Secretaires	4.091,1	4.234,3	4.382,5	4.535,9	4.694,6	4.858,9	26.797,3	-	26.797,3	-	26.797,3	
Chauffeurs	6.818,5	7.057,1	7.304,1	7.559,8	7.824,4	8.098,2	44.662,1	-	44.662,1	-	44.662,1	
Gardiens	2.121,3	2.195,6	2.272,4	2.351,9	2.434,2	2.519,4	13.894,9	-	13.894,9	-	13.894,9	
Subtotal Salaires et indemnites	52.502,3	54.339,9	56.241,8	58.210,3	60.247,6	62.356,3	343.898,1	-	343.898,1	-	343.898,1	
<b>B. Fonctionnement des vehicules</b>												
Break VL /h	11.881,9	12.226,3	12.581,0	12.946,3	13.322,6	13.710,0	76.668,2	36.497,5	24.837,1	15.333,6	76.668,2	
Break 4/4 Chassis long	9.009,3	9.270,5	9.539,5	9.816,5	10.101,7	10.395,5	58.133,0	27.673,3	18.832,5	11.626,6	58.133,0	
Subtotal Fonctionnement des vehicules	20.891,2	21.496,8	22.120,5	22.762,8	23.424,3	24.105,5	134.801,2	64.171,4	43.669,6	26.960,2	134.801,2	
<b>C. Entretien mobilier et equipements</b>												
Entretien mobilier bureau	123,2	127,3	131,4	135,7	140,2	144,8	802,6	145,8	496,2	160,5	802,6	
Entretien materiel de bureau	-	1.272,7	1.314,3	1.357,3	1.401,7	1.447,7	6.793,7	1.230,1	4.204,8	1.358,7	6.793,7	
Entretien locaux	246,5	254,5	262,9	271,5	280,3	289,5	1.605,2	291,7	992,5	321,0	1.605,2	
Subtotal Entretien mobilier et equipements	369,7	1.654,5	1.708,6	1.764,5	1.822,3	1.882,0	9.201,5	1.667,7	5.693,6	1.840,3	9.201,5	
<b>D. Fournitures</b>												
Fournitures de bureau	2.464,8	2.545,4	2.628,6	2.714,6	2.803,5	2.895,3	16.052,2	2.916,9	9.924,9	3.210,4	16.052,2	
Fournitures informatiques	1.232,4	1.272,7	1.314,3	1.357,3	1.401,7	1.447,7	8.026,1	1.458,4	4.962,5	1.605,2	8.026,1	
Fournitures audio-visuelles	593,5	610,7	628,4	646,7	665,5	684,8	3.829,6	1.823,1	1.240,6	765,9	3.829,6	
Subtotal Fournitures	4.290,7	4.428,8	4.571,4	4.718,6	4.870,7	5.027,8	27.907,9	6.198,4	16.128,0	5.581,6	27.907,9	
<b>E. Frais generaux</b>												
Electricite/eau	1.848,6	1.909,0	1.971,5	2.036,0	2.102,6	2.171,5	12.039,2	2.187,7	7.443,7	1.407,8	12.039,2	
Telephone	3.081,0	3.181,7	3.285,8	3.393,3	3.504,4	3.619,1	20.065,3	3.646,1	12.406,1	4.013,1	20.065,3	
Assurances	1.232,4	1.272,7	1.314,3	1.357,3	1.401,7	1.447,7	8.026,1	1.458,4	4.962,5	1.605,2	8.026,1	
Location de bureaux	3.788,0	3.920,6	4.057,8	4.199,9	4.346,9	4.499,0	24.812,3	-	19.849,8	4.962,5	24.812,3	
Audit des comptes	6.408,5	6.618,0	6.834,4	7.058,0	7.289,1	7.527,8	41.735,8	7.583,9	25.804,8	8.347,7	41.735,8	
Appui comptable	12.324,1	12.726,9	13.143,1	13.573,1	14.017,4	14.476,5	80.261,2	14.584,4	49.624,6	16.052,2	80.261,2	
Subtotal Frais generaux	28.682,7	29.629,0	30.606,9	31.617,6	32.662,1	33.741,6	186.939,9	29.460,5	130.091,4	37.388,0	186.939,9	
<b>Recurrent Costs</b>	106.736,7	111.549,0	115.249,2	119.073,7	123.026,9	127.113,2	702.748,7	101.497,5	529.480,7	71.770,1	702.748,7	
<b>Total</b>	287.878,6	296.888,5	306.091,0	315.294,0	324.468,1	333.661,3	1.004.398,3	232.650,7	627.782,7	133.964,8	1.004.398,3	

Séminaires de 5j de formation générale pour 4c (120j) / 21j x 3c de retitulation-définition du plan d'orientation/ Recyclage d'une semaine à partir de la 2e année x 3c  
 Préfais comprenant déplacement, perdiem et remuneration de l'organisme d'accueil / Dir PY 2 et 4/ DT PY 3 et 4  
 Machine à calculer, machine à écrire, ...  
 Mobilisation locale de personnes ou d'institutions ressources pour plan d'orientation /et autres appuis ponctuels nécessaires  
 Formation du Directeur et de 5 cadres dans le cadre du programme AMTA  
 Charges comprises  
 Logé par le projet.  
 Aux VL : 1 pour le Dir. du projet acheté au moyen du SOF / 1 VL de liaison pour le chef comptable



Senegal  
Projet de promotion des micro entreprises rurales  
Table 3. Unite de gestion du projet.

Detailed Costs

	Summary Divisions		Other A	
	Component	Expenditure Account	Disb. Acct.	Fin. Rule
<b>I. Investment Costs</b>				
<b>A. Formation</b>				
<b>1. Formation cadres UGP</b>				
Sessions de formation /a	SGP	SESS	FOL_DA	FIDA(90%)
Visites d'études sous-région /b	SGP	VISREG	FOL_DA	FIDA(90%)
<b>Subtotal Formation cadres UGP</b>				
<b>B. Equipements</b>				
Climatiseurs	SGP	CLIM	EQ_DA	FIDA(100%)
Configuration informatique	SGP	ORD	EQ_DA	FIDA(100%)
Photocopieur	SGP	EQUIPBUR	EQ_DA	FIDA(100%)
Materiel de bureau /c	SGP	EQUIPBUR	EQ_DA	FIDA(100%)
Equipement audio-visuel	SGP	EQAUV	EQ_DA	FIDA(100%)
<b>Subtotal Equipements</b>				
<b>C. Vehicules</b>				
VL Break	SGP	VLBRE	VEH_DA	FIDA(100%)
Break 4/4 Chassis long	SGP	CHLONG	VEH_DA	FIDA(100%)
<b>Subtotal Vehicules</b>				
<b>D. Mobilier de bureau</b>				
Mobilier de bureau UGP	SGP	MOBBUR	EQ_DA	FIDA(100%)
<b>E. Conventions</b>				
Organismes specialises /d	SGP	CONVAPP	ETCO_DA	FIDA(100%)
Formation des cadres (AMTA) /e	SGP	CONVAPP	ETCO_DA	FIDA(100%)
Convention suivi-evaluation	SGP	CONVAPP	ETCO_DA	FIDA(100%)
<b>Subtotal Conventions</b>				
<b>F. Missions d'appui</b>				
<b>1. Mission d'appui exterieure</b>				
Suivi & evaluation	SGP	MISSEX	MDAP_DA	FIDA(100%)
Appui methodologique specialiste MER	SGP	MISSEX	MDAP_DA	FIDA(100%)
Appui informatique	SGP	MISSEX	MDAP_DA	FIDA(100%)
<b>Subtotal Mission d'appui exterieure</b>				
<b>Total Investment Costs</b>				
<b>I. Recurrent Costs</b>				
<b>A. Salaires et indemnites /f</b>				
Directeur du projet /g	SGP	SALIND	SIN_DA	FIDA(100%)
Directeur technique	SGP	SALIND	SIN_DA	FIDA(100%)
Chef comptable	SGP	SALIND	SIN_DA	FIDA(100%)
Responsable suivi interne	SGP	SALIND	SIN_DA	FIDA(100%)
Adjoint comptable	SGP	SALIND	SIN_DA	FIDA(100%)
Secrétaires	SGP	SALIND	SIN_DA	FIDA(100%)
Chauffeurs	SGP	SALIND	SIN_DA	FIDA(100%)
Gardiens	SGP	SALIND	SIN_DA	FIDA(100%)
<b>Subtotal Salaires et indemnites</b>				
<b>B. Fonctionnement des véhicules</b>				
Break VL /h	SGP	FONCVEH	DF_DA	FIDA(100%)
Break 4/4 Chassis long	SGP	FONCVEH	DF_DA	FIDA(100%)
<b>Subtotal Fonctionnement des véhicules</b>				
<b>C. Entretien mobilier et equipements</b>				
Entretien mobilier bureau	SGP	FONCBUR	DF_DA	FIDA(100%)
Entretien materiel de bureau	SGP	FONCBUR	DF_DA	FIDA(100%)
Entretien locaux	SGP	FONCBUR	DF_DA	FIDA(100%)
<b>Subtotal Entretien mobilier et equipements</b>				
<b>D. Fournitures</b>				
Fournitures de bureau	SGP	FONCBUR	DF_DA	FIDA(100%)
Fournitures informatiques	SGP	FONCBUR	DF_DA	FIDA(100%)
Fournitures audio-visuelles	SGP	FONCBUR	DF_DA	FIDA(100%)
<b>Subtotal Fournitures</b>				
<b>E. Frais généraux</b>				
Electricite/eau	SGP	FONCBUR	DF_DA	FIDA(100%)
Telephone	SGP	FONCBUR	DF_DA	FIDA(100%)
Assurances	SGP	FONCBUR	DF_DA	FIDA(100%)
Location de bureaux	SGP	FONCBUR	BUR_DA	FIDA(0%)
Audit des comptes	SGP	FONCBUR	ETCO_DA	FIDA(100%)
Appui comptable	SGP	FONCBUR	ETCO_DA	FIDA(100%)
<b>Subtotal Frais généraux</b>				
<b>Total Recurrent Costs</b>				
<b>Total</b>				

6 séminaires de 5j de formation générale pour 4c (120j) / 21j x 3c de restitution-définition du plan d'orientation/ Recyclage d'une semaine à partir de la 2e année (7j x 3c)

Senegal  
Projet de promotion des micro entreprises rurales  
Table 3. Unite de gestion du projet  
Detailed Costs

	Expenditures by Financiers (000 FCFA)					
	ouvernement		2001	Total	1996	1997
	1999	2000				
<b>I. Investment Costs</b>						
<b>A. Formation</b>						
<b>1. Formation cadres UGP</b>						
Sessions de formation /a	176,4	45,6	47,2	699,7	3.119,5	370,5
Visites d'études sous-région /b	252,7	259,6	-	997,8	-	2.155,5
<b>Subtotal Formation cadres UGP</b>	429,1	305,2	47,2	1.697,4	3.119,5	2.526,0
<b>B. Equipements</b>						
Climatiseurs	-	-	-	664,2	996,3	-
Configuration informatique	-	-	-	5.728,7	8.593,1	-
Photocopieur	-	-	-	3.113,4	2.075,6	-
Materiel de bureau /c	-	-	-	934,0	622,7	-
Equipement audio-visuel	-	-	-	1.369,9	913,3	-
<b>Subtotal Equipements</b>	-	-	-	11.810,3	13.201,0	-
<b>C. Vehicules</b>						
VL Break	-	-	-	7.057,1	10.585,7	-
Break 4/4 Chassis long	-	-	-	10.793,3	16.189,9	-
<b>Subtotal Vehicules</b>	-	-	-	17.850,4	26.775,6	-
<b>D. Mobilier de bureau</b>						
Mobilier de bureau UGP	-	-	-	1.897,9	7.591,6	-
<b>E. Conventions</b>						
Organismes specialises /d	493,6	254,9	-	3.511,3	4.481,5	3.702,4
Formation des cadres (AMTA) /e	-	-	-	10.790,9	43.163,7	-
Convention suivi-evaluation	3.701,8	3.822,9	3.948,1	16.333,9	6.274,1	6.479,2
<b>Subtotal Conventions</b>	4.195,3	4.077,8	3.948,1	30.636,1	53.919,3	10.181,5
<b>F. Missions d'appui</b>						
<b>1. Mission d'appui exterieure</b>						
Suivi & evaluation	-	-	-	-	10.383,3	-
Appui methodologique specialiste MER	-	-	-	-	10.383,3	-
Appui informatique	-	-	-	-	10.383,3	-
<b>Subtotal Mission d'appui exterieure</b>	-	-	-	-	31.150,0	-
<b>Total Investment Costs</b>	4.624,4	4.383,0	3.995,4	63.892,2	135.756,9	12.707,5
<b>II. Recurrent Costs</b>						
<b>A. Salaires et indemnites /f</b>						
Directeur du projet /g	-	-	-	-	11.818,7	12.232,4
Directeur technique	-	-	-	-	8.636,7	8.939,0
Chef comptable	-	-	-	-	8.409,5	8.703,8
Responsable suivi interne	-	-	-	-	6.970,0	7.214,0
Adjoint comptable	-	-	-	-	3.636,5	3.763,8
Secretaires	-	-	-	-	4.091,1	4.234,3
Chauffeurs	-	-	-	-	6.818,5	7.057,1
Gardiens	-	-	-	-	2.121,3	2.195,6
<b>Subtotal Salaires et indemnites</b>	-	-	-	-	52.502,3	54.339,9
<b>B. Fonctionnement des vehicules</b>						
Break VL /h	2.589,3	2.664,5	2.742,0	15.333,6	9.505,5	9.781,1
Break 4/4 Chassis long	1.963,3	2.020,3	2.079,1	11.626,6	7.207,5	7.416,4
<b>Subtotal Fonctionnement des vehicules</b>	4.552,6	4.684,9	4.821,1	26.960,2	16.713,0	17.197,5
<b>C. Entretien mobilier et equipements</b>						
Entretien mobilier bureau	27,1	28,0	29,0	160,5	98,6	101,8
Entretien materiel de bureau	271,5	280,3	289,5	1.358,7	-	1.018,2
Entretien locaux	54,3	56,1	57,9	321,0	197,2	203,6
<b>Subtotal Entretien mobilier et equipements</b>	352,9	364,5	376,4	1.840,3	295,8	1.323,6
<b>D. Fournitures</b>						
Fournitures de bureau	542,9	560,7	579,1	3.210,4	1.971,9	2.036,3
Fournitures informatiques	271,5	280,3	289,5	1.605,2	985,9	1.018,2
Fournitures audio-visuelles	129,3	133,1	137,0	765,9	474,8	488,6
<b>Subtotal Fournitures</b>	943,7	974,1	1.005,6	5.581,6	3.432,6	3.543,0
<b>E. Frais généraux</b>						
Electricite/eau	407,2	420,5	434,3	2.407,8	1.478,9	1.527,2
Telephone	678,7	700,9	723,8	4.013,1	2.464,8	2.545,4
Assurances	271,5	280,3	289,5	1.605,2	985,9	1.018,2
Location de bureaux	4.199,9	4.346,9	4.499,0	24.812,3	-	-
Audit des comptes	1.411,6	1.457,8	1.505,6	8.347,2	5.126,8	5.294,4
Appui comptable	2.714,6	2.803,5	2.895,3	16.052,2	9.859,3	10.181,5
<b>Subtotal Frais généraux</b>	9.683,4	10.009,9	10.347,5	57.237,8	19.915,7	20.566,7
<b>Total Recurrent Costs</b>	15.532,6	16.033,4	16.550,6	91.619,9	92.859,4	96.970,7
<b>Total</b>	20.157,0	20.416,4	20.546,0	155.512,1	228.616,3	109.678,2



Senegal  
Projet de promotion des micro entreprises rurales  
Table 3. Unite de gestion du projet  
Detailed Costs

	Expenditures by Financiers (000 \$)								
	Gouvernement				FIDA				
	1999	2000	2001	Total	1996	1997	1998	1999	2000
<b>I. Investment Costs</b>									
<b>A. Formation</b>									
1. Formation cadres UGP									
Sessions de formation /a	0,4	0,1	0,1	1,5	6,5	0,8	0,8	3,3	0,9
Visites d'études sous-région /b	0,1	0,5	-	2,1	-	0,3	4,8	1,7	3,3
Subtotal Formation cadres UGP	0,5	0,6	-	3,6	6,5	1,1	5,4	8,0	5,7
<b>B. Equipements</b>									
Climatiseurs	-	-	-	1,0	2,1	-	-	-	-
Configuration informatique	-	-	-	0,0	0,9	-	-	-	-
Photocopieur	-	-	-	4,5	4,3	-	-	-	-
Matériel de bureau /c	-	-	-	0,9	1,3	-	-	-	-
Equipement audio-visuel	-	-	-	2,9	1,9	-	-	-	-
Subtotal Equipements	-	-	-	24,6	27,5	-	-	-	-
<b>C. Vehicules</b>									
VL Break	-	-	-	14,7	22,1	-	-	-	-
Break 4/4 Chassis long	-	-	-	22,5	33,7	-	-	-	-
Subtotal Vehicules	-	-	-	37,2	55,8	-	-	-	-
<b>D. Mobilier de bureau</b>									
Mobilier de bureau UGP	-	-	-	4,0	15,8	-	-	-	-
<b>E. Conventions</b>									
Organismes specialises /d	1,0	0,5	-	7,3	9,3	7,7	6,0	4,1	2,1
Formation des cadres (AMTA) /e	-	-	-	22,5	89,9	-	-	-	-
Convention suivi-evaluation	7,7	8,0	8,2	34,0	13,1	13,5	13,9	30,8	31,9
Subtotal Conventions	8,7	8,5	8,2	63,8	112,3	21,2	19,9	35,0	34,0
<b>F. Missions d'appui</b>									
1. Mission d'appui exterieure									
Suivi & evaluation	-	-	-	-	21,6	-	-	23,4	-
Appui methodologique specialiste MER	-	-	-	-	21,6	-	-	-	-
Appui informatique	-	-	-	-	21,6	-	-	-	-
Subtotal Mission d'appui exterieure	-	-	-	-	64,9	-	-	23,4	-
<b>Total Investment Costs</b>	9,6	9,1	8,3	133,1	282,8	26,5	25,3	66,4	39,7
<b>II. Recurrent Costs</b>									
<b>A. Salaires et indemnites /f</b>									
Directeur du projet /g	-	-	-	-	24,6	25,5	26,4	27,3	28,3
Directeur technique	-	-	-	-	18,0	18,6	19,3	19,9	20,6
Chef comptable	-	-	-	-	17,5	18,1	18,8	19,4	20,1
Responsable suivi interne	-	-	-	-	14,5	15,0	15,6	16,1	16,7
Adjoint comptable	-	-	-	-	7,6	7,8	8,1	8,4	8,7
Secretaires	-	-	-	-	9,5	8,8	9,1	9,4	9,8
Chauffeurs	-	-	-	-	14,2	14,7	15,2	15,7	16,3
Gardiens	-	-	-	-	4,4	4,6	4,7	4,9	5,1
Subtotal Salaires et indemnites	-	-	-	-	109,4	113,2	117,2	121,3	125,6
<b>B. Fonctionnement des vehicules</b>									
Break VL /h	5,4	5,6	5,7	31,9	19,8	20,4	21,0	21,6	22,2
Break 4/4 Chassis long	4,1	4,2	4,3	24,2	15,0	15,5	15,9	16,4	16,8
Subtotal Fonctionnement des vehicules	9,5	9,8	10,0	56,2	34,8	35,8	36,9	37,9	39,0
<b>C. Entretien mobilier et equipements</b>									
Entretien mobilier bureau	0,1	0,1	0,1	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Entretien materiel de bureau	0,6	0,6	0,6	2,8	-	2,1	2,2	2,3	2,3
Entretien locaux	0,1	0,1	0,1	0,7	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5
Subtotal Entretien mobilier et equipements	0,7	0,8	0,8	3,8	0,6	2,8	2,8	2,9	3,0
<b>D. Fournitures</b>									
Fournitures de bureau	1,1	1,2	1,2	6,7	4,1	4,2	4,4	4,5	4,7
Fournitures informatiques	0,6	0,6	0,6	3,3	0,1	0,1	0,2	0,3	0,3
Fournitures audio-visuelles	0,3	0,3	0,3	1,3	-	0,2	0,2	0,2	0,2
Subtotal Fournitures	2,0	2,0	2,1	11,3	4,2	4,4	4,6	4,9	5,1
<b>E. Frais généraux</b>									
Electricite/eau	0,8	0,9	0,9	5,0	3,1	3,2	3,3	3,4	3,5
Telephone	1,4	1,5	1,5	8,4	5,1	5,3	5,5	5,7	5,8
Assurances	0,6	0,6	0,6	3,3	2,1	2,1	2,2	2,3	2,3
Location de bureaux	8,7	9,1	9,4	51,7	-	-	-	-	-
Audit des comptes	2,9	3,0	3,1	17,4	10,7	11,0	11,4	11,8	12,1
Appui comptable	5,7	5,8	6,0	33,4	20,5	21,2	21,9	22,6	23,4
Subtotal Frais généraux	20,2	20,9	21,6	119,2	41,5	42,8	44,2	45,7	47,2
<b>Total Recurrent Costs</b>	32,4	33,4	34,1	190,9	193,5	202,0	209,8	215,7	222,9
<b>Total</b>	42,0	42,5	42,4	324,0	476,3	228,5	234,1	282,1	262,6

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Projet de promotion des micro-entreprises rurales

RAPPORT DE PREEVALUATION

Document de travail 8

ANALYSE ECONOMIQUE ET FINANCIERE

Table des matières

	<u>Pages</u>
I. ACTIVITES REPRESENTATIVES ET RESULTATS DU PROJET (voir tableau 1)	1
A. Activités représentatives des MER	1
B. Résultats du projet	1
II. ANALYSE ECONOMIQUE (voir tableau 2)	2



**Valeur de la production et revenus:** la valeur de la production générée par les 1 200 MER est estimée en année de croisière (année 10) à 3 050 millions de FCFA dont environ 2 500 millions seront issus de l'activité des MER financées.

## II. ANALYSE ECONOMIQUE (voir tableau 2)

2. Le taux de rentabilité économique du projet est estimé sur une durée de 25 ans et est basé sur les hypothèses suivantes:

- i) les coûts économiques du projet ont été déterminés par la méthode des coefficients de conversion (Costab). Les étapes suivies pour ajuster les coûts financiers en leur valeur économique sont:
  - élimination des taxes et des coûts du crédit: en effet, les taxes et le crédit constituent des transferts financiers et ne représentent pas de dépenses effectives de ressources; et
  - ajustement des coûts hors taxes par des coefficients de conversion qui tiennent compte de la valeur réelle pour la collectivité des biens et services consommés par le projet;
- ii) les charges d'exploitation et les investissements des MER (exprimés en valeur économique), qui n'ont pas été pris en compte dans les coûts du projet (Costab), ont été intégrés dans les coûts économiques totaux du projet. Il convient de noter que le coût économique a été estimé à 50% de sa valeur financière en raison du taux de chômage élevé dans la zone du projet;
- iii) aucun coût de renouvellement ou de fonctionnement du projet n'est considéré après la septième année. Les services aux micro-entreprises et le maintien de la dynamique amorcée seront notamment assurés par les opérateurs privés qui émergeront à la suite du projet; et
- iv) les bénéfices quantifiés du projet ont été appréhendés à partir du prix de référence des différents produits et services retenus. A l'exception du riz décortiqué, du maïs décortiqué et de l'huile d'arachide (petites quantités), les produits générés par les micro-entreprises du projet ne font pas directement l'objet d'échanges internationaux. Ces commodités sont échangées localement. En outre, il n'existe pas de distorsion monétaire au niveau de la zone UEMOA. Par conséquent, les prix économiques retenus sont les prix du marché.

3. Le taux de rentabilité économique du projet a été estimé à 25,1%. L'analyse de sensibilité suggère qu'une hausse de 10% des coûts affecterait de façon significative la rentabilité économique du projet (19,1%). Une diminution des bénéfices de 10% porterait le taux de rentabilité à 18,5%, alors qu'un retard de un an dans la réalisation des bénéfices réduirait ce taux à 15,9%.





Senegal  
Projet de promotion des micro entreprises rurales  
Table 3. Unite de gestion du projet  
Detailed Costs

	2001	Total
<b>I. Investment Costs</b>		
<b>A. Formation</b>		
1. Formation cadres UGP		
Sessions de formation /a	0,9	13,1
Visites d'etudes sous-région /b	-	18,7
<b>Subtotal Formation cadres UGP</b>	0,9	31,8
<b>B. Equipements</b>		
Climatiseurs	-	2,1
Configuration informatique	-	17,9
Photocopieur	-	4,3
Materiel de bureau /c	-	1,3
Equipement audio-visuel	-	1,9
<b>Subtotal Equipements</b>	-	27,5
<b>C. Vehicules</b>		
VL Break	-	22,1
Break 4/4 Chassis long	-	33,7
<b>Subtotal Vehicules</b>	-	55,8
<b>D. Mobilier de bureau</b>		
Mobilier de bureau UGP	-	15,8
<b>E. Conventions</b>		
Organismes specialises /d	-	29,3
Formation des cadres (AMTA) /e	-	89,9
Convention suivi-evaluation	32,9	136,1
<b>Subtotal Conventions</b>	32,9	255,3
<b>F. Missions d'appui</b>		
1. Mission d'appui exterieure		
Suivi & evaluation	-	45,0
Appui methodologique specialiste MER	-	21,6
Appui informatique	-	21,6
<b>Subtotal Mission d'appui exterieure</b>	-	88,3
<b>Total Investment Costs</b>	33,8	474,5
<b>II. Recurrent Costs</b>		
<b>A. Salaires et indemnites /f</b>		
Directeur du projet /g	29,2	161,3
Directeur technique	21,4	117,9
Chef comptable	20,8	114,8
Responsable suivi interne	17,2	95,1
Adjoint comptable	9,0	49,6
Secretaires	10,1	55,8
Chauffeurs	16,9	93,0
Gardiens	5,2	28,9
<b>Subtotal Salaires et indemnites</b>	129,9	716,5
<b>B. Fonctionnement des vehicules</b>		
Break VL /h	22,9	127,8
Break 4/4 Chassis long	17,3	96,9
<b>Subtotal Fonctionnement des vehicules</b>	40,2	224,7
<b>C. Entretien mobilier et equipements</b>		
Entretien mobilier bureau	0,1	1,3
Entretien materiel de bureau	2,4	11,3
Entretien locaux	0,5	2,7
<b>Subtotal Entretien mobilier et equipements</b>	3,1	15,3
<b>D. Fournitures</b>		
Fournitures de bureau	4,8	26,8
Fournitures informatiques	2,4	13,4
Fournitures audio-visuelles	1,1	6,4
<b>Subtotal Fournitures</b>	8,4	46,5
<b>E. Frais généraux</b>		
Electricite/eau	3,6	20,1
Telephone	6,0	33,4
Assurances	2,4	13,4
Location de bureaux	-	-
Audit des comptes	12,5	69,6
Appui comptable	24,1	133,9
<b>Subtotal Frais généraux</b>	48,7	270,2
<b>Total Recurrent Costs</b>	230,3	1.273,2
<b>Total</b>	264,1	1.747,7

Senegal  
Projet de promotion des micro entreprises rurales  
Table 3. Unite de gestion du projet  
**Detailed Costs**

	FIDA				Total	Gou		
	1998	1999	2000	2001		1996	1997	1998
<b>I. Investment Costs</b>								
<b>A. Formation</b>								
<b>1. Formation cadres UGP</b>								
Sessions de formation /a	383,5	1.587,6	410,8	425,2	6.296,9	0,7	0,1	0,1
Visites d'etudes sous-region /b	2.214,1	2.274,3	2.336,2	-	8.980,0	-	0,5	0,5
<b>Subtotal Formation cadres UGP</b>	<b>2.597,5</b>	<b>3.861,8</b>	<b>2.747,0</b>	<b>425,2</b>	<b>15.276,9</b>	<b>0,7</b>	<b>0,6</b>	<b>0,6</b>
<b>B. Equipements</b>								
Climatiseurs	-	-	-	-	996,3	1,4	-	-
Configuration informatique	-	-	-	-	8.593,1	11,9	-	-
Photocopieur	-	-	-	-	2.075,6	6,5	-	-
Materiel de bureau /c	-	-	-	-	622,7	1,9	-	-
Equipement audio-visuel	-	-	-	-	913,3	2,9	-	-
<b>Subtotal Equipements</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>13.201,0</b>	<b>24,6</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>C. Vehicules</b>								
VL Break	-	-	-	-	10.585,7	14,7	-	-
Break 4/4 Chassis long	-	-	-	-	16.189,9	22,5	-	-
<b>Subtotal Vehicules</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>26.775,6</b>	<b>37,2</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>D. Mobilier de bureau</b>								
Mobilier de bureau UGP	-	-	-	-	7.591,6	4,0	-	-
<b>E. Conventions</b>								
Organismes specialises /d	2.867,6	1.974,3	1.019,5	-	14.045,2	2,3	1,9	1,5
Formation des cadres (AMTA) /e	-	-	-	-	43.163,7	22,5	-	-
Convention suivi-evaluation	6.691,0	14.807,0	15.291,8	15.792,6	65.335,6	3,3	3,4	3,5
<b>Subtotal Conventions</b>	<b>9.558,6</b>	<b>16.781,3</b>	<b>16.311,2</b>	<b>15.792,6</b>	<b>122.544,5</b>	<b>28,1</b>	<b>5,3</b>	<b>5,0</b>
<b>F. Missions d'appui</b>								
<b>1. Mission d'appui exterieure</b>								
Suivi & evaluation	-	11.217,9	-	-	21.601,2	-	-	-
Appui methodologique specialiste MER	-	-	-	-	10.383,3	-	-	-
Appui informatique	-	-	-	-	10.383,3	-	-	-
<b>Subtotal Mission d'appui exterieure</b>	<b>-</b>	<b>11.217,9</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>42.367,8</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total Investment Costs</b>	<b>12.156,1</b>	<b>31.861,0</b>	<b>19.058,2</b>	<b>16.217,8</b>	<b>227.757,4</b>	<b>94,6</b>	<b>5,9</b>	<b>5,6</b>
<b>II. Recurrent Costs</b>								
<b>A. Salaires et indemnites /f</b>								
Directeur du projet /g	12.660,5	13.103,6	13.562,2	14.036,9	77.414,3	-	-	-
Directeur technique	9.251,9	9.575,7	9.910,9	10.257,7	56.572,0	-	-	-
Chef comptable	9.008,4	9.323,7	9.650,1	9.987,8	55.083,3	-	-	-
Responsable suivi interne	7.466,4	7.727,8	7.998,2	8.278,2	45.654,6	-	-	-
Adjoint comptable	3.895,5	4.031,9	4.173,0	4.319,0	23.819,8	-	-	-
Secretaires	4.382,5	4.535,9	4.694,6	4.858,9	26.797,3	-	-	-
Chauffeurs	7.304,1	7.559,8	7.824,4	8.098,2	44.662,1	-	-	-
Gardiens	2.272,4	2.351,9	2.434,2	2.519,4	13.894,9	-	-	-
<b>Subtotal Salaires et indemnites</b>	<b>56.241,8</b>	<b>58.210,3</b>	<b>60.247,6</b>	<b>62.356,3</b>	<b>343.898,1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>B. Fonctionnement des vehicules</b>								
Break VL /h	10.064,8	10.357,1	10.658,0	10.968,0	61.334,6	5,0	5,1	5,1
Break 4/4 Chassis long	7.631,6	7.853,2	8.081,4	8.316,4	46.506,4	3,8	3,3	4,1
<b>Subtotal Fonctionnement des vehicules</b>	<b>17.696,4</b>	<b>18.210,2</b>	<b>18.739,4</b>	<b>19.284,4</b>	<b>107.841,0</b>	<b>8,8</b>	<b>9,0</b>	<b>9,2</b>
<b>C. Entretien mobilier et equipements</b>								
Entretien mobilier bureau	105,1	108,6	112,1	115,8	642,1	0,1	0,1	0,1
Entretien materiel de bureau	1.051,4	1.085,8	1.121,4	1.158,1	5.435,0	-	0,5	0,5
Entretien locaux	210,3	217,2	224,3	231,6	1.284,2	0,1	0,1	0,1
<b>Subtotal Entretien mobilier et equipements</b>	<b>1.366,9</b>	<b>1.411,6</b>	<b>1.457,8</b>	<b>1.505,6</b>	<b>7.361,2</b>	<b>0,2</b>	<b>0,7</b>	<b>0,7</b>
<b>D. Fournitures</b>								
Fournitures de bureau	2.102,9	2.171,7	2.242,8	2.316,2	12.841,8	1,0	1,1	1,1
Fournitures informatiques	1.051,4	1.085,8	1.121,4	1.158,1	6.420,9	0,5	0,5	0,5
Fournitures audio-visuelles	502,7	517,3	532,4	547,9	3.063,7	0,2	0,3	0,3
<b>Subtotal Fournitures</b>	<b>3.657,1</b>	<b>3.774,9</b>	<b>3.896,6</b>	<b>4.022,2</b>	<b>22.326,3</b>	<b>1,6</b>	<b>1,8</b>	<b>1,9</b>
<b>E. Frais generaux</b>								
Electricite/eau	1.577,2	1.628,8	1.682,1	1.737,2	9.631,3	0,8	0,8	0,8
Telephone	2.628,6	2.714,6	2.803,5	2.895,3	16.052,2	1,3	1,3	1,4
Assurances	1.051,4	1.085,8	1.121,4	1.158,1	6.420,9	0,5	0,5	0,5
Location de bureaux	-	-	-	-	-	7,9	8,2	8,5
Audit des comptes	5.467,5	5.646,4	5.831,3	6.022,2	33.388,7	2,7	2,8	2,8
Appui comptable	10.514,5	10.858,5	11.214,0	11.581,2	64.209,0	5,1	5,3	5,5
<b>Subtotal Frais generaux</b>	<b>21.239,2</b>	<b>21.934,2</b>	<b>22.652,2</b>	<b>23.394,1</b>	<b>129.702,1</b>	<b>18,3</b>	<b>18,9</b>	<b>19,5</b>
<b>Total Recurrent Costs</b>	<b>100.201,4</b>	<b>103.541,1</b>	<b>106.993,6</b>	<b>110.562,6</b>	<b>611.128,8</b>	<b>28,9</b>	<b>30,4</b>	<b>31,3</b>
<b>Total</b>	<b>112.357,5</b>	<b>135.402,1</b>	<b>126.051,7</b>	<b>126.780,3</b>	<b>838.886,2</b>	<b>123,5</b>	<b>36,3</b>	<b>36,9</b>



Senegal  
Projet de promotion des micro entreprises rurales  
Table 3. Unite de gestion du projet  
**Detailed Costs**

	Accounts		G		
	Proc. Acct.	Proc. Method	1996	1997	1998
<b>I. Investment Costs</b>					
<b>A. Formation</b>					
<b>1. Formation cadres UGP</b>					
Sessions de formation /a	EQ_PR	NBF_PM ( 100% )	346,6	41,2	42,6
Visites d'études sous-région /b	EQ_PR	NBF_PM ( 100% )	-	239,5	246,0
<b>Subtotal Formation cadres UGP</b>			<b>346,6</b>	<b>280,7</b>	<b>288,6</b>
<b>B. Equipements</b>					
Climatiseurs	EQ_PR	LCB_PM ( 100% )	664,2	-	-
Configuration informatique	EQ_PR	LCB_PM ( 100% )	5.728,7	-	-
Photocopieur	EQ_PR	LCB_PM ( 100% )	3.113,4	-	-
Materiel de bureau /c	EQ_PR	LCB_PM ( 100% )	934,0	-	-
Equipement audio-visuel	EQ_PR	LCB_PM ( 100% )	1.369,9	-	-
<b>Subtotal Equipements</b>			<b>11.810,3</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>C. Vehicules</b>					
VL Break	EQ_PR	ICB_PM(100%)	7.057,1	-	-
Break 4/4 Chassis long	EQ_PR	ICB_PM(100%)	10.793,3	-	-
<b>Subtotal Vehicules</b>			<b>17.850,4</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>D. Mobilier de bureau</b>					
Mobilier de bureau UGP	EQ_PR	LCB_PM ( 100% )	1.897,9	-	-
<b>E. Conventions</b>					
Organismes specialises /d	ET_PR	LCB_PM(100%)	1.120,4	925,6	716,9
Formation des cadres (AMTA) /e	ET_PR	LCB_PM(100%)	10.790,9	-	-
Convention suivi-evaluation	ET_PR	LCB_PM(100%)	1.568,5	1.619,8	1.672,8
<b>Subtotal Conventions</b>			<b>13.479,8</b>	<b>2.545,4</b>	<b>2.389,7</b>
<b>F. Missions d'appui</b>					
<b>1. Mission d'appui exterieure</b>					
Suivi \$ evaluation	TA_PR	ICB_PM(100%)	-	-	-
Appui methodologique specialiste MER	TA_PR	ICB_PM(100%)	-	-	-
Appui informatique	TA_PR	ICB_PM ( 100% )	-	-	-
<b>Subtotal Mission d'appui exterieure</b>			<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total Investment Costs</b>			<b>45.385,0</b>	<b>2.826,0</b>	<b>2.678,3</b>
<b>I. Recurrent Costs</b>					
<b>A. Salaires et indemnites /f</b>					
Directeur du projet /g	FONC_PR	NBF_PM(100%)	-	-	-
Directeur technique	FONC_PR	NBF_PM(100%)	-	-	-
Chef comptable	FONC_PR	NBF_PM(100%)	-	-	-
Responsable suivi interne	FONC_PR	NBF_PM(100%)	-	-	-
Adjoint comptable	FONC_PR	NBF_PM(100%)	-	-	-
Secretaires	FONC_PR	NBF_PM(100%)	-	-	-
Chauffeurs	FONC_PR	NBF_PM(100%)	-	-	-
Gardiens	FONC_PR	NBF_PM(100%)	-	-	-
<b>Subtotal Salaires et indemnites</b>			<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>B. Fonctionnement des vehicules</b>					
Break VL /h	FONC_PR	NBF_PM(100%)	2.376,4	2.445,3	2.516,2
Break 4/4 Chassis long	FONC_PR	NBF_PM(100%)	1.801,9	1.854,1	1.907,9
<b>Subtotal Fonctionnement des vehicules</b>			<b>4.178,2</b>	<b>4.299,4</b>	<b>4.424,1</b>
<b>C. Entretien mobilier et equipements</b>					
Entretien mobilier bureau	FONC_PR	NBF_PM(100%)	24,6	25,5	26,3
Entretien materiel de bureau	FONC_PR	NBF_PM(100%)	-	254,5	262,9
Entretien locaux	FONC_PR	NBF_PM(100%)	49,3	50,9	52,6
<b>Subtotal Entretien mobilier et equipements</b>			<b>73,9</b>	<b>330,9</b>	<b>341,7</b>
<b>D. Fournitures</b>					
Fournitures de bureau	FONC_PR	NBF_PM(100%)	493,0	509,1	525,7
Fournitures informatiques	FONC_PR	NBF_PM(100%)	246,5	254,5	262,9
Fournitures audio-visuelles	FONC_PR	NBF_PM(100%)	118,7	122,1	125,7
<b>Subtotal Fournitures</b>			<b>858,1</b>	<b>885,8</b>	<b>914,3</b>
<b>E. Frais généraux</b>					
Electricite/eau	FONC_PR	NBF_PM(100%)	369,7	381,8	394,3
Telephone	FONC_PR	NBF_PM(100%)	616,2	636,3	657,2
Assurances	FONC_PR	NBF_PM(100%)	246,5	254,5	262,9
Location de bureaux	BUR_PR	NBF_PM ( 100% )	3.788,0	3.920,6	4.057,8
Audit des Comptes	ET_PR	LCB_PM(100%)	1.281,7	1.323,6	1.366,9
Appui comptable	ET_PR	LCB_PM(100%)	2.464,8	2.545,4	2.628,6
<b>Subtotal Frais généraux</b>			<b>8.767,0</b>	<b>9.062,3</b>	<b>9.367,7</b>
<b>Total Recurrent Costs</b>			<b>13.877,3</b>	<b>14.578,3</b>	<b>15.047,8</b>
<b>Total</b>			<b>59.262,3</b>	<b>17.404,4</b>	<b>17.726,0</b>



Senegal  
Projet de promotion des micro entreprises rurales  
Table 3. Unite de gestion du projet  
Detailed Costs  
(000 \$)

	Totals Including Contingencies							Breakdown of Totals Incl. Cont.				Parameters (in %)		
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	Total	Local			Total	Phy. Cont. Rate	For. Exch.	Gross Tax Rate
								For. Exch.	(Excl. Taxes)	Duties & Taxes				
<b>I. Investment Costs</b>														
<b>A. Formation</b>														
<b>1. Formation cadres UGP</b>														
Sessions de formation /a	7,2	0,9	0,9	3,7	1,0	1,0	14,6	-	14,6	-	14,6	10,0	0,0	0,0
Visites d'etudes sous-région /b	-	5,0	5,1	5,3	5,4	-	20,8	16,2	4,6	-	20,8	10,0	79,0	0,0
<b>Subtotal Formation cadres UGP</b>	<b>7,2</b>	<b>5,8</b>	<b>6,0</b>	<b>8,9</b>	<b>6,4</b>	<b>1,0</b>	<b>35,4</b>	<b>16,2</b>	<b>19,2</b>	<b>-</b>	<b>35,4</b>			
<b>B. Equipements</b>														
Climatiseurs	3,5	-	-	-	-	-	3,5	2,1	-	1,4	3,5	0,0	60,0	40,0
Configuration informatique	29,8	-	-	-	-	-	29,8	17,9	-	11,9	29,8	0,0	60,0	40,0
Photocopieur	10,8	-	-	-	-	-	10,8	4,3	-	6,5	10,8	0,0	40,0	60,0
Matériel de bureau /c	3,2	-	-	-	-	-	3,2	1,3	-	1,9	3,2	0,0	40,0	60,0
Equipement audio-visuel	1,8	-	-	-	-	-	4,8	1,9	-	2,9	4,8	10,0	40,0	60,0
<b>Subtotal Equipements</b>	<b>52,1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>52,1</b>	<b>27,5</b>	<b>-</b>	<b>24,6</b>	<b>52,1</b>			
<b>C. Vehicules</b>														
VL Break	36,8	-	-	-	-	-	36,8	22,1	-	14,7	36,8	0,0	60,0	40,0
Break 4/4 Chassis long	56,2	-	-	-	-	-	56,2	33,7	-	22,5	56,2	0,0	60,0	40,0
<b>Subtotal Vehicules</b>	<b>93,0</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>93,0</b>	<b>55,8</b>	<b>-</b>	<b>37,2</b>	<b>93,0</b>			
<b>D. Mobilier de bureau</b>														
Mobilier de bureau UGP	19,8	-	-	-	-	-	19,8	3,7	12,2	4,0	19,8	10,0	19,1	20,0
<b>E. Conventions</b>														
Organismes specialises /d	11,7	9,6	7,5	5,1	2,7	-	36,6	6,7	22,6	7,3	36,6	0,0	19,1	20,0
Formation des cadres (AMTA) /e	112,4	-	-	-	-	-	112,4	54,1	35,9	22,5	112,4	0,0	48,8	20,0
Convention suivi-evaluation	16,3	16,9	17,4	38,6	39,8	41,1	170,1	30,8	105,3	34,0	170,1	0,0	19,1	20,0
<b>Subtotal Conventions</b>	<b>140,4</b>	<b>26,5</b>	<b>24,9</b>	<b>43,7</b>	<b>42,5</b>	<b>41,1</b>	<b>319,1</b>	<b>91,6</b>	<b>163,7</b>	<b>63,8</b>	<b>319,1</b>			
<b>F. Missions d'appui</b>														
<b>1. Mission d'appui exterieure</b>														
Suivi & evaluation	21,6	-	-	23,4	-	-	45,0	40,0	5,0	-	45,0	10,0	89,4	0,0
Appui methodologique specialiste MER	21,6	-	-	-	-	-	21,6	19,3	2,4	-	21,6	10,0	89,4	0,0
Appui informatique	21,6	-	-	-	-	-	21,6	19,3	2,4	-	21,6	10,0	89,4	0,0
<b>Subtotal Mission d'appui exterieure</b>	<b>64,9</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>23,4</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>88,3</b>	<b>78,5</b>	<b>3,7</b>	<b>-</b>	<b>88,3</b>			
<b>Total Investment Costs</b>	<b>377,4</b>	<b>32,4</b>	<b>30,9</b>	<b>76,0</b>	<b>48,8</b>	<b>42,1</b>	<b>607,6</b>	<b>272,2</b>	<b>204,8</b>	<b>129,6</b>	<b>607,6</b>			
<b>II. Recurrent Costs</b>														
<b>A. Salaires et indemnites /f</b>														
Directeur du projet /g	24,6	25,5	26,4	27,3	28,3	29,2	161,3	-	161,3	-	161,3	10,0	0,0	0,0
Directeur technique	18,0	18,6	19,3	19,9	20,6	21,4	117,9	-	117,9	-	117,9	10,0	0,0	0,0
Chef comptable	17,5	18,1	18,8	19,4	20,1	20,8	114,8	-	114,8	-	114,8	10,0	0,0	0,0
Responsable suivi interne	14,5	15,0	15,6	16,1	16,7	17,2	95,1	-	95,1	-	95,1	10,0	0,0	0,0
Adjoint comptable	7,6	7,8	8,1	8,4	8,7	9,0	49,6	-	49,6	-	49,6	10,0	0,0	0,0
Secretaires	8,5	8,8	9,1	9,4	9,8	10,1	55,8	-	55,8	-	55,8	10,0	0,0	0,0
Chauffeurs	14,2	14,7	15,2	15,7	16,3	16,9	93,0	-	93,0	-	93,0	10,0	0,0	0,0
Gardiens	4,4	4,6	4,7	4,9	5,1	5,2	28,9	-	28,9	-	28,9	10,0	0,0	0,0
<b>Subtotal Salaires et indemnites</b>	<b>109,4</b>	<b>113,2</b>	<b>117,2</b>	<b>121,3</b>	<b>125,5</b>	<b>129,9</b>	<b>716,5</b>	<b>-</b>	<b>716,5</b>	<b>-</b>	<b>716,5</b>			
<b>B. Fonctionnement des vehicules</b>														
Break VL /h	24,8	25,5	26,2	27,0	27,8	28,6	159,7	76,0	51,7	31,9	159,7	10,0	48,8	20,0
Break 4/4 Chassis long	18,8	19,3	19,9	20,5	21,0	21,7	121,1	57,7	39,2	24,2	121,1	10,0	48,8	20,0
<b>Subtotal Fonctionnement des vehicules</b>	<b>43,5</b>	<b>44,8</b>	<b>46,1</b>	<b>47,4</b>	<b>48,8</b>	<b>50,2</b>	<b>280,8</b>	<b>133,7</b>	<b>91,0</b>	<b>56,2</b>	<b>280,8</b>			
<b>C. Entretien mobilier et equipements</b>														
Entretien mobilier bureau	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	1,7	0,3	1,0	0,3	1,7	10,0	19,1	20,0
Entretien materiel de bureau	-	2,7	2,7	2,8	2,9	3,0	14,2	2,6	8,8	2,8	14,2	10,0	19,1	20,0
Entretien locaux	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	3,3	0,6	3,1	0,7	3,3	10,0	19,1	20,0
<b>Subtotal Entretien mobilier et equipements</b>	<b>0,8</b>	<b>3,4</b>	<b>3,6</b>	<b>3,7</b>	<b>3,8</b>	<b>3,9</b>	<b>19,2</b>	<b>3,5</b>	<b>11,9</b>	<b>3,8</b>	<b>19,2</b>			
<b>D. Fournitures</b>														
Fournitures de bureau	5,1	5,3	5,5	5,7	5,9	6,0	33,4	6,1	20,7	6,7	33,4	10,0	19,1	20,0
Fournitures informatiques	2,6	2,7	2,7	2,8	2,9	3,0	16,7	3,0	10,3	3,3	16,7	10,0	19,1	20,0
Fournitures audio-visuelles	1,2	1,3	1,3	1,3	1,4	1,4	9,0	3,8	2,6	1,6	9,0	10,0	48,8	20,0
<b>Subtotal Fournitures</b>	<b>8,9</b>	<b>9,2</b>	<b>9,5</b>	<b>9,8</b>	<b>10,1</b>	<b>10,5</b>	<b>59,1</b>	<b>12,9</b>	<b>33,6</b>	<b>11,6</b>	<b>58,1</b>			
<b>E. Frais généraux</b>														
Electricite/eau	3,9	4,0	4,1	4,2	4,4	4,5	25,1	4,6	15,5	5,0	25,1	10,0	19,1	20,0
Telephone	6,4	6,6	6,8	7,1	7,3	7,5	41,8	7,6	25,8	8,4	41,8	10,0	19,1	20,0
Assurances	2,6	2,7	2,7	2,8	2,9	3,0	16,7	3,0	10,3	3,3	16,7	10,0	19,1	20,0
Location de bureaux	7,9	8,2	8,5	8,7	9,1	9,4	51,7	-	41,4	10,3	51,7	10,0	0,0	20,0
Audit des comptes	13,4	13,8	14,2	14,7	15,2	15,7	86,8	15,8	53,8	17,4	86,9	10,0	19,1	20,0
Appui comptable	25,7	26,5	27,4	28,3	29,2	30,2	167,2	30,4	103,4	33,1	167,2	10,0	19,1	20,0
<b>Subtotal Frais généraux</b>	<b>59,8</b>	<b>61,7</b>	<b>63,8</b>	<b>65,9</b>	<b>68,0</b>	<b>70,3</b>	<b>389,5</b>	<b>61,4</b>	<b>250,2</b>	<b>77,2</b>	<b>389,5</b>			
<b>Total Recurrent Costs</b>	<b>222,4</b>	<b>232,4</b>	<b>240,1</b>	<b>248,1</b>	<b>256,3</b>	<b>264,8</b>	<b>1.464,1</b>	<b>211,5</b>	<b>1.103,1</b>	<b>149,5</b>	<b>1.464,1</b>			
<b>Total</b>	<b>599,7</b>	<b>264,8</b>	<b>271,0</b>	<b>324,1</b>	<b>305,1</b>	<b>306,9</b>	<b>2.071,7</b>	<b>484,7</b>	<b>1.307,9</b>	<b>279,1</b>	<b>2.071,7</b>			

a 6 seminaires de 5j de formation générale pour 4c (120j) / 21j x 3c de retitution-définition du plan d'orientation/ Recyclage d'une semaine a partir de la 2e année (7j x 3c)  
b Forfait comprenant déplacement, perdiem et remuneration de l'organisme d'accueil / Dir PY 2 et 4/ DT PY 3 et 4  
c Machine a calculer, machine a écrire, ...  
d Mobilisation locale de personnes ou d'institutions ressources pour plan d'orientation /et autres appuis ponctuels nécessaires  
e Formation du Directeur et de 5 cadres dans le cadre du programme AMTA  
f Charges comprises  
g Logé par le projet.  
h Deux VL : 1 pour le Dir. du projet acheté au moyen du SOF / 1 VL de liaison pour le chef comptable



Senegal  
Projet de promotion des micro entreprises rurales  
Table 3. Unite de gestion du projet  
Detailed Costs

	Base Cost (000 \$)							Total
	Total	1996	1997	1998	1999	2000	2001	
<b>I. Investment Costs</b>								
<b>A. Formation</b>								
<b>1. Formation cadres UGP</b>								
Sessions de formation /a	5.738,9	6,2	0,7	0,7	2,9	0,7	0,7	12,0
Visites d'études sous-région /b	8.304,0	-	4,3	4,3	4,3	4,3	-	17,3
<b>Subtotal Formation cadres UGP</b>	14.042,9	6,2	5,0	5,0	7,2	5,0	0,7	29,3
<b>B. Equipements</b>								
Climatiseurs	1.640,0	3,4	-	-	-	-	-	3,4
Configuration informatique	14.145,0	29,5	-	-	-	-	-	29,5
Photocopieur	5.135,0	10,7	-	-	-	-	-	10,7
Materiel de bureau /c	1.537,5	3,2	-	-	-	-	-	3,2
Equipement audio-visuel	2.050,0	4,3	-	-	-	-	-	4,3
<b>Subtotal Equipements</b>	24.497,5	51,0	-	-	-	-	-	51,0
<b>C. Vehicules</b>								
VL Break	17.425,0	36,3	-	-	-	-	-	36,3
Break 4/4 Chassis long	26.650,0	55,5	-	-	-	-	-	55,5
<b>Subtotal Vehicules</b>	44.075,0	91,8	-	-	-	-	-	91,8
<b>D. Mobilier de bureau</b>								
Mobilier de bureau UGP	8.267,9	17,2	-	-	-	-	-	17,2
<b>E. Conventions</b>								
Organismes specialises /d	16.106,3	11,2	8,9	6,7	4,5	2,2	-	33,6
Formation des cadres (AMTA) /e	52.468,8	109,3	-	-	-	-	-	109,3
Convention suivi-evaluation	70.867,5	15,7	15,7	15,7	33,6	33,6	33,6	147,6
<b>Subtotal Conventions</b>	139.442,5	136,2	24,6	22,4	38,0	35,8	33,6	280,5
<b>F. Missions d'appui</b>								
<b>1. Mission d'appui exterieure</b>								
Suivi & evaluation	18.567,0	19,3	-	-	19,3	-	-	38,7
Appui methodologique specialiste MER	9.283,5	19,3	-	-	-	-	-	19,3
Appui informatique	9.283,5	19,3	-	-	-	-	-	19,3
<b>Subtotal Mission d'appui exterieure</b>	37.134,0	58,0	-	-	19,3	-	-	77,4
<b>Total Investment Costs</b>	267.459,7	360,5	29,6	27,4	64,6	40,8	34,3	557,2
<b>II. Recurrent Costs</b>								
<b>A. Salaires et indemnites /f</b>								
Directeur du projet /g	61.214,4	21,3	21,3	21,3	21,3	21,3	21,3	127,5
Directeur technique	44.733,6	15,5	15,5	15,5	15,5	15,5	15,5	93,2
Chef comptable	43.556,4	15,1	15,1	15,1	15,1	15,1	15,1	90,7
Responsable suivi interne	36.100,8	12,5	12,5	12,5	12,5	12,5	12,5	75,2
Adjoint comptable	18.835,2	6,5	6,5	6,5	6,5	6,5	6,5	39,2
Secretaires	21.189,6	7,4	7,4	7,4	7,4	7,4	7,4	44,1
Chauffeurs	35.316,0	12,3	12,3	12,3	12,3	12,3	12,3	73,6
Gardiens	10.987,2	3,8	3,8	3,8	3,8	3,8	3,8	22,9
<b>Subtotal Salaires et indemnites</b>	271.933,2	94,4	94,4	94,4	94,4	94,4	94,4	566,5
<b>B. Fonctionnement des vehicules</b>								
Break VL /h	63.025,5	21,9	21,9	21,9	21,9	21,9	21,9	131,3
Break 4/4 Chassis long	47.788,5	16,6	16,6	16,6	16,6	16,6	16,6	99,6
<b>Subtotal Fonctionnement des vehicules</b>	110.814,0	38,5	38,5	38,5	38,5	38,5	38,5	230,9
<b>C. Entretien mobilier et equipements</b>								
Entretien mobilier bureau	644,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	1,3
Entretien materiel de bureau	5.368,8	-	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	11,2
Entretien locaux	1.288,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	2,7
<b>Subtotal Entretien mobilier et equipements</b>	7.301,5	0,7	2,9	2,9	2,9	2,9	2,9	15,2
<b>D. Fournitures</b>								
Fournitures de bureau	12.885,0	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	4,5	26,8
Fournitures informatiques	6.442,5	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	13,4
Fournitures audio-visuelles	3.148,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1	6,6
<b>Subtotal Fournitures</b>	22.475,6	7,8	7,8	7,8	7,8	7,8	7,8	46,8
<b>E. Frais généraux</b>								
Electricite/eau	9.663,8	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	3,4	20,1
Telephone	16.106,3	5,6	5,6	5,6	5,6	5,6	5,6	33,6
Assurances	6.442,5	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	2,2	13,4
Location de bureaux	19.620,0	6,8	6,8	6,8	6,8	6,8	6,8	40,9
Audit des comptes	33.501,0	11,6	11,6	11,6	11,6	11,6	11,6	69,8
Appui comptable	64.425,0	22,4	22,4	22,4	22,4	22,4	22,4	134,1
<b>Subtotal Frais généraux</b>	149.758,5	52,0	52,0	52,0	52,0	52,0	52,0	312,0
<b>Total Recurrent Costs</b>	562.282,8	193,4	195,6	195,6	195,6	195,6	195,6	1.171,4
<b>Total</b>	829.742,5	553,9	225,3	223,0	260,2	236,4	229,9	1.728,6

Senegal  
Projet de promotion des micro entreprises rurales  
Table 3. Unite de gestion du projet  
Detailed Costs

	Unit	Quantities						Total	Unit	Unit
		1996	1997	1998	1999	2000	2001		Cost (000 FCFA)	Cost (000 \$)
<b>I. Investment Costs</b>										
<b>A. Formation</b>										
<b>1. Formation cadres UGP</b>										
Sessions de formation /a	H/jour	183	21	21	84	21	21	351	16	
Visites d'études sous-région /b	H/mois	-	1	1	1	1	-	4	2.076	4
<b>Subtotal Formation cadres UGP</b>										
<b>B. Equipements</b>										
Climatiseurs	Unite	4	-	-	-	-	-	4	410	1
Configuration informatique	Unite	3	-	-	-	-	-	3	4.715	10
Photocopieur	Unite	1	-	-	-	-	-	1	5.125	11
Materiel de bureau /c	Unite	1	-	-	-	-	-	1	1.538	3
Equipement audio-visuel	Unite	1	-	-	-	-	-	1	2.050	4
<b>Subtotal Equipements</b>										
<b>C. Vehicules</b>										
VL Break	Unite	1	-	-	-	-	-	1	17.425	36
Break 4/4 Chassis long	Unite	1	-	-	-	-	-	1	26.650	56
<b>Subtotal Vehicules</b>										
<b>D. Mobilier de bureau</b>										
Mobilier de bureau UGP	Lot	7	-	-	-	-	-	7	1.181	2
<b>E. Conventions</b>										
Organismes specialises /d	Forfait									
Formation des cadres (AMTA) /e	Forfait									
Convention suivi-evaluation	Forfait									
<b>Subtotal Conventions</b>										
<b>F. Missions d'appui</b>										
<b>1. Mission d'appui exterieure</b>										
Suivi S evaluation	H/mois	1	-	-	1	-	-	2	9.284	19
Appui methodologique specialiste MER	H/mois	1	-	-	-	-	-	1	9.284	19
Appui informatique	H/mois	1	-	-	-	-	-	1	9.284	19
<b>Subtotal Mission d'appui exterieure</b>										
<b>Total Investment Costs</b>										
<b>II. Recurrent Costs</b>										
<b>A. Salaires et indemnites /f</b>										
Directeur du projet /g	H/an	1	1	1	1	1	1	6	10.202	21
Directeur technique	H/an	1	1	1	1	1	1	6	7.456	16
Chef comptable	H/an	1	1	1	1	1	1	6	7.259	15
Responsable suivi interne	H/an	1	1	1	1	1	1	6	6.017	13
Adjoint comptable	H/an	1	1	1	1	1	1	6	3.139	7
Secretaires	H/an	2	2	2	2	2	2	12	1.766	4
Chauffeurs	H/an	3	3	3	3	3	3	18	1.962	4
Gardiens	H/an	2	2	2	2	2	2	12	916	2
<b>Subtotal Salaires et indemnites</b>										
<b>B. Fonctionnement des vehicules</b>										
Break VL /h	000/Km	70	70	70	70	70	70	420	150	
Break 4/4 Chassis long	000/Km	30	30	30	30	30	30	180	265	1
<b>Subtotal Fonctionnement des vehicules</b>										
<b>C. Entretien mobilier et equipements</b>										
Entretien mobilier bureau	Forfait									
Entretien materiel de bureau	Forfait									
Entretien locaux	m2	200	200	200	200	200	200	1.200		1
<b>Subtotal Entretien mobilier et equipements</b>										
<b>D. Fournitures</b>										
Fournitures de bureau	Forfait									
Fournitures informatiques	Forfait									
Fournitures audio-visuelles	Forfait									
<b>Subtotal Fournitures</b>										
<b>E. Frais généraux</b>										
Electricite/eau	Forfait									
Telephone	Unite									
Assurances	Forfait									
Location de bureaux	m2	200	200	200	200	200	200	1.200		16
Audit des comptes	Forfait									
Appui comptable	Forfait									
<b>Subtotal Frais généraux</b>										
<b>Total Recurrent Costs</b>										
<b>Total</b>										

6 séminaires de 5j de formation générale pour 4c (120j)/ 21j x 3c de restitution-définition du plan



	Beneficiaires					Expenditures by Financiers (000 \$)										
	1997	1998	1999	2000	2001	Total	1996	1997	1998	1999	2000	2001	Total	1996	1997	
<b>I. Investment Costs</b>																
<b>A. Formation</b>																
Alphabetisation fonctionnelle	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Seminaires de formation professionnelle/ gerants /a	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Matériel pédagogique /b	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Subtotal Formation</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>B. Equipements</b>																
Configuration Informatique /c	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Coffres forts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Petits équipements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Subtotal Equipements</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>C. Vehicules</b>																
VL Break	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Break 4/4 AT-CEPEC	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Subtotal Vehicules</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>D. Credit</b>																
Credit CT	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Credit MT	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds de risque /e	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Contribution monetaire des beneficiaires /d	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Subtotal Credit</b>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total Investment Costs</b>	61,4	95,1	117,0	180,9	194,6	649,1	-	22,8	35,2	43,3	66,6	71,4	239,2	-	-	9,8
	61,4	95,1	117,0	180,9	194,6	649,1	-	131,6	183,1	195,7	289,6	273,8	1.073,7	-	-	118,6
	61,4	95,1	117,0	180,9	194,6	649,1	-	131,6	183,1	195,7	289,6	273,8	1.073,7	47,1	-	118,6
<b>II. Recurrent Costs</b>																
<b>A. Entretien materiel et fournitures</b>																
Entretien materiel audio-visuel CMS	-	-	-	-	-	-	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5	2,7	-	-
Entretien materiel Informatique AT-CEPEC /f	-	-	-	-	-	-	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	2,7	1,0	-	1,0
<b>Subtotal Entretien materiel et fournitures</b>	-	-	-	-	-	-	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	2,7	1,0	-	1,0
<b>B. Vehicules</b>																
Vehicule CMS	-	-	-	-	-	-	8,4	8,6	8,8	9,1	9,3	9,6	53,9	-	-	-
Vehicule AT-CEPEC	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Subtotal Vehicules</b>	-	-	-	-	-	-	8,4	8,6	8,8	9,1	9,3	9,6	53,9	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	8,4	8,6	8,8	9,1	9,3	9,6	53,9	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	8,8	9,0	9,3	9,5	9,8	10,1	56,6	-	-	-
<b>Total Recurrent Costs</b>	61,4	95,1	117,0	180,9	194,6	649,1	8,8	140,6	192,3	205,2	299,4	283,9	1.130,3	62,9	-	134,8
	61,4	95,1	117,0	180,9	194,6	649,1	8,8	140,6	192,3	205,2	299,4	283,9	1.130,3	62,9	-	134,8

Senegal  
Projet de promotion des micro entreprises rurales  
Table 2. Financement des MER  
Detailed Costs

	Expenditures by Financiers (000 CFA)						Total	1996	
	2001	1996	1997	1998	1999	2000			2001
Caisse mutuelles du Senegal									
<b>I. Investment Costs</b>									
<b>A. Formation</b>									
Alphabetisation fonctionnelle	-	-	-	-	-	-	-	-	
Seminaires de formation professionnelle/ gerants /a	-	-	-	-	-	-	-	-	
Matériel pédagogique /b	-	-	-	-	-	-	-	1.382,0	
<b>Subtotal Formation</b>	-	-	-	-	-	-	-	1.382,0	
<b>B. Equipements</b>									
Configuration informatique /c	-	-	-	-	-	-	-	3,0	
Coffres forts	-	-	-	-	-	-	-	-	
Petits équipements	-	-	-	-	-	-	-	3,0	
<b>Subtotal Equipements</b>	-	-	-	-	-	-	-	3,0	
<b>C. Vehicules</b>									
VL Break	-	-	-	-	-	-	-	8.385,7	
Break 4/4 AT-CEPEC	-	-	-	-	-	-	-	12.825,2	
<b>Subtotal Vehicules</b>	-	-	-	-	-	-	-	21.210,9	
<b>D. Credit</b>									
Credit CF	-	-	19.321,5	31.159,5	50.238,4	56.083,4	58.208,6	215.011,3	
Credit MT	-	-	32.907,1	39.824,0	22.926,6	50.969,4	38.920,8	185.547,9	
Contribution monetaire des beneficiaires /d	93.403,9	311.560,2	-	-	-	-	-	-	
Fonds de risque /e	93.403,9	311.560,2	10.924,7	16.884,5	20.768,4	31.971,1	34.289,1	114.837,8	
<b>Subtotal Credit</b>	93.403,9	311.560,2	63.153,3	87.868,0	93.933,4	139.023,9	131.418,4	515.397,0	
<b>Total Investment Costs</b>	93.403,9	311.560,2	63.153,3	87.868,0	93.933,4	139.023,9	131.418,4	515.397,0	
<b>II. Recurrent Costs</b>									
<b>A. Entretien materiel et fournitures</b>									
Entretien materiel audio-visuel CMS	-	-	197,2	203,6	210,3	217,2	224,3	231,6	1.284,2
Entretien materiel informatique AT-CEPEC /f	-	-	197,2	203,6	210,3	217,2	224,3	231,6	1.284,2
<b>Subtotal Entretien materiel et fournitures</b>	-	-	197,2	203,6	210,3	217,2	224,3	231,6	1.284,2
<b>B. Vehicules</b>									
Vehicule CMS	-	-	4.021,8	4.133,2	4.247,8	4.365,6	4.486,7	4.611,3	25.866,4
Vehicule AT-CEPEC	-	-	4.021,8	4.133,2	4.247,8	4.365,6	4.486,7	4.611,3	25.866,4
<b>Subtotal Vehicules</b>	-	-	4.021,8	4.133,2	4.247,8	4.365,6	4.486,7	4.611,3	25.866,4
<b>Total Recurrent Costs</b>	93.403,9	311.560,2	4.219,0	4.336,9	4.458,1	4.582,7	4.711,0	4.842,9	27.150,6
<b>Total</b>	93.403,9	311.560,2	67.490,2	92.326,1	98.516,1	143.734,9	136.261,4	542.547,6	30.184,5



Senegal  
Projet de promotion des micro entreprises rurales  
Table 2. Financement des MER  
Detailed Costs

Divisions Expenditure Account	Other Accounts			Proc. Method	1996
	Disb. Acct.	Fin. Rule	Proc. Acct.		
<b>I. Investment Costs</b>					
<b>A. Formation</b>					
Alphabetisation fonctionnelle	FORLOC	ETCO DA	ET_PR	LCB_PM(100%)	-
Seminaires de formation professionnelle/ gerants /a	FOREX	MDAP_DA	TA_PF	LCB_PM(100%)	-
Matériel pédagogique /b	EQUIPBUR	EQ_DA	EQ_PR	LCB_PM ( 100% )	921,3
<b>Subtotal Formation</b>					921,3
<b>B. Equipements</b>					
Configuration informatique /c	ORD	EQ_DA	EQ_PR	LCB_PM ( 100% )	2,2
Coffres forts	EQUIPBUR	EQ_DA	EQ_PR	LCB_PM ( 100% )	-
Petits équipements	EQUIPBUR	EQ_DA	EQ_PR	LCB_PM ( 100% )	-
<b>Subtotal Equipements</b>					2,2
<b>C. Véhicules</b>					
VL Break	VLBRE	VEH_DA	EQ_PR	LCB_PM(100%)	9.456,2
Break 4/4 AT-CEPEC	CHLONG	VEH_DA	EQ_PR	LCB_PM(100%)	14.462,4
<b>Subtotal Véhicules</b>					23.918,6
<b>D. Credit</b>					
Credit CT	FINCT	CRCT_DA	CR_PR	NBF_PM(100%)	-
Credit MT	FINMT	CRMT_DA	CR_PR	NBF_PM(100%)	-
Contribution monétaire des bénéficiaires /d	FINBEN	APPOBEN	CR_PR	NBF_PM(100%)	-
Fonds de risque /e	FINRISQ	FRMT_DA	CR_PR	NBF_PM(100%)	-
<b>Subtotal Credit</b>					24.842,2
<b>Total Investment Costs</b>					
<b>II. Recurrent Costs</b>					
<b>A. Entretien matériel et fournitures</b>					
Entretien matériel audio-visuel CMS	FONCBUR	DF_DA	FONC_PR	NBF_PM(100%)	49,3
Entretien matériel informatique AT-CEPEC /f	FONCBUR	DF_DA	FONC_PR	NBF_PM(100%)	118,2
<b>Subtotal Entretien matériel et fournitures</b>					167,5
<b>B. Véhicules</b>					
Véhicule CMS	FONCVEH	VEH_DA	EQ_PR	LCB_PM(100%)	1.005,5
Véhicule AT-CEPEC	FONCVEH	VEH_DA	EQ_PR	LCB_PM(100%)	1.778,9
<b>Subtotal Véhicules</b>					2.784,4
<b>Total Recurrent Costs</b>					2.951,9
<b>Total</b>					27.794,1

Senegal  
Projet de promotion des micro entreprises rurales  
Table 2. Financement des MER  
Detailed Costs

	Including Contingencies (000 FCFA)				Totals Including Contingencies (000 \$)							
	1998	1999	2000	2001	Total	1996	1997	1998	1999	2000	2001	Total
<b>I. Investment Costs</b>												
<b>A. Formation</b>												
Alphabetisation fonctionnelle	-	2.036,0	2.102,6	2.171,5	6.310,1	-	-	-	4,2	4,4	4,5	13,1
Seminaires de formation professionnelle/ gerants /a	-	6.146,9	6.300,5	6.458,0	18.905,4	-	-	-	12,8	13,1	13,5	39,4
Matériel pédagogique /b	-	-	-	-	2.303,4	4,8	-	-	-	-	-	4,8
<b>Subtotal Formation</b>	-	8.182,8	8.403,1	8.629,5	27.518,9	4,8	-	-	17,0	17,5	18,0	57,3
<b>B. Equipements</b>												
Configuration informatique /c	-	-	-	-	5,2	0,0	-	-	-	-	-	0,0
Coffres forts	-	1.696,6	1.752,2	-	3.448,8	-	-	-	3,5	3,7	-	7,2
Petits équipements	-	3.393,3	3.504,4	-	6.897,6	-	-	-	7,1	7,3	-	14,4
<b>Subtotal Equipements</b>	-	5.089,9	5.256,5	-	10.351,7	0,0	-	-	10,6	11,0	-	21,6
<b>C. Vehicules</b>												
VL Break	-	-	19.784,9	-	37.626,7	37,2	-	-	-	41,2	-	78,4
Break 4/4 AT-CEPEC	-	-	-	-	27.287,6	56,8	-	-	-	-	-	56,8
<b>Subtotal Vehicules</b>	-	-	19.784,9	-	64.914,3	94,0	-	-	-	41,2	-	135,2
<b>D. Credit</b>												
Credit CT	62.319,0	100.476,7	112.166,7	116.417,2	430.022,6	-	80,5	129,8	209,3	233,7	242,5	895,9
Credit MT	79.648,0	45.853,2	101.938,7	77.841,5	371.095,7	-	137,1	165,9	95,5	212,4	162,2	773,1
Contribution monetaire des beneficiaires /d	45.642,7	56.176,1	86.850,5	93.403,9	311.560,2	-	61,4	95,1	117,0	180,9	194,6	649,1
Fonds de risque /e	24.120,7	29.669,2	45.673,1	48.984,4	164.054,0	-	32,5	50,3	61,8	95,2	102,1	341,8
<b>Subtotal Credit</b>	211.730,4	232.175,2	346.629,0	336.647,1	1.276.733	-	311,6	441,1	483,7	722,1	701,3	2.639,9
<b>Total Investment Costs</b>	211.730,4	245.447,9	380.073,5	345.276,6	1.379.518	98,8	311,6	441,1	511,3	791,8	719,3	2.874,0
<b>II. Recurrent Costs</b>												
<b>A. Entretien materiel et fournitures</b>												
Entretien materiel audio-visuel CMS	262,9	271,5	280,3	289,5	1.605,2	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	3,3
Entretien materiel informatique AT-CEPEC /f	625,6	643,5	661,9	680,9	3.811,2	1,2	1,3	1,3	1,3	1,4	1,4	7,9
<b>Subtotal Entretien materiel et fournitures</b>	888,4	914,9	942,3	970,4	5.416,5	1,7	1,8	1,9	1,9	2,0	2,0	11,3
<b>B. Vehicules</b>												
Vehicule CMS	5.309,7	5.457,0	5.608,4	5.764,1	32.333,0	10,5	10,8	11,1	11,4	11,7	12,0	67,4
Vehicule AT-CEPEC	9.394,1	9.654,6	9.922,5	10.198,1	57.204,6	18,3	19,0	19,6	20,1	20,7	21,2	119,2
<b>Subtotal Vehicules</b>	14.703,8	15.111,6	15.530,9	15.962,3	89.537,7	29,0	29,8	30,6	31,5	32,4	33,3	186,5
<b>Total Recurrent Costs</b>	15.592,2	16.026,5	16.473,2	16.932,7	94.954,1	30,7	31,6	32,5	33,4	34,3	35,3	197,8
<b>Total</b>	227.322,6	261.474,4	396.546,7	362.209,3	1.474.472	129,6	343,2	473,6	544,7	826,1	754,6	3.071,8





Senegal  
Projet de promotion des micro entreprises rurales  
Table 1. APPUI AU DEVELOPPEMENT DES MER  
Detailed Costs

	Expenditures by Financiers (000 FCFA)									
	Beneficiaires					FIDA				
	1997	1998	1999	2000	2001	Total	1996	1997	1998	1999
<b>I. Investment Costs</b>	32.436,0	47.987,5	69.862,8	87.352,4	92.003,4	329.642,2	-	-	-	-
A. CONSTRUCTIONS	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
B. EQUIPEMENTS	-	-	-	-	-	-	1.457,8	-	-	1.574,3
Climatiseurs	-	-	-	-	-	-	6.074,4	-	-	6.559,7
Photocopieur	-	-	-	-	-	-	3.644,6	-	-	3.935,8
Installation téléphonique	-	-	-	-	-	-	1.214,9	-	-	1.311,9
Fax	-	-	-	-	-	-	6.074,4	-	-	6.559,7
Configuration informatique /a	-	-	-	-	-	-	10.400,8	-	-	11.438,5
Mobilier de bureau /b	-	-	-	-	-	-	2.672,7	-	-	2.856,3
Materiel de bureau /c	-	-	-	-	-	-	31.539,6	-	-	34.256,3
Subtotal EQUIPEMENTS	-	-	-	-	-	-	43.735,3	-	-	47.129,7
C. VEHICULES	-	-	-	-	-	-	14.578,4	-	-	15.743,2
Pick up SC 4/4	-	-	-	-	-	-	58.313,8	-	-	62.971,9
Moto 125 TT	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Subtotal VEHICULES	-	-	-	-	-	-	14.578,4	-	-	15.743,2
D. FORMATION	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1. Personnel du projet	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
a. Cadres régionaux	-	-	-	-	-	-	6.750,3	741,0	766,9	8.178,2
Sessions de formation /d	-	-	-	-	-	-	613,7	635,1	657,4	681,3
Visites /e	-	-	-	-	-	-	7.364,0	1.376,1	1.424,3	8.958,3
Subtotal Cadres régionaux	-	-	-	-	-	-	6.750,3	741,0	766,9	8.178,2
b. Animateurs économiques polyvalents	-	-	-	-	-	-	6.136,6	1.482,0	1.533,9	8.891,3
Sessions de formation /f	-	-	-	-	-	-	6.136,6	1.482,0	1.533,9	8.891,3
c. Enquêteurs	-	-	-	-	-	-	4.091,1	-	-	4.538,3
Sessions de formation /g	-	-	-	-	-	-	4.091,1	-	-	4.538,3
Subtotal Personnel du projet	-	-	-	-	-	-	17.591,7	2.858,1	2.958,2	21.898,8
2. Bénéficiaires /h	-	-	-	-	-	-	-	4.440,1	6.415,5	9.744,1
Formation à la gestion /i	-	-	-	-	-	-	-	9.985,8	10.791,8	20.538,3
Visites d'échanges /j	-	-	-	-	-	-	-	7.856,9	11.345,7	15.875,9
Apprentissage /k	-	-	-	-	-	-	-	22.282,9	29.553,1	45.332,3
Subtotal Bénéficiaires	-	-	-	-	-	-	-	22.282,9	29.553,1	45.332,3
Subtotal FORMATION	-	-	-	-	-	-	17.591,7	25.111,0	31.511,2	67.231,9
E. MISSIONS D'APPUI	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1. Mission d'appui extérieure	-	-	-	-	-	-	10.383,3	10.654,3	10.932,4	11.217,7
Appui méthodologique et technologique	-	-	-	-	-	-	10.383,3	10.654,3	10.932,4	11.217,7
F. ETUDES ET CONVENTIONS	-	-	-	-	-	-	22.407,5	23.139,8	23.896,5	24.678,3
Formations et appuis /l	-	-	-	-	-	-	22.407,5	23.139,8	23.896,5	24.678,3
<b>Total Investment Costs</b>	<b>32.436,0</b>	<b>47.987,5</b>	<b>69.862,8</b>	<b>87.352,4</b>	<b>92.003,4</b>	<b>329.642,2</b>	<b>140.235,8</b>	<b>58.935,1</b>	<b>66.340,1</b>	<b>200.363,3</b>
<b>II. Recurrent Costs</b>										
A. SALAIRES ET INDEMNITES	-	-	-	-	-	-	14.738,9	15.254,8	15.788,7	16.491,7
Responsable régional (RSTC) /m	-	-	-	-	-	-	9.917,8	10.264,9	10.624,2	11.001,1
Agent technique	-	-	-	-	-	-	9.917,8	10.264,9	10.624,2	11.001,1
Agent commercial	-	-	-	-	-	-	49.589,0	51.324,6	53.120,9	54.944,3
Animateurs économiques polyvalents /n	-	-	-	-	-	-	16.529,7	-	-	18.326,7
Enquêteurs /o	-	-	-	-	-	-	3.719,2	3.849,3	3.984,1	4.121,7
Secrétaire	-	-	-	-	-	-	8.264,8	8.554,1	8.853,5	9.152,7
Chauffeur	-	-	-	-	-	-	3.856,9	3.991,9	4.131,6	4.271,5
Gardien	-	-	-	-	-	-	116.534,1	103.504,6	107.127,2	240.051,1
Subtotal SALAIRES ET INDEMNITES	-	-	-	-	-	-	116.534,1	103.504,6	107.127,2	240.051,1
B. FONCTIONNEMENT	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1. Fournitures	-	-	-	-	-	-	985,9	1.018,2	1.051,4	2.170,7
Fournitures de bureau	-	-	-	-	-	-	-	226,0	325,9	458,1
Fournitures pédagogiques	-	-	-	-	-	-	118,3	122,2	126,2	261,6
Petites fournitures	-	-	-	-	-	-	985,9	1.018,2	1.051,4	2.170,7
Fournitures informatiques	-	-	-	-	-	-	443,7	-	-	488,6
Petites fournitures enquêteurs	-	-	-	-	-	-	2.533,8	2.384,5	2.555,0	2.951,9
Subtotal Fournitures	-	-	-	-	-	-	2.533,8	2.384,5	2.555,0	2.951,9
2. Entretien mobilier et équipements	-	-	-	-	-	-	197,2	203,6	210,3	444,1
Entretien mobilier bureau	-	-	-	-	-	-	-	509,1	525,7	541,9
Entretien matériel de bureau	-	-	-	-	-	-	98,6	101,8	105,1	217,2
Entretien locaux	-	-	-	-	-	-	295,8	814,5	841,2	1.194,4
Subtotal Entretien mobilier et équipements	-	-	-	-	-	-	295,8	814,5	841,2	1.194,4
3. Fonctionnement des véhicules	-	-	-	-	-	-	37.063,8	37.848,2	38.656,1	39.477,1
Pick up SC /p	-	-	-	-	-	-	42.811,6	43.111,2	43.411,7	43.712,2
Moto q	-	-	-	-	-	-	39.889,3	41.039,4	42.189,5	43.339,6
Subtotal Fonctionnement des véhicules	-	-	-	-	-	-	42.712,8	44.238,5	45.626,3	46.951,8
Subtotal FONCTIONNEMENT	-	-	-	-	-	-	42.712,8	44.238,5	45.626,3	46.951,8
C. FRAIS GENERAUX	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1. Frais généraux	-	-	-	-	-	-	985,9	1.018,2	1.051,4	2.170,7
Electricité/eau	-	-	-	-	-	-	1.577,5	1.629,0	1.682,3	3.474,7
Telephone	-	-	-	-	-	-	591,6	610,9	630,9	1.333,4
Assurances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Location de bureaux	-	-	-	-	-	-	3.155,0	3.258,1	3.364,6	6.847,7
Subtotal Frais généraux	-	-	-	-	-	-	3.155,0	3.258,1	3.364,6	6.847,7
<b>Total Recurrent Costs</b>	<b>32.436,0</b>	<b>47.987,5</b>	<b>69.862,8</b>	<b>87.352,4</b>	<b>92.003,4</b>	<b>329.642,2</b>	<b>302.637,7</b>	<b>209.936,2</b>	<b>222.458,3</b>	<b>541.051,6</b>



Senegal  
Projet de promotion des micro-entreprises rurales  
Table 1. APPUI AU DEVELOPPEMENT DES MER  
Detailed Costs

	anciers (000 \$)		FIDA						
	2001	Total	1996	1997	1998	1999	2000	2001	Total
<b>I. Investment Costs</b>									
A. CONSTRUCTIONS	191,7	686,8	-	-	-	-	-	-	-
<b>B. EQUIPEMENTS</b>									
Climatiseurs	-	-	3,0	-	-	3,3	-	-	6,3
Photocopieur	-	-	12,7	-	-	13,7	-	-	26,3
Installation téléphonique	-	-	7,6	-	-	8,2	-	-	15,8
Fax	-	-	2,5	-	-	2,7	-	-	5,2
Configuration informatique /a	-	-	12,7	-	-	13,7	-	-	26,3
Mobilier de bureau /b	-	-	21,7	-	-	23,8	-	-	45,5
Matériel de bureau /c	-	-	5,6	-	-	6,0	-	-	11,6
<b>Subtotal EQUIPEMENTS</b>	-	-	65,7	-	-	71,4	-	-	137,1
<b>C. VEHICULES</b>									
Pick up SC 4/4	-	-	91,1	-	-	98,4	-	-	189,5
Moto 125 TT	-	-	30,4	-	-	32,8	-	-	63,2
<b>Subtotal VEHICULES</b>	-	-	121,5	-	-	131,2	-	-	252,7
<b>D. FORMATION</b>									
1. Personnel du projet									
a. Cadres régionaux									
Sessions de formation /d	-	-	14,1	1,5	1,6	17,2	3,4	3,5	41,4
Visites /e	-	-	1,3	1,3	1,4	1,4	1,5	1,5	8,4
<b>Subtotal Cadres régionaux</b>	-	-	15,3	2,9	3,0	18,7	4,9	5,1	49,8
b. animateurs économiques polyvalents									
Sessions de formation /f	-	-	12,8	3,1	3,2	17,5	6,8	7,1	50,5
c. Enquêteurs									
Sessions de formation /g	-	-	8,5	-	-	9,4	-	-	18,0
<b>Subtotal Personnel du projet</b>	-	-	36,6	6,0	6,2	45,6	11,7	12,1	118,2
2. Bénéficiaires /h									
Formation à la gestion /i	-	-	-	9,3	13,4	18,8	25,2	27,0	93,6
Visites d'échanges /j	-	-	-	20,8	22,5	42,4	56,7	60,7	203,0
Apprentissage /k	-	-	-	16,4	23,6	33,3	44,6	47,6	165,4
<b>Subtotal Bénéficiaires</b>	-	-	-	46,4	59,5	94,5	126,5	135,2	462,1
<b>Subtotal FORMATION</b>	-	-	36,6	52,4	65,6	140,1	138,2	147,3	580,2
<b>E. MISSIONS D'APPUI</b>									
1. Mission d'appui extérieure									
Appui méthodologique et technologique	-	-	21,6	22,2	22,8	23,4	24,0	-	114,0
<b>F. ETUDES ET CONVENTIONS</b>									
Formations et appuis /l	-	-	46,7	48,2	49,8	51,4	26,5	-	222,6
<b>Total Investment Costs</b>	191,7	686,8	292,2	122,8	138,2	417,4	188,8	147,3	1.306,7
<b>II. Recurrent Costs</b>									
<b>A. SALAIRES ET INDEMNITES</b>									
Responsable régional (RSTC) /m	-	-	30,7	31,8	32,9	68,1	70,5	72,9	306,9
Agent technique	-	-	20,7	21,4	22,1	45,8	47,4	49,1	206,5
Agent commercial	-	-	20,7	21,4	22,1	45,8	47,4	49,1	206,5
animateurs économiques polyvalents /n	-	-	103,3	106,9	110,7	229,1	237,1	245,4	1.032,5
Enquêteurs /o	-	-	34,4	-	-	38,2	-	-	72,6
Secrétaire	-	-	7,7	8,0	8,3	17,2	17,8	18,4	77,4
Chauffeur	-	-	17,2	17,8	18,4	38,2	39,5	40,9	172,1
Gardien	-	-	8,0	8,3	8,6	17,8	18,4	19,1	80,3
<b>Subtotal SALAIRES ET INDEMNITES</b>	-	-	242,8	215,6	223,2	500,2	478,2	494,9	2.154,8
<b>B. FONCTIONNEMENT</b>									
1. Fournitures									
Fournitures de bureau	-	-	2,1	2,1	2,2	4,5	4,7	4,8	20,4
Fournitures pédagogiques	-	-	-	0,5	0,7	1,0	1,3	1,4	4,7
Petites fournitures	-	-	0,2	0,3	0,3	0,5	0,6	0,6	2,4
Fournitures informatiques	-	-	2,1	2,1	2,2	4,5	4,7	4,8	20,4
Petites fournitures enquêteurs	-	-	0,9	-	-	1,0	-	-	1,9
<b>Subtotal Fournitures</b>	-	-	5,3	5,0	5,3	11,6	11,2	11,6	49,9
2. Entretien mobilier et équipements									
Entretien mobilier bureau	-	-	0,4	0,4	0,4	0,9	0,9	1,0	4,1
Entretien matériel de bureau	-	-	-	1,1	1,1	1,1	2,3	2,4	8,0
Entretien locaux	-	-	0,2	0,2	0,2	0,5	0,5	0,5	2,0
<b>Subtotal Entretien mobilier et équipements</b>	-	-	0,6	1,7	1,8	2,5	3,7	3,9	14,2
3. Fonctionnement des véhicules									
Pick up SC /p	-	-	56,4	58,0	59,7	122,9	126,4	130,1	553,5
Moto /q	-	-	26,7	27,5	28,2	58,2	59,9	61,6	262,0
<b>Subtotal Fonctionnement des véhicules</b>	-	-	83,1	85,5	88,0	181,1	186,3	191,7	815,7
<b>Subtotal FONCTIONNEMENT</b>	-	-	89,0	92,2	95,1	195,1	201,2	207,2	879,8
<b>C. FRAIS GENERAUX</b>									
1. Frais généraux									
Electricité/eau	-	-	2,1	2,1	2,2	4,5	4,7	4,8	20,4
Telephone	-	-	3,3	3,4	3,5	7,2	7,5	7,7	32,6
Assurances	-	-	1,2	1,3	1,3	-	2,8	2,9	12,2
Location de bureaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Subtotal Frais généraux</b>	-	-	6,6	6,8	7,0	14,5	15,0	15,4	65,2
<b>Total Recurrent Costs</b>	-	-	338,3	314,6	325,2	709,8	694,4	717,5	3.099,8
<b>Total</b>	191,7	686,8	630,5	437,4	463,5	1.127,2	883,1	864,9	4.406,5



Senegal  
Projet de promotion des micro entreprises rurales  
Table 1. APPUI AU DEVELOPPEMENT DES MER  
Detailed Costs

	Parameters (in \$)			Summary Divisions		Other Accounts		
	Phy. Cont. Rate	For. Exch. Rate	Gross Tax Rate	Component	Expenditure Account	Disb. Acct.	Fin. Rule Proc. Acct.	
<b>I. Investment Costs</b>								
<b>A. CONSTRUCTIONS</b>	10,0	19,0	0,0	ADMER	INFMER	CONSMER_DA	HEN(100%)	CON_PR
<b>B. EQUIPEMENTS</b>								
Climatiseurs	0,0	52,7	42,0	ADMER	CLIM	EQ_DA	FIDA(100%)	EQ_PR
Photocopieur	0,0	52,7	42,0	ADMER	EQUIPBUR	EQ_DA	FIDA(100%)	EQ_PR
Installation téléphonique	0,0	52,7	42,0	ADMER	EQUIPBUR	EQ_DA	FIDA(100%)	EQ_PR
Fax	0,0	52,7	42,0	ADMER	EQUIPBUR	EQ_DA	FIDA(100%)	EQ_PR
Configuration informatique /a	0,0	52,7	42,0	ADMER	ORD	EQ_DA	FIDA(100%)	EQ_PR
Mobilier de bureau /b	0,0	19,2	40,0	ADMER	EQUIPBUR	EQ_DA	FIDA(100%)	EQ_PR
Materiel de bureau /c	10,0	52,7	42,0	ADMER	EQUIPBUR	EQ_DA	FIDA(100%)	EQ_PR
<b>Subtotal EQUIPEMENTS</b>								
<b>C. VEHICULES</b>								
Pick up SC 4/4	0,0	52,7	42,0	ADMER	PICKSC	VEH_DA	FIDA(100%)	EQ_PR
Moto 125 TT	0,0	52,7	42,0	ADMER	MOTO	VEH_DA	FIDA(100%)	EQ_PR
<b>Subtotal VEHICULES</b>								
<b>D. FORMATION</b>								
<b>1. Personnel du projet</b>								
<b>a. Cadres régionaux</b>								
Sessions de formation /d	10,0	0,0	0,0	ADMER	SESS	FOL_DA	FIDA(90%)	FO_PR
Visites /e	10,0	0,0	0,0	ADMER	VISLOC	FOL_DA	FIDA(90%)	FO_PR
<b>Subtotal Cadres régionaux</b>								
<b>b. animateurs économiques polyvalents</b>								
Sessions de formation /f	10,0	0,0	0,0	ADMER	SESS	FOL_DA	FIDA(90%)	FO_PR
<b>c. Enquêteurs</b>								
Sessions de formation /g	10,0	0,0	0,0	ADMER	SESS	FOL_DA	FIDA(90%)	FO_PR
<b>Subtotal Personnel du projet</b>								
<b>2. Bénéficiaires /h</b>								
Formation à la gestion /i	10,0	0,0	0,0	ADMER	SESS	FOL_DA	FIDA(90%)	FO_PR
Visites d'échanges /j	10,0	0,0	0,0	ADMER	VISIND	FOL_DA	FIDA(90%)	FO_PR
Apprentissage /k	10,0	0,0	0,0	ADMER	FONAP	FAP_DA	FIDA(90%)	FAP_PR
<b>Subtotal Bénéficiaires</b>								
<b>Subtotal FORMATION</b>								
<b>E. MISSIONS D'APPUI</b>								
<b>1. Mission d'appui extérieure</b>								
Appui méthodologique et technologique	10,0	89,4	0,0	ADMER	MISSEX	MDFP_DA	FIDA(100%)	TA_PR
<b>F. ETUDES ET CONVENTIONS</b>								
Formations et appuis /l	0,0	19,1	20,0	ADMER	CONVAPP	ETCO_DA	FIDA(100%)	ET_PR
<b>Total Investment Costs</b>								
<b>II. Recurrent Costs</b>								
<b>A. SALAIRES ET INDEMNITES</b>								
Responsable régional (RSTC) /m	0,0	0,0	0,0	ADMER	SALIND	SIN_DA	FIDA(100%)	FONC_PR
Agent technique	0,0	0,0	0,0	ADMER	SALIND	SIN_DA	FIDA(100%)	FONC_PR
Agent commercial	0,0	0,0	0,0	ADMER	SALIND	SIN_DA	FIDA(100%)	FONC_PR
Animateurs économiques polyvalents /n	0,0	0,0	0,0	ADMER	SALIND	SIN_DA	FIDA(100%)	FONC_PR
Enquêteurs /o	0,0	0,0	0,0	ADMER	SALIND	SIN_DA	FIDA(100%)	FONC_PR
Secrétaire	0,0	0,0	0,0	ADMER	SALIND	SIN_DA	FIDA(100%)	FONC_PR
Chauffeur	0,0	0,0	0,0	ADMER	SALIND	SIN_DA	FIDA(100%)	FONC_PR
Gardien	0,0	0,0	0,0	ADMER	SALIND	SIN_DA	FIDA(100%)	FONC_PR
<b>Subtotal SALAIRES ET INDEMNITES</b>								
<b>B. FONCTIONNEMENT</b>								
<b>1. Fournitures</b>								
Fournitures de bureau	10,0	19,1	20,0	ADMER	FONCBUR	DF_DA	FIDA(100%)	FONC_PR
Fournitures pédagogiques	10,0	19,1	20,0	ADMER	FONCBUR	DF_DA	FIDA(100%)	FONC_PR
Petites fournitures	10,0	19,1	20,0	ADMER	FONCBUR	DF_DA	FIDA(100%)	FONC_PR
Fournitures informatiques	10,0	19,1	20,0	ADMER	FONCBUR	DF_DA	FIDA(100%)	FONC_PR
Petites fournitures enquêteurs	10,0	19,1	20,0	ADMER	FONCBUR	DF_DA	FIDA(100%)	FONC_PR
<b>Subtotal Fournitures</b>								
<b>2. Entretien mobilier et équipements</b>								
Entretien mobilier bureau	10,0	19,1	20,0	ADMER	FONCBUR	DF_DA	FIDA(100%)	FONC_PR
Entretien matériel de bureau	10,0	19,1	20,0	ADMER	FONCBUR	DF_DA	FIDA(100%)	FONC_PR
Entretien locaux	10,0	19,1	20,0	ADMER	FONCBUR	DF_DA	FIDA(100%)	FONC_PR
<b>Subtotal Entretien mobilier et équipements</b>								
<b>3. Fonctionnement des véhicules</b>								
Pick up SC /p	10,0	48,8	20,0	ADMER	FONCVEH	DF_DA	FIDA(100%)	FONC_PR
Moto /q	10,0	48,8	20,0	ADMER	FONCVEH	DF_DA	FIDA(100%)	FONC_PR
<b>Subtotal Fonctionnement des véhicules</b>								
<b>Subtotal FONCTIONNEMENT</b>								
<b>C. FRAIS GENERAUX</b>								
<b>1. Frais généraux</b>								
Electricité/eau	10,0	19,1	20,0	ADMER	FONCBUR	DF_DA	FIDA(100%)	FONC_PR
Telephone	10,0	19,1	20,0	ADMER	FONCBUR	DF_DA	FIDA(100%)	FONC_PR
Assurances	10,0	19,1	20,0	ADMER	FONCBUR	DF_DA	FIDA(100%)	FONC_PR
Location de bureaux	0,0	19,1	20,0	ADMER	FONCBUR	BUR_DA	FIDA(0%)	BUR_PR
<b>Subtotal Frais généraux</b>								
<b>Total Recurrent Costs</b>								
<b>Total</b>								

/a Prix pour un ordinateur, une imprimante, un onduleur et les logiciels  
 /b Prix d'un lot moyen calculé à partir des lots types par agent = 1560  
 /c Machines à écrire, machines à calculer et divers : 2 millions Fcfa par lot  
 /d 6 séminaires de 5j de formation générale (180j)/ Formation cascade des enquêteurs (15j x 6c) / Formation à la restitution-définition du plan d'orientation (21jx6c = 126j)/ Recyclage d'une semaine à partir de la 2e année (7j x 6c)  
 /e 3j par an par cadre pendant les trois premières années  
 /f 30 j par an pour 6 AEP par région/ 7j x 12 AEP = 84 j de recyclage à partir de PY2



Senegal  
Projet de promotion des micro entreprises rurales  
Table 1. APPUI AU DEVELOPPEMENT DES MER  
Detailed Costs  
(000 FCFA)

	Totals Including Contingencies						Breakdown of Totals Incl. Cont.					
	1996	1997	1998	1999	2000	2001	Total	For. Exch.	Local (Excl. Taxes)	Duties & Taxes	Total	
<b>I. Investment Costs</b>		32.436,0	47.987,5	69.862,8	87.352,4	92.003,4	329.642,2	59.116,8	270.525,4		329.642,2	
<b>A. CONSTRUCTIONS</b>							5.227,9	2.741,7	290,5	2.195,7	5.227,9	
<b>B. EQUIPEMENTS</b>		2.513,5		2.714,4			21.782,8	11.423,7	1.210,3	9.148,8	21.782,8	
Climatiseurs	10.473,0			11.309,8			13.069,7	6.854,2	726,2	5.489,3	13.069,7	
Photocopieur	6.283,8			6.785,9			4.356,6	2.284,7		1.829,8	4.356,6	
Installation téléphonique	2.094,6			11.309,8			21.782,8	11.423,7	1.210,3	9.148,8	21.782,8	
Fax	10.473,0			19.047,3			36.382,2	6.724,9	15.104,4	14.552,9	36.382,2	
Configuration informatique /a	17.334,7			9.876,3			9.584,4	5.026,4	532,5	4.025,5	9.584,4	
Mobilier de bureau /b	4.608,1			58.405,6			112.186,4	46.479,5	19.316,2	46.390,7	112.186,4	
Matériel de bureau /c	53.780,8											
<b>Subtotal EQUIPEMENTS</b>				81.430,5			156.836,3	82.250,9	8.714,1	65.871,2	156.836,3	
<b>C. VEHICULES</b>		75.405,8		27.143,5			52.278,8	27.417,0	2.904,7	21.957,1	52.278,8	
Pick up SC 4/4	25.135,3			108.574,0			209.115,0	109.667,9	11.618,8	87.828,3	209.115,0	
Moto 125 TT	100.541,0											
<b>Subtotal VEHICULES</b>												
<b>D. FORMATION</b>												
<b>1. Personnel du projet</b>												
<b>a. Cadres régionaux</b>												
Sessions de formation /d	7.500,3	923,3	852,1	9.197,7	1.825,7	1.889,6	22.088,8		22.088,8		22.088,8	
Visites /e	681,8	705,7	730,4	756,0	809,8	809,8	4.466,2		4.466,2		4.466,2	
<b>b. Cadres régionaux</b>	8.182,2	1.529,0	1.592,6	9.953,7	2.608,1	2.699,4	26.555,0		26.555,0		26.555,0	
<b>Subtotal Cadres régionaux</b>												
Sessions de formation /f	6.818,5	1.646,7	1.704,3	9.323,7	3.651,4	3.779,2	26.923,7		26.923,7		26.923,7	
Enquêtes	4.545,7			5.039,8			9.585,5		9.585,5		9.585,5	
Sessions de formation /g	19.546,3	3.175,7	3.286,9	24.517,3	6.259,5	6.478,6	63.064,2		63.064,2		63.064,2	
<b>Subtotal Personnel du projet</b>												
<b>2. Bénéficiaires /h</b>												
Formation à la gestion /i												
Visites d'échanges /j												
Apprentissage /k												
<b>Subtotal Bénéficiaires</b>												
<b>Subtotal FORMATION</b>												
<b>E. MISSIONS D'APPUI</b>												
<b>1. Mission d'appui extérieure</b>												
Appui méthodologique et technologique	10.383,3	10.654,3	10.932,4	11.217,3	11.510,9		54.698,8	48.604,8	6.094,0		54.698,8	
<b>F. ETUDES ET CONVENTIONS</b>												
Formations et appuis /l	28.009,3	28.924,8	29.870,7	30.848,0	31.828,9		133.581,6	24.411,5	82.453,8	26.716,3	133.581,6	
<b>Total Investment Costs</b>												
<b>II. Recurrent Costs</b>												
<b>A. SALAIRES ET INDEMNITES</b>												
Responsable régional (RSTC) /m	14.738,9	15.254,8	15.788,7	32.682,7	33.826,5	35.010,5	147.302,1		147.302,1		147.302,1	
Agent technique	9.917,8	10.264,9	10.624,2	21.992,1	22.761,8	23.558,5	99.119,2		99.119,2		99.119,2	
Agent commercial	9.917,8	10.264,9	10.624,2	21.992,1	22.761,8	23.558,5	99.119,2		99.119,2		99.119,2	
Animateurs économiques polyvalents /n	49.589,0	51.324,6	53.120,9	109.960,3	113.808,9	117.792,3	495.596,0		495.596,0		495.596,0	
Enquêteurs /o	16.529,7			18.326,7			34.856,4		34.856,4		34.856,4	
Secrétaire	3.719,2	3.849,3	3.984,1	8.247,0	8.535,7	8.834,4	37.169,7		37.169,7		37.169,7	
Chauffeur	8.264,8	8.554,1	8.853,5	18.326,7	18.968,2	19.632,0	82.599,3		82.599,3		82.599,3	
Gardiennage	3.856,9	3.991,9	4.131,6	8.532,5	8.851,8	9.161,6	38.546,4		38.546,4		38.546,4	
<b>Subtotal SALAIRES ET INDEMNITES</b>												
<b>B. FONCTIONNEMENT</b>												
<b>1. Fournitures</b>												
Fournitures de bureau	1.232,4	1.272,7	1.314,3	2.714,6	2.803,5	2.895,3	12.232,8	2.214,7	7.571,6	2.446,6	12.232,8	
Fournitures pédagogiques		282,5	407,4	572,8	765,4	813,6	2.841,7	512,9	1.760,5	568,3	2.841,7	
Petites fournitures	147,9	152,7	157,7	325,8	336,4	347,4	1.467,9	265,8	908,6	293,6	1.467,9	
Fournitures informatiques	1.232,4	1.272,7	1.314,3	2.714,6	2.803,5	2.895,3	12.232,8	2.214,7	7.571,6	2.446,6	12.232,8	
Petites fournitures enquêteurs	554,6			610,8			1.165,4	213,4	718,9	233,1	1.165,4	
<b>Subtotal Fournitures</b>												
<b>2. Entretien mobilier et équipements</b>												
Entretien mobilier bureau	246,5	354,5	462,9	542,9	560,7	579,1	2.446,6	442,9	1.514,3	489,3	2.446,6	
Entretien matériel de bureau	636,5	657,2	678,7	1.401,7	1.447,7	1.493,7	4.821,6	870,2	2.987,0	964,3	4.821,6	
Entretien locaux	123,2	127,3	131,4	271,5	280,3	289,5	1.223,3	221,5	757,2	244,7	1.223,3	
<b>Subtotal Entretien mobilier et équipements</b>												
<b>3. Fonctionnement des véhicules</b>												
Pick up SC /p	33.829,6	34.810,2	35.820,2	73.720,5	75.862,7	78.069,0	332.112,1	157.794,3	107.895,4	66.422,4	332.112,1	
Moto /q	16.024,5	16.489,2	16.987,4	34.920,2	35.935,9	36.980,1	157.316,3	74.744,7	51.108,3	31.463,3	157.316,3	
<b>Subtotal Fonctionnement des véhicules</b>												
<b>Subtotal FONCTIONNEMENT</b>												
<b>C. FRAIS GENERAUX</b>												
<b>1. Frais généraux</b>												
Electricité/eau	1.232,4	1.272,7	1.314,3	2.714,6	2.803,5	2.895,3	12.232,8	2.214,7	7.571,6	2.446,6	12.232,8	
Telephone	1.971,9	2.036,3	2.102,9	4.343,4	4.485,6	4.632,5	19.572,5	3.543,5	12.114,6	3.914,5	19.572,5	
Assurances	739,4	763,6	788,6	1.628,8	1.682,1	1.737,2	7.339,7	1.328,8	4.543,0	1.467,9	7.339,7	
Location de bureaux	3.361,1	3.471,0	3.584,5	7.403,5	7.645,9	7.896,3	33.362,3	6.040,0	20.649,8	6.672,5	33.362,3	
<b>Subtotal Frais généraux</b>												
<b>Total Recurrent Costs</b>												
<b>Total</b>		389.490,8	266.295,8	295.753,4	126.859,7	555.396,1	549.612,1	2.783.408	540.902,4	1.961.497	281.008,9	2.783.408

va Prix pour un ordinateur, une imprimante, un onduleur et les logiciels  
 vb Prix d'un lot moyen calculé à partir des lots types par agent = 1560  
 vc Machines à écrire, machines à calculer et divers : 2 millions Fcfa par lot  
 vd 6 séminaires de 5j de formation générale (180j) // Formation cascade des enquêteurs (15) x 6c) // Formation à la restitution-définition du plan d'orientation (21)x6c = 114j  
 ve Recyclage d'une semaine à partir de la 2e année (7) x 6c)  
 vf 3j par an par cadre pendant les trois premières années  
 vg 30 j par an pour 6 AEP par région/ 7) x 12 AEP = 84 j de recyclage à partir de FY2  
 vh 15 enquêteurs par région, 15 je de formation FY1  
 vi Nombre de MER financées : 0;111;155;211;273;281 soit 1031 // +20% de ces chiffres annuels pour les MER ne bénéficiant que des appuis hors crédit  
 vj 4 j de session de formation à la gestion pour 85% des dossiers en cours d'évaluation/ (85% des dossiers retenus ou 42,5 % de dossiers déposés)  
 vk 3 j de visites pour les bénéficiaires des sessions de formations  
 vl 30 fois 500 F + 20.000 F de frais d'accueil + 5000 F de déplacements // 3mois de formation pour 12,5 % des dossiers déposés ou 25% des dossiers retenus  
 vm Personnes ressources nécessaires à la formation des cadres et AEP, aux études de filières complémentaires/au dépouillement des enquêtes et au recyclage du personnel // soit environ 5 H/Mois par an  
 vn Salaires et charges comprises  
 vo Sont tout d'abord enquêteurs pendant six mois  
 vp 20 enquêteurs pendant 6 mois par région/ 100.000 Fcfa de salaire et 60.000 Fcfa d'indemnités pdt 3 mois  
 vq 25.000 Km par voiture  
 vr 15.000 Km par an



Senegal  
Projet de promotion des micro entreprises rurales  
Table 1. APPUI AU DEVELOPPEMENT DES MER  
Detailed Costs

Unit	Quantities						Total	Unit Cost (000 FCFA)	Unit Cost (000 \$)	Base Cost (000)											
	1996	1997	1998	1999	2000	2001				1996	1997	1998	1999								
<b>I. Investment Costs</b>																					
<b>A. CONSTRUCTIONS</b>																					
<b>B. EQUIPEMENTS</b>																					
Climatiseurs	Unité	6	-	-	6	-	-	12	412	1	2.473,4	-	-	-	-	2.473,4					
Photocopieur	Unité	2	-	-	2	-	-	4	5.153	11	10.306,0	-	-	-	-	10.306,0					
Installation téléphonique	Unité	2	-	-	2	-	-	4	3.092	6	6.183,6	-	-	-	-	6.183,6					
Fax	Unité	2	-	-	2	-	-	4	1.031	2	2.061,2	-	-	-	-	2.061,2					
Configuration informatique /a	Unité	2	-	-	2	-	-	4	5.153	11	10.306,0	-	-	-	-	10.306,0					
Mobilier de bureau /b	Unité	2	-	-	2	-	-	4	1.667	3	16.666,0	-	-	-	-	16.666,0					
Matériel de bureau /c	Unité	10	-	-	10	-	-	20	2.061	4	4.122,4	-	-	-	-	4.122,4					
Subtotal EQUIPEMENTS		2	-	-	2	-	-	4			52.118,8					52.118,8					
<b>C. VEHICULES</b>																					
Pick up SC 4/4	Unité	4	-	-	4	-	-	8	18.551	39	74.203,4	-	-	-	-	74.203,4					
Moto 125 TT	Unité	12	-	-	12	-	-	24	2.061	4	24.734,5	-	-	-	-	24.734,5					
Subtotal VEHICULES											98.937,9					98.937,9					
<b>D. FORMATION</b>																					
<b>1. Personnel du projet</b>																					
<b>a. Cadres régionaux</b>																					
Sessions de formation /d	H/jour	396	42	42	438	84	84	1.086	16		6.474,6	686,7	686,7	7.161,8							
Visites /e	H/jour	18	18	18	18	18	18	108	33		588,6	588,6	588,6	588,6							
Subtotal Cadres régionaux											7.063,2	1.275,3	1.275,3	7.749,8							
<b>b. Animateurs économiques polyvalents</b>																					
Sessions de formation /f	H/jour	360	84	84	444	168	168	1.208	16		5.886,0	1.373,4	1.373,4	7.159,1							
<b>c. Enquêteurs</b>																					
Sessions de formation /g	H/jour	450	-	-	450	-	-	900	9		3.924,0	-	-	3.924,0							
Subtotal Personnel du projet											16.873,2	2.648,7	2.648,7	18.931,1							
<b>2. Bénéficiaires /h</b>																					
Formation à la gestion /i	H/jour	-	755	1.054	1.435	1.856	1.918	7.018	5		-	4.114,8	5.744,3	7.820,6							
Visites d'échanges /j	Visite	-	566	591	1.076	1.392	1.438	5.063	16		-	9.254,1	9.662,9	17.532,6							
Apprentissage /k	H/mois	-	167	233	317	410	423	1.550	44		-	7.281,2	10.158,8	18.921,6							
Subtotal Bénéficiaires											16.873,2	23.298,8	28.214,7	58.167,6							
<b>E. MISSIONS D'APPUI</b>																					
<b>1. Mission d'appui extérieure</b>																					
Appui méthodologique et technologique	H/mois	1	1	1	1	1	-	5	9.284	19	9.283,5	9.283,5	9.283,5	9.283,5							
Subtotal MISSIONS D'APPUI											26.843,8	26.843,8	26.843,8	26.843,8							
<b>F. ETUDES ET CONVENTIONS</b>																					
Formations et appuis /l	H/mois										204.057,1	86.728,0	103.437,0	300.442,1							
<b>Total Investment Costs</b>																					
<b>II. Recurrent Costs</b>																					
<b>A. SALAIRES ET INDEMNITES</b>																					
Responsable régional (RSTC) /m	H/an	2	2	2	4	4	4	18	6.998	15	13.995,6	13.995,6	13.995,6	27.991,2							
Agent technique	H/an	2	2	2	4	4	4	18	4.709	10	9.417,6	9.417,6	9.417,6	18.835,2							
Agent commercial	H/an	2	2	2	4	4	4	18	4.709	10	9.417,6	9.417,6	9.417,6	18.835,2							
Animateurs économiques polyvalents /n	H/an	12	12	12	24	24	24	108	3.924	8	47.088,0	47.088,0	47.088,0	94.176,0							
Enquêteurs /o	H/mois	90	-	-	90	-	-	180	174	4	3.531,6	-	-	3.531,6							
Secrétaire	H/an	2	2	2	4	4	4	18	1.766	4	7.848,0	7.848,0	7.848,0	15.696,0							
Chauffeur	H/an	4	4	4	8	8	8	36	1.962	4	7.848,0	7.848,0	7.848,0	15.696,0							
Gardien	H/an	4	4	4	8	8	8	36	916	2	3.662,4	3.662,4	3.662,4	7.324,8							
Subtotal SALAIRES ET INDEMNITES											110.656,8	94.960,8	94.960,8	208.417,6							
<b>B. FONCTIONNEMENT</b>																					
<b>1. Fournitures</b>																					
Fournitures de bureau	Unité	2	2	2	4	4	4	18	537	1	1.073,8	1.073,8	1.073,8	2.147,6							
Fournitures pédagogiques	Forfait	-	111	155	211	273	281	1.031	2		-	238,4	331,9	481,0							
Petites fournitures	Unité	8	8	8	16	16	16	72	16		128,9	128,9	128,9	257,8							
Fournitures informatiques	Unité	2	2	2	4	4	4	18	537	1	1.073,8	1.073,8	1.073,8	2.147,6							
Petites fournitures enquêteurs	Unité	30	-	-	30	-	-	60	16		483,2	-	-	483,2							
Subtotal Fournitures											2.759,5	2.514,7	2.609,2	5.449,6							
<b>2. Entretien mobilier et équipements</b>																					
Entretien mobilier bureau	Forfait										214,8	214,8	214,8	429,6							
Entretien matériel de bureau	Forfait										536,9	536,9	536,9	1.073,8							
Entretien locaux	m2	100	100	100	200	200	200	900	1		107,4	107,4	107,4	214,8							
Subtotal Entretien mobilier et équipements											322,1	859,0	859,0	1.718,0							
<b>3. Fonctionnement des véhicules</b>																					
Pick up SC /p	000/Km	100	100	100	200	200	200	900	299	1	29.907,2	29.907,2	29.907,2	59.814,4							
Moto /q	000/Km	180	180	180	360	360	360	1.620	79		14.166,6	14.166,6	14.166,6	28.333,2							
Subtotal Fonctionnement des véhicules											44.073,8	44.073,8	44.073,8	88.147,6							
Subtotal FONCTIONNEMENT											47.155,4	47.447,5	47.542,0	94.817,6							
<b>C. FRAIS GENERAUX</b>																					
<b>1. Frais généraux</b>																					
Electricité/eau	Unité	2	2	2	4	4	4	18	537	1	1.073,8	1.073,8	1.073,8	2.147,6							
Telephone	Unité	2	2	2	4	4	4	18	859	2	1.718,0	1.718,0	1.718,0	3.436,0							
Assurances	Unité	2	2	2	4	4	4	18	322	1	644,3	644,3	644,3	1.288,6							
Location de bureaux	m²	200	200	200	400	400	400	1.800	16		3.221,3	3.221,3	3.221,3	6.442,6							
Subtotal Frais généraux											6.657,3	6.657,3	6.657,3	13.314,6							
<b>Total Recurrent Costs</b>											368.526,6	335.793,5	352.597,0	614.130,1							
<b>Total</b>																					

a Prix pour un ordinateur, une imprimante, un onduleur et les logiciels  
 b Prix d'un lot moyen calculé à partir des lots types par agent = 1560  
 c Machines à écrire, machines à calculer et divers : 2 millions Fcfa par lot  
 d 6 semaines de 5 j de formation générale (180j), Formation cascade des enquêteurs (15j x 6c) / Formation à la restitution-définition du plan d'orientation (21jx6c = 126j) / Recyclage d'une semaine à partir de la 2e année (7j x 6c)  
 e 3j par an par cadre pendant les trois premières années  
 f 30 j par an pour 6 AEP par région/ 7j x 12 AEP = 84 j de recyclage à partir de PY2



3. Véhicules, équipements, matériels: les prix sont établis après consultation des principaux fournisseurs et après consultation des prix des dernières acquisitions du POGV.

4. Le fonctionnement des véhicules et motos est estimé sur la base des kilométrages estimés pour les cadres qui supervisent les activités depuis Tambacounda, de ceux des responsables qui supervisent les agents de terrain depuis les chefs-lieux des Régions, et enfin sur la base des kilomètres parcourus par les A.E.P dans les départements et pour se rendre aux réunions mensuelles.

(En milliers de FCFA)

type	valeur	Km/AN	Coûts/Km <sup>1</sup>	Coûts au 000 Km	Coûts unité/an
VL break	17 000	35 000	0,143	143	5 005
Break 4x4	26 000	30 000	0,253	253	7 590
Pick Up 4X4	18 000	25 000	0,285	285	7 125
Moto	2 000	15 000	0,075	75	1 125

<sup>1</sup> Ces coûts comprennent: les carburants et lubrifiants, les pièces de rechanges et les pneumatiques.

5. L'acquisition des mobiliers de bureau a été estimée sur la base d'achats effectués par d'autres projets financés par le FIDA au Sénégal. Le tableau ci-dessous liste à titre représentatif les types de mobilier par catégorie d'agent. Sur la base des coûts unitaires, le prix moyen d'un lot de mobilier a été valorisé à 1 560 000 FCFA. Il appartiendra au Directeur du projet d'établir les lots pour chaque catégorie d'agent et de veiller à ce que le coût moyen des lots reste compatible avec le montant susmentionné.

(En milliers de FCFA )

Type	Directeur du projet	Cadres UGP	Cadres Régions	AEP, AT, AC	Secrétaires
Bureau	600 (1)	400 (1)	200 (1)	150 (1)	150 (1)
fauteuil	300 (1)	200 (2)	200 (1)		
fauteuil/ visiteur	200 (2)				
Chaises		70 (2)	70 (2)	70 (3)	70 (2)
Etagères	400 (1)	400 (1)	400 (1)	300 (1)	300 (1)
Armoire	600 (1)	600 (1)	600 (1)	600 (1)	600 (1)

(..) = nombre d'unités par agent





Les données de base sont les suivantes : les données relatives aux infrastructures  
et aux services de base.

Les données de base sont les suivantes : les données relatives aux infrastructures  
et aux services de base. Les données de base sont les suivantes : les données  
relatives aux infrastructures et aux services de base.

Les données de base sont les suivantes : les données relatives aux infrastructures  
et aux services de base. Les données de base sont les suivantes : les données  
relatives aux infrastructures et aux services de base.

Les données de base sont les suivantes : les données relatives aux infrastructures  
et aux services de base. Les données de base sont les suivantes : les données  
relatives aux infrastructures et aux services de base.

Les données de base sont les suivantes : les données relatives aux infrastructures  
et aux services de base. Les données de base sont les suivantes : les données  
relatives aux infrastructures et aux services de base.

Les données de base sont les suivantes : les données relatives aux infrastructures  
et aux services de base. Les données de base sont les suivantes : les données  
relatives aux infrastructures et aux services de base.

Les données de base sont les suivantes : les données relatives aux infrastructures  
et aux services de base. Les données de base sont les suivantes : les données  
relatives aux infrastructures et aux services de base.

Les données de base sont les suivantes : les données relatives aux infrastructures  
et aux services de base. Les données de base sont les suivantes : les données  
relatives aux infrastructures et aux services de base.

4. La répartition de la population rurale de la zone du projet diffère d'une Région à une autre et d'un département à un autre. Dans les Régions de Tambacounda et de Kolda, l'enclavement interne de la zone fait que le peuplement est plus dense autour des chefs-lieux de département et d'arrondissement et dans les villages situés non loin des axes de communication. Seules les populations nomades ou semi-nomades vivent en habitats dispersés dans les grands espaces agro-pastoraux de l'Est et du Sud-Est.

5. Dans les zones à forte densité de population, où la pression foncière limite la taille des exploitations, les petits agriculteurs ont des difficultés à produire les revenus nécessaires à l'amélioration des conditions d'existence de leur famille. Ceux-ci diminuent et la force de travail disponible au niveau de leurs exploitations devient sous-employée. C'est la raison pour laquelle on constate de nombreux cas d'émigration, saisonnière ou de longue durée, de chefs de familles qui laissent aux femmes la responsabilité des activités productives.

6. Les jeunes sont également touchés. Ils contribuent de façon saisonnière aux travaux des champs mais restent désœuvrés dès la fin de l'hivernage. En saison sèche, ils partent, eux aussi, vers les villes à la recherche d'emploi, alors qu'il existe dans les villages de nombreuses opportunités de travail encore sous-exploitées. Il est prévisible que les activités de services promues par le projet seront en priorité exercées par les jeunes qui pourront alors s'insérer, eux aussi, dans le circuit économique.

7. Les communautés rurales souffrent d'un manque d'infrastructures de production pour les petits équipements agricoles, de moyens de transformation pour les produits vivriers, de services pour les entretiens divers ainsi que pour le transport de personnes et de biens, notamment pour faciliter la commercialisation des produits issus de la cueillette. C'est cette absence qui est en partie la cause d'un manque de dynamisme au sein des communautés rurales de la zone du projet. Il existe bien des candidats pour entreprendre ces initiatives de production et de service mais, même s'ils disposent d'un savoir-faire initial, ils se heurtent à l'absence d'information, d'encadrement technique, et de conseils pour monter un dossier et obtenir des financements.

8. Les groupes cibles du projet seront donc constitués:

- i) Par les jeunes et les femmes qui seront des groupes prioritaires, les premiers surtout compte tenu de leurs capacités à soutenir des efforts continus (bonnes conditions physiques) ou effectuer des déplacements fréquents (grande disponibilité), les seconds du fait de leurs savoir-faire diversifiés et de leur aptitude à entreprendre des activités productives en commun (GIE), ce qui leur permet de mobiliser plus facilement l'épargne: de ce fait, il est estimé qu'environ 50% des MER soutenues par le projet bénéficieront aux femmes et que 30% du mandat des crédits leur seront octroyés.
- ii) par d'autres individus ou groupements porteurs de projets, mais dans l'incapacité de les réaliser par leurs propres moyens du fait de leur pauvreté ou de leur méconnaissance des technologies appropriées; et
- iii) par certains micro-entrepreneurs existants désirant développer et consolider leurs activités, si ces dernières permettent de créer des emplois et si elles contribuent à améliorer les conditions de vie et de travail des petits agriculteurs. Toutefois, pour s'assurer que les apports du projet bénéficieront d'abord aux couches de la population





50. Le plan de charge des AT et AC est assez souple, il consiste à répondre aux demandes exprimées par les MER retransmises par les AEP au retour de leurs tournées de visites. L'essentiel des plans de charge de ces agents sera consacré à des rencontres-formation sur le terrain (de l'ordre de 70 % du temps des spécialistes technique et commerciaux).

## V. PERENNISATION DES ACTIVITES DU PROJET

51. Les activités du projet seront pérennisées à chacun de ses niveaux d'intervention:

- i) les MER créées ou développées auront été amenées à entrer dans un système d'épargne et de crédit basé sur des relations de confiance mutualiste qui doivent perdurer au-delà de la période de six ans du projet;
- ii) le CMS qui n'avait que peu d'expérience dans le crédit notamment à moyen terme en direction des micro-entreprises aura acquis en six ans une bonne connaissance de ce type de dossier ainsi qu'une connaissance statistique des risques, des taux de remboursement et de la rentabilité des dossiers types des grandes filières les plus courantes. Ceci devra lui permettre de poursuivre au-delà du projet les actions de crédit aux MER de type classique. De plus, le CMS aura consolidé sa structure avec la création de 10 caisses dans la zone du projet;
- iii) les animateurs économiques polyvalents (AEP), les agents techniques et commerciaux (AT et AC) auront en fin de projet une bonne formation technique et commerciale et une excellente connaissance des filières et des MER locales, ce qui leur donnera l'opportunité de créer des entreprises à leur propre compte s'inscrivant dans les maillons faibles identifiés par filière (approvisionnement, regroupement des produits, commercialisation, conseil etc.). De la sorte, ils pourront privatiser l'aide du projet aux MER créées; et
- iv) enfin les plus entreprenants des responsables régionaux (RSTC) et certains agents du projet (AT, AC) pourront créer un ou des bureaux d'études spécialisés dans l'appui aux MER et qui pourront passer des conventions:
  - avec la Chambre des métiers pour une aide à l'émergence des MER ou à la formation à la gestion (financées par une augmentation du nombre d'adhérents MER);
  - avec le CMS pour une assistance à l'analyse technique des dossiers nouveaux de MER en émergence (financées sur ses fonds et aussi éventuellement en partie par un fonds qui pourrait être créé durant le projet grâce au solde des points non affectés du différentiel entre le taux de rétrocession et les taux d'intérêt appliqués au crédit);



B. Le processus de formation/sélection des micro-entrepreneurs

37. Lors des visites des CR (à l'occasion des marchés etc.), des dossiers de demande d'aide seront donc distribués, remplis, (au besoin avec l'aide des AEP), et recueillis puis analysés rapidement par les animateurs qui conduiront une petite enquête de moralité pour s'assurer que le candidat n'a pas de dettes impayées importantes ou des crédits non remboursés à la CNCA notamment, pour vérifier qu'il fait bien partie du groupe cible du projet (lequel exclue, entre autres, les fonctionnaires et les agents salariés d'entreprises ou les personnes extérieures à la Région en quête d'opportunités de crédit, ou encore celles résidant en zone urbaine etc...). Des groupements de personnes ou des GIE peuvent déposer des dossiers collectifs, notamment pour les populations les plus pauvres du groupe cible, femmes ou jeunes sans emploi, ce qui permettra aux plus démunis de constituer malgré tout leur apport personnel plus aisément.
38. Après ces enquêtes, environ un dossier sur deux sera retenu (base 100% de l'exercice de dimensionnement prévisionnel du projet). Une fiche informatique par candidat sera élaborée au retour des AEP par le RSTC ou l'AC grâce aux données apportées par les animateurs.
39. La sélection des MER éligibles au soutien technique et financier du projet sera ainsi conçue comme une opportunité de formation et comme un test de motivation et de sérieux pour les porteurs d'initiatives. Dans ce but le projet mettra en oeuvre une pédagogie participative interactive visant à faire exécuter par les candidats eux-mêmes des petites recherches en amont et en aval de leur activité destinées à leur faire mieux auto-évaluer les potentialités et les contraintes liées à leur projet. Les lauréats seront donc invités à entreprendre une série de démarches spécifiques personnalisées de recherche d'informations sur les sources d'approvisionnement, les marchés et les circuits de commercialisation, les technologies à maîtriser, afin de leur permettre de bien appréhender la problématique de l'activité projetée.
40. C'est ainsi que bon nombre des porteurs de projets seront invités à effectuer une ou des visites d'étude chez des micro-entrepreneurs ou des PME existants performants, ou dans des organismes ressource identifiés au cours des études de filières notamment.
41. En moyenne trois rencontres individuelles avec les AEP mais aussi au besoin une avec les AT et les AC permettront ensuite de restituer et analyser les résultats de ces visites afin de nourrir des réflexions sur les principaux facteurs de réussite de leurs projets. Le nombre de rencontres nécessaires à l'élaboration des plans de développement, et partant, la durée de l'auto évaluation seront évidemment gradués en fonction de la complexité des dossiers et des montants des crédits requis.
42. Les résultats des analyses de filières seront transmis aux acteurs porteurs d'initiatives et serviront à orienter, au besoin, leurs demandes dans des directions plus réalistes tout au long de l'élaboration et de l'auto-évaluation de plans de développement conçus à la fois dans un but pédagogique pour apprendre à construire l'étude prévisionnelle de leur activité et bien sûr pour permettre d'en assurer la faisabilité technique et financière.
43. Des apports en formation à la gestion et à la tenue d'une comptabilité simplifiée dispensés au cours d'une session collective de quatre jours par groupes homogènes de 20, amèneront les micro-entrepreneurs à démystifier l'entrée dans l'économie formelle, à analyser les contraintes mais aussi les



25. Une attention particulière sera consacrée à la recherche d'activités accessibles aux populations les plus défavorisées, aux femmes éventuellement regroupées en GIE, ou aux jeunes démunis et sans emploi, compte tenu des faibles niveaux d'investissement requis et grâce à l'utilisation de technologies simples facilement transmissibles.

26. Une provision d'un mois expert/an est prévue durant les quatre dernières années du projet pour permettre, au besoin, de réaliser des études complémentaires ou des analyses de filières nouvellement identifiées par le projet, grâce à des consultants spécialistes nationaux ou extérieurs.

27. L'ensemble de ces études permettra aux cadres de définir et rédiger, durant le septième mois de la première année, la politique générale d'orientation du projet, afin de ne retenir que des initiatives réalistes dans des branches d'activités viables et de les promouvoir en quantités compatibles avec l'ampleur du marché.

#### F. Le recrutement des animateurs économiques polyvalents (AEP)

28. Six AEP par région (deux par département) seront choisis durant les premiers jours du septième mois parmi les enquêteurs recrutés en surnombre en début de projet (à la fin de la période des enquêtes de terrain). De la sorte, les acquis des tournées d'enquêtes permettront aux animateurs sélectionnés d'avoir une bonne connaissance du terrain, des maîtres-artisans déjà présents, des fournisseurs, des commerçants de la zone du projet, des GIE de femmes, des jeunes sans emploi, et cela spécifiquement filière par filière.

29. Le comportement et les qualités d'animateurs des enquêteurs seront des indicateurs pour guider le choix des responsables du projet.

30. Après leur recrutement comme AEP, les enquêteurs resteront basés dans leur département pour la suite du projet. Ils resteront polyvalents. En effet toutes les demandes de porteurs d'initiatives seront prises en compte sans référence à une classification préétablie dans des filières prioritaires même s'il est certain aussi que de très nombreux dossiers auront trait aux domaines étudiés auparavant. La politique d'orientation issue des études de filières guidera techniquement les AEP. Chaque candidat entrepreneur sera ensuite suivi tout au long du cycle de projet par le même AEP, par l'agent commercial (AC) et par l'agent technique (AT) depuis la constitution du dossier, la sélection des MER jusqu'à son accompagnement durant l'installation de ses équipements et productions.

#### G. La formation des animateurs économiques polyvalents

31. Un intervenant d'une structure locale type ENDA/GRAF coordonnera durant le septième mois la formation des AEP, période durant laquelle les cadres restitueront les conclusions des enquêtes et élaboreront de façon interactive les grandes lignes directrices du rapport d'orientation en cours de rédaction. L'approche pédagogique du diagnostic participatif sera analysée pendant des séances d'application concrètes (études de cas, jeux de rôles...). Les procédures de promotion des MER dans le cadre du projet seront exposées dans le détail et un agent du CMS présentera les procédures d'épargne et crédit à court et moyen terme. Un contrôle en fin de formation évaluera la bonne compréhension de l'ensemble des procédures afin de permettre un travail ultérieur en synergie malgré l'éloignement géographique futur des AEP.



B. La formation initiale des cadres de l'UGP et des agences régionales (deux Régions réunies)

16. Durant les mois 1 à 3 du projet, les cadres nationaux et régionaux réunis recevront une formation en alternance avec les activités d'installation des locaux, de l'informatique, de la gestion du projet, au cours de six sessions de cinq jours. Ces formations seront animées par des consultants extérieurs d'organismes du type ENDA GRAF, IRIS, et CMS et aborderont les thèmes suivants:

- i) méthodes pédagogiques participatives, auto-diagnostic participatif;
- ii) méthodologie du projet avec comme application concrète immédiate la conception des études des filières principales de production et la réalisation des questionnaires d'enquêtes correspondants; et
- iii) procédures d'épargne et crédit dans un cadre mutualiste pour les prêts à court et moyen terme. L'appendice 6 donne les termes de référence types de contrats à passer entre le projet et des organismes du type ENDA ou IRIS ou CMS pour la conduite des formations sous traitées.

C. Le recrutement d'enquêteurs

17. Trente enquêteurs seront recrutés par les cadres du projet (15 par région) dès la fin du troisième mois. Trente autres seront recrutés au début de la quatrième année pour l'extension du projet à Kaolack et à Fatick. Ils seront choisis autant que faire se peut originaires des départements où ils auront à exécuter les enquêtes. Cinq enquêteurs seront basés dans chaque département.

18. A la fin de la période des enquêtes, certains seront confirmés comme personnels permanents du projet (deux par département) et nommés animateurs économiques polyvalents (AEP).

19. A la fin du projet, certains de ces AEP créeront pour leur propre compte des MER d'approvisionnement ou de commercialisation, ou encore des structures de type bureau d'études ayant vocation à pérenniser les appuis-conseils du projet en direction des MER.

20. Il conviendra donc de veiller lors du recrutement des enquêteurs/AEP à détecter les aptitudes à l'initiative économique tout autant que les qualités de formation générale et technique des candidats. L'appendice 4 donne les profils de poste et les descriptions des tâches qui les concernent.

D. La formation des enquêteurs

21. Après avoir reçu eux-mêmes une formation sur l'ensemble des activités qui seront entreprises, les cadres du projet donneront une formation méthodologique aux enquêteurs et leur exposeront la finalité et les modalités des études filières durant deux semaines au début du quatrième mois.